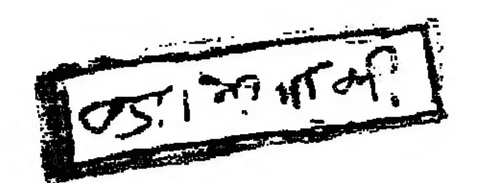


Guide Arts et Spectacles

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14001 – 4,50 F — JEUDI 1er FÉVRIER 1990 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Moscou et Berlin-Est acceptent l'idée de l'unification des deux Etats allemands

M. Gorbatchev veut renforcer ses pouvoirs présidentiels

Recevant à Moscou M. Modrow, le premier ministre est-allemand, M. Gorbatchev a clairement accepté l'idée de l'unité allemande, à laquelle les dirigeants de Berlin-Est, dont M. Gysi, président du Parti du socialisme démocratique (ancien PC), se sont ralliés. D'autre part, M. Gorbatchev a catégoriquement démenti, mercredi 31 janvier, les rumeurs selon lesquelles il démissionnerait du secrétariat général du PCUS. La « Pravda » confirme cependant indirectement, mercredi matin, l'intention de M. Gorbatchev de renforcer ses pouvoirs de président de l'URSS.



MOSCOU

de notre correspondant

Contrairement à ce qu'affirmait, mardi 30 janvier, la chaîne de télévision américaine CNN, M. Gorbatchev n'a nullement l'intention d'abandonner son poste de secrétaire général du parti à l'un de ses proches, M. Iakovlev, pour ne plus se consacrer qu'à ses fonctions de chef de l'Etat.

Il l'a lui-même démenti, mercredi matin, en déclarant avec une certaine irritation : *« Ces rumeurs sont sans fondement. Personne n'a dit cela. Je ne l'ai certainement pas déclaré moi-même* (et) *ne suis certainement pas en train d'essayer cela. »*

Accueillie avec scepticisme par le département d'Etat et dans la panique par Wall Street, cette fausse information était d'ailleurs officieusement démentie, dès le début de la matinée, dans les milieux dirigeants soviétiques.

BERNARD GUETTA

Lire la suite page 3

Lire également

L'inéluctable

EN reconnaissant le caractère inéluctable de la réunification allemande, M. Gorbatchev vient de briser un tabou. L'intention prêtée à Béria et à Malenkov de préconiser la réunification de l'Allemagne avait contribué à l'exécution du premier et au limogeage du second. Les « conquêtes du socialisme en Allemagne » devaient être préservées à n'importe quel prix : c'était bien le moins que l'on devait aux vingt millions de morts payés par l'URSS lors de la seconde guerre mondiale.

On pourrait accumuler les citations, vieilles de moins de deux ans, de propos par lesquels le numéro un soviétique renvoyait la « question allemande » à un avenir lointain. « C'est à l'Histoire de décider ce qui adviendra dans cent ans », disait-il un jour au président de la République fédérale. Or les cent ans menacent bel et bien de devenir cent jours, sous la pression de la rue ou du fait des élections dans les deux Etats allemands. Lorsque les événements nous échappent, feignons d'en être les organisateurs...

PARTOUT en Occident, on se réjouira officiellement de ce tournant de la politique soviétique, comme on l'a déjà fait en République fédérale. Mais on y perd aussi le dernier paravent aux réserves plus ou moins secrètes nourries ici et là à l'égard de l'unité allemande : plus question de faire porter le chapeau à l'URSS.

Tout reste maintenant à faire. Il faut notamment s'entendre sur un scénario pour la réunification, ou plutôt pour l'unification allemande. Un consensus existe certes sur son caractère progressif, que seul pourrait rompre un accès d'impatience des Allemands eux-mêmes, rendu un peu moins probable, il est vrai, par l'initiative de M. Gorbatchev. Mais, au-delà, c'est la cacophonie entre l'Est et l'Ouest, entre Occidentaux, entre Allemands même. La question est celle de l'avenir des alliances et du futur système de sécurité en Europe.

L'UNITÉ allemande doit-elle se faire dans le cadre du maintien d'alliances qui seraient progressivement vidées de leur contenu militaire, tandis que la CSCE deviendrait une organisation paneuropéenne de sécurité collective ? C'est la « maison commune » de M. Gorbatchev. Ou bien peut-elle se faire dans l'OTAN, ce qui semble le seul moyen de maintenir un lien transatlantique crédible en matière de sécurité ?

Il y a quelques mois on aurait pu écarter cette seconde hypothèse, comme inacceptable par Moscou. Aujourd'hui, il ne faut plus se demander ce qui est acceptable par l'URSS mais ce qu'elle est encore en mesure d'obtenir. Sa « carte allemande », dont on a tant parlé jadis – celle de la réunification en échange de la neutralité allemande – n'est plus vraiment un jocker. Elle ferait ferait courir à l'URSS le même risque qu'aux Occidentaux : celui de livrer l'Allemagne à elle-même et l'Europe à ce qu'elle était avant 1945.

Fonctionnaires : des syndicats prêts à réformer la « grille »

La CGT reste hostile et FO s'interroge

Un accord est en vue sur la réforme de la grille de la fonction publique. Après des discussions ininterrompues lundi et mardi, syndicats et gouvernement devaient terminer, mercredi 31 janvier, la rédaction d'un relevé de conclusions, prévoyant notamment de nouveaux modes de rémunération. 35 milliards de francs au minimum seraient consacrés à cette réforme qui doit s'étaler sur sept ans.

M. Michel Durafour, ministre de la fonction publique, et les syndicats de fonctionnaires ne sont pas avares de leur temps. Entamée lundi à 15 heures, la quatrième réunion consacrée à la réforme de la grille unique de la fonction publique n'a été suspendue que mardi en fin d'après-midi et elle devait reprendre mercredi 31 janvier.

Leur tâche n'est pas simple puisqu'il s'agit de moderniser les normes particulièrement complexes qui président à la rémunération et à l'avancement des quatre millions et demi d'agents de l'Etat, des collectivités locales et de la fonction publique hospitalière.

Le « groupe des cinq » (CFDT, FEN, Autonomes, CFTC et CFE-CGC) paraît favorable aux propositions formulées par M. Durafour. FO est très réticente alors que la CGT a quitté dès lundi soir la table des négociations.

Outre une amélioration des déroulements de carrière, il s'agirait de créer un *« nouvel élément de rémunération »* et un classement indiciaire intermédiaire qui permettraient de prendre en compte la technicité et les responsabilités de certains agents, bousculant quelque peu les règles traditionnelles de promotion des fonctionnaires. La disparition à terme des quatre catégories A, B, C et D est également envisagée.

Lire page 31 - section D l'article de JEAN-MICHEL NORMAND

La grève dans les transports publics

La SNCF est plus touchée que la RATP ou Air Inter

Lire nos informations page 33 - section D

L'Est, colon du Sud

Le bloc communiste a longtemps négligé le tiers-monde... dont il a largement profité

Le barrage d'Assouan, quatrième pyramide d'Egypte élevée en 1956 à l'ombre du chapeau de paille blanc de Khrouchtchev. Les chasse-neige livrés à la Guinée de Sékou Touré. Les monumentaux hôtels Cosmos du Congo et de Conakry. Le stade de football de 25 000 places en plein Bamako. Les centres culturels poussiéreux où jaunissent des vues couleur de la place Rouge et de Gorbatchev sans tache lie de vin sur le crâne. Des hommes désargentés, suant à grosse gouttes, fuyant les contacts et se livrant à de menus trafics – à la grande surprise des Africains – comme de vulgaires « petits Blancs ». L'Union soviétique, quand elle s'exporte sous les tropiques, montre une carricature d'elle-même.

Depuis toujours, l'acclimatation est difficile. Les relations manquent de chaleur entre la patrie des prolétaires et le tiers-monde, malgré les efforts de celui-ci pour s'engager, sans succès, ici et là, sur la voie du socialisme.

Dès 1917, les bolchéviks s'interdirent de reconnaître la spécificité des « colonisés », simples sous-produits du capitalisme dans sa phase impérialiste.

Ces pauvres étaient de mauvais pauvres, ceux des nations riches à qui il incombait de les secourir. Seuls quelques liens bilatéraux privilégiés avec des dirigeants du Sud qui montreraient, après les indépendances, « patte rouge », allaient tenir lieu de politique de coopération.

ERIC FOTTORINO

Lire la suite page 32 - section D

L'Ile-de-France se rapproche de Paris...

Le « Livre blanc » commandé par le gouvernement propose d'aménager désormais en priorité les départements de la « petite couronne »

Maîtriser la croissance de la région parisienne : vaste et ancienne ambition... Il y a un quart de siècle, on avait décidé de compenser le poids du centre en créant, loin de lui, quasiment à la campagne, des pôles de développement et de rééquilibrage. Entre les deux, la « petite couronne » était vouée à vivoter. Le Livre blanc pour l'Ile-de-France que M. Rocard présentera le 5 février propose un changement radical de perspectives et de choisir, désormais, le développement des départements limitrophes de Paris.

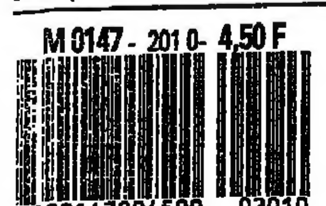
Ce document, rédigé par une quinzaine d'experts sous l'autorité du préfet de région, M. Olivier Philip, est l'un des maillons de la réforme de la région parisienne que M. Michel Rocard a lancée en juillet dernier. Après les *« mesures d'urgence »* annoncées en octobre, ce livre prépare l'élaboration d'un nouveau schéma directeur destiné à remodeler la région où vit un Français sur cinq.

L'objectif, ramené à sa plus simple et plus noble expression, n'a pas varié. Quand en 1965, sous de Gaulle, M. Paul Delouvrier exposait le schéma d'aménagement et d'urbanisme dont il serait l'artisan – et qui devait bouleverser la physionomie de la région parisienne, – il disait vouloir *« créer les conditions du bonheur »* pour les millions d'habitants présents et à venir. Cinq villes nouvelles, ainsi que le RER, la Défense et Créteil, sont nées de cette ambition. De grands équipements ont vu le jour. Une urbanisation débridée a été contenue.

CHARLES VIAL

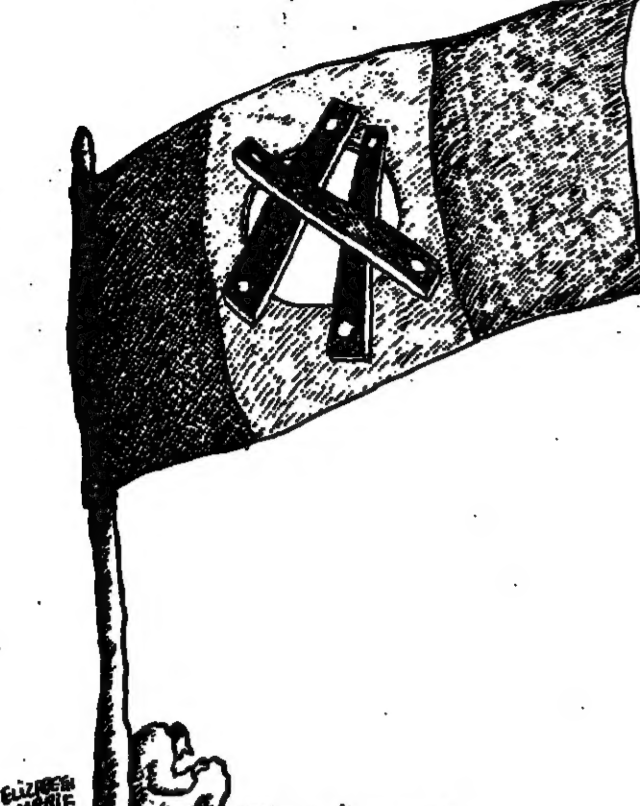
Lire la suite et nos informations page 9 - section B

CAMPUS



A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,95 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 800 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (others), 2 $.

TRAIT LIBRE



La maladie de Marseille

par Nina Kehayan

« JE voulais simplement lui faire peur », a déclaré aux policiers le docteur Gallo, conseiller municipal de Marseille, commanditaire présumé de l'assassinat de l'un de ses pairs au double titre de médecin et d'élu. On aimerait pouvoir en rire si ce fait divers n'était le révélateur d'inquiétantes zones d'ombre dans la vie privée d'hommes dont Robert Vigouroux s'est entouré pour sortir Marseille de son marasme et restaurer son image : bel exploit, qui surpasse à n'en pas douter les espérances du premier magistrat de la ville !

Comme dans un passé où politique et crimes de sang ne faisaient qu'un, par son silence, l'équipe municipale surprend un électorat pourtant aussi avide de clarté que le sont les citoyens des nouvelles démocraties européennes à qui il nous arrive de donner des conseils. Ce n'est plus un secret : Marseille a besoin de mobiliser toutes ses énergies et compétences pour venir à bout d'une crise économique et sociale qui s'aggrave de jour en jour.

Chacun sait qu'il n'existe pas de recette miracle et que seul le débat public peut permettre de trouver des remèdes. Mais comment convaincre quiconque, et surtout les nouveaux venus à la vie civique, de coopérer avec une équipe municipale dont certains membres transforment le politique en affairisme à la sicilienne ?

M. le maire évoquait, à juste titre, les trop nombreux Marseillais victimes du chômage : comment leur expliquer que la solution à leurs problèmes se cherche dans des couloirs de cliniques de rapport pour lesquelles leurs édiles s'entretuent, et dans des coffres personnels qui abritent des sommes à la provenance douteuse ?

Certes, monsieur le Maire, *« on ne choisit pas ses maladies »*, mais un bon médecin ne doit-il pas à ses patients de pratiquer la prévention ? Et lorsque le malade est une cité de près d'un million d'habitants, ne serait-il pas souhaitable que le praticien siège en sa mairie plutôt que de sillonner le monde ? Car nombre d'élus et de fonctionnaires municipaux, drapés dans leur silence en public, se plaignent largement, en privé, des dossiers bloqués faute de la signature du premier magistrat.

Les Marseillais, inquiets pour leur avenir, n'auront-ils pas désormais quelque juste raison de perdre confiance en une direction qui gagne du temps par la publication de luxueuses brochures pleines de projets à l'avenir des plus incertains ?

A force d'avoir voulu imposer une image de père tranquille, modérateur des esprits, cautionné par le président de la République, le maire de Marseille ne prend-il pas le risque de repousser ses concitoyens vers des recours musclés et relevant d'une autre démagogie ?

L'honneur de la société civile présente au sein du conseil municipal actuel exigerait des démissions pour clause de conscience et par sauvegarde d'institutions démocratiques aussi fragiles que précieuses.

▶ **Nina Kehayan est écrivain et enseignante à Marseille.**

Un livre de Serge Moyet sur les « cercles de pouvoir »

L'ère des commandeurs

par Raymond Barre

QUI détient dans un pays la réalité du pouvoir ? Quelles relations s'établissent entre pouvoir politique et pouvoir économique ? Le premier s'exerce selon les règles constitutionnelles et les choix électoraux. Il ne saurait se désintéresser de ceux qui ont des responsabilités dans l'économie et de la manière dont ils les acquièrent et les assument. Mais est-il capable de leur imposer ses vues ou leur est-il plus ou moins discrètement soumis ou inféodé ? Questions toujours posées en démocratie, abondamment débattues, jamais résolues, parce que les liens entre le pouvoir politique et le pouvoir économique sont, par nature, d'une extrême subtilité et relèvent le plus souvent des « échanges muets », parce que les réponses varient selon les structures économiques et sociales, selon les hommes, selon les circonstances !

Serge Moyet attaque ce grand et vaste sujet sous un angle précis : l'étude du petit groupe d'hommes, de l'élite, qui, en France, sert de « relais » entre le pouvoir politique, formellement détenu et exercé par les *« acteurs du théâtre politique »*, et la société civile, *« la radioscopie des auteurs, machinistes et metteurs en scène du théâtre politique »*. (1)

La méthode qu'il utilise est celle des « cercles de pouvoir », qui caractérisent à toute époque une société ; mais dont le nombre et le contenu varient au fil des siècles. A ces clubs fermés appartiennent les « hommes de pouvoir », distincts des « hommes d'influence » : ces derniers agissent dans la coulisse, sinon dans l'ombre, tandis que les premiers non seulement détiennent le pouvoir dans leur sphère professionnelle, mais ont la détermination de l'exercer en dehors du champ de leur activité normale. Les qualités des uns et des autres, leurs possibilités respectives, ne sont pas les mêmes.

A la fin de ce siècle, Serge Moyet distingue en France sept cercles de pouvoir : celui des diplômes et grands corps ; celui de la fortune ; celui des pouvoirs publics ; celui des grandes entreprises ; celui de la communication ; celui de la haute finance ; celui des conseils d'administration. L'appartenance à l'un de ces cercles confère sans conteste un facteur de pouvoir, d'autant que la puissance d'un tel facteur est inversement proportionnelle au nombre des membres du cercle ; mais l'appartenance à plusieurs cercles accroît de façon plus que proportionnelle le pouvoir de leurs membres. Aussi toute personnalité qui appartient à trois cercles de pouvoir accède-t-elle au rang de commandeur ; celle qui appartient à cinq cercles de pouvoir est un « grand maître de la commanderie ».

Ces critères objectifs s'appliquent de façon mécanique ; nul n'est inclus dans le saint des saints ni n'en est exclu pour des considérations arbitraires. Sur la base de ces critères, il y a, à l'heure actuelle en France, cinquante commandeurs et sept grands maîtres, et la galerie de portraits peut être ouverte. On pourra s'interroger sur le fait que certains s'y trouvent et que d'autres ne s'y trouvent pas. Mais foin des préférences ou des susceptibilités ! L'entomologiste social dispose d'un passionnant champ d'étude. Il n'y a aucune femme parmi les « commandeurs », car les femmes sont pratiquement absentes de tous les cercles de pouvoir. Elles n'en ont pas moins de l'influence sur la carrière et la réussite de leurs époux, et surtout sur l'éducation des enfants dont dépend le renouvellement de l'élite. Tous les commandeurs, sauf deux, sont mariés ; le divorce est jusqu'ici rarement pratiqué par eux ; la famille d'un commandeur comporte trois enfants au moins, dix-sept comptent quatre enfants et plus. Vingt-trois commandeurs sont originaires de province ; 12 % d'entre eux – pourcentage non négligeable – sont issus de familles modestes.

Dix-neuf commandeurs sortent de l'ENA, seize de l'Ecole polytechnique. Quatre sont autodidactes (il y a toujours de l'espoir !).

Trente-deux commandeurs sont issus de grands corps de l'Etat ; trente-deux commandeurs sont chefs d'entreprise, chefs d'entreprises publiques et privées se recrutant souvent dans les grands corps de l'Etat.

Les beaux quartiers

La « trajectoire idéale » d'un commandeur débute dans un grand lycée parisien, exige le succès à l'X ou à l'ENA (« dans la botte »), comporte quelques années dans l'administration, requiert le passage dans le cabinet d'un ministre personnellement influent ou détenteur d'un portefeuille important, et aboutit à un parachutage dans l'une des toutes premières responsabilités, mieux, à la direction générale d'une grande entreprise privée ou publique.

Treize commandeurs seulement appartiennent au cercle de la fortune : les créateurs d'entreprise, bâtisseurs d'empire, font fortune mais, comme ils n'ont pas la plupart du temps suivi l'enseignement d'une grande école (l'innovation s'accommoderait-elle mal d'un certain conformisme !) et comme ils se consacrent essentiellement à leur affaire et n'ont pas le temps de papillonner, ils ne remplissent pas les conditions requises pour accéder à la commanderie (on ne sait pas s'ils s'en plaignent !).

Deux tiers des commandeurs habitent les beaux quartiers de Paris. Trente-huit portent le ruban rouge. Les commandeurs appartiennent à des clubs, mais c'est au « Siècle » que se retrouve le plus grand nombre d'entre eux : trente et un en sont membres. Les commandeurs s'attachent de plus en plus à « communiquer », soit en cherchant à accéder à la notoriété médiatique, soit en influençant ou en contrôlant les groupes de communication. Serge Moyet fait incidemment observer qu'il est souvent plus facile d'accroître son indice de notoriété que son indice de compétence.

Enfin, les commandeurs ont une attitude politique généralement prudente. Certains n'hésitent pas à s'engager ; beaucoup, et je cite S. Moyet, *« s'efforcent de donner des gages à chaque camp »* et pratiquent ce que l'un d'entre eux appelle joliment *« une conception dynamique de la neutralité »*. Il est vrai que la couleur politique joue souvent un rôle majeur au moment du choix des présidents et grands dirigeants d'entreprises publiques, la compétence n'étant plus dans ce cas le critère décisif. Les interférences politiques expliquent sans doute, pour une part, que le taux de rotation des commandeurs soit élevé, le renouvellement se faisant principalement au sein des grands corps de l'Etat. A l'heure actuelle, vingt-neuf commandeurs ont une ancienneté dans l'ordre inférieure à six ans... Du rôle de l'alternance politique et du septennat présidentiel dans la constitution de la commanderie : quel beau sujet pour une thèse de sociologie politique !

Recrutés à l'extérieur

Le livre de Serge Moyet ne manque pas d'être instructif et fourmille de notations et suggestions aussi intéressantes que le corps de l'analyse lui-même. Il mérite une lecture à deux degrés. Au premier degré, on y trouve un excellent tableau économico-politico-mondain de la classe dirigeante de l'économie française. Des talents indiscutables, une formation de haut niveau, des filières jalousement protégées, des connexions discrètes et durables, un entregent politique incontestable, les premiers ravages de la médiatisation, les rites des dîners en ville et des manifestations du Tout-Paris, tout cela surgit au détour d'une page qui offre, par ailleurs, une description résolument froide et neutre.

La commanderie n'est pas seulement une consécration, c'est une attraction et une aspiration : en être ou n'en être pas, telle est la question ! Et là aussi apparaissent la fragilité et la précarité du pouvoir !

Au deuxième degré, la lecture du livre soulève une question de fond, que seule permettrait d'éclairer une analyse comparative des commanderies dans les grands pays industrialisés : la trajectoire du commandeur, soumise à une étroite imbrication du politique, de l'administratif et de l'économique, est-elle la meilleure pour l'économie française ?

Quand on constate que, sur les premiers cinquante dirigeants des entreprises françaises, seize seulement ont accompli l'essentiel de leur carrière dans l'entreprise, que le plus grand nombre des présidents des grandes entreprises publiques et privées sont recrutés à l'extérieur, et plus précisément dans la haute administration, on peut se demander si, mise à part l'impartialité politique des choix (qui, je l'admets, ne peut être totale), le « professionnalisme » est suffisamment pris en compte dans l'attribution des responsabilités ! Il ne serait pas souhaitable de tomber d'un extrême dans l'autre, mais les procédures actuelles d'accession à la commanderie suggèrent que notre économie tirerait profit d'une plus grande flexibilité et d'une plus forte fluidité dans les modalités d'accès au pouvoir économique.

L'adaptation de l'économie française à la compétition internationale du vingt et unième siècle a déjà entraîné et imposera encore une évolution de ses structures sociales et des mentalités dominantes. Il n'est pas sûr que dans vingt-cinq ans les commandeurs soient du même type que ceux qu'a décrits aujourd'hui Serge Moyet. L'esprit de la société française aura changé. Souhaitons que la qualité personnelle des nouveaux commandeurs ne soit pas inférieure à celle de leurs prédécesseurs.

(1) Les Commandeurs par Serge Moyet, Stock, 260 p., 100 F.

L'année de Gaulle

L'affaire de tous les Français

par Pierre Lefranc

L'ANNEE de Gaulle le sera doublement : en raison du centenaire de sa naissance, mais aussi du fait des événements. Depuis plus d'un tiers de siècle, les institutions de la Ve République garantissent la stabilité gouvernementale, c'est-à-dire la continuité dans la gestion, et ceci en respectant les possibilités d'alternance sans lesquelles il n'existe pas de démocratie. Aucune formation ne conteste plus cette Constitution tant critiquée par beaucoup, qui la pratiquent aujourd'hui en reconnaissant ses mérites.

De surcroît, voilà que des événements considérables apportent une preuve supplémentaire qu'en matière d'évolution des idéologies, par conséquent des équilibres mondiaux, de Gaulle voyait loin. Ses prévisions s'accomplissent et ses vues sont reprises par la majorité de la classe politique et, parfois même, avec conviction pour certains, qui s'y étaient opposés.

Les gaullistes de conviction doivent-ils se plaindre ou se réjouir de tels ralliements ? Les plus orthodoxes ne peuvent que se féliciter de voir les idées du fondateur de la Ve République partagées par le plus grand nombre.

Certes, il peut y avoir des partisans pour déplorer que de Gaulle ne soit pas leur propriété et que d'autres puissent se réclamer de lui, mais ceux-là, pour n'avoir pas compris que les appels et les entreprises de l'homme du 18 juin s'adressaient et concernaient tous les Français sans exclusion, en limitent considérablement la signification et la portée. De Gaulle et sa philosophie politique n'appartiennent à quiconque. Ils constituent un patrimoine national comme Voltaire ou Pasteur et leurs œuvres. Aucune individualité ni aucun mouvement ne détient le monopole de l'héritage, et c'est pourquoi les célébrations de 1990 doivent revêtir un caractère d'unanimité nationale. C'est la nation et la République qui la représente qui rendront hommage à de Gaulle et non une quelconque fraction. Ce sont d'ailleurs les plus hautes autorités de l'Etat qui patronnent les manifestations nationales prévues, c'est le gouvernement qui a donné à l'Institut Charles-de-Gaulle, chargé des préparatifs, les moyens – excessivement modestes par rapport à d'autres anniversaires – nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

Naturellement, de nombreuses initiatives locales vont répondre en écho, et il est à souhaiter qu'elles aient le souci de se situer au-dessus des querelles partisanes. Ainsi sera illustrée la constante aspiration de de Gaulle au rassemblement des Français.

Mais au-delà, après celle des droits de l'homme, l'année de Gaulle peut prendre la signification de l'année du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes alors que les identités des nations se manifestent dans le monde entier par des mouvements dont ce serait de l'aveuglement d'ignorer la portée.

Notre pays poursuit donc ainsi sa mission en délivrant des messages dont l'actualité confirme en maintes circonstances la valeur permanente.

▶ **Pierre Lefranc est le président de l'Institut Charles-de-Gaulle.**

La convention de l'ONU

Les droits de l'enfant sans démagogie

par Pascal Vivet

LA convention internationale des droits de l'enfant, adoptée par l'ONU le 20 novembre dernier, n'avait pas suscité jusqu'à présent de débat politique contradictoire. Il régnait autour de ce texte un consensus qui pouvait, aux yeux de certains, le rendre très suspect. Certes, les dix années passées à sa rédaction, presque le temps d'une enfance, avaient vu les Etats se passionner et se déchirer autour de problèmes cruciaux : fallait-il abolir la peine de mort pour les mineurs ? Fallait-il favoriser les regroupements familiaux ? A quel âge les enfants ne devraient plus être engagés dans des conflits armés ? A quel moment fallait-il accorder la protection pour les enfants, jusqu'à quelle limite ?

Tous ces échanges ont eu lieu dans les salons feutrés de sous-commissions à Genève ou à New-York. En France, le débat contradictoire public a été quelque peu escamoté. A qui la faute ? Pas aux militants des droits de l'enfant, ils n'ont fait que donner leur point de vue.

Il a fallu attendre après les fêtes de Noël et du Nouvel An, après l'épopée roumaine, qu'un avis différent nous parvienne (3). Par le biais de la convention, *« les enfants ne seraient plus tout à fait des enfants »*. La belle affaire... Passons sur les attaques personnelles ; comparer les nouveaux amis des enfants, même avec les précautions d'usage, à Pol Pot, Hitler, Mao, Khomeiny, Staline, est une énorme provocation, recouvrons-la donc d'un voile pudique, le débat sur les droits de l'enfants méritant mieux que cela.

Défendre les droits des enfants sans démagogie, c'est expliquer des choses simples ; le droit pour les enfants ne signifie pas pouvoir des enfants, entendre l'opinion de l'enfant dans sa vie ou dans les procédures le concernant ne signifie pas que les adultes renoncent à exercer leur responsabilité. Plus les enfants auront de droits, plus les adultes en seront responsables.

Laisser entendre le contraire, c'est avoir une lecture sélective de la convention. Ce texte n'a jamais comparé les droits d'un nouveau-né à celui d'un adolescent. Les articles 5 et 18 rappellent l'importance prépondérante du rôle des parents ou de leur substitut dans toute l'éducation des enfants.

La convention est un tout. La notion de responsabilité est d'ailleurs un énorme progrès comparativement à la notion d'autorité parentale. Demandez donc aux travailleurs sociaux, aux juges, quelle idée peut se faire un enfant confié à l'aide sociale à l'enfance, en recevant une carte postale ou un coup de fil par an, de sa famille, et à qui l'on explique qu'il doit honneur et respect à ses parents.

Si l'enfant est bien un être fragile, n'est-il que cela ? Au nom de cet argument, nous le cantonnons à sa place de mineur, telle qu'elle est définie dans les bons dictionnaires : sujet secondaire. Ce n'est pas parce que les enfants ont certaines fragilités qu'ils ne peuvent émettre une opinion, se former un jugement ou donner leur avis. Les délicats problèmes des enfants abusés sexuellement nous le démontrent beaucoup d'entre eux croient encore que tout ce que font les adultes, qu'ils soient parents ou autres, est normal.

L'expérience de la rencontre au Sénat, les 24 et 25 novembre dernier, qui a réuni cent vingt enfants dans le cadre d'un colloque – « La parole est aux enfants » – nous a montré que les enseignants sont en première ligne dans ce combat pour les droits de l'enfant.

La conclusion des enfants devrait nous rassurer. Ils nous ont dit : *« Plus que les droits des enfants, c'est une reconnaissance du droit à l'enfance. »* Notre travail, nous, les adultes, ne serait-il pas de veiller, jour après jour, à la promotion de nouveaux droits pour les enfants, compatibles, et préservant le plus important d'entre tous : le droit à l'enfance.

▶ **Pascal Vivet est éducateur, militant des droits de l'enfant.**

● Erratum. – A la fin de l'article « Le choix de l'hôpital public », publié dans nos éditions du 30 janvier en page « Débats », il fallait lire : *« Les internes, chefs de clinique et assistants n'ont peut-être pas d'autres moyens de pression sur les autorités de tutelle, les caisses d'assurance-maladie et les syndicats que la grève »* ((et non *« en grève »*).

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

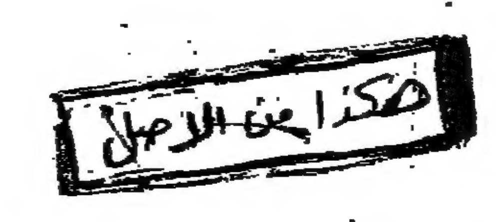
Administrateur général : Bernard Wouts

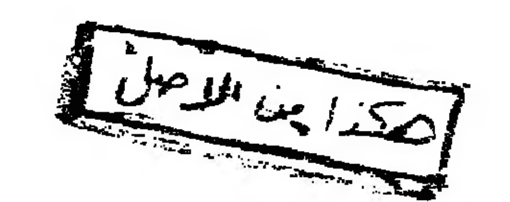
Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Claude Sales

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81 ; Telex 650572 F MONDPAR

ADMINISTRATION :
11, RUE JEAN-MAZET, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR





URSS : en reconnaissant son caractère inéluctable

Moscou veut éviter que la réunification allemande se fasse « dans la rue »

Les propos tenus mardi 30 janvier à Moscou par M. Gorbatchev sur l'unité allemande ont été très favorablement accueillis en République fédérale. Le gouvernement de Bonn devait réagir officiellement après sa réunion de mercredi, mais, dès mardi, le président du Parti social-démocrate, M. Hans Jochen Vogel, a salué *« la compréhension remarquable »* dont a fait preuve le président soviétique.

La presse ne tarit pas d'éloges sur M. Gorbatchev, à commencer par les journaux du groupe Springer. *« Nous avons toutes les raisons d'être reconnaissants envers M. Gorbatchev, de l'aider, lui et son pays »*, écrit le quotidien populaire *Bild. Die Welt* (conservateur) estime que le chef du Kremlin a pris « une position constructive dans une phase décisive de la politique européenne ». Plusieurs autres journaux, comme la *Süddeutsche Zeitung*, soulignent que M. Gorbatchev a mis en avant la responsabilité particulière des quatre puissances victorieuses de l'Allemagne en 1945.

MOSCOU

de notre correspondant

Plutôt que de faire grise mine devant ce qu'on n'a pas les moyens d'empêcher, il vaut mieux accepter l'irréversible tant qu'on peut encore y mettre des conditions. Tout bon politique le sait, et c'est la raison pour laquelle M. Gorbatchev vient de déclarer, mardi 30 janvier, au premier ministre est-allemand, M. Hans Modrow, que les citoyens des deux Etats allemands avaient *« le droit à l'autodétermination »* .

Particulièrement nette, cette formulation employée par M. Modrow au cours de la conférence de presse qu'il a donnée en sortant du Kremlin ne figure pas dans le compte-rendu officiel des entretiens diffusé par l'agence Tass. C'eût peut-être été beaucoup pour un premier pas, mais, sur le fond, le choix maintenant fait par l'URSS est absolument clair.

Non seulement elle ne tentera pas de s'opposer à la formation progressive d'un Etat allemand unique, mais elle souhaite au contraire que le rythme et les conditions de ce changement majeur soient définis dans le cadre et le respect des accords et institutions internationales – afin qu'ils ne le soient pas par la pression populaire.

Après avoir entendu M. Modrow lui expliquer qu'une *« communauté contractuelle entre les deux Etats allemands (constituerait) une étape envisageable vers une confédération assumant une responsabilité commune envers le peuple allemand et tous les peuples européens, et servirait les besoins de stabilité et de confiance dans la région »*, M. Gorbatchev a ainsi tout fait, sauf rétorquer par un veto.

« L'Union soviétique considère avec compréhension les intérêts légitimes des Allemands de l'Est et de l'Ouest et leur désir d'approfondir leurs contacts et leur coopération mutuels », a-t-il répondu après avoir noté que les propos de son interlocuteur méritaient l'*« attention »* et que *« tous les Etats directement concernés devaient prendre part à la discussion »*. Pour être parfaitement clair, M. Gorbatchev a encore ajouté : *« Le peuple soviétique veut, comme les Allemands, être sûr que la paix (...) ne sera pas violée. (...) La conscience de leur responsabilité conduira les deux Allemagnes à des décisions qui seront, comme leur réalisation, acceptables pour tous. »*

Avant même d'entamer ces entretiens, le chef de l'Etat soviétique avait déclaré à la télévision est-allemande qu'il y avait, sur le rapprochement des deux Etats, *« un certain consensus entre Allemands de l'Est et de l'Ouest, aussi bien qu'entre les représentants des quatre puissances, selon lequel personne ne pourra jamais faire, par principe, peser de doute sur une union. Je suis d'avis,* avait-il poursuivi, *que les Allemands, en RFA et en RDA, ont eux aussi besoin que cette importante question, qui concerne leur destin et celui d'autres peuples d'Europe, soit résolue de façon pleinement responsable* (car elle ne peut l'être) *dans la rue »*.

Officieusement, il y a plusieurs semaines déjà que les milieux dirigeants soviétiques exprimaient la crainte de voir l'Etat est-allemand s'effondrer brutalement sous l'effet conjoint de la radicalisation des manisfestations de rue, de la surenchère électorale en Allemagne de l'Ouest et du départ de cadres intellectuels, scientifiques et économiques du pays . Un tel effondrement conduirait à une absorption de fait de l'Allemagne de l'Est par celle de l'Ouest – c'est-à-dire à une réunification immédiate sur laquelle ni l'URSS ni aucun autre pays européen n'aurait eu son mot à dire.

Canaliser le mouvement

Pour les Soviétiques ce serait là le pire des scénarios et il y avait urgence à freiner le mouvement, le canaliser et prévoir les garde-fous nécessaires à l'apparition d'une véritable situation de crise. D'où cette visite de M. Modrow et les déclarations de M. Gorbatchev.

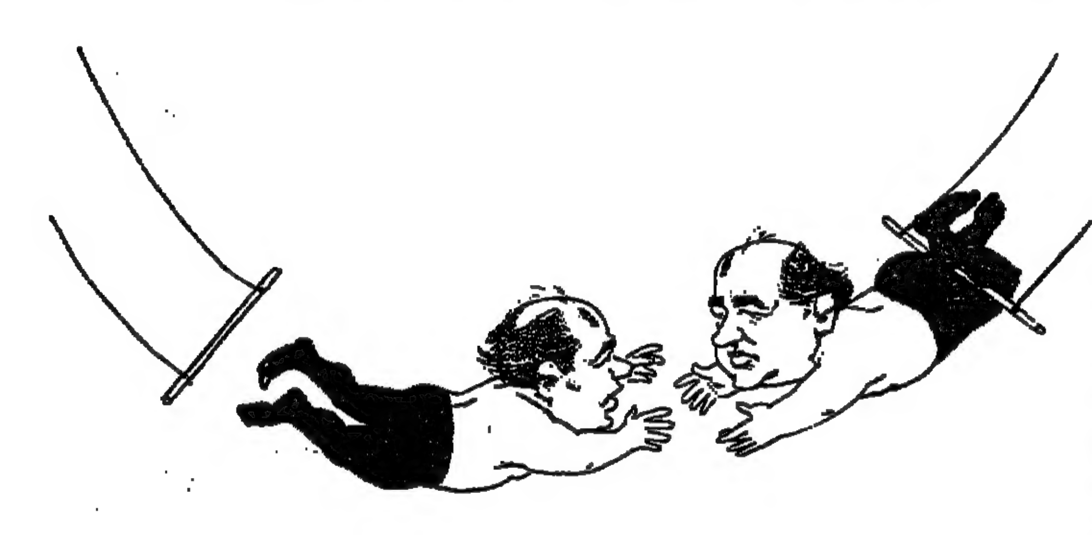
Cette visite aura, en deuxième lieu, permis de faire apparaître, sur la question allemande, une position commune à l'Union soviétique et aux deux principales puissances d'Europe de l'Ouest, la France et la Grande-Bretagne. Chacun à sa manière, ces trois pays disent en effet maintenant qu'il ne *« faut pas avoir peur d'une réunification »*, mais qu'elle doit se faire dans un cadre garantissant qu'elle n'introduira pas, comme l'a dit mardi M. Gorbatchev, de *« déstabilisation en Europe »*. On se félicite, de ce point de vue à Moscou, que l'idée d'une réunion au sommet, cette année, des pays signataires des accords d'Helsinki soit désormais pratiquement acquise. Souhaitée par M. Gorbatchev en novembre dernier, lors de sa visite en Italie, sa convocation est appuyée par tous les pays européens et le Canada, et les réticences américaines devraient être prochainement vaincues.

Enfin, cette visite aura permis de rappeler que juridiquement parlant, les quatre puissances victorieuses demeurent jusqu'à cette date responsables du statut de l'Allemagne et qu'elles auraient donc, en cas de crise, leur mot à dire. Il est revenu à M. Modrow d'enfoncer le clou en parlant de la *« nécessité de tenir compte des intérêts des quatre puissances et de toutes les nations européennes »* .

Et c'est également à lui qu'a été laissée l'initiative de souligner une différence dont on reparlera beaucoup dans les mois à venir. La *« réunification »*, a-t-il dit, n'est absolument pas souhaitable car elle signifierait un retour aux frontières allemandes de 1937 qui incluaient une grande partie de l'actuel territoire polonais. Ce dont il faut parler, a-t-il expliqué, c'est *« l'unification »* – celle de deux Etats existant, souverains, internationalement reconnus et dont le rapprochement n'impliquerait aucune modification territoriale en Europe.

B. G.

La démission de M. Gorbatchev du secrétariat général démentie officiellement au Kremlin



PANCHO

Renforcer les pouvoirs présidentiels

Suite de la première page

Elle avait en effet toutes les caractéristiques de la fausse rumeur. Car, s'il est vrai que la logique des réformes politiques en cours mène, à terme, à la séparation des deux fonctions actuellement assumées par un seul homme, M. Gorbatchev ne ferait, aujourd'hui, que se condamner à l'impuissance en abandonnant dès à présent le secrétariat général.

C'est ce poste, et aucun autre, qui lui permet, face à un comité central, où dominent les conservateurs, de garder l'initiative politique et d'imposer son calendrier et ses vues. Tant que la plénitude du pouvoir n'aura pas été déplacée du parti vers l'Etat, c'est ce poste, et aucun autre, qui garantit son autorité sur l'appareil du parti-Etat. Ce n'est donc pas au moment où il s'apprête à faire adopter par le comité central, au début de la semaine prochaine, des projets de nouveaux programme et statuts du parti et à se lancer ainsi dans un affrontement direct avec les conservateurs que son intérêt serait d'abandonner la place forte qu'il occupe depuis cinq ans. Cela ne pourrait se faire qu'à l'issue du congrès, et à la condition que ce congrès ait marqué une indiscutable victoire de ses thèses et de ses partisans.

Restait naturellement l'hypothèse d'un soudain affaiblissement des positions de M. Gorbatchev qui l'aurait non plus incité, mais contraint, à envisager cette démission. Toute différente, cette hypothèse était, pour le coup, parfaitement envisageable. Mais on aurait mal vu, comment le chef de l'Etat aurait pu espérer, dans ce cas-là, faire avaliser une nomination de M. Iakovlev, un homme que les conservateurs considèrent comme son âme damnée et le plus redoutable de ses conseillers.

Ce qui se confirme, en revanche, c'est l'intention prêtée depuis quelques jours au secrétaire général (*le Monde* des 25 et 31 janvier) de demander un amendement de la constitution permettant de disposer, en tant que chef de l'Etat, de pouvoirs étendus. Ce changement devrait s'inscrire dans le cadre d'une évolution vers un régime présidentiel comportant notamment l'élection du président au suffrage universel direct.

Instituer un exécutif fort

Mercredi matin, la *Pravda* consacre ainsi une *« table ronde »* à cette question. Il y est souligné qu'actuellement le chef de l'Etat n'occupe cette fonction qu'en qualité de président de la présidence collective du Parlement et qu'il s'agit là d'un « hybride » institutionnel ne répondant plus aux réalités et aux besoins de l'URSS contemporaine. Il faut instituer, déclare en particulier M. Ambartsoumov, un universitaire proche de M. Gorbatchev, un pouvoir exécutif fort appuyé sur un Parlement démocratique.

BERNARD GUETTA

Washington : une « rumeur » qui fait beaucoup de bruit

WASHINGTON

de notre correspondant

Glorieuse incertitude du scoop. La chaîne d'informations CNN est restée bien seule, tout au long de l'après-midi et de la soirée du mardi 30 janvier, à affirmer que M. Gorbatchev *« envisageait de renoncer à son poste de secrétaire général du parti »*. La nouvelle a certes immédiatement mis en émoi Washington, en même temps qu'elle faisait le tour du monde, et, à New-York, Wall Street s'est même fait - brièvement - une petite peur. Mais ni les responsables officiels ni les autres grands réseaux de télévision n'ont apporté le moindre commencement de confirmation, tandis qu'à Washington comme ailleurs on s'interrogeait sur les origines de la *« confidence »* faite à CNN et sur les intentions qu'elle peut dissimuler.

La réaction du porte-parole de la Maison Blanche a été purement négative : *« Nous n'avons jamais entendu parler* [de cette information], *nous ne savons rien à ce sujet.* » Quant au secrétaire d'Etat James Baker, il a ramené le scoop au niveau d'une *« simple rumeur »* qui ne méritait pas de commentaire.

Quelques heures plus tôt – et donc avant que la « rumeur » ne se répande, – le département d'Etat avait annoncé que les entretiens entre MM. Baker et Chevardnadze, qui devaient débuter le 7 février à Moscou, seraient retardés d'une journée. Toutefois, a souligné le porte-parole de M. Baker, c'est le secrétaire d'Etat lui-même qui a pris l'initiative de ce report (qui s'ajoute à un premier report d'une semaine), pour que les Soviétiques puissent souffler un moment entre la fin du plénum du comité central (annoncé pour les 5 et 6 février) et le début des entretiens soviéto-américains.

Paradoxalement, c'est l'ambassade d'URSS à Washington qui a laissé le plus de place au doute et aux spéculations, en refusant de *« démentir ou de confirmer »* l'information de CNN.

Au Congrès, la nouvelle, tout hypothétique qu'elle fût, a aussitôt été exploitée par ceux qui, tels Robert Dole, le leader des républicains au Sénat, dénoncent leurs adversaires démocrates qui se précipitent déjà pour dépenser les *« dividendes de la paix »* avant même qu'ils n'aient été touchés.

Au bout de quelques heures, l'excitation générale commençait à se calmer, et même CNN semblait prendre un peu de recul par rapport à son information, qualifiée désormais de *« pour le moins intéressante »*.

Reste que l'épisode – même s'il s'agit d'une manœuvre télécommandée depuis Moscou, comme le choix de CNN, cible idéale pour ce genre de scoop, peut le laisser supposer – contraint plus que jamais les responsables américains à s'interroger sur l'avenir de M. Gorbatchev et donc de leur politique à son égard.

L'administration se trouve actuellement dans une situation un peu curieuse. Après avoir pendant des mois multiplié les appels à la prudence et répété sans cesse qu'il serait fou de fonder sur un homme – M. Gorbatchev – la politique des Etats-Unis, les dirigeants américains ont sinon renversé la vapeur, du moins modifié très sensiblement leur attitude : MM. Bush et Baker misent désormais ostensiblement sur l'actuel secrétaire général, qui, tant qu'il est en course, apparaît comme le meilleur cheval dont puissent rêver les Etats-Unis. Peut-être parce qu'on craint de le voir tomber, il s'agit à présent d'en tirer aussi vite que possible le meilleur parti, et de tout faire pour conclure rapidement des accords de désarmement dont on imagine que le numéro un soviétique a lui-même un besoin urgent.

Indulgence pour la répression à Bakou

Du coup, M. Bush couvre à chaque occasion de fleurs M. Gorbatchev, et l'administration fait tout pour lui faciliter la tâche, quitte à tirer un voile pudique sur certains actes qui en d'autres circonstances auraient pu être dénoncés avec vigueur : ce fut le cas pour l'opération de force en Azerbaïdjan, dans laquelle les responsables de l'administration ont choisi de ne voir qu'une action destinée à restaurer la paix civile.

Un porte-parole du département d'Etat à qui l'on demandait ce qu'il pensait des déclarations du général Iazov, ministre soviétique de la défense, qui justifiait l'intervention par le désir d'empêcher un renversement du pouvoir soviétique en Azerbaïdjan, a certes estimé que ces propos étaient *«préoccupants »*. Mais il a aussitôt mis l'accent sur les déclarations de M. Chevardnadze, qui, lui, invoquait la nécessité de mettre fin à l'effusion de sang.

C'est précisément pour confirmer que cette version des événements – celle de M. Chevardnadze – était bien la bonne, et donc pour démentir implicitement les propos du général Iazov, que l'ambassadeur d'URSS à Washington, M. Iouri Dobrinine, avait tenu lundi 29 janvier une très inhabituelle conférence de presse. Par la même occasion, l'ambassadeur avait prononcé une petite phrase aussitôt reprise par tous les *networks* : *« La position de M. Gorbatchev est forte .»*

JAN KRAUZE

Démissions collectives à Volgograd

Tous les dirigeants du parti (secrétaires et membres du bureau régional) pour la région de Volgograd, dans le sud de l'URSS, ont démissionné mardi 30 janvier, annonce l'agence Tass. Déjà le 24 janvier, M. Vladimir Kalachnikov, premier secrétaire régional et proche de M. Gorbatchev, avait démissionné, mais la majorité des membres du bureau régional du Parti communiste avaient été confirmés dans leurs fonctions, ce qui avait suscité des protestations dans la population, précise l'agence soviétique. Une conférence régionale se tiendra en mars pour élire d'autres responsables locaux. – *(AFP.)*

La crise du Caucase

L'intervention de l'armée à Bakou « ne visait pas à restaurer les autorités soviétiques »

déclare un responsable du parti

La réponse à apporter à la situation à Bakou est essentiellement *« politique »* et l'armée ne suffit pas à *« normaliser »* la situation, a affirmé mardi 30 janvier au cours d'une conférence de presse à Moscou M. Viatcheslav Mikhaïlov, premier vice-président de la commission des relations inter-ethniques du comité central du Parti communiste soviétique. *« Les troupes ne peuvent stabiliser seules la situation,* a dit M. Mikhaïlov, qui vient de passer deux semaines en Azerbaïdjan. *Il faut des mesures politiques au niveau des organes législatifs pour stabiliser la situation et entamer le dialogue avec la population. Mais si la population ne nous fait pas confiance, il n'y aura pas d'issue.»* Contredisant une déclaration précédente du général Iazov, ministre de la défense, M. Mikhaïlov a affirmé qu'il serait *« incorrect de percevoir l'envoi d'unités de l'armée comme un manoeuvre pour rétablir les autorités soviétiques »*. Cette intervention avait pour but *« le rétablissement de la situation et la protection des vies »*, a-t-il ajouté.

Tout en affirmant que, *« par son programme et ses objectifs, le Front populaire joue un rôle positif, accepté par les autorités de la République, avec notamment des propositions sérieuses en matière d'autonomie économique, et de droits souverains en politique extérieure »*, M. Mikhaïlov n'a rien dit qui laisse prévoir un dialogue entre Moscou et les nationalistes. – *(AFP, Reuter.)*

RDA

M. Erich Honecker libéré après une journée de prison

Un jour après son interpellation, l'ancien numéro un est-allemand, Erich Honecker, a été remis en liberté, mardi 30 janvier, par un tribunal de Berlin-Est, en raison de son état de santé, et conduit en ambulance dans une maison de retraite près de Berlin.

L'ancien numéro un est-allemand, évincé le 18 octobre, est âgé de soixante-dix-sept ans et souffre d'un cancer. Poursuivi pour haute trahison, conspiration anti-constitutionnelle, abus de pouvoir et corruption, son procès doit s'ouvrir en mars, en même temps que celui de trois autres anciens dirigeants.

Hospitalisé depuis le 8 janvier, M. Honecker avait été mis en détention provisoire, lundi, à sa sortie de l'hôpital. Mais une polémique a éclaté en RDA à ce sujet, et un tribunal de Berlin-Est a finalement rejeté mardi un appel du procureur général demandant de placer M. Honecker dans un hôpital pénitentiaire, a expliqué son avocat, Me Wolfgang Vogel. Ce dernier s'est réjoui de la *« courageuse décision du juge »*, qui s'est montré *« indépendant aussi par rapport à l'opinion publique »*.

En RFA, la détention de l'ancien numéro un avait soulevé de vives protestations, notamment de la part de l'ancien chancelier social-démocrate, Willy Brandt (prix Nobel de la paix), qui avait qualifié cette mesure d'inhumaine. M. Honecker, accompagné de sa femme Margot, aurait été transféré à la clinique Hoffensthal de l'Eglise protestante.

En outre, à Berlin- Est, mardi soir, quelques incidents ont opposé de jeunes manifestants antinazis à une vingtaine de militants du parti des Républicains (extrême droite de RFA).

Des bagarres ont aussi marqué la création d'une section des Républicains ouest-allemands à Leipzig, en RDA, selon un communiqué publié mardi à Munich par ce parti. La réunion de cinquante membres de cette nouvelle section dans un hôtel de Leipzig a été *« violemment perturbée par une centaine d'autonomes, le visage masqué, qui ont détruit une voiture de reportage ouest-allemande »*, selon le communiqué. – *(AFP.)*

EUROPE

ROUMANIE : après les manifestations

Le Front propose à l'opposition de partager le pouvoir

Alors que, jeudi 1er février, tous les partis politiques doivent se rencontrer pour discuter de la prochaine loi électorale, M. Silviu Brucan, l'un des principaux dirigeants du Front de Salut national, vient d'annoncer que le FSN allait proposer à ses interlocuteurs de rejoindre un conseil national provisoire chargé de surperviser les élections qui auront lieu le 20 mai prochain. Le conseil national provisoire serait à la fois un organisme exécutif et législatif, deux fonctions exercées jusqu'alors par le seul Front. Ce dernier, a précisé M. Brucan, deviendrait un *« organisme »* politique – le mot de « parti » est soigneusement évité– qui participerait aux élections, à l'instar des autres partis politiques.

Ainsi trois jours après la grande manifestation de Bucarest contre le monopole du pouvoir exercé par le Front de Salut national, et malgré l'importante contre-manifestation ouvrière du lendemain, le Front vient de céder partiellement aux exigences des trois partis de l'opposition qui l'accusaient de faillir à sa mission de neutralité en se portant candidat aux élections tout en demeurant à la tête du pays. M. Brucan a d'ailleurs admis le bien-fondé de l'argument en reconnaissant comme *« justifiée »* l'objection des manifestants de dimanche dernier selon laquelle le Front ne pouvait être à la fois juge et partie.

L'importance de la manifestation de dimanche explique sans nul doute le revirement du Front. Mais les débordements des contre-manifestants favorables à M. Iliescu et qui avait assiégé les locaux du Parti national paysan après avoir saccagé ceux du Parti national libéral ont également joué leur rôle. Ces excès ont amené, mardi, les Etats-Unis, par la bouche de Mme Margaret Tutwiler, porte-parole du département d'Etat, à officiellement protester contre *« ce qui semble être de l'intimidation active visant des organisations légales qui cherchent à jouer un rôle indépendant légitime dans le nouvel ordre politique de Roumanie »*. Le Front ne peut à l'évidence se permettre, alors que la Roumanie est dans une situation économique précaire, de se mettre à dos un pays auprès duquel il peut être rapidement amené à demander de l'aide. Aimant à cultiver le consensus, il a sans doute aussi craint d'être entraîné dans un processus de radicalisation incontrôlable entre une « gauche » et une « droite ».

Le projet de loi électorale conçu par le Front, et qui sera discuté jeudi lors de la table ronde, garantit des élections parlementaire et présidentielle libres et directes, avec un maximum de deux mandats.

Le libre accès aux médias, une des principales exigeances des partis de l'opposition, est également garanti. – *(AFP, AP.)*

Le procès de quatre anciens dirigeants

La caricature de Nuremberg

Le procès des quatre dignitaires du régime Ceausescu devrait reprendre jeudi 1er février après avoir été ajourné mardi dans l'attente de l'audition de nouveaux témoins. Durant toutes les audiences, les accusés ont plaidé coupable. Les débats ont été l'occasion d'un premier bilan précis des victimes des évènements de décembre. Selon l'acte d'accusation lu par le président du tribunal, le colonel Adrian Nitoiu, il s'élèverait à 689 morts et 1200 blessés, auxquels s'ajoutent un nombre indéterminé de disparus. A Timisoara, il y aurait eu une centaine de morts.

Ce devait être un nouveau procès de Nuremberg, un tribunal devant l'Histoire pour juger les crimes de Ceausescu et dévoiler la perversité de son système. Sans craints de charger le trait, les autorités roumaines avaient d'ailleurs tout fait pour le suggérer. La veille même de l'ouverture des débats, la télévision de Bucarest rediffusait – pour la troisième fois ! – le film qu'Hollywood a consacré au célèbre procès des dirigeants nazis. Quant aux accusés, ils étaient tout simplement inculpés de *« complicité de génocide »*. Impossible donc de se méprendre sur la signification de l'évènement.

Mais ne refait pas Nuremberg qui veut. Le spectacle qui, depuis le 27 janvier, dans la grande salle de l'académie militaire de Bucarest, en tient lieu est pitoyable et odieux à la fois. Pitoyable parce qu'il est toujours insupportable de voir des vieillards, mêmes s'ils sont, apparemment non sans raisons, accusés des pires crimes, se vautrer dans leur culpabilité. Odieux parce que la justice roumaine – une justice militaire d'exception, il est vrai – fait mine de croire qu'il suffit de respecter formellement le code de procédure pénale pour être quitte.

Bien placés, de par leurs responsabilités sous le régime antérieur, pour savoir combien la justice peut être une comédie tragique, les quatre accusés en rajoutent, jusqu'à modifier ce qu'ils viennent de reconnaître au premier froncement de sourcils du président, et sans se soucier des rires qu'ils provoquent dans l'assistance. *« Mon attitude a été méprisable »*, assure Emil Bobu, l'ex-numéro trois de la dictature, avant d'ajouter que sa future condamnation *« ne sera que justice »*. Manea Manescu, ancien vice-président du Conseil d'Etat, renchérit : *« Les évènements tragiques qui ont eu lieu dans notre pays s'inscrivent dans une page douloureuse de la lutte du peuple roumain pour l'indépendance, la démocratie, une vie meilleure. »*

Le colonel Adrian Nitiou, qui mène les débats en s'accommodant de ces « aveux »-là, ne semble pas s'apercevoir combien les accusés sont en train de pervertir la cérémonie, mimant, trente ans après, les procès staliniens des années 50. Leur lâcheté obséquieuse est insondable, mais le tribunal, qui la tolère, voire la suscite, en est lui-même tout éclaboussé. Pour la justice et la jeune démocratie roumaine, l'effet produit est déplorable. Est-ce la raison pour laquelle les débats, qui le premier jour avaient eu les honneurs du direct télévisé, n'ont eu droit, les jours suivants, qu'à des retransmissions différées ?

G. M.

BULGARIE : devant le 14e congrès du PC

M. Mladenov s'est appliqué à ménager les différentes tendances du parti

Le quatorzième congrès du Parti communiste bulgare poursuit mercredi 31 janvier ses travaux. Il avait entendu la veille le rapport de son nouveau secrétaire général, M. Mladenov, qui s'est efforcé de ménager les différentes tendances qui se manifestent au sein du PC.

SOFIA

De notre envoyé spécial

Un homme qui a dirigé le ministère des affaires étrangères de son pays pendant plus de quinze ans a des talents - ou a forcément pris des habitudes - diplomatiques. M. Petar Mladenov, président du Conseil d'Etat et secrétaire général du Parti communiste bulgare (PCB) depuis moins de trois mois, a montré ces qualités particulières en présentant, mardi 30 janvier, son rapport général devant les délégués. Il a prononcé un discours très *« consensuel »* de trois heures, pendant lesquelles il s'est efforcé de ménager les différentes tendances (ou *« plates-formes »*) qui existent au sein de son parti, en crise, et de séduire l'opposition. Il y en avait pour tous les goûts.

Bien entendu, M. Mladenov a démarré sur les chapeaux de roue en dénonçant l'ancien régime de Todor Jivkov, tombé le 10 novembre dernier, et *« l'exemple classique du pouvoir socialiste antidémocratique et autoritaire »*. Pour le secrétaire général, le vieux dictateur était tour à tour *« maniaque »*, *« ambitieux »*, *« dépourvu de capacités intellectuelles »*. Il a voulu se maintenir coûte que coute au pouvoir en s'entourant de *« favoris »* qui ont formé un *« clan »*, lequel a nui, au cours des dernières années, au prestige de la Bulgarie à l'étranger.

Un style très gorbatchévien

Bref, l'ancien *« tsar »*, comme on l'appelle encore à Sofia, a profité *« d'un niveau culturel et moral bas »* dans le pays pour conforter sa puissance et détourner l'idéologie du *« socialisme authentique »*. Sur ce point, M. Mladenov a recueilli des applaudissements nourris. Limoger Jivkov répondait à *« un sentiment de devoir et de responsabilité »*. Cela dit, le numéro un bulgare a voulu rassurer les forces les plus conservatrices de ses troupes en rappelant que le socialisme faisait partie de *« notre destin politique »* et qu'il était la seule voie permettant de sortir du sous-développement.

Sans doute est-il sincère - dans un style très « gorbatchévien » - lorsqu'il déclare vouloir faire bouger les choses, changer les cadres et poursuivre l' *« épuration »* de ceux qui ne sont pas désignés par la *« base »*. Il rejette un marxisme *« colonisé »*, en quelque sorte, pendant la période stalinienne, vomit la nomenklatura, préconise de retourner « aux sources » et propose de nouveaux statuts pour le parti - qui renonce à son rôle dirigeant - et approuve le multipartisme. Mais en demandant, *« le plus vite possible »*, la formation d'un gouvernement d'union nationale avec l'opposition, même avant les élections libres prévues pour le mois de mai, il reconnaît implicitement que, compte tenu de la situation désastreuse de l'économie, l'avenir du PCB est à moyen terme compromis. L'Union des forces démocratiques, faible et divisée certes, n'entend pas pour autant tomber dans le « piège » et fait remarquer qu'elle n'a toujours pas reçu, en dépit des appels pressants lancés au congrès, d'invitation formelle à participer à un gouvernement.

Des remaniements importants sont à attendre à l'issue de ce quatorzième congrès du PCB. En se prononçant, une fois de plus, pour la séparation des fonctions du parti et de l'Etat, M. Mladenov (qui cumule les deux actuellement) a annoncé implicitement son retrait de l'un des deux postes. Bien qu'il soit favori pour la présidence de la République, l'incertitude demeure sur le mode d'élection du chef de l'Etat.

ALAIN DEBOVE

Dix minutes pour vider son coeur

SOFIA

de notre envoyé spécial

D'entrée de jeu, on remarque que beaucoup de délégués sont venus à ce quatorzième congrès (extraordinaire) d'abord pour dire ce qu'ils ont sur le coeur. Chacun dispose de dix minutes de micro. C'est bien entendu trop peu pour résumer plus de trente ans de silence forcé, les « résultats » de l'ère Jivkov et expliquer ce qu'il faudrait faire maintenant. On le sent dans la précipitation avec laquelle certains orateurs s'expriment.

Mardi après-midi, la *« camarade Gosponinova »*, une solide paysanne de la région de Sofia, monte à la tribune. L'agriculture, elle connaît, et les promesses faites par les nouveaux dirigeants de *« rendre la terre à ceux qui la travaillent »* la font rire. *« Les paysans,* lance-t-elle, *ils sont maintenant dans les villes et, croyez-moi, c'est fichu, ils ne voudront jamais retourner à la campagne (...) Le salaire moyen des travailleurs agricoles est inférieur de 14 % au revenu moyen dans le pays ! »* En Bulgarie, ajoute-t-elle sous les applaudissements, *« nous n'avons pas encore faim, mais les magasins sont vides et cela ne plaît à personne »*. Elle garde quand même, pour la fin, un petit mot gentil pour ce Parti communiste, dont elle est membre : *« Il nous faut protester, mais ne demandez pas l'impossible au gouvernement actuel.. »*

Le brigadier Ivan Stanev, qui prend le micro un peu plus tard, n'est pas d'humeur, lui, à faire table rase de l'ancien régime. Agé d'une soixantaine d'années, il admet certes que des erreurs ont été commises, que le parti n'a pas le droit d'être *« en retard sur l'évolution générale »*.

Toutefois, il fait comprendre que certaines bornes ne doivent pas être dépassées. *« Nous sommes partis de rien,* dit-il, *et c'est grâce au socialisme que nous avons progressé. N'oublions pas les réalités. »* Un discours très classique, voire franchement conservateur, qui l'amène à déclarer sous les applaudissements (de protestation et d'approbation) : *« Des champignons vénéneux attaquent actuellement le parti mais nous savons qui ils sont. Ceux qui accusent le socialisme n'ont jamais été privés de quoi que ce soit. Ils appartiennent à des familles qui avaient des devises et leurs ambitions personnelles sont grandes. Et ces gens-là sont prêts maintenant à vendre le socialisme pour un sou ! »*

D'autres intervenants, représentant notamment les étudiants, ont souligné les risques de tensions sociales que la Bulgarie courrait si les *« conservateurs »* l'emportaient à la fin du congrès.

A. D.

Le premier ministre polonais en visite à Strasbourg

M. Mazowiecki a demandé l'adhésion de la Pologne au Conseil de l'Europe

Le premier ministre polonais, M. Tadeusz Mazowiecki, en visite au Conseil de l'Europe, mardi 30 janvier, à Strasbourg, a déposé une demande d'adhésion de son pays à l'organisation, qui regroupe pour l'instant vingt-trois pays d'Europe occidentale.

S'adressant à l'assemblée parlementaire de l'Europe des 23, M. Mazowiecki a indiqué que la Pologne, qu'il gouverne depuis cinq mois, commençait à réunir les conditions requises par le Conseil, et pouvait donc prétendre en être membre. *« Nous travaillons sur une nouvelle Constitution de la République de Pologne qui sera un Etat démocratique, un Etat de droit »*, a déclaré le premier ministre. *« Nous continuons à voir en l'Europe une valeur, la patrie de la liberté et de la loi, et nous continuons à nous identifier fortement avec elle. Nous continuons à lui en vouloir pour Yalta, pour la division de l'Europe, pour nous avoir laissé de l'autre côté du rideau de fer. Pourtant, aujourd'hui, (...) nous nous demandons de plus en plus fréquemment ce que nous avons à lui offrir. Or je pense que nous avons pas mal à lui offrir »* a affirmé M. Mazowiecki, qui a ensuite entrepris une visite de quatre jours en Belgique. Lundi, son homologue hongrois, M. Miklos Nemeth, avait plaidé la cause de son propre pays, dont la demande d'adhésion a été déposée en novembre dernier. La Hongrie et la Pologne disposent depuis mai 1989 du statut d'invitées spéciales au Conseil de l'Europe, de même que la Yougoslavie et l'URSS (*le Monde* du 31 janvier).

□ **La RDA s'apprête à demander le statut d'invitée spéciale.** – La RDA s'apprête à demander le statut d'invitée spéciale auprès de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, a indiqué, mardi 30 janvier, le président de cette Assemblée, le Suédois Anders Björck. La Bulgarie et la Tchécoslovaquie ont fait cette démarche le 15 janvier dernier. – *(AFP.)*

En visite à Paris et à Londres

Le bourgmestre de Berlin-Ouest plaide pour une évolution du statut de la ville

BONN

de notre correspondant

M. Walter Momper, bourgmestre social-démocrate de Berlin-Ouest, a effectué, mercredi 31 janvier une visite à Paris, où il devait s'entretenir avec MM. Jean Louis Bianco, secrétaire général de la présidence de la République, et Roland Dumas, ministre des affaires étrangères. Il devait également etre reçu à l'Hôtel de Ville de Paris par M. Jacques Chirac. Le lendemain, M. Momper se rendra à Londres.

Le bourgmestre de Berlin-Ouest veut tenter de persuader deux des puissances alliées garantes du statut de sa ville d'accepter des évolutions de ce statut. La principale revendication de M. Momper porte sur le mode d'élection des députés de Berlin-Ouest au Bundestag. Ceux-ci, au nombre de vingt-deux, sont jusqu'à présent désignés par la Chambre des députés de Berlin-Ouest au prorata des partis qui y sont représentés. Berlin-Ouest et Bonn voudraient qu'ils soient désormais élus comme les autres représentants au Bundestag, au suffrage universel direct, et qu'ils bénéficient des mêmes droits constitutionnels.

Le Sénat de Berlin-Ouest a fait réaliser une expertise juridique qui conclut que l'élection au suffrage direct des députés au Bundestag n'a rien de contradictoire avec le statut de la ville. Les textes indiquent que Berlin-Ouest *« désigne »* ses représentants au Bundestag sans que soit précisé dans le détail le mode de cette désignation. Les experts français de la question ne sont pas pour l'instant persuadés de la justesse de ce point de vue, et attendent de voir les textes proposés par les Allemands avant de se faire une opinion définitive. On a le souci, à Paris, de ménager les Soviétiques sur la question allemande, et les échos en provenance de Moscou donnent à penser qu'ils ne sont pas trop pressés de voir le statut de Berlin se modifier radicalement. Il est donc peu probable que le bourgmestre de Berlin-Ouest revienne de son périple avec en poche l'accord formel de Paris sur cette question, mais il pourra avoir le sentiment d'avoir fait avancer un dossier qui risque de constituer une nouvelle et bien inutile pomme de discorde entre Bonn et Paris.

LUC ROSENZWEIG

TCHÉCOSLOVAQUIE

Fin de la domination communiste au Parlement

Le Parlement tchécoslovaque a mis fin mardi 30 janvier, quatre mois avant les élections libres, à plus de quarante ans de domination communiste en son sein : il a élu par cooptation 120 nouveaux députés pour remplacer des exclus ou démissionnaires, conformément à une décision de la table ronde des forces politiques du pays. Les communistes ne détiennent plus que 138 sièges sur 350, selon l'agence tchécoslovaque CTK.

D'anciens opposants font ainsi leur entrée au Parlement : Peter Pithart, un dirigeant du Forum civique, Martin Palous, qui vient d'effectuer un voyage aux Etats-Unis avec M. Ivan Havel, le frère du chef de l'Etat, et dont le père a été nommé recteur de l'Université Charles de Prague, Dana Nemcova, un des trois porte-parole de la Charte 77 en 1989, Jana Petrova, une pacifiste, ou Milos Zeman, éminent expert économique. *(AFP.)*

YOUGOSLAVIE

La tension ne cesse de croître dans la province du Kosovo

La tension est brusquement montée, mardi 30 janvier, à la tombée de la nuit, dans toute la province du Kosovo, où au moins trois nouvelles personnes ont été tuées dans la journée, portant à onze le nombre de morts depuis le début, il y a huit jours, des affrontements entre manifestants albanais de souche et la police.

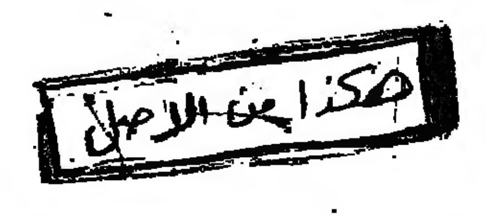
Selon des informations de source policière non confirmées, un policier a été tué par balle à Podujevo (nord) et un manifestant albanais de souche dans la petite localité de Malisevo. L'agence Tanjug annonçait, pour sa part, la mort de deux manifestants à Malisevo, près d'Orahovac (ouest) où se sont déroulées de violentes manifestations.

Comme chaque soir depuis l'éclatement des désordres, les manifestants se sont regroupés aux abords de nombreuses localités de la province, notamment à Podujevo, Decani, Lipljan, Vitina, faisant craindre des attaques contre les maisons de Serbes, qui ne sont plus que deux cent mille pour une population de quelque deux millions, en majorité albanais. Dans la journée, des manifestants albanais avaient grièvement blessé un Serbe à Gnjilane, Tomislav Stojanovic, qui a été hospitalisé d'urgence à Skopje (Macédoine).

Pour la première fois depuis le début des désordres, un groupe de Serbes et de Monténégrins s'est porté mardi au devant de manifestants albanais à Vitina, l'intervention de la police ayant toutefois empêché leur affrontement. Les Serbes du Kosovo, qui ont proclamé leur volonté de se défendre eux-mêmes, *« puisque l'Etat yougoslave est incapable de le faire »*, ont organisé autour de leurs villages, enclavés dans des régions fortement albanisées, des groupes de vigiles armés.

Manifestations à Belgrade et à Split

A Belgrade, quelque deux mille étudiants serbes ont manifesté, mardi soir, devant le parlement fédéral pour exprimer leur solidarité avec la communauté serbe du Kosovo, province autonome de Serbie. Les étudiants ont défilé dans les rues en scandant *« Donnez-nous des armes »* et *« Nous irons au Kosovo où ils tuent nos frères »*. Cette manifestation a débuté peu après l'annonce, par la télévision de Belgrade, que plusieurs Serbes avaient été blessés par des Albanais de souche à Gnjilane et que *« la situation au Kosovo était proche de la guerre civile »*. A Split (Croatie), en revanche, ce sont environ trois cents Albanais qui ont défilé en silence dans les rues de ce grand port de la côte adriatique pour réclamer l'aide de *« l'intelligentsia croate »* en faveur de leurs frères du Kosovo. La veille, le PC serbe avait accusé la Slovénie et la Croatie de soutenir les manifestants de souche albanaise et d'encourager ainsi la sécession du Kosovo. – *(AFP, Reuter.)*



AFRIQUE

Une « année du Maroc » à Paris

Culture et droits de l'homme

Après l'Inde, le Maroc va avoir son « année » en France. A l'initiative de M. Mohamed Benaïssa, ministre marocain de la culture, à partir d'octobre 1990 et durant près d'un an, Paris et différentes villes françaises (Marseille, Lyon, Rennes, etc.) accueilleront plusieurs dizaines de manifestations culturelles de haut niveau, de la fantasia à la photographie en passant par la mode et la musique et destinées à un large public.

D'importantes rencontres économiques franco-marocaines se dérouleront également durant cette année officiellement baptisée « Temps du Maroc 1990-1991 ».

Le comité français de parrainage comprend quelque quatre-vingts personnalités de premier plan : MM. Mitterrand et Chirac, Mme Edmonde Charles-Roux, M. Jacques Calvet, président de Peugeot, etc. L'ancien ministre Michel Jobert, pied-noir du Maroc, pays sur lequel il a écrit plusieurs ouvrages, a été choisi pour animer ce comité. Tenant, lundi 29 janvier à Paris, une conférence de presse, en présence du ministre marocain de la culture, de son collègue français, M. Lang, de M. Karim Lamrani, ancien premier ministre du Maroc et président du comité marocain de parrainage et de M. de Beaucé, secrétaire d'Etat aux relations culturelles internationales, M. Jobert a indiqué qu'*« un stock d'affaires irritantes pour les uns, douloureuses pour les autres, devraient être réglées* [au Maroc] *avant le début des manifestations artistiques. Il faut que tous ces faits surprenants voire répréhensibles soient gommés avant octobre »*.

M. Jobert faisait allusion à divers lancinants dossiers relatifs aux droits de l'homme (Abraham Serfaty, enfants de feu le général Oufkir, etc.) en suspens depuis plusieurs années et que le roi du Maroc pourrait avoir décidé de dénouer puisque, ainsi que l'a révélé l'ancien ministre, Hassan II *« va rencontrer rapidement une délégation d'Amnesty International »*. Le souverain chérifien avait chargé M. Jobert de préparer cette entrevue que l'organisation humanitaire vient officiellement d'accepter. C'est la première fois que le souverain recevra des représentants d'Amnesty.

« Tout devrait bien se passer », a conclu le président du comité français. Ainsi l'un des plus larges déploiements culturels étrangers jamais présentés en France pourrait permettre de résoudre de graves problèmes humains qui n'ont cessé ces dernières années de ternir l'image du Maroc à l'étranger.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ

▶ Commissariat général français pour le « Temps du Maroc ». Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, 75007-Paris.

La fin du voyage du pape au Sahel

Au Tchad, Jean-Paul II s'est présenté en « messager de la paix »

Jean-Paul II devait terminer, mercredi 31 janvier, sa sixième tournée pastorale en Afrique par une visite dans le sud du Tchad, à Moundou, où se trouvent la plupart des catholiques du pays.

N'DJAMENA

de notre envoyé spécial

Réconciliation, unité, dialogue. Ce sont les trois mots-clés du message délivré par Jean-Paul II au cours de sa visite de quarante-huit heures au Tchad. Accueilli mardi après-midi sous un magnifique coucher de soleil par le président Hissène Habré en personne, le pape, dès son premier discours à l'aéroport, a loué *« la courageuse résistance des Tchadiens dans l'adversité et leur détermination à s'engager (...) sur la voix de l'unité et de la paix dans la réconciliation nationale »*.

Ignorant délibérément les combats sporadiques qui se déroulent encore parfois à la frontière avec le Soudan, le souverain pontife a estimé que *« les Tchadiens ont, avec générosité et dynamisme pris le chemin de la paix »*.

Ce n'est pas tout à fait l'avis de son hôte, qui déclarait encore le mois dernier (*le Monde* du 10 décembre 1989) que *« la guerre n'est pas finie »* et qu'il s'oppose au retrait des mille cinq cents à deux mille soldats français de la force Epervier stationnés au Tchad. Mais le pape, *« messager de la paix »*, est là pour encourager les hommes.

Ainsi, devant l'ancien chef de guerre en boubou blanc qui vient tout juste de se faire plébisciter par son peuple (99,94 % de oui à la nouvelle Constitution le 10 décembre 1989), le visiteur du Vatican va dire combien il *« apprécie que la République du Tchad (...) garantisse les libertés d'opinion, d'expression, de conscience et de culte »*.

Dans le même ordre d'idées, à peine descendu de son avion, – protégé par une escouade de *« paras »* tchadiens, kalachnikov au poing et mâchoires serrées, – le successeur de Pierre va louer *« le climat de liberté »* dans lequel baignerait le pays.

Bien sûr, le visiteur de Rome pense aussi à la liberté religieuse et, à la cathédrale *« Notre-Dame-de-la-Paix »* à moitié démolie pendant la guerre civile (1980) et restaurée depuis.

« Votre beau palais »

Il ne manquera pas d'affirmer que, s'il vient d'abord rencontrer les chrétiens, il va *« aussi à la rencontre des représentants de la religion traditionnelle africaine et des fidèles de l'islam qui comptent au Tchad un si grand nombre de croyants »*.

L'Eglise catholique, qui est jeune dans ce pays (à peine soixante ans d'existence) *« doit songer à la relève des agents pastoraux »* qui sont encore souvent des missionnaires étrangers. Jean-Paul II ne mâche pas ses mots : « il faut que les communautés déjà formées jouent un rôle *« pour l'éclosion de généreuses vocations autochtones ainsi que pour le soutien matériel de ceux qui répondent à l'appel de Dieu »* ; il faut, en outre, *« affermir »* la foi des baptisés qui n'ont *« peut-être pas tous suffisamment assimilé le message évangélique »*.

Encore un petit conseil traditionnel *« aux jeunes gens et jeunes filles »* qui doivent se garder purs *« pour celui ou celle qui sera leur conjoint »*, et le chef de l'Eglise a terminé sa journée officielle par une visite au palais de son hôte.

Là, visiblement frappé par l'architecture et le luxe un peu tapageur d'une demeure véritablement royale dans un pays ravagé par vingt-cinq années de guerre civile, qui est par ailleurs le premier bénéficiaire du Fonds d'aide et de coopération française (FAC), et où le revenu moyen par tête d'habitant atteint tout juste mille francs par an, le successeur de Pierre n'a pu se retenir : après un petit quart d'heure d'entretien privé avec M. Hissène Habré, il a pris congé de son hôte en lui souhaitant *« une bonne nuit dans son beau palais »*. Ceux qui connaissent Karol Wojtyla ont compris...

PATRICE CLAUDE

Une Eglise jeune et minoritaire

- **Superficie :**
  1 284 000 kilomètres carrés.
- **Population :**
  5,5 millions d'habitants.
- **Situation religieuse :**
  En expansion, la religion islamique est observée par la moitié de la population. Le tiers de celle-ci est chrétien, les protestants étant presque aussi nombreux que les catholiques. L'Eglise catholique tchadienne est l'une des plus jeunes d'Afrique (les premiers prêtres sont arrivés en 1930). Le clergé est encore majoritairement étranger, comme Mgr Charles Vandame, missionnaire français, archevêque de N'Djamena. Le premier évêque tchadien n'a été nommé qu'en 1986.

□ **Entretiens sénégalo-mauritaniens à Paris sous l'égide de l'Egypte.** – Les ministres sénégalais et mauritanien des affaires étrangères ont rencontré, les 27 et 28 janvier, à Paris, le ministre d'Etat égyptien aux affaires étrangères, M. Boutros Boutros-Ghali, pour tenter de trouver une solution au conflit qui oppose leurs deux pays depuis avril 1989. Par ailleurs, les deux ministres, MM. Ibrahima Fall et cheikh Sid Ahmed Ould Baba, ont été reçus séparément, mardi 30 janvier, par le ministre français des affaires étrangères, M. Roland Dumas.

DIPLOMATIE

Le président mexicain en tournée en Europe

En prélude au forum économique qui s'ouvre en Suisse à Davos, le président mexicain, Carlos Salinas de Gortari, accompagné de son ministre des finances, M. Pedro Aspe, et de son ministre des affaires étrangères, M. Fernando Solana, a effectué une tournée européenne, qui l'a conduit successivement à Lisbonne, Londres, Bonn et Bruxelles.

Auprès du premier ministre britannique, Mme Thatcher, comme du chancelier ouest-allemand, M. Kohl, le chef d'Etat mexicain a exprimé sa crainte que les bouleversements actuels à l'Est n'entraînent un désintérêt des capitales européennes à l'égard de l'Amérique latine. Il a aussi souhaité que l'Europe communautaire ouvre davantage ses marchés aux produits mexicains.

La dette à court et à long terme de 48,5 milliards de dollars, que Mexico a renégociée en juillet dernier, a aussi été un thème de discussions. En Grande-Bretagne, le président Salinas a signé avec Mme Thatcher un accord de coopération en matière de recherche et de confiscation de fonds provenant du trafic de drogue. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

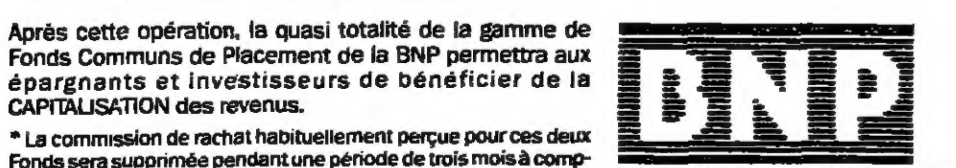
ALGÉRIE

Licenciements dans l'industrie textile

Les quelque 270 industriels privés du textile de la région d'Oran ont décidé d'arrêter leur production dès le jeudi 1er février et de mettre au chômage technique plus de 17 000 travailleurs pour protester contre la pénurie de matières premières nécessaires à leurs activités, a annoncé mardi 30 janvier, l'Agence de presse algérienne.

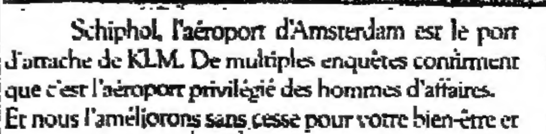
Ces industriels sont en conflit avec l'ENADITEX, une société d'Etat chargée de les approvisionner, dont ils contestent le plan de distribution des matières premières marqué, selon eux, par *« le favoritisme et l'iniquité »*. Ils refusent d'enlever les quotas qui leur ont été alloués par l'ENADITEX. – *(AFP.)*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS











ASIE

CHINE

Le retour du rock à Pékin

PEKIN

de notre correspondant

Le policier en casquette, assis comme ses collègues sur un pliant au premier rang des spectateurs, a tenu bon pendant les premiers morceaux du concert. Bras posés sur les genoux, sourd au martèlement du rock'n'roll crachant ses décibels. Puis il a craqué. Le pied en « basket » blanche s'est mis à battre la mesure... Cui Jian (prononcer Tsué Djien), la star du rock chinois, avait, à sa manière, gagné.

Le spectacle du petit rocker de vingt-huit ans, meneur du groupe Ado, était aussi intéressant pour un sociologue que, naguère, l'émergence du rock dans les sociétés occidentales. Déjà, au lendemain de la tragédie du « printemps de Pékin », la police était très impliquée dans la floraison soudaine, dans les bars privés, de soirées dansantes animées par des orchestres de rock sino-étrangers. Dérivatif habile mais pour le moins ambigu.

Officiellement, ils étaient depuis sept mois des parias, à l'heure où tout ce qui est culture *« décadente »* de l'Occident est mis à l'index. Le régime n'avait pas apprécié leur concert sur la place Tiananmen insurgée, où le thème de l'échec, qui hante leurs chansons, faisait fureur : *L'homme qui n'a rien* (presque devenu l'hymne de la contestation) *Je suis sans le sou ; C'est pas que j'comprends pas, c'est l'monde qui change trop vite...*

Mais ces sept gaillards sont malins. Toujours à la limite de la provocation, ils restent dans le clin d'œil discret, le non-dit chinois, la révolte ravalée et l'humour. Un bandeau sur les yeux pour *Le chiffon rouge*, lointaine référence au bandeau sur le front des manifestants du printemps 1989. Le drapeau national est indemne. Humour quand ils lancent leur nouvelle chanson, *Opportunistes*, d'un tonitruant *« Nous sommes tous des opportunistes, non? »*, avant d'ajouter, à l'intention des policiers et d'une tribune d'officiels au visage aussi fermé que leur tasse de thé à couvercle : *« Pas vous, bien sûr ! »* Dans ce même stade, jadis, les gardes rouges se déchaînaient contre les ennemis de Mao Zedong.

Par la grande porte

La groupe emblème de la jeunesse chinoise, qui mêle parfois avec bonheur les univers musicaux contradictoires de l'Occident et de la gamme pentatonique chinoise, faisait ainsi en trois concerts son retour sur la scène, par la grande porte. Prétexte : la perspective de la première grande manifestation sportive internationale à se tenir à Pékin, les Jeux asiatiques de l'automne prochain. Il manque de l'argent pour achever les travaux d'infrastructure. Cui Jian a obtenu l'autorisation de se produire à nouveau pour une tournée destinée à collecter un million de yuans (1,2 million de francs) *« pour les Jeux »*.

Sur les gradins, la jeunesse dorée se trémoussait en agitant portraits et banderoles, sous l'œil acerbe des policiers. Peine perdue. On célébrait le rock, as la démocratie. Mais que faire face aux applaudissements et hurlements de joie accueillant l'apostrophe du chanteur aux officiels : *« On dirait que vous n'aimez pas beaucoup ma musique... »* ?

Pour conclure, un dernier pied de nez : une chanson de la Longue Marche communiste, enchaînée sur un *ad lib* proclamant à la fois, au nom de la jeunesse, *« notre espoir »* et *«notre force »*.

FRANCIS DERON

Des Vietnamiens de l'étranger réclament une « démocratie pluraliste »

Des Vietnamiens de l'étranger proches de Hanoï ont, pour la première fois, lancé un appel aux dirigeants communistes, réclamant l'instauration d'une *« démocratie pluraliste »*, des *« élections libres »* et la séparation du PC et de l'Etat. Les trente-cinq signataires, dont les présidents de l'Union générale des Vietnamiens (UGV) en Italie, en RFA, en Suisse et en Australie, ainsi que des personnalités résidant en France – dont MM. Nguyen Ngoc Giao et Le Thanh Khoi, – ont dénoncé *« la faillite du système socialiste établi en URSS »*, dont l' *« échec total »* est *« mis en évidence de manière tragique »* en Europe de l'Est, ainsi qu'une politique qui a abouti à *« isoler le Vietnam »* et à *« l'enfoncer dans la pauvreté »*.

A Hanoï, le président du conseil d'Etat, M. Vo Chi Cong, a réclamé mardi 30 janvier, dans une interview accordée à la *Pravda*, une *« coopération plus efficace »* avec l'URSS débouchant sur des *« résultats concrets en faveur de la perestroïka, du renouveau et du socialisme au Vietnam et en URSS* (...) *»*. L'ambassadeur soviétique à Phnom-Penh a d'autre part affirmé mardi que son pays allait évacuer totalement Cam-Ranh, au Vietnam, où se trouve, selon le Pentagone, la plus importante base soviétique à l'étranger.

« Nous avons retiré une partie de nos avions à la fin de décembre, et le retrait va sûrement être total », a déclaré M. Rachid Kamidouline, ajoutant cependant que Moscou *« n'était pas pressé* (...). *Il n'y a eu aucun marchandage avec les Etats-Unis sur cette question, mais nous considérons que le geste de l'URSS va contribuer à la détente* (...). *Cam-Rank n'est pas une base soviétique mais vietnamienne, et elle n'a pas un rôle stratégique déterminant car nous avons là-bas du personnel essentiellement technique »*. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

M. Ronald Reagan devra fournir ses notes à la justice dans l'affaire de l'Irangate

Le juge chargé d'examiner l'implication de M. John Poindexter dans le scandale de l'Irangate a ordonné, mardi 30 janvier, à l'ancien président Ronald Reagan de fournir une partie de ses notes personnelles sur les problèmes de défense aux avocats de l'ex-conseiller à la sécurité nationale de la Maison Blanche. M. Reagan est considéré par ces avocats comme un témoin-clé qui pourrait minimiser la responsabilité de leur client en confirmant qu'il était au courant, ou avait approuvé les opérations secrètes de son conseiller.

Le scandale avait éclaté en 1986 après des révélations sur les ventes d'armes américaines à l'Iran et l'utilisation des bénéfices pour aider les rebelles de la Contra au Nicaragua. Ces deux opérations étaient alors interdites par le Congrès. Dans un arrêt de 16 pages, le juge Harold Greene précise que l'ancien président a jusqu'au 5 février pour se plier à sa décision. Le juge, qui a déjà consulté personnellement ces notes, a ajouté que M. Reagan pouvait refuser de les livrer à la défense en invoquant le privilège du pouvoir exécutif. En ce cas, un débat aurait lieu devant le tribunal pour déterminer si ces notes sont vraiment indispensables à la défense. – *(AFP, Reuter.)*

GUATEMALA : selon un rapport de l'ONU

Assassinats et disparitions se multiplient

Les assassinats continuent de se succéder *« à un rythme très élevé »* au Guatemala, indique un rapport présenté à la Commission des droits de l'homme des Nations unies, réunie à Genève. *« Ceci démontre que les autorités chargées du maintien de l'ordre, la police en particulier, manquent à leur devoir de protection des citoyens »*, écrit le rapporteur, M. Hector Gross Espiell (Uruguay).

Plusieurs *« exécutions collectives, perpétrées sans discrimination »* sont mentionnées par M. Espiell : cinq morts en mai dernier à Sanquin de Patrizia (Chimaltenango), cinq autres dans l'Aldea El Jocotillo (département de Guatemala), et en juillet à La Libertad (El Peten), quatre paysans et un enfant assassinés. Selon le rapport, *« le nombre des disparitions a lui aussi été important. Au bout de quelques jours, les victimes sont retrouvées mortes, la plupart d'entre elles portant des traces de tortures »*. M. Espiell affirme que *« dans les rares occasions où une enquête est ouverte, les pressions sont si fortes et l'impunité de ceux qui violent les droits de l'homme si grande, qu'il faut abandonner les recherches sans avoir établi la responsabilité des suspects »*. – *(AFP.)*

□ **SALVADOR : Levée du couvre-feu.** – Avant son départ pour une visite officielle de six jours aux Etats-Unis, le président salvadorien Alfredo Cristiani a annoncé mardi 30 janvier que le couvre-feu proclamé le 12 novembre au lendemain d'une offensive rebelle, et en vigueur de minuit à 4 heures , serait levé jeudi soir. – *(AFP)*

ÉTATS-UNIS

Cruelle démographie

WASHINGTON

correspondance

Pendant les années 80, le sort des femmes américaines jeunes ou plus âgées a provoqué un grand courant de sympathie et presque de pitié. Sur le marché du sexe, en effet, l'« *offre* » des hommes était insuffisante par rapport à la demande croissante des femmes. La compétition était si forte qu'un très grand nombre de celles-ci n'arrivaient pas à trouver de mari ou de compagnon.

Beaucoup, surtout parmi les moins jeunes, se résignèrent à fréquenter les *single bars*, ces bars pour personnes seules, devenus une sorte de base d'opération de leurs entreprises amoureuses. Bref, elles « traquaient » ouvertement les hommes, certains ravis, d'autres imprudents, fréquentant ces établissements.

Les experts prévoient un changement radical pour la prochaine décennie. Apparemment, les jeunes hommes devront repartir à la « drague ». Selon le bureau officiel des statistiques, on compte actuellement cinq femmes pour six hommes dans le groupe d'âge des vingt ans. En fait, 2 300 000 hommes recherchent, en vain, une partenaire. Cette triste situation s'explique par le ralentissement des effets du *baby boom*. De 1957 à 1975, le nombre des naissances a baissé en moyenne annuelle de 1,7 %. En conséquence, les garçons de vingt ans rencontrent de moins en moins de filles plus jeunes.

Selon une autre statistique, dans les deux tiers des mariages, le mari est plus âgé que son épouse, encore que la moyenne des différences d'âge soit de cinq ans.

Pour les jeunes gens de vingt ans, la situation s'est aggravée. Ils doivent faire face à la concurrence des hommes plus âgés se livrant, selon l'expression d'un sociologue, à un véritable « braconnage » dans les chasses gardées des jeunes femmes.

Que les quadragénaires, les quinquagénaires et autres sexagénaires ne pavoisent pas trop vite. Certes, répondant aux enquêteurs, des jeunes femmes de vingt ans confirment qu'elles préfèrent des hommes plus âgés, plus mûrs. Mais qu'est-ce qu'un homme mûr pour une jeune femme de vingt à vingt-trois ans ? *« Un homme d'une trentaine d'années »*, ont-elles répondu cruellement.

HENRI PIERRE

PROCHE-ORIENT

SOUDAN : la guerre civile dans le Sud

Situation dramatique dans Juba assiégée

NAIROBI

de notre correspondante

Si l'on en croit les récits des premiers témoins évacués d'urgence de la ville de Juba (Soudan) et arrivés lundi 29 janvier à Nairobi (Kenya), jamais la situation n'a été aussi dramatique pour les quelque 200 000 civils résidant dans la principale ville du Sud. Les maquisards de l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS) qui encerclent la ville, tenue jusqu'à présent par l'armée régulière, menacent en effet de reprendre leurs bombardements.

Hormis les très rares nantis qui ont suffisamment de protection ou d'argent pour s'offrir le départ en avion – vers le Kenya ou vers Khartoum, – l'immense majorité des résidents de Juba n'a aucune solution. Les populations *« déplacées »*, qui avaient échappé à la guerre civile en se réfugiant à Juba, n'ont même pas le droit de fuir à pied : *« L'armée régulière le leur interdit »*, assure un médecin fraîchement débarqué dans la capitale kényane. *« Beaucoup de gens, les femmes surtout, essaient de passer. La plupart du temps, elles sont coincées par les soldats qui les frappent et les obligent à retourner dans les camps. »* Le nombre des *« déplacés »* de Juba, qui s'élevait à environ 60 000 il y a quatre ans, est aujourd'hui de 195 000.

La menace de nouveaux bombardements – les premiers début janvier ont fait *« au moins vingt-cinq morts, tous des civils »* – crée un véritable climat d'angoisse. *« Tout le monde a creusé des tranchées*, précise le médecin. *Les gens n'ont pas peur, non...*, lâche-t-il avec un sourire amer, *ils sont terrifiés ! »*

Quant aux stocks de nourriture, malgré les vols réguliers en provenance de Khartoum, ils se révèlent largement insuffisants. *« Parmi les déplacés, on compte environ 20 000 personnes souffrant de malnutrition, dont 17 000 enfants »*, souligne la jeune infirmière. Les rations, drastiquement diminuées depuis décembre, ne dépassent pas *« 100 grammes de céréales par jour et par personne »*. Les stocks actuels ne permettront pas aux populations de survivre au-delà de trois à quatre semaines – *« et encore ! car il y a désormais un problème de personnel pour distribuer ces vivres »*.

Sur la trentaine d'expatriés qui travaillaient à Juba il n'en reste plus aujourd'hui qu'une poignée : ce sont surtout des missionnaires chrétiens, *« pas plus de douze ou quinze »*, affirment les évacués. A moins d'un miracle ou d'un compromis de dernière minute, les survivants de Juba risquent de périr sous les bombes ou, lentement, de la faim.

CATHERINE SIMON

LIBAN

Vive tension dans le secteur chrétien de Beyrouth

Des affrontements ont opposé, mercredi 31 janvier à Beyrouth-Est, des soldats fidèles au général Aoun à des miliciens chrétiens des Forces libanaises (FL). Les combats, à la mitrailleuse et au lance-roquettes, ont englobé les faubourgs d'Aoukar et de Dbayeh. Un bref accrochage avait éclaté mardi en début d'après-midi près d'une caserne des FL, à proximité de la ligne de démarcation qui sépare les banlieues chrétienne et chiite de Beyrouth. La tension avait ensuite gagné plusieurs autres quartiers de la banlieue chrétienne. Des dizaines de soldats du général Aoun, armés de lance-roquettes et appuyés par des blindés, s'étaient déployés dans les rues, face aux secteurs sous contrôle des FL.

Mardi soir, le général Aoun a déclaré que les soldats de son armée devaient être les *« seuls à porter des armes »*. Il ne doit plus y avoir *« d'éléments armés hors du cadre de l'armée. Nous ne laisserons aucun fusil hors de ce cadre »*, a-t-il ajouté. L'armée du général Aoun, forte de 15 000 hommes, et les FL, qui disposent de quelque 6 000 miliciens, se partagent le contrôle du « pays chrétien », une zone d'un millier de kilomètres carrés au nord et à l'est de Beyrouth. Elles s'étaient violemment affrontées en février 1989, dans des combats qui ont fait plusieurs dizaines de morts. Un litige les oppose, en outre, sur l'accord de Taëf : le général Aoun demande son annulation et reproche au chef des FL, M. Samir Geagea, de ne s'être jamais clairement prononcé à ce sujet.

D'autre part, l'homme fort du camp chrétien a menacé de couper l'alimentation du secteur ouest de Beyrouth en eau et en électricité, tandis que l'Arabie saoudite – membre, avec le Maroc et l'Algérie, du comité tripartite arabe sur le Liban – a adressé des invitations à tous les Etats arabes pour la tenue, *« dans les meilleurs délais »*, d'un sommet extraordinaire consacré à la crise libanaise. Cette initiative a été favorablement accueillie par le premier ministre Selim Hoss. – *(AFP, Reuter)*

IRAK : selon Amnesty International

Une opération de l'armée dans le Sud aurait fait de nombreuses victimes

Une opération de l'armée irakienne dans le sud du pays, entre le 10 et le 23 janvier, destinée à rechercher des déserteurs, a fait de très nombreuses victimes dans la population civile, a affirmé, mardi 30 janvier, Amnesty International, sans toutefois en préciser le nombre. Des unités de l'armée irakienne ont, selon l'organisation humanitaire, investi une trentaine de villes et de villages dans trois provinces du Sud (el-Basra, el-Nasiriya, el-Amara), à prédominance chiite.

D'après les informations rapportées à Amnesty International, les autorités irakiennes ont lancé cette opération pour capturer des centaines de déserteurs qui se cachent depuis des années dans les régions marécageuses de ces provinces. Mais plusieurs localités, dans le voisinage de ces marais, ont subi de véritables attaques de l'armée, dirigées contre des civils sans armes, précise le communiqué.

L'Organisation des droits de l'homme en Irak – établie à Londres – avait affirmé, le 26 janvier, qu'une *« offensive »* de l'armée irakienne dans ces trois provinces avait fait dix mille morts et blessés entre le 10 et le 23 janvier. – *(AFP.)*

ISRAEL

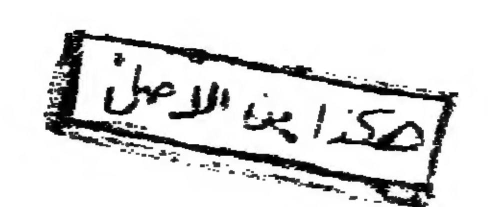
Les immigrants soviétiques peuvent s'installer où ils le désirent

déclare M. Shamir

M. Itzhak Shamir, premier ministre israélien, a qualifié mardi de *« tempête artificielle qui se calmera »* la polémique provoquée en Israël et à l'étranger par l'installation d'immigrants juifs soviétiques dans les territoires occupés. *« Nous n'avons pas l'intention de diriger les nouveaux immigrants vers la Judée-Samarie (Cisjordanie). Ils peuvent s'installer où ils le désirent aussi bien à Richon-Le-Tzion (près de Tel-Aviv) qu'à Ariel (une implantation en Cisjordanie) ou dans tout autre endroit »*, a-t-il ajouté.

Trois mouvements d'opposition de gauche, le Mapam, le Ratz et le Shinoui, ont, de leur côté, déposé mardi une motion de censure à la Knesset pour protester contre les propos de M. Shamir, qui avait déclaré à la mi-janvier qu'il fallait *« un grand Israël pour faire face à une grande immigration »*.

Entre-temps, les dirigeants de l'OLP examinent avec Moscou une série de mesures qui pourraient contribuer à freiner l'immigration massive de juifs soviétiques en Israël. Ce problème sera au centre des entretiens qu'auront les responsables palestiniens, à partir de mercredi à Tunis, avec le vice-ministre soviétique des affaires étrangères pour le Proche-Orient, M. Guennadi Tarrassov. – *(AFP.)*



POLITIQUE

Le souvenir de Metz

Il y a onze ans, M. Rocard affrontait M. Mitterrand. Les clivages du congrès socialiste de 1979 sont une référence dans les débats qui préparent celui de Rennes

Le congrès socialiste qui se réunira à Rennes du 15 au 18 mars prochain est l'occasion du premier débat général entre les divers courants du PS depuis que, il y a onze ans, à Metz, du 6 au 8 avril 1979, deux lignes politiques avaient mis aux prises les militants autour des candidats virtuels à l'élection présidentielle qu'étaient MM. François Mitterrand et Michel Rocard. Le congrès de Metz a été la référence constante des équilibres internes entre le courant A (mitterrandiste, dont faisait partie M. Jean Poperen), le courant B (mauroyiste, qui a fusionné avec le courant A en 1987), le courant C (rocardien) et le courant E (le CERES, devenu Socialisme et République) (1).

Metz, surtout, reste la référence politique des uns et des autres. Ainsi les amis de M. Lionel Jospin accusent-ils M. Laurent Fabius de *« trahir Metz »* en divisant le courant mitterrandiste, tandis que les fabiusiens soupçonnent le ministre de l'éducation nationale de se préparer à *« trahir Metz »* en passant un accord avec M. Michel Rocard. Les rocardiens voudraient, eux, oublier Metz, tandis que les amis de M. Jean-Pierre Chevènement s'en souviennent avec nostalgie.

Avant que le congrès de Rennes n'ouvre, peut-être, une nouvelle période de l'histoire du PS, retournons à Metz.

Quand commence exactement, pour les socialistes, la préparation du congrès de Metz ? On ne saurait le dire avec précision, tant elle s'étend sur une longue période. Peut-être commence-t-elle au colloque de *l'Expansion*, en 1976, quand Michel Rocard déclare : *« On ne biaise pas avec le marché, sa logique est globale »*, et qu'un interlocuteur patronal lui répond : *«« M. Rocard, vous venez de parler en ministre des finances (...). C'est la première fois que je vous entends. J'avoue franchement que je suis presque convaincu, bien que, si vous arrivez au gouvernement, je pense que ce sera pour vous les travaux d'Hercule. »*.

Le débat, en tout cas, s'ouvre dès le 19 mars 1978, au soir des élections législatives que perd la gauche, quand Michel Rocard explique avec gravité à la télévision que *« la gauche vient donc de manquer un nouveau rendez-vous avec l'histoire, le huitième depuis le début de la Ve République »*, mais qu'il ne convient pas de désespérer : une autre stratégie, après tout, pourrait apporter la victoire.

Si le décor était déjà posé, c'est alors que sont frappés les trois coups. François Mitterrand ne s'y trompe pas, et le 21 juin, une « contribution des Trente » paraît, qui condamne *« toute recherche de solution prétendument technique et moderniste, qui ferait courir à notre parti un danger mortel »*. Elle est signée par la fine fleur du mitterrandisme (2). Quelques jours plus tard, Jean Poperen et ses amis l'approuvent.

On peut croire, un temps, à l'armistice : le comité directeur du 8 juillet trouve des compromis sur le règlement intérieur du parti et adopte à l'unanimité une déclaration de François Mitterrand. Le débat rebondit au lendemain des vacances. L'élément nouveau, c'est la grogne de Pierre Mauroy. La contribution des Trente, estime-t-il, s'est faite dans son dos. De plus en plus il a le sentiment que l'accord implicite passé avec François Mitterrand – et qui lui confiait à lui, Mauroy, la responsabilité du parti – n'est pas respecté.

Depuis quelque temps pullulent les « rapporteurs spéciaux », les « délégués généraux », qui doublent les secrétaires nationaux, sans parler du cabinet du premier secrétaire, où le seul critère est la confiance personnelle de François Mitterrand, du « groupe des experts » ou des cent sept « centres de réflexion » mis en place et quasi exclusivement composés de « techniciens » sans mandat dans le parti. C'est un fonctionnement, commence-t-on à dire, un peu trop présidentialiste.

Peut-être Pierre Mauroy est-il las de jouer les éternels seconds : c'est Poulidor, disait déjà de lui Guy Mollet. Mais, plus profondément, il est inquiet. Pour lui, la défaite de mars 1978 a été un signal d'alarme. Il s'interroge, compte tenu de l'attitude du PCF, sur la nécessité de changer de stratégie. Il craint que François Mitterrand ne soit plus l'homme capable de mener le parti à la victoire. En septembre 1978, il écrit qu'il y a au Parti socialiste *« une atmosphère de fin de règne »*. Plus crûment, son entourage parle de *« star vieillie qui ne sait pas quitter la scène »*.

Michel Rocard, d'autre part, relance le débat. Le 17 septembre, *le Journal du dimanche* publie un sondage sur la popularité des hommes politiques : François Mitterrand y perd 15 points (de 60 % à 45 % d'opinions positives). Interrogé sur ce sondage, Michel Rocard déclare qu'il faut y voir *« une réponse au paradoxe du 19 mars »*. *« Les élections partielles*, explique-t-il, *nous confirment que la gauche est potentiellement majoritaire. Mais, les 12 et 19 mars, confrontés aux problèmes de l'Etat et de la gestion économique, la gauche a rencontré des Français qui ne lui ont pas donné leur confiance. C'est par rapport à ce mouvement d'opinion que les sondages nous donnent une réponse. Et cette réponse, c'est probablement qu'un certain style politique ou qu'un certain archaïsme politique est condamné, qu'il faut probablement parler plus vrai, plus près des faits. »*

« La politique de Pierre Laval »

C'est la tempête. Premiers et seconds couteaux mitterrandistes montent au créneau face à un Rocard qui explique, peu convaincant, qu'il a voulu évoquer *« une crise de confiance à l'égard de l'ensemble des dirigeants politiques »*. Gaston Defferre, qui n'est pas homme de dentelle, s'en prend à la politique économique que préconise Michel Rocard : *« Si c'est pour faire cette politique-là, il y a MM. Barre et Giscard d'Estaing. Cette politique rappelle d'ailleurs, étrangement, celle que faisait Pierre Laval. C'est une politique archaïque, qui a échoué toujours. »*

François Mitterrand intervient lui-même dans le débat, en des termes que l'on relit aujourd'hui avec intérêt : *« A Epinay, les socialistes ont fait un choix, celui de s'enraciner dans la lutte de classes. Sans stratégie de rupture, le PS perdrait son identité. A quoi nous servirait-il de devenir une vague copie des éternels partis réformateurs, qui finissent toujours dans le lit de la classe dominante ? »*

Pierre Mauroy et Michel Rocard présentent quatre contributions communes. Leurs intitulés sont explicites : « On ne peut revenir à la situation de 1972 », « Ni isolationnisme, ni autarcie », « Le système capitaliste n'est pas moribond » et « Pas de présidentialisme », qui porte sur le fonctionnement du parti.

Les mitterrandistes déposent deux contributions. La première est patronnée par Louis Mermaz, la deuxième par Lionel Jospin et Laurent Fabius, *« au nom des 30-40 ans »*, et signée, entre autres, par Pierre Bérégovoy, Henri Emmanuelli et Paul Quilès. Elle ferraille notamment sur les questions économiques : *« Prétendre confier au marché le soin d'orienter notre économie, c'est vouloir ignorer la réalité du capitalisme moderne, ou confondre capitalisme moderne et socialisme. Affirmer que le marché devra garder durablement un certain nombre de ses fonctions actuelles revient au même. »*



Dessin publié dans *le Monde* du 28 novembre 1978 à l'occasion de la réunion, les 25 et 26 novembre, d'une convention nationale du PS. Cette convention avait donné lieu à un débat entre MM. Mitterrand et Rocard, préparatoire au congrès de Metz d'avril 1979.

Pendant que la presse annonce que Michel Rocard sera « candidat à la candidature » pour les présidentielles, les mitterrandistes s'organisent méthodiquement. Porte-parole : Lionel Jospin. Relations avec les fédérations : Paul Quilès. Cellule de réflexion : Jacques Attali, Laurent Fabius. A leurs côtés, il y en a d'autres, mais la montée en première ligne des « sabras », c'est-à-dire des jeunes responsables qui ont adhéré au PS depuis 1971, sans venir d'une des formations politiques constitutives, a une fonction précise. Il faut faire apparaître qu'il ne s'agit pas d'un banal débat d'orientation, ni du combat d'un vieux courant à bout de souffle : c'est le parti d'Epinay qui se lève et fait rempart de son corps contre le crime de lèse-Epinay qui se prépare.

Car, pour les mitterrandistes, c'est bien de crime qu'il s'agit, plus nettement encore depuis que Michel Rocard a porté le deuxième coup de poignard : *« Le nom de Pierre Mauroy figure en numéro un sur la liste des signataires de notre contribution. Il est candidat au premier secrétariat du parti. »* Mauroy conteste, mais cela ne diminue pas l'effet d'annonce. Rocard contre Mitterrand pour la candidature aux élections présidentielles, Mauroy contre Mitterrand pour le poste de premier secrétaire, on entend, au comité directeur du 11 février 1979 : *« MM. les assassins, tirez les premiers ! »*

Se déclenche dans le parti un réel processus de recomposition. Gaston Defferre, jusqu'alors proche de Pierre Mauroy, rompt et rejoint le camp mitterrandiste. Quant au CERES, il couve des militants qui s'inquiètent de sa dérive centraliste. Autour de Christian Pierret, ils le quittent bientôt, à la recherche d'un *« CERES à visage humain »*. La majorité du CERES elle, a peu d'états d'âme. Sans doute ses dirigeants sont-ils sceptiques sur l'homogénéité du bloc mitterrandiste et l'authenticité de ses convictions. Malignement, Jean-Pierre Chevènement rappellera, après avoir fustigé *« l'archaïsme du modernisme de Michel Rocard »*, que celui-ci *« ne dit rien aujourd'hui que n'aient déjà écrit des conseillers de François Mitterrand comme Jacques Attali »*. Mais l'essentiel est ailleurs, dans la possibilité pour le CERES de renouer l'axe CERES-Mitterrand, rompu depuis quatre ans, le seul qui, estiment les dirigeants du CERES, permette au parti d'aller de l'avant. Leurs offres de services sont donc claires. Deux lignes, expliquent-ils, s'affrontent dans le parti : d'un côté, la rupture avec le capitalisme, de l'autre sa modernisation. *« L'une ou l'autre devra l'emporter à Metz. »*

A gauche toute !

Il y a peut-être deux lignes, mais il y aura sept motions. Le nombre s'explique en grande partie par des considérations tactiques. C'est aussi pour « ratisser large » que Pierre Mauroy et Michel Rocard présentent des motions séparées. C'est en partie pour les mêmes raisons que le CERES, François Mitterrand et, surtout, Gaston Defferre, se comptent, chacun sur son propre texte. Et puis, il y a la motion Pierret (« Union et autogestion ») et la motion du « courant femmes ».

Le plus étonnant est alors l'extraordinaire gauchissement du langage mitterrandiste. Sur la rupture : *« Notre objectif n'est pas de moderniser le capitalisme ou de le tempérer, mais de le remplacer par le socialisme. »* Sur les revendications : *« Eh bien, nous, avec orgueil, nous disons que nous sommes les soldats des revendications quantitatives, des revendications immédiates et nécessaires. »* Sur la rigueur économique : *« Les prétendues « lois économiques » de la droite (...) ne sont que les vieilles recettes de l'exploitation de l'homme par l'homme. »*

Et Laurent Fabius, à la tribune du congrès : *« La rupture, ce n'est pas le grand soir, mais ce ne sera jamais la politique des petits pas (...). Les principaux changements qui ne seront pas engagés immédiatement par un gouvernement de gauche ont toutes chances de ne jamais être réalisés. Allende n'a pas été assassiné par un taux d'inflation. »*

Le CERES tente bien de faire front à ce déferlement langagier : sa motion comprend ainsi soixante-dix-sept fois le mot « lutte » et trente-cinq fois le mot « classes », mais l'auteur de ce recensement (3) doit reconnaître que le discours économique du CERES *« s'articule autour de la notion très technique de nationalisation »* et celui des mitterrandistes *« autour de la notion marxiste d'exploitation capitaliste »*.

Au résultat final, Rocard et Mauroy obtiennent respectivement 21,2 % et 16,8 % des mandats ; Mitterrand et le CERES, avec respectivement 46,9 % et 14,9 %, sont largement majoritaires.

Les débats de Metz renvoient à l'analyse de la période qu'en font ses protagonistes. Michel Rocard pense qu'il y a déplacement du rapport de force en faveur de la droite. Il partage, sur ce point, l'analyse de la CFDT, qui entame son « recentrage ». François Mitterrand estime que la défaite électorale de mars 1978 n'a pas brisé le ressort de la classe ouvrière, et que, malgré l'attitude du PCF, la volonté unitaire reste forte : ce qui importe, c'est de « tenir bon ».

Pourtant, la rupture de l'union de la gauche pèse déjà. Comment expliquer autrement le faible score du CERES, qui, en deux ans, est passé de 24 % à 14 % des mandats. Le gauchissement mitterrandiste lui a enlevé une partie de ses troupes ? Peut-être. La défection de Christian Pierret et de ses amis ? Le départ des « pierretistes » n'est pas la cause du désarroi que traverse le CERES, il en est la conséquence, au même titre que la perte de ses zones d'influence dans la CFDT – les unes après les autres conquises au recentrage – et que la baisse de son audience à Metz. En fait, la bataille pour l'union de la gauche fait tellement partie de l'identité de CERES (*« En dehors de l'union de la gauche*, écrit Jean-Pierre Chevènement, *il n'est d'autre issue que le reflux de l'échec »*) que sa rupture l'interpelle. Et, faute peut-être d'une analyse rigoureuse du stalinisme, les dirigeants du CERES se retrouvent, par rapport à leurs militants, en déficit d'explication.

L'arithmétique oblige François Mitterrand, afin de détenir une majorité stable, à réintégrer le CERES dans la majorité du parti, mais l'affaiblissement de ce courant rend politiquement l'opération peu coûteuse. Au soir du 8 avril 1979, François Mitterrand a son parti bien en mains.

Il est difficile de dire les réflexions que le congrès de Metz peut inspirer au militant socialiste d'aujourd'hui. Peut-être, d'abord, que c'est sur cette ligne-là que François Mitterrand a été élu président de la République le 10 mai 1981. Peut-être, aussi, que les idées de Michel Rocard sont maintenant moins contestées dans le PS. Et peut-être ce que André Laignel signalait en ces termes à Laurent Fabius (*Libération* du 16 janvier) : *« Le coup de l'archaïsme ne bénéficie jamais à celui qui le lance, et ceux qui se réclament du mitterrandisme devraient le savoir. »*

Le congrès de Rennes dira l'actualité de ces réflexions. Mais il n'est pas interdit aux congressistes de méditer sur la très ambiguë citation de René Char que Jacques Attali faisait à la tribune de Metz : *« Ils ont vaincu car ils ont fait rêver le peuple. Ils ont vécu car ils ont peuplé leurs rêves. »*

JACQUES KERGOAT
Historien.

(1) Le courant D, animé par M. Christian Pierret, s'est fondu dans la majorité.

(2) Parmi les trente signataires, deux sont morts, deux n'ont signé aucune motion, douze ont signé la motion Mauroy, Mermaz, Jospin et quatorze la motion Fabius. Laurent Fabius lui-même n'est pas signataire de ce texte.

(3) Simone Bonnafous, *« Processus discursifs et structures lexicales : le congrès de Metz du Parti socialiste »*, *Langages*, n° 71.

M. Mitterrand au nouveau siège de la Médiature

« Vous avez de la place » ...

« Vous connaissez tout le monde, je crois... », s'est enquis le médiateur, M. Paul Legatte, auprès de son illustre visiteur. *« Presque »*, a répondu ce dernier dans un sourire. L'inauguration mardi 30 janvier par le président de la République du nouveau siège de la Médiature de la République évoquait plus des retrouvailles entre gens de bonne compagnie qu'une visite officielle. Il y avait là des membres du Conseil constitutionnel, le procureur général près la cour d'appel, M. Pierre Truche, le préfet de région, M. Olivier Philip, le préfet de police de Paris, M. Pierre Verbrugghe, l'ancien médiateur M. Robert Fabre, tous devisant tranquillement sous une rotonde fraîchement tendue de voilages aux reflets bleutés.

Entouré du premier ministre et de trois autres membres du gouvernement, MM. Michel Durafour, Pierre Arpaillange et Michel Charasse, le président de la République a inspecté rapidement les locaux, avenue d'Iéna. *« Vous êtes bien ici, vous avez de la place,* a constaté le président, avant d'ajouter : *bon, je pense qu'il y a un discours. »* *« J'ai fait court »*, a rassuré le médiateur. M. Legatte a tout juste pris le temps de rappeler quelques dates et quelques faits : la création *sui generis* en 1973 du médiateur de la République, la progression constante de son activité – dix-huit mille dossiers lui ont été adressés en 1989, douze mille décisions ou comportements administratifs ont été redressés pendant la même année, et trente-neuf propositions de réformes visant à mieux adapter les prestations des administrations aux besoins réels des usagers, ont été déposées.

Devant ses hôtes officiels et directement concernés, M. Legatte s'est tout de même permis d'égratigner les administrateurs tentés souvent de se comporter *« en féroces et impitoyables défenseurs des intérêts collectifs »* et d'exprimer un vœu : qu'une initiative parlementaire retire au médiateur son statut d'institution administrative et lui reconnaisse sa place au sein des pouvoirs constitutionnels.

P. R.-D.

▶ Médiateur de la République. 53, avenue d'Iéna. 75116 Paris Tél. : 45-01-86-56.

□ **M. Le Pen : *« je n'ai pas rencontré M. Pasqua »*.** – M. Jean-Marie Le Pen a démenti, mardi 30 janvier sur La Cinq, l'information de RMC selon laquelle il aurait rencontré M. Charles Pasqua, à Nice, en décembre dernier. *« Je ne m'interdis pas de rencontrer qui que se soit où que ce soit* [mais] *cette information est mal fondée et non conforme à la réalité. Je n'ai pas rencontré M. Pasqua »*, a déclaré M. Le Pen. *« On ne peut nier que M. Pasqua soit un patriote* [mais] *sur un certain nombre de points nous sommes en divergence »*, a-t-il ajouté

MM. Dray et Mélenchon préparent des « assises pour le renouveau du socialisme »

Portraits de Marx, de Jaurès et de M. François Mitterrand, drapeaux roses, rouges et verts et affichettes frappées du poing et de la rose : la Nouvelle École socialiste (NES) de MM. Julien Dray et Jean-Luc Mélenchon, respectivement député et sénateur de l'Essonne, a gardé de ses origines gauchistes le sens des symboles. Huit cents personnes se sont réunies, mardi 30 janvier, dans une des salles de la Mutualité à Paris, pour entendre les animateurs de la NES expliquer leur démarche en vue du congrès socialiste de Rennes.

Deux pour cent, c'est le pourcentage des mandats que les « pointeurs » du PS accordent généralement à la motion présentée par la NES. Vaut-il la peine de se battre pour ces 2 %, qui ne donnent pas accès au comité directeur (il faut 5 %), ni, a fortiori, au bureau exécutif ? *« Mieux vaut attraper une souris pour soi qu'un lièvre pour son seigneur »*, a prêché M. Mélenchon, qu'on soupçonne d'avoir inventé ce prétendu proverbe hindou. *« Nous n'avons pas vocation à créer une boutique à côté des autres boutiques*, a expliqué M. Dray. *Si nous faisons une motion, c'est contraints et forcés, faute d'avoir pu parvenir à un accord avec d'autres. »* L'ancien vice-président de SOS-Racisme souhaite que le congrès de Rennes soit pour la NES un tremplin, préparant des réunions départementales suivies, en juin, d'assises nationales « pour le renouveau du socialisme ».

L'alliance des socialistes, des écologistes et des anciens communistes est, pour les dirigeants de la NES, la seule alternative à l'alliance centriste, qu'ils soupçonnent d'autres courants du PS et, principalement, celui du premier ministre, de préparer. *« Dans ce congrès*, a dit M. Dray, *il y a ceux qui préparent la troisième force et ceux qui n'en veulent pas. »* Les premiers ne sont pas nécessairement, selon lui, conscients de ce qu'ils font. Simplement, la politique suivie actuellement ne peut conduire qu'à l'affaiblissement du PS et à une situation où la seule formule de gouvernement possible sera une coalition des socialistes et des centristes. Autrement dit, l'immobilité, l'impuissance et la voie ouverte au Front national pour faire des ravages dans l'électorat populaire.

M. Roland Castro, l'architecte de Banlieues 89, qui vient de rejoindre la NES, a fait le tour des autres courants. Voici ce que l'ancien animateur de « Vive la révolution » a eu envie de leur dire : à M. Pierre Mauroy, *« il n'y a pas que le parti ! »* ; à M. Laurent Fabius, *« il n'y a pas que la prudence ! »* ; à M. Jean Poperen, *« il n'y a pas que le congrès ! »* ; à M. Michel Rocard, *« il n'y a pas que le budget ! »* ; à M. Jean-Pierre Chevènement, *« il n'y a pas que la mémoire ! »* ; à Mme Marie-Noëlle Lienemann, *« il n'y a pas que la souffrance ! »*. Arrivé à la NES, il a rencontré, enfin, ni des technocrates, ni des apparatchiks, mais *« des gens « normaux », en accord avec leurs arrière-pensées »*. 2 % de gens *« normaux »* au PS, c'est Byzance !

P. J.

POLITIQUE

La Nouvelle-Calédonie sur le sentier des réformes

Au jour le jour et malgré toutes les pesanteurs une poignée de hauts fonctionnaires met en œuvre les accords de Matignon

Le FLNKS, affaibli par ses divisions depuis l'assassinat de Jean-Marie Tjibaou et de Yeiwéné Yeiwéné, ne paraît pas aujourd'hui bien armé pour relever le défi du développement économique et social qui conditionnera le scrutin d'autodétermination prévu en 1998 en Nouvelle-Calédonie (*le Monde* du 31 janvier). De son côté, le RPCR se montre plus attentif aux aspirations de la communauté mélanésienne. La mission des représentants de l'Etat, chargés d'arbitrer entre les uns et les autres, mais aussi de conduire une politique destinée à rééquilibrer la vie du territoire dans le sens d'un « meilleur partage » favorable aux Canaques, s'apparente souvent au problème de la quadrature du cercle...

NOUMEA

de notre envoyé spécial

Ce matin-là, Bruno Arbouet, en tournée sur la côte est, est accueilli par le maire indépendantiste de Houaïlou qui l'écoute en silence sous un portrait de François Mitterrand complété par un message de Jean-Marie Tjibaou dont le contenu reste d'une parfaite actualité : « *Rendre le pays indépendant oblige tout le monde à tirer le pays vers le mouvement...* » Le directeur général de l'Agence de développement rural et d'aménagement foncier (ADRAF) ne tourne pas autour du pot : « *Les accords de Matignon, cela signifie qu'il ne faut oublier personne, mais la colonisation, c'est fini. L'époque où l'Etat arrivait avec un certain nombre de sucres d'orge à distribuer est terminée. Nous voulons aller vite parce que trop longtemps des promesses ont été faites et n'ont pas été tenues. Pour ce qui concerne votre commune, monsieur le maire, nous avons en stock 3 200 hectares et nous pouvons prendre l'engagement que les deux tiers de ces terres seront attribuées avant la fin de l'année. Mais nous n'interviendrons pas dans les débats fonciers entre clans, ni là où il n'y aura pas de conventions entre les attributaires et les provinces.* » Le maire acquiesce d'un signe de tête. « *Ce qui importe maintenant,* conclut Bruno Arbouet, *c'est d'avancer.* »

Voilà quatre mois que ce technicien à la barbe rousse promène son accent du Languedoc de commune en commune et de tribu en tribu pour dire en toute franchise aux Canaques que la France, cette fois, mènera à son terme le processus de restitution des terres mais que son intervention dans leur mise en valeur sera subordonnée, dorénavant, aux accords contractuels conclus entre les groupements de propriétaires et les nouvelles autorités provinciales. Autrement dit : messieurs les indépendantistes, puisque vous voulez démontrer votre capacité à développer votre terre natale, la France vous appuiera à condition que vous preniez vos responsabilités !

Le programme de restitution des terres à la communauté mélanésienne, fréquemment spoliée au cours de la colonisation, se déroule correctement. Si rien ne vient l'entraver, un grand pas aura été fait, bien avant l'échéance de 1998, dans la voie de la réconciliation historique entre la France et les Kanaks . A la fin du mois de janvier, l'ADRAF aura restitué, en tout, sur l'ensemble du territoire, 25 000 hectares de terres. Le reste dépendra, pour l'essentiel, de la volonté des Canaques, surtout dans les deux provinces du Nord et des îles Loyauté contrôlées par le FLNKS. L'ADRAF ne continuera à intervenir automatiquement que dans les trois secteurs où elle est déjà opérationnelle : la production de café, l'élevage de cerfs et la culture fruitière. Le « plan café », lancé il y a huit ans, n'est pas une réussite et la production locale ne suffit toujours pas à assurer les besoins du territoire alors que l'aide de l'Etat doit en principe cesser dans deux ans. « *Mais c'est une vraie tradition et il faudrait peu de chose pour relancer cette filière* », estime le directeur de l'agence.

Dans le secteur fruitier, Bruno Arbouet va faire confiance aux militants de Canala qui ont déjà donné le bon exemple en mettant en place un groupements de producteurs qui démarre sur des bases saines après avoir su adapter les usages coutumiers aux impératifs économiques : Canala aura la fabrique de jus de fruits qu'elle réclamait depuis deux ans bien que la production de fruits locale soit encore trop faible. Cette unité utilisera, au départ, des jus concentrés importés afin d'inciter les tribus des environs à développer la production de fruits assurés de trouver sur place un débouché rémunérateur. L'élevage de cerfs, qui a débuté sur la côte ouest à l'initiative de fermiers caldoches, paraît assuré, en revanche, de gains importants à l'exportation.

Menacé de mort

Qu'il pleuve ou qu'il vente, Bruno Arbouet est partout, pour prendre sa part à l'entreprise de « *rééquilibrage* » inscrite dans les accords de Matignon. Même dans les tribus les plus enclavées à l'intérieur montagneux de la Grande Terre, et il joue à fond, contrairement à ses prédécesseurs anti-indépendantistes, la carte de la transparence. Sur cette côte est du territoire, où il n'y a pratiquement plus un seul broussard européen, il a trouvé un second d'envergure en la personne d'André Gopéa, un ancien « *ministre de la sécurité* » de feu le « *gouvernement provisoire de Kanaky* » qui privilégie depuis longtemps les travaux pratiques pour l'émancipation économique de sa communauté dans son combat militant au sein de l'UPM (Union progressiste mélanésienne).

Le directeur de l'ADRAF ne veut donc pas s'apesantir sur les aléas de sa mission. Il sait qu'il tient le bon bout, même si les affaires foncières sont inévitablement explosives en Nouvelle-Calédonie. Il sourit, sans rien dire, quand il constate que les occupants wallisiens de modestes lotissements installés naguère en brousse pour servir de « tampons » entre le RPCR et le FLNKS se présentent encore comme « *miliciens* » en croyant que c'est l'Etat qui continue de leur allouer 3 300 F par mois bien qu'ils n'exercent plus cette « *profession* ». Et s'il vient d'être menacé de mort par le fils d'un broussard de la région de La Foa proche du Front national, qui n'accepte pas la perspective de quitter une terre octroyée à la va-vite par les anciens dirigeants de l'ADRAF mais revendiquée par les clans locaux, il n'en fait pas un plat. D'autant que le président du RPCR, M. Jacques Lafleur, s'est aussitôt montré amical au téléphone, et que, de son côté, M. François Burck lui a promis, désormais, le soutien de l'Union calédonienne dans le traitement des cas fonciers conflictuels alors que la principale formation indépendantiste l'avait, jusqu'à présent, laissé se débrouiller seul face au RPCR.

Bruno Arbouet préfère souligner la maturité d'un André Gopéa, observant que « *c'est à l'intérieur même du milieu canaque que surgissent aujourd'hui les plus gros conflits fonciers* », ce qui aboutit souvent à laisser en friches les terres récupérées, et soulignant la nécessité de « *trouver de nouvelles formes de relations non seulement entre canaques dans le respect de la coutume, mais aussi entre Kanaks et colons pour créer un climat de développement serein.* » Quelle évolution ! André Gopéa, l'ancien compagnon de combat d'Eloi Machoro, l'ancien ministre territorial de Jean-Marie Tjibaou (de 1984 à 1986), dit aujourd'hui la même chose, au fond, que le vieux sage RPCR de Houaïlou, Parawi Reybas, qui concluait l'autre jour, à son adresse, avec son franc-parler notoire : « *L'essentiel est que chacun arrive à avoir les poches pleines et une voiture pour aller à Nouméa. Moi, en 1998, si j'ai les poches pleines, je serai peut-être plus indépendantiste que toi !* »

Pendant ce temps, les élus du RPCR occupent bien le terrain. En brousse, ceux-là mêmes qui étaient les plus prompts à nier les revendications des Canaques sont aujourd'hui les premiers à rechercher le dialogue avec eux. Le maire de La Foa, M. Philippe Gomes, et l'ancien président de la région Ouest, M. Harold Martin, impliqués dans le scandaleux bilan de l'ancienne ADRAF, jurent, la main sur le cœur, qu'ils sont prêts à aider les tribus mélanésiennes de la région de La Foa et Bouloupari à se moderniser.

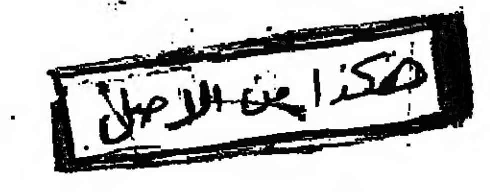
L'entreprise de séduction du RPCR

C'est à Nouméa que l'entreprise de séduction lancée par le RPCR en direction des Canaques est la plus spectaculaire. Sur fond de frénésie immobilière – les projets d'investissements touristiques sont légion – la municipalité nouméenne s'apprête à engager ce que son maire, M. Jean Lèques, appelle lui-même « *un budget colossal* » pour que sa ville n'apparaisse plus comme le symbole d'un colonialisme archaïque. Priorité sera donnée à la construction de logements très sociaux pour faire disparaître les taudis dont le nombre est en augmentation depuis que « *Nouméa-la-blanche* » attire de plus en plus les populations de la brousse. Un projet de « quadrillage culturel » de la ville est également à l'étude.

Qui se risquerait déjà à un pronostic sur l'issue de la compétition ? Sûrement pas Jean-François Carenco. Secrétaire général adjoint du territoire en charge des affaires économiques, cet ancien collaborateur du maire de Montpellier, volontaire pour faire partie de l'équipe des « forçats de la paix » réunie autour du délégué du gouvernement, Bernard Grasset, a pris le parti de ne plus s'étonner de rien sur ce « Caillou » qu'il faut gérer comme un Etat. Il ne cherche plus à comprendre pourquoi le FLNKS s'aligne sur le RPCR pour retarder l'installation d'un ouvrage de production thermique qui créerait trente-cinq emplois à Népoui, dans la province Nord. Ni pourquoi les élus indépendantistes réclament l'extension à l'ensemble du territoire de mesures de défiscalisation réservées en principe aux deux provinces les plus sous-développées. Ni pourquoi les successeurs de Jean-Marie Tjibaou ne reprennent pas à leur compte la délibération sur les bénéfices des sociétés minières que celui-ci avait personnellement élaborée pour que le produit de la fiscalité sur les mines de nickel serve au développement des provinces indépendantistes. Encore moins pourquoi ils n'appuient pas le délégué du gouvernement lorsque celui-ci propose d'augmenter légèrement l'impôt direct sur un territoire où les écarts de revenus sont tels que trente-trois contribuables imposables ont déclaré au titre de 1988 des revenus annuels supérieurs à 12 millions de francs pour un montant global de près de 57 millions.

Jean-François Carenco n'a surtout pas envie d'être plus canaque que les Kanaks. Il fait son boulot à la manière d'un proconsul, en appliquant à la lettre la loi référendaire mais sans en négliger l'esprit ; sans oublier, en particulier, que Christian Blanc et Michel Rocard avaient aussi promis à Jean-Marie Tjibaou de réduire artificiellement le nombre des électeurs européens potentiels. Les fonctionnaires ne sont déjà plus autorisés à prolonger leurs séjours réglementaires et, bientôt, s'ils veulent prendre leur retraite sur place, ils ne pourront plus bénéficier de revenus aussi avantageux que par le passé. Il prend des coups et il en donne. Depuis que Jacques Lafleur, l'été dernier, lui a fait grief d'avoir autorisé la direction des douanes à lui infliger une amende pour infraction à la législation sur les exportations de minerai de nickel, sans parvenir à obtenir sa « tête » du premier ministre, Jean-François Carenco savait que les choses commençaient vraiment à changer en Nouvelle-Calédonie. Il sait maintenant que les sentiers de la paix y resteront tortueux et bordés d'épines. Et il soupire, en balayant de la main la carte du territoire : « *Dire que tout cela ne représente que l'arrondissement de Béziers...* »

ALAIN ROLLAT



Le livre blanc sur l'aménagement de la région parisienne

« La cohésion sociale est en jeu »

Le « Livre blanc », prélude à la révision du schéma directeur de l'Ile de France, se présente comme un « *diagnostic* ». Il ne cache pas que si la Région Ile-de-France est « *l'une des plus importantes et des plus prestigieuses métropoles mondiales* », elle souffre de lacunes et de disparités préoccupantes. « *La vie quotidienne des habitants y est souvent difficile. La cohésion sociale de la région est en jeu* ». Aussi les auteurs veulent-ils mettre au jour les mécanismes qui transforment la métropole parfois contre le gré des pouvoirs publics. Ils cherchent à montrer les « *grands choix* » que devront faire les responsables politiques pour mieux répondre aux préoccupations des habitants sur l'emploi, l'habitat, les transports et l'environnement.

Forte de ses 10 319 000 habitants et 4 800 000 emplois, huit départements et 1 281 communes, la « *Région capitale* », comme l'on dit, ne manque pas d'atouts. Avec 18 % de la population française, elle crée 27 % de la richesse nationale. Le taux de chômage y est nettement inférieur à la moyenne du reste de la France et le revenu par habitant franchement supérieur.

En trente ans, près de 600 kilomètres d'autoroutes y ont été construits et quatre lignes de RER mises en service. Plus de 1 000 hectares d'espaces verts urbains y ont été créés, deux millions de logements ont été construits. Cinq villes nouvelles où vivent 600 000 personnes sont sorties de terre.

Mais à ces chiffres, témoins d'une réelle vitalité, d'autres réalités s'opposent, moins réjouissantes. Le prix des logements s'est envolé à Paris et dans les communes limitrophes, chassant les jeunes et les familles à revenu modeste vers les lointaines banlieues. Le parc locatif a stagné, entravant la mobilité.

Les habitudes sociales ont évolué. Les exigences d'espace se sont élevées et comme les deux conjoints ont une activité professionnelle, les déplacements deviennent de plus en plus nombreux.

D'autant que les emplois sont inégalement répartis. Chaque jour, un million d'actifs entrent dans Paris et 240 000 en sortent. Le trafic progresse de 6 % par an sur les « voies rapides » routières. La ligne A du RER (Ouest-Est), dont le seuil de saturation est de 44 000 voyageurs à l'heure en supporte 50 000 entre Auber et Châtelet, matin et soir.

Les bureaux se regroupent. Leur implantation accroît les déséquilibres entre les communes riches à l'Ouest et les moins riches à l'Est ; entre la périphérie et le centre de Paris. L'inégalité des ressources des communes renforce les disparités fiscales.

Trois pôles

Et l'Etat n'a plus la puissance tutélaire des années 60 ! La décentralisation a fractionné les responsabilités d'urbanisme et d'aménagement entre la Région, les départements et les communes. Ces dernières répugnent à s'unir en syndicats pour coopérer. La faiblesse des dispositifs destinés à définir une stratégie régionale cohérente et ambitieuse est manifeste. Les auteurs concluent le constat : « *Les risques encourus sont considérables : la congestion du système de transport et l'aggravation des disparités pourraient provoquer des déchirures sociales* ».

C'est dire l'importance de la mise au point d'un projet « *par l'Etat et la Région* » car le futur a ses contraintes qui se résument à quelques chiffres.

Celui de la population, notamment. Elle pourrait augmenter de 500 000 habitants d'ici à 2015.

La construction de 55 000 à 60 000 logements par an est jugée nécessaire. Le nombre des déplacements atteindra 25 millions en 2015. En dix ans, 100 à 150 000 étudiants supplémentaires se présenteront aux portes des universités. Les besoins de la construction, bureaux, locaux industriels, logements, consommeront 1 500 à 2 000 hectares nouveaux d'ici à 2015, c'est-à-dire 3,5 à 5 fois la surface de Paris...

Où choisir ces terrains ? Comment les aménager et les innerver ? Les experts se défendent de vouloir se substituer aux hommes politiques à qui incombent les réponses.

Pour promouvoir l'Ile-de-France au rang de première métropole mondiale, il faut adapter ses règlements et sa fiscalité qui paraissent trop lourds aux entreprises étrangères. Paris ne doit pas « *monopoliser* » les équipements culturels ou universitaires. Les universités de province doivent être développées pour endiguer la venue des étudiants à Paris. Les solidarités doivent être renforcées, les quartiers en difficulté désenclavés et le cadre de vie urbain amélioré, notamment dans les trois départements – Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne et Hauts-de-Seine, – qui composent la petite couronne.

Ces objectifs apparaissent parfois concurrents : par exemple, la répartition des crédits entre les grandes zones à vocation internationale et les « *zones de pauvreté* » qui ont besoin d'équipements pour surmonter leurs difficultés. C'est alors qu'il faudra, souligne le texte, « *des priorités et une volonté politique forte et continue* ».

Le premier choix fondamental « *qui distinguerait fortement le nouveau schéma directeur de celui de 1965* » porte sur l'espace central formé par Paris et la petite couronne. Faut-il, demandent les auteurs du « Livre blanc », y accentuer encore l'urbanisation, prolonger Paris, en quelque sorte, au-delà du périphérique, en densifiant l'habitat ? Cet espace doit être reconquis. Un réseau de transports collectifs devrait y être créé par un maillage serré et par une grande rocade ferroviaire. Car cette liaison manque, de banlieue à banlieue. Un réseau autoroutier souterrain concédé, donc à péage pour les usagers, pourrait aussi assurer les liaisons entre les grands pôles « *en tenant compte des possibilités de reconquête de la voirie au profit des transports en commun, des deux roues et des piétons* ».

Trois pôles urbains majeurs naîtraient dans cette zone centrale : La Défense-Montesson, Bercy-Tolbiac-Ivry-Maisons-Alfort en amont et Gare du Nord- Gare de l'Est-Plaine Saint-Denis-La Villette-Canal de l'Ourcq. Ainsi la Défense serait-elle rééquilibrée par la construction dans le secteur de la Seine en amont de Tolbiac, de « *plusieurs millions de mètres carrés de bureaux* ».

Deux nouveaux sites d'urbanisation

Vingt à trente mille logements nouveaux par an, soit 500 000 à 650 000 au total, devraient trouver place dans cette agglomération centrale tandis qu'un vaste réseau d'espaces verts et la mise en valeur des berges et des canaux donneraient la respiration de cette zone dense.

La périphérie, pour sa part, doit être « *polycentrique* ». Les cinq villes nouvelles (Evry, Cergy-Pontoise, Saint-Quentin-en-Yveline, Marne-la-Vallée, Melun-Senart) deviendraient de véritables grands bassins d'emploi et d'habitat. Deux nouveaux sites d'urbanisation s'imposent : Roissy, au nord. Au sud, le plateau de Saclay à vocation de haut niveau scientifique et technique.

En contre-partie, la ceinture verte de bois et forêts promise depuis plusieurs années par le Conseil régional devrait être réalisée. Quant à la couronne rurale, « *valeur patrimoniale essentielle à protéger* », il faudra l'exploiter mieux.

Le projet régional, insistent les auteurs, exige, pour être mis en oeuvre, des choix clairs et des moyens vigoureux. Dans le domaine des transports, par exemple, il faut investir « *vite et fort* ». En donnant la priorité aux transports en commun dans la zone dense, mais en sachant aussi qu'il est « *vain de penser que la circulation automobile puisse cesser de croître dans un avenir prévisible* ». Le réseau régional souterrain réservé aux véhicules légers devra « *éventuellement* » s'ajouter aux rocades en cours de construction : A-86 à 20 kilomètres de Paris et Francilienne à 50 kilomètres.

Les tarifs des transports en commun – inférieurs en Ile-de-France à ceux pratiqués dans les autres grandes villes françaises – devront être relevés et la hausse répartie entre usagers et « *activités* ». Le péage urbain pourrait être généralisé dans la zone dense.

L'aide publique au logement ne devra pas se limiter aux populations les plus démunies. Sept à dix universités devront être construites. Six mille places supplémentaires d'accueil devront être offertes dans les résidences pour les personnes âgées.

Enfin, pour réussir, le schéma directeur régional ne devrait pas « *venir d'en haut* ». Des études intercommunales seraient conduites, fondées sur les objectifs définis par l'Etat et la Région.

C. V.

Le groupe de travail

Sous l'autorité de M. Olivier Philip, préfet de la région Ile-de-France et préfet de Paris, et en liaison avec M. Pierre-Charles Krieg, président du conseil régional, le groupe de travail chargé de préparer le livre blanc était animé par M. Michel Rousselot, préfet, directeur régional de l'équipement, et composé des personnalités suivantes :

● *Représentants de l'Etat* : MM. Michel Rousselot, Jacques Tavernier, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, Jean-Raymond Fradin, chef du département Politique des transports, Michel Mottez, directeur de l'établissement public d'Evry, Alain Neveu, chargé de mission auprès du directeur régional de l'équipement, Jean-Louis Subileau, directeur général de la « Tête Défense », et Claude Vignaud, architecte-urbaniste à la direction régionale de l'équipement.

● *Représentants de la région* (membres de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France, IAURIF) : MM. Pierre Pommelet, directeur général, Jean-Pierre Lecoin, directeur technique, Fouad Awada, Michel Hermelin et Jean-Louis Pages.

○ *Représentants de la Ville de Paris* (membres de l'Atelier parisien d'urbanisme, APUR) : MM. Nathan Starkman, directeur, Michel Cougouliegne et Olivier Nicoulaud.

Les grands chantiers du président

Un Institut international d'art sera installé rue de Richelieu

En inaugurant, le mardi 30 janvier à Paris, le colloque sur l'avenir des grandes bibliothèques, le ministre de la culture, M. Jack Lang, à la fin de son intervention, a annoncé le souhait du président de la République qu'un Institut international d'art prenne place, rue de Richelieu dans les locaux laissés vacants, par la Bibliothèque Nationale.

Le départ de quelque dix millions de volumes, qui doivent rejoindre la Bibliothèque de France à Tolbiac, libérera une place considérable. De quoi caser, sans problème, les volumes qui font exploser les différentes bibliothèques d'art parisiennes. Le projet d'Institut international d'art, évoqué dès le début de la décennie prend donc forme (*le Monde* du 10 novembre 1989). Pour arriver à ce résultat, il aura fallu vaincre la traditionnelle rivalité entre le monde universitaire et celui des musées. Le poids de l'Elysée a sûrement été décisif.

Il faudra encore beaucoup de diplomatie pour que coexistent sans heurts des fonds et des administrations d'origines différentes.

C'est André Chastel qui réclama, le premier, la création d'un tel établissement, pour pallier les déficiences de l'enseignement de l'histoire de l'art en France. Il rédigea même, en 1983, un rapport en ce sens. Qui resta lettre morte. L'agitation qui s'empara de l'univers des bibliothèques à l'annonce de la création de la TGB (Très Grande Bibliothèque, future Bibliothèque de France) remit la question à l'ordre du jour. En septembre dernier, à Strasbourg, M. Lang évoquait publiquement une telle éventualité. Les conservateurs se montraient compréhensifs. Les universitaires acceptaient de loger leurs volumes à côté de ceux des musées. En demandant toutefois que des enseignements de haut niveau puissent se tenir à proximité des collections. L'espace de la rue de Richelieu permet un tel voisinage.

Reste l'urgence. Les locaux convoités ne seront libres qu'en 1995 et, pendant ces cinq années, la cote d'alerte va être largement dépassée dans les bibliothèques saturées. C'est pourquoi de bons esprits avaient envisagé d'implanter le futur institut au Grand Palais, au risque de condamner à jamais la vocation du plus beau hall d'exposition parisien. La sagesse a prévalu.

Qui rejoindra l'Institut international d'art ? La Bibliothèque d'art et d'archéologie de la rue Michelet, c'est-à-dire 450 000 volumes et un stock impressionnant de photos et d'estampes ; la bibliothèque littéraire léguée par Jacques Doucet à l'université de Paris, aujourd'hui à Sainte-Geneviève, un fonds riche en manuscrits divers et en éditions originales ; la bibliothèque des Musées de France (300 00 volumes et 1 500 titres de revues), mal logée dans la cour Carrée du Louvre, 400 000 volumes ; la bibliothèque d'architecture de l'Ecole des beaux-arts (300 000 volumes).

D'autres fonds pourraient rejoindre la rue de Richelieu, où seront conservés, rappelons-le, les collections d'estampes, de manuscrits, de photos et de médailles de la BN. Mais cet institut, qui devra se doter d'un catalogue commun, informatisé, et de moyens pour communiquer à distance, ne serait pas complet s'il n'accueillait pas aussi les archives des artistes, historiens, critiques et marchands d'art qui, négligées en France, traversent l'Atlantique à un rythme accéléré, achetées en masse par les grandes institutions nord-américaines.

Il faudra maintenant chiffres l'opération et dégager des crédits. Sans soute seront-ils impurés sur ceux de la TGB, qui devient une sorte de caserne de pompiers destinée à secourir les bibliothèques sinistrées. A ce rythme, le grand projet du second septennat risque d'être le plus onéreux de tous ceux entrepris à la demande de François Mitterrand.

EMMANUEL DE ROUX

Bibliothèques du monde

Ils sont tous venus, à l'appel d'Emmanuel Leroy-Ladurie, l'administrateur de la BN, des quatre coins d'Europe (Est et Ouest), d'Amérique (Nord et Sud), d'Asie, d'Afrique et d'Océanie. Ils sont venus parce que le monde des bibliothèques qu'ils représentent est partout en pleine mutation. Parce que des bâtiments nouveaux sont construits à Londres, La Haye, Francfort, Alexandrie et Pékin ; parce que la modernisation d'établissements centenaires est indispensable ; parce que la sauvegarde du papier, menacé d'autodestruction, est urgente ; parce que les moyens de communication sont de plus en plus complexes. Pendant quatre jours, des bibliothécaires, des chercheurs, des architectes, échangeront leurs expériences.

Au cours de ce colloque, une action en faveur de la Roumanie, dont la Bibliothèque centrale universitaire a brûlé, sera envisagée.

E. de R.

L'Ile de France se rapproche de Paris

Suite de la première page

Et pourtant, la crise économique, ajoutée à de nouvelles exigences individuelles et collectives, ont compromis ce bel édifice. Combien des 10 300 000 « Franciliens », comme on les appelle, estiment voguer aujord'hui sur un lac de bonheur ? Qui ne souscrit au constat formulé en octobre par le premier ministre, selon lequel la région parisienne est peuplée de « *dix millions de personnes où neuf millions vivent mal* ». Logements chers ou éloignés, transports inconfortables et trainards, population croissante, autant de ravages que ne parvienent pas à compenser le charme et la beauté de Paris.

Le Livre blanc, qui sera publié dans quelques jours, ne cherche pas à dissimuler la gravité du mal, ni dans ses manifestations ni dans ses risques. Risque négatif : en dépit de ses atouts et de quelques transactions spectaculaires, la région parisienne a du mal à séduire beaucoup de grandes sociétés internationales ; au cours des cinq dernières années, quatorze sièges sociaux américains et japonais seulement l'ont élue sur les cent trente-six qui se sont installés en Europe. Risque plus grave : les auteurs soulignent à plusieurs reprises la menace de « *déchirures sociales* » qu'engendrent les déséquilibres entre l'Ouest globalement riche et l'Est encore déshérité, entre le centre plein d'opulence et les périphéries démunies. Or, comme le disait récemment l'architecte Michel Cantal-Dupart, « *où les bus n'osent plus aller, c'est là que sont les jeunes* ».

Les lignes tracées par le Livre blanc réussiront-elles à dessiner les contours d'une Ile-de-France plus douce à ses habitants ? Les auteurs se montrent prudents, faisant leur le mot de l'un d'eux, M. Jean-Louis Subileau, patron de la Grande Arche : « *L'époque n'est plus à une grande vision démiurgique.* » Leur mérite est de poser incontestablement quelques vraies – et parfois inhabituelles – questions, du genre : au lieu de ne concevoir l'urbanisation que « toujours plus loin », ne faut-il pas aménager les abords immédiats de Paris ? Pour la première fois, la « densification » de la « petite couronne » est présentée comme un terme alternatif à l'extension démesurée de la métropole. On mesure mieux l'importance du choix quand on sait que la construction de logements est une nécessité absolue et qu'il y faudra de 1 500 à 2 000 hectares nouveaux chaque année, soit, d'ici à l'an 2015, une superficie équivalente à trois fois et demi, voire cinq fois celle de Paris. Et de même, quand on se souvient que les besoins nouveaux de loisirs, de transports ou de forêts sont des gros mangeurs d'espace.

Il y a vingt-cinq ans, la couleur politique rouge de la petite couronne y rendait les interventions de la puissance tutélaire plus délicates. En tout cas, cette question oblige à mieux redéfinir la ville, au lieu de se contenter de répondre qu'il faut la mettre à la campagne.

Quelques oublis

Le Livre blanc souligne à juste titre que la réussite du schéma directeur de 1965 a reposé, pour une bonne part, sur une politique foncière ambitieuse, engagée très tôt, avant même la présentation officielle du schéma. Les experts reprennent ce qui demeure la conviction de M. Paul Delouvrier pour qui la maîtrise des sols par des syndicats de collectivités, assurée avant que ne soit rendue publique la localisation des opérations d'urbanisme, est une nécessité absolue.

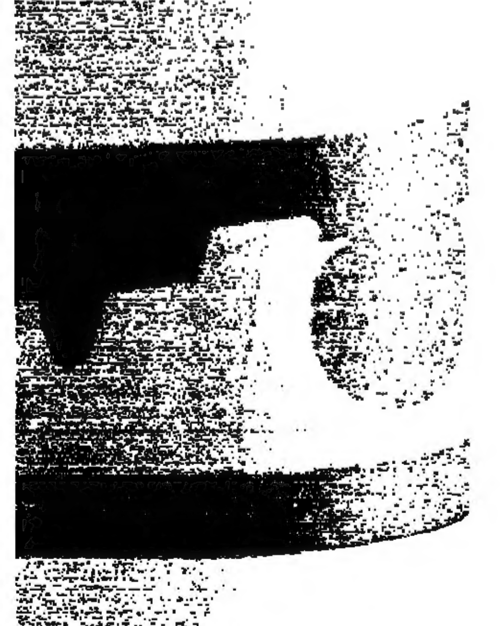
L'inventaire est finalement assez complet. Même si quelques oublis sautent aux yeux. Ainsi, après avoir observé que le tiers des étrangers vivant en France résident en Ile-de-France, les auteurs du Livre blanc n'avancent-ils que peu de propositions concernant leur intégration. On prête d'ailleurs à M. Pasqua, président du conseil général des Hauts-de-Seine, l'intention de publier un « Livre bleu » où il exposera ses solutions. Oubli aussi, dans la méthode, de faire appel à une femme, une au moins sur quinze personnes... pour élaborer le Livre blanc !

L'élaboration et la réussite de l'étape prochaine, du schéma directeur, dépendront maintenant d'une donnée évoquée en partie par le Livre blanc, celle de l'autorité. Problème éminemment politique. Les financements nécessaires sont considérables. Qui s'en chargera, décidera, arbitrera ? Prudemment encore, le Livre blanc recommande d'associer l'Etat et la région. Actuellement, la droite préside cinq des sept conseils généraux sans compter la Ville de Paris. Les socialistes n'en détiennent aucun. La concertation entre le gouvernement et les élus demandera beaucoup de patience et de doigté.

Mais l'Etat n'a pas à rougir du rôle qu'il devra jouer. Au fond, chacun sent bien que si le temps n'est plus à la férule puissamment volontaire d'un haut-fonctionnaire, comme M. Paul Delouvrier, rien ne se fera sans une instance qui ose, une fois que toutes les consultations auront eu lieu, inciter et contraindre les collectivités à travailler ensemble. Les optimistes diront d'ailleurs que le temps des égoïsmes de clocher est révolu, donnant raison à M. Paul Delouvrier : le père du premier schéma directeur de l'Ile-de-France est persuadé que les communes prospères de l'Ouest parisien qui s'opposent depuis plusieurs années au bouclage de la grande rocade routière pour ne pas toucher à leurs terrains seront un jour enclavées. Comme s'il y avait, là aussi, une justice...

CHARLES VIAL

Lire également notre rubrique hebdomadaire Ile-de-France page 39.





SOCIÉTÉ

JUSTICE

Le procès du réseau de Fouad Saleh

Terrorisme et guerre sainte

En dépit des imprécations de Fouad Saleh, principal inculpé, le procès des membres présumés du réseau terroriste chiite suit son cours. Mardi 30 janvier, le tribunal a examiné le degré d'implication dans cette association de malfaiteurs de trois Tunisiens.

Désormais, Fouad Ali Saleh demande au tribunal l'autorisation avant de prendre la parole. Voilà le fait nouveau : si l'invective demeure sa manière de s'exprimer, le responsable présumé des attentats parisiens de 1986 cherche à éviter l'expulsion pour mieux peser à sa guise sur les débats. Mais il reste ce personnage incontrôlable, tantôt plaisantant à mi-voix avec ses coïnculpés, tantôt ironique à l'endroit du substitut (*« Petit pharaon ! »*, lui lance-t-il en pleine audience), et le plus souvent exalté, passant d'un sujet à l'autre avec fièvre.

L'audience tangue alors quelques minutes comme lorsqu'il interpelle les victimes regroupées au sein de l'association SOS-Attentats : *« Nos enfants meurent de faim pendant que vous mangez du caviar chez vous ! Ces femmes qui nous regardent avec des yeux pleins de haine, il faut leur expliquer. Ça ne nous fait pas plaisir de poser des bombes ! C'est la guerre, la faute de l'Occident »*.

Le président : *« Ça commence à bien faire.*

– Nous aussi, nous avons des enfants. Les musulmans meurent sous vos coups ! »

Me Olivier Schnerb : *« Cessez de toiser les victimes. Vous leur avez fait suffisamment de mal !*

– Ce n'est pas moi !

– Taisez-vous.

– Non ! Il faut la vérité. »

Le substitut : *« N'insultez pas les parties civiles !*

– Tu m'as donné la parole fils de porc et tu me la reprends !

– Arrêtez d'insulter tout le monde.

– Mais tu l'as reconnu que tu es un fils de porc ! Tu descends des animaux ! L'homme descend des animaux ! C'est pas moi, c'est vos livres qui le disent ! »

L'examem des responsabilités respectives de Hassan Aroua, Mohamed Ben Hassen Aïssa et Féthi Bourguiba – trois des membres présumés du réseau terroriste de Fouad Saleh – a ainsi été truffé d'incidents plus ou moins violents au cours d'une audience bien souvent caricaturale. Car le tribunal a été successivement confronté à un muet, un « comique » et un repentant.

Aroua, le chauffeur de taxi tunisien de trente-cinq ans qui convoyait de nuit les explosifs de cache en cache au tarif forfaitaire de cinq cents francs, a fait silence. Le président Malergue aurait visiblement aimé lui poser quelques questions, mais pour Aroua, l'heure avait sonné d'une méditation plus impérieuse. *« Il fait sa prière »*, indiqua aimablement Fouad Saleh, décidément indispensable à la bonne marche de la justice.

Aïssa, le Tunisien à la bonne bouille, le combinard touchant scrupuleusement ses indemnités de chômage mais tenant guinguette à la Goutte-d'Or et arrêté alors qu'il transportait quelques litres d'un explosif liquide particulièrement puissant, a pour sa part hésité entre deux rôles : le quadragénaire égaré dans une affaire qui le dépasse et le crédule sans mémoire.

Une religion de paix et d'amour

Le président : *« Aïssa, les policiers ont trouvé chez vous trente-huit piles, cinq réveils et trois montres. »*

Le prévenu : *« Et alors ?*

– Vous êtes prévoyant...

– Mais c'est rien, ça. On a de tout à Barbès. J'avais aussi des verrous, des parfums !

– Et les bouteilles d'arak libanais contenant les explosifs, M. Aïssa ? Les bouteilles appartenant à Saleh... Fouad Saleh est chiite, il ne boit pas ! »

Heureusement pour Aïssa, Saleh vole à son secours : *« Lui ne savait rien. C'est moi qui savais tout. Je le manipulais ! C'est moi qui combats l'Occident jusqu'après l'éternité* (sic). *Il a été torturé par les parties génitales !*

– Taisez-vous !

– C'est moi le terroriste. C'est moi qui avais les explosifs. Le Coran dit : « Terrorisez les ennemis de Dieu ! »

Mais ce n'est pas un aveu. Saleh revient vite en arrière. Après quelques secondes, il précise que son « terrorisme » consiste à *« prêcher la guerre sainte »*...

Un terrorisme que Féthi Bourguiba, créateur et fabricant de parfums, gérant de société de vingt-huit ans, a récusé dès sa première intervention : *« L'islam, pour moi, est une religion de paix et d'amour. Par principe, je condamne tout acte de violence. Je ne peux pas être indifférent au sort des victimes. Je leur demande de croire que je partage très profondément leur souffrance. »* Le président, après l'avoir félicité de ces bonnes paroles, s'est tout de même demandé pourquoi il avait accepté de stocker des explosifs chez lui et d'héberger plusieurs jours, fin 1987, Fouad Saleh et Bassam, l'un des artificiers du réseau que l'on soupçonne d'avoir jeté la bombe de la rue de Rennes, le 17 septembre 1986.

Les devoirs de l'hospitalité

Féthi Bourguiba, d'une voix de plus en plus aiguë et sur la défensive, expliqua alors ce que sont les devoirs imposés par l'hospitalité, rappelant que Fouad Saleh et lui sont originaires du même quartier de Tunis. *« Je ne pouvais imaginer qu'il était impliqué dans des actes aussi barbares »*, ajouta-t-il. Le substitut Jacques Fourvel ne cacha pas son incrédulité.

Me Jacques Chamson, conseil de SOS-Attentats, fit observer à l'inculpé : *« Entre le 3 et le 22 mars, vous savez – si l'on accepte de vous croire – qu'il y a des explosifs chez vous. Et vous ne faites rien ! »*

– J'ignorais qui était vraiment Bassam, a répondu Bourguiba. *C'est ce qui a augmenté ma peur. Je vivais la même psychose que les Parisiens. Je me considérais comme un Français. »*

Là encore, Saleh est intervenu, condescendant à aider ce repentant dans la difficulté en coupant l'avocat : *« C'est un chrétien ! Il t'enfonce avec ses questions, fais attention ! »*

LAURENT GREILSAMER

□ **PRÉCISION.** – Fouad Saleh a choisi de se faire appeler Ali en manière d'hommage au gendre et cousin de Mahomet et non en référence au prophète comme nous l'avons indiqué par erreur dans nos éditions du 30 janvier.

Les confidences de Lotfi, informateur de la DST

Une « taupe » sort du trou

Une « taupe » sort de son trou. Tunisien, né en 1954 – ou en 1958, on ne sait trop, – Lotfi Ben Khala est l'homme qui a permis, début 1987, le démantèlement par la DST du réseau terroriste de son ami Fouad Ali Saleh. Il existe, et il le prouve en parlant, tous azimuts, aux journalistes.

Pourtant, judiciairement, il n'existe pas : le réquisitoire définitif du procureur ne le nomme jamais et le tribunal correctionnel ne semble guère pressé de faire sa connaissance. Un paradoxe qui, durant l'instruction, avait déjà provoqué un conflit entre le juge Gilles Boulouque et Me Dominique Inchauspé, l'éphémère avocat de Saleh, qui dépose une plainte pour *« destruction, recel et dissimulation de preuves, et forfaiture »* (*le Monde* du 30 janvier 1988).

Avidité financière, déboires sentimentaux, angoisses classiques d'un « indic » ? Toutes ces raisons se mêlent sans doute pour expliquer l'irrépressible envie de Lotfi de se confesser. Baladé entre la ville sainte de Qom en Iran, la DST à Paris et Tours, la CIA à Washington et un incertain refuge tunisien, il devient instable – on le serait à moins – surtout après être passé, en quelques mois, de l'identité de militant pur et dur de la révolution islamique à celle de dévoué collaborateur des services de renseignement occidentaux.

On pourra donc voir Lotfi à la télévision (TF 1, mercredi 31 janvier, 22 h 35) rouler des yeux et expliquer pesamment tout ce que la France lui doit – financièrement. Mais il en dit bien plus dans *l'Evénement du jeudi* à paraître le 1er février.

Crise de mysticisme

Et pour cause. L'auteur de l'article, Frédéric Ploquin, fut le premier journaliste à être contacté par Lotfi, dès mars 1987, alors qu'il était aux mains de la DST depuis à peine deux mois. Depuis, Ploquin est devenu son confident professionnel, suivant, pas à pas, les pérégrinations de cette « taupe », traître de roman ou collaborateur émérite, selon le point de vue où l'on se place. Jusqu'au départ, le 19 juin 1987, de Lotfi pour les Etats-Unis, ils se verront six fois, parfois dans des conditions rocambolesques pour échapper aux filatures de la DST. *« En cas de malheur »*, Lotfi voulait une *« assurance »* : un journaliste pourrait témoigner.

C'est après *« une tenace crise de mysticisme »*, raconte Ploquin, que Lotfi se trouve presque fortuitement en Iran, en 1979, lors de la chute du shah. A Qom, il sera le premier converti *« venu de l'étranger »*. Lotfi s'installe dans la ville sainte universitaire, dont il décèle, curieux de nature, le moindre des rouages. Devant l'afflux d'étudiants étrangers, on lui propose un poste d'enseignement. Et un salaire.

Un certain Ibrahimi, homme fort du nouveau régime, futur pivot de l'« Irangate », qui empoisonnera bientôt l'administration Reagan, le prend sous son aile. On lui offre même des vacances Du côté de la plaine du Gange. Mais aussi à Paris, où il va retrouver la trace d'une jeune Tourangelle dont il est tombé amoureux quelques années plus tôt à Tunis, où elle apprenait l'arabe. Comme elle n'est pas contre sa conversion à l'islam, même chiite, il « embarque » « sa » *Française en Iran »*.

A Quom, il croise un autre Tunisien : Fouad Ali Saleh. Un Saleh déjà remuant et imprévisible : il passera quarante-cinq jours au cachot pour avoir traité le puissant Montazeri d'*« agent de l'Angleterre »*. *« C'était un type très nerveux et très rigide »*, se souvient Lotfi. En 1985, quand les relations se durcissent entre la France et l'Iran, Lotfi est envoyé dans l'Hexagone, après cinq ans de séjour à Qom.

Près de Tours, dans la petite ville de Château-Renault, il réussit à trouver un emploi dans une association berbère. Mais son prosélytisme islamique est voyant. Ses voyages réguliers en Iran attirent l'attention des policiers de la DST. Ce qui lui vaut, après les premiers attentats parisiens du 7 décembre 1985, de faire partie de la centaine d'activistes islamiques interpellés début 1986. Il s'en sort, bien qu'il touche, dès cette époque, un salaire de Téhéran, versé par une banque iranienne à Paris.

« Je ne me doutais de rien », assure Lotfi, qui affirme ne pas avoir fait immédiatement le lien entre l'Iran et le terrorisme. La lumière lui viendra subitement, lors de son dernier voyage à Qom, de novembre 1986 à janvier 1987. *« Tout me dégoûtait*, explique-t-il, à *l'Evénement du jeudi. Au fil des jours, je me suis mis à haïr Khomeiny et les mollahs corrompus, leurs harems, leur facilité à boire de l'alcool. Au nom de l'islam, ils détruisaient l'islam. »* Et Lotfi fouine : à l'heure de la sieste, admis dans le domicile privé du dignitaire Ibrahimi, il prend connaissance d'un dossier ultra-secret sur les attentats parisiens de 1986. Tous les détails y étaient, parmi lesquels le nom de Fouad Ali Saleh.

La suite est connue. Il prend contact avec la DST, le 17 février 1987, à Tours, après avoir rapatrié femme et enfants. D'emblée, il demande 5 millions de francs. Doté d'une avance de 90 000 francs, il monte un piège : un appartement truffé de micros où les membres du réseau terroriste parleront sans méfiance. Saleh croit que Lotfi a la confiance des Iraniens. Il ne se méfie pas.

Le réseau démantelé, Lotfi se voit offrir 1 million de francs . Il « claque » en quelques jours une avance de 250 000 francs en habits, restaurants, boîtes de nuit. Puis en juin 1987, il part pour Washington. La CIA le prend en main. Mais sa femme s'éloigne de lui. Il s'affole, s'inquiète, craint pour sa sécurité. Oubliant sa nationalité américaine et son confortable salaire, il rejoint son pays, la Tunisie.

Au correspondant du *Monde* en Tunisie, Michel Deuré, il affirmera en septembre 1989 n'avoir jamais touché que 2 000 dollars par mois au lieu des 25 000 promis par la CIA. Des agents de la DST lui proposeront 20 000 francs par mois à condition de travailler pour la France là où il se rendra. Mais il n'a plus confiance. Selon M. Robert Pandraud, interrogé par TF 1, la « taupe » a touché au total 900 000 F pour sa collaboration. Dans le film, Lotfi reste prudent, conscient qu'il ne peut aller trop loin dans les trahisons en cascade. Information inédite cependant : selon Lotfi, Saleh projetait aussi d'assassiner MM. Jacques Chirac, Laurent Fabius, Jack Lang et de faire sauter une centrale nucléaire...

L. G. et E. P.

MÉDECINE

Une première en Grande-Bretagne

Chirurgie cardiaque « in utero »

Pour la première fois, une intervention chirurgicale a été réalisée, au Guy's Hospital de Londres, sur le cœur d'un fœtus de trente et une semaines. C'est en utilisant un cathéter guidé par échographie que les chirurgiens ont pu intervenir sur l'une des valves cardiaques du fœtus qui s'avérait déficiente (il souffrait d'une sténose de l'aorte). Le fœtus a dû être réopéré, toujours *in utero*, deux semaines plus tard.

Le bébé, un garçon, est né prématurément, le 4 janvier, une semaine après la seconde intervention. Quelques heures plus tard, il était opéré une troisième fois et, depuis, il se trouve en réanimation dans un état grave. Selon les chirurgiens, parmi lesquels les docteurs Lindsey Allan, Darryl Maxwell et Michael Tynan, seule une intervention de ce type pouvait donner une chance de survie au bébé. La mère de l'enfant avait donné son accord pour qu'une telle opération soit pratiquée sur son enfant.

Selon « le Canard enchaîné »

M. Mitterrand aurait pris des engagements sur la libération d'Anis Naccache en juillet 1990

M. François Mitterrand aurait, selon le *Canard enchaîné*, pris l'engagement auprès des autorités iraniennes d'accorder une grâce au militant extrémiste pro-iranien Anis Naccache, grâce qui interviendrait au mois de juillet 1990 et permettrait la libération de ce détenu. L'hebdomadaire indique, dans son édition du mercredi 31 janvier, que cette promesse du président de la République française expliquait l'arrêt vendredi 26 janvier de la grève de la faim (*le Monde* daté 28-29 janvier) qu'Anis Naccache observait depuis le 8 septembre dernier. Cette information du *Canard enchaîné* n'a été ni confirmée, ni infirmée tant par les services de l'Elysée que par ceux de Matignon, du quai d'Orsay ou du ministère de la justice.

Selon le *Canard enchaîné*, *« pour en arriver là, il a fallu trois semaines d'intenses négociations secrètes »*. Rappelant les déclarations faites par M. Mitterrand le 5 janvier, déclarations dans lesquelles le président de la République indiquait, en substance, qu'Anis naccache n'obtiendrait rien par une grève de la faim mais qu'il pouvait *« toujours espérer être libéré le jour venu »*, le *Canard enchaîné* indique *« qu'au lendemain de cette fin de non recevoir (...) une proposition est discrètement transmise à Naccache avec l'accord de l'Elysée »*. Selon l'hebdomadaire, *« Mitterrand se dit prêt à accorder sa grâce à condition que le prisonnier cesse sa grève de la faim mais Naccache refuse de céder. »*

Après une série de contacts diplomatiques *« la promesse d'une libération prochaine d'Anis Naccache a été transmise par l'Elysée aux plus hauts dirigeants iraniens* précise l'hebdomadaire qui ajoute *que l'accord final serait intervenu le 26 janvier lors d'une rencontre entre M. François Scheer, numéro deux du quai d'Orsay et M. Mahmoud Vaezi, vice-ministre iranien des affaires étrangères en visite à Paris. » « Quelques heures plus tard,* souligne le *Canard enchaîné, Naccache annonce sa décision d'interrompre sa grève »*.

Me Jacques Vergès, l'un des avocats d'Anis Naccache avait pour sa part indiqué (*le Monde* du 30 janvier) que son client avait cessé sa grève de la faim *« à la demande expresse »* du président de la République islamique Ali Akbar Hachemi et du guide suprême de la République islamique l'Ayatollah Ali Khamenei. Cette demande, avait précisé l'avocat à l'Agence France-Presse lui avait été transmise par sa mère qui, accompagnée *« d'un ami »* lui avait rendu visite vendredi 26 janvier à la prison de Fresnes (Val-de-Marne).

Anis Naccache a été condamné à la réclusion criminelle à perpétuité le 10 mars 1982 après une tentative d'assassinat commise en 1980 contre le dernier premier ministre du Chah d'Iran, M. Chapour Bakhtiar. Au cours de cette tentative d'attentat, deux personnes, un policier et une passante avaient été tués par les hommes du commando conduits, ce jour-là.

Les mesures annoncées par M. Arpaillange

Contrôles et surveillances vont être renforcés autour et à l'intérieur des prisons

Comme il l'avait annoncé après l'évasion de quatre détenus, le 28 janvier, de la prison de Loos-lès-Lille (Nord) (*le Monde* du 30 janvier), M. Pierre Arpaillange, ministre de la justice, a rendu publiques mardi 30 janvier, les premières conclusions du rapport qu'il avait demandé à M. Jean-Pierre Dintilhac, directeur de l'administration pénitentiaire. Le garde des sceaux a adopté cinq mesures immédiates pour améliorer la sécurité des prisons.

En ce qui concerne Loos-lès-Lille, les premières conclusions de l'enquête font apparaître, indique le ministère : *« Premièrement, l'inadaptation de l'implantation de certains postes de surveillance. Deuxièmement, l'insuffisance de consignes à la mise en œuvre des contrôles dans les locaux de détention. Troisièmement, la difficulté d'effectuer des contrôles systématiques dans une prison surpeuplée »*. Après la quadruple évasion de Loos-lès-Lille, il était apparu qu'un mirador était dépourvu de gardien, facilitant ainsi l'évasion. Plus généralement, ce dispositif de surveillance n'est pas toujours strictement adapté à des prisons souvent anciennes dont l'architecture a parfois dû être remaniée.

D'autre part, il est clair que les allées et venues, dans les prisons, de nombreux intervenants extérieurs, rendent plus difficiles certaines tâches de contrôle de gardiens par ailleurs souvent démobilisés ou désabusés à la suite des conflits de ces derniers mois avec l'administration pénitentiaire.

Les cinq mesures immédiates relatives à l'amélioration de la sécurité dans les prisons sont les suivantes :

● *« Améliorations des contrôles individuels des détenus »*. Le ministère de la justice souligne la nécessité d'augmenter en cas de besoin le nombre de ces contrôles et de réviser éventuellement la répartition de la population pénale dans les bâtiments de détention.

● Renforcement des liaisons entre chefs d'établissements et les autorités préfectorales afin d'accroître la fréquence des rondes effectuées autour des établissements par la police et la gendarmerie.

● Les plans d'équipements et d'acquisition de matériel de sécurité seront accélérés en liaison avec la mission sur la sécurité dans les prisons, récemment confiée à M. Jean-Claude Karsenty. Les crédits indispensables à l'application des dispositions les plus urgentes seront dégagés.

● Le ministère invite aussi à la *« vérification sous la responsabilité des préfets, des plans de protection des établissements pénitentiaires et d'interventions des forces de l'ordre »*.

● Le ministère annonce la *« création auprès de chaque directeur régional des services pénitentiaires d'un poste de délégué à la sécurité des établissements »*.

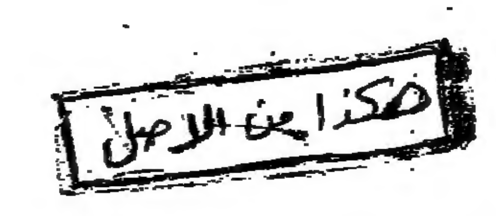
Les réactions

La plupart des mesures annoncées n'ont pas trouvé grâce aux yeux des responsables des syndicats pénitentiaires : Force ouvrière et Union des syndicats pénitentiaires. Si les deux organisations trouvent *« acceptable »* (FO), ou digne d'approbation *« sans réserve »* (USP) le renfort de la sécurité autour des prisons, si l'accélération de la mise en place des équipements de matériel de sécurité est *« une bonne chose »*, selon M. Jacques Vialettes, secrétaire général de FO-pénitentiaire, *« pour le reste, c'est du vent »*. Et, pour l'USP, les autres mesures annoncées *« relèvent de l'incantation car elles sont inacceptables, compte tenu du manque chronique d'effectifs. »*

□ **Lionel Cardon tente de prendre en otage un gardien.** – Lionel Cardon, condamné en 1986 à la réclusion criminelle à perpétuité pour les meurtres des époux Aran et d'un brigadier motocycliste à Paris, a tenté mardi 30 janvier dans l'après-midi de prendre en otage un gardien de la centrale de Clairvaux (Aube) qu'il avait d'abord menacé, indique la préfecture de l'Aube, à l'aide d'un *« objet contondant »*. Lionel Cardon, qui voulait se faire remettre des clefs et se réfugier sur le toit de l'établissement, a regagné sa cellule après deux heures de discussion avec le directeur de la centrale.

SPORTS

□ **FOOTBALL.** – Le tirage au sort des trente-deuxièmes de finale de la Coupe de France effectué mardi 30 janvier à Paris, a réservé quelques surprises aux clubs de première division, qui entreront dans la compétition à l'occasion de ces matches disputés sur terrain neutre samedi 17 février. Plusieurs d'entre eux affronteront des clubs ambitieux de seconde division : Paris SG-Valenciennes, Nice-Nancy, Lyon-Nîmes, Sochaux-Strasbourg, Racing Paris 1-Angers, Lille-Reims, Auxerre-Red Star, Metz-Montceau-les-Mines, Toulouse-Alès, Montpellier-Istres, Monaco-Avignon ou Marseille-Tours. D'autres ont été plus chanceux : les Girondins de Bordeaux en découdront par exemple avec la plus petite équipe encore en lice, le club breton de Plabennec (Finistère).



La dure vie des jeunes chercheurs

Malgré de récentes mesures d'encouragement, la formation par la recherche demeure une voie pleine d'embûches. Et pourtant, les besoins des universités et des entreprises sont considérables.

ALEXANDRE a passé cinq ans de sa vie sur les œuvres de Bossuet. Du sombre évêque, il connaît les moindres écrits. Mais il ne trouve personne à qui le faire savoir. Son directeur de thèse ? Un fantôme qu'il n'a pas vu deux fois par an. Ses amis ? A court de ressources, Alexandre n'a pas encore trouvé les 30 000 F nécessaires pour faire dactylographier et photocopier sa thèse en plusieurs exemplaires. Si tous les étudiants chercheurs ne sont pas dans une situation aussi critique, le cas d'Alexandre montre les difficultés de la formation par la recherche.

Ceux que l'on appelle les *« thésards »* préparent un doctorat sous la direction d'un directeur de thèse universitaire. Leur nombre est mal connu : cinq mille soutenances sont enregistrées, chaque année, par le ministère de l'éducation nationale, mais ce chiffre ne tient pas compte des travaux en cours et de ceux qui ne seront jamais menés à terme. Cette méconnaissance des effectifs illustre le flou qui entoure les thésards. Plus tout à fait étudiants et pas encore chercheurs à part entière, ils vivent dans un sas étrange qui peut se prolonger plusieurs années. La société, pourtant, ne peut se passer de ces futurs chercheurs qui ne sont pas assez nombreux par rapport aux besoins de l'économie. Des efforts sont accomplis pour attirer les jeunes vers la recherche, mais la situation des thésards demeure fort précaire.

Les modes de vie et les domaines d'études ne se recoupant pas, les difficultés rencontrées par les étudiants chercheurs peuvent être différentes selon les disciplines. Les problèmes financiers, d'abord. Les jeunes thésards en sciences exactes ont beaucoup plus de chances de bénéficier d'une aide, publique ou privée. Les entreprises s'intéressent à leurs travaux et l'Etat leur sert des bourses variées *(voir encadré ci-dessous)*. En 1988, 82,2 % des étudiants percevant des allocations du ministère de la recherche et de la technologie étaient des scientifiques.

Les allocations, qui ont été portées à 7 000 F (brut) par mois au 1er octobre 1988, assurent des revenus corrects et réguliers. Selon une enquête menée par l'Association Bernard-Grégory, l'APEC et le ministère de la recherche, en 1988, 87 % des thésards en chimie ou en physique déclaraient bénéficier d'un soutien financier, contre 7 % en lettres et 19 % en sciences sociales. *« Certains secteurs sont très mal couverts,* observe Anne-Marie Guimard, au ministère de la recherche. *En lettres et en sciences humaines, il y a beaucoup d'étudiants et bien peu d'aides, car les débouchés sont faibles. »*

Des emplois alimentaires

Comment survivent donc les *« littéraires » ?* La plupart d'entre eux vivent assez chichement, même lorsque le porte-monnaie de leurs parents leur permet de ne pas mourir de faim. Nombreux sont ceux qui laissent une partie de leur énergie dans des emplois exclusivement alimentaires. Une étude réalisée en 1989 pour Hubert Curien, ministre de la recherche, établissait qu' *« à de rares exceptions près le poids des études doctorales n'est pas compatible avec une activité professionnelle assurant une rémunération convenable ».*

En 1988, 88 % des thésards en lettres, langues et sciences humaines exerçaient une activité professionnelle en dehors de leur doctorat, contre 10 % en physique et 33 % en mathématiques. Cette situation, conjuguée aux particularités du travail non scientifique, allonge considérablement la durée des thèses : l'âge moyen d'obtention du doctorat est de 26 ans en astronomie et en géographie, contre 37 ans en linguistique et 34 en histoire.

En attendant d'avoir décroché leur diplôme, les étudiants littéraires font donc leur possible pour joindre les deux bouts. Nora, qui poursuit une thèse en sciences de l'éducation, a trouvé un petit emploi dans une mutuelle ; d'autres surveillent des réfectoires ou donnent des cours. *« Contrairement aux scientifiques, les littéraires sont très souvent recrutés pour des postes sous-qualifiés »,* constate Frédérique Leblanc, étudiante en sociologie et membre d'Étudiants et Recherche, une association qui tente de résoudre les problèmes des étudiants de troisième cycle.

Certains thésards connaissent les affres du chômage, alors qu'ils sont encore étudiants. L'accès à la Sécurité sociale étudiante leur étant interdite après vingt-six ans, ils se retrouvent parfois dans des situations particulièrement difficiles. D'où leur colère lorsqu'un haut fonctionnaire du ministère de l'éducation nationale a récemment évoqué le *« romantisme de la vocation littéraire »* devant une délégation de l'association Etudiants et Recherche. *« Il faudrait savoir qui l'on veut comme enseignants,* déclare Aliénor Bertrand, doctorante en philosophie. *Les gens qui font des études de lettres sont-ils ceux qui peuvent payer ? »*

Expulsée de son laboratoire

L'absence de statut clairement défini est un autre problème pour l'ensemble des thésards, même si les conséquences ne sont pas identiques pour tous. *« L'idée que la recherche est un métier n'est pas très ancienne,* remarque Pierre Léna, professeur d'astrophysique à Paris-VII. *Le statut de doctorant est une notion moderne. Il ne faut pas s'étonner qu'elle n'ait pas encore trouvé de régime stable. On a longtemps considéré que la recherche était un luxe. »*

Ce flou a été atténué par la création des allocations de recherche en 1976. Par ailleurs, l'organisation d'un doctorat unique, en novembre 1988, a permis de clarifier la situation des étudiants chercheurs, à l'égard des employeurs, notamment. Toutefois, les thésards qui travaillent dans des laboratoires sont encore parfois victimes de leur état intermédiaire. Leurs déboires peuvent aller de la vexation ordinaire (ne pas signer un article, par exemple) au renvoi pur et simple. Une étudiante en quatrième année de thèse s'est ainsi fait expulser d'un laboratoire où elle travaillait sur un sujet qui faisait de l'ombre à ses confrères. Le patron, qui payait ses thésards de la main à la main, grâce à l'argent reçu d'une fondation, l'a remerciée sans ménagement. *« Elle était dans une situation de dépendance absolue après trois ans et demi de travail et une thèse presque rédigée »,* constate Joël Marchand, l'un des responsables d'Etudiants et Recherche.

Des directeurs fictifs

Si de nombreux chercheurs s'intéressent à leurs « poulains » et leur consacrent du temps, tous ne sont pas aussi scrupuleux. Combien de jeunes n'ont-ils pas souffert d'être sous la coupe fictive d'un directeur de thèse qui jouait l'Arlésienne ? Certains universitaires s'engagent à superviser un trop grand nombre de travaux, pour impressionner leurs confrères.

Dans les laboratoires, enfin, la formation est bien souvent laissée à l'abandon : *« Tout ce que je sais, je l'ai appris dans un laboratoire privé, où j'ai passé huit mois entre le DEUG et la licence,* constate Marie-Cécile Pasquier, une biochimiste de vingt-neuf ans. *Ailleurs, je n'ai rien appris de plus. »* C'est pourquoi certains demandent l'instauration d'un système de parrainage par un chercheur extérieur au laboratoire. *« Les étudiants pourraient être suivis durant toute la thèse par quelqu'un qui s'assurerait que tout va bien »,* explique M. Henri Andier, directeur de recherche au CNRS.

Lorsqu'ils arrivent à surmonter ces difficultés, les thésards se trouvent confrontés à la question des débouchés. La recherche publique est l'Eldorado espéré par plus de la moitié d'entre eux, toutes disciplines confondues, mais les places sont rares. *« Dès qu'on devient autonome et qu'on commence à faire du bon travail, on doit quitter les laboratoires, car le temps de la thèse est terminé,* regrette Dominique Gauguier, en dernière année de doctorat en psychologie du développement. *Après, tout le monde nous décourage en nous disant que la recherche publique est engorgée. »*

Pourtant, ces étudiants sont indispensables, non seulement pour l'enseignement et pour la recherche, mais aussi pour les entreprises, où la formation par la recherche est considérée comme une expérience irremplaçable. *« Nous avons compris qu'il était important d'avoir dans nos équipes des gens qui ont fait une thèse et donc montré un goût pour la recherche »,* affirme M. François Loos, secrétaire général de la direction scientifique de Rhône-Poulenc. L'Etat ne s'y trompe pas qui souhaite doubler le nombre de docteurs à moyen terme.

L'exemple des conventions CIFRE

Cet effort public coûte cher, puisque l'accroissement du nombre des thèses ne peut aller sans celui du nombre des aides. D'après un calcul paru dans le numéro de mars 1989 de la lettre de l'Association Bernard-Grégory, le prix d'une thèse pour la société serait de 230 000 francs par an pour les allocataires travaillant seuls et de 564 000 francs pour un expérimentateur en laboratoire. Le nombre des allocations distribuées chaque année par le ministère de la recherche est passé de 1 500 en 1976 à 2 350 au 1er octobre 1989. Par ailleurs, l'Etat a augmenté le taux des allocations et créé le *« monitorat »,* qui permet à certains thésards allocataires de gagner 2 200 francs supplémentaires par mois, moyennant deux heures hebdomadaires d'enseignement, d'où un salaire mensuel de 9 200 francs brut.

La coopération avec les entreprises est une autre source possible de financement. Faute de débouchés publics, les jeunes chercheurs se tournent de plus en plus vers l'industrie. Mais les entreprises peuvent aussi les aider, avant même la fin de leur préparation au doctorat. La part des firmes privées dans le financement de la recherche, encore faible (entre 20 et 30 %), tend à s'accroître. Ce financement peut se faire indirectement, sous forme de contrats avec des laboratoires qui redistribuent de l'argent à leurs thésards, ou plus directement.

Certaines entreprises ou des laboratoires privés financent ainsi les thèses d'étudiants qu'ils comptent embaucher ou dont les travaux les intéressent. Enfin, les conventions industrielles de formation par la recherche (CIFRE) sont un bel exemple de coopération entre l'Etat et les entreprises. Une entreprise embauche par contrat un thésard travaillant sur un sujet qui correspond à ses besoins, mais encadré par un laboratoire universitaire. Trois ans durant, une subvention forfaitaire est versée à l'entreprise par l'Association nationale de la recherche technique (ANRT).

« En 1990, le salaire minimum imposé pour les jeunes chercheurs sera de 120 000 francs annuels brut », souligne Catherine Bec, chef du service CIFRE de l'ANRT. L'Etat voudrait porter ces conventions, qui existent depuis 1981, de 600 aujourd'hui à 1 000 par an en 1993. Leur vocation industrielle n'empiète pas, selon Mme Bec, sur l'autonomie des chercheurs. *« L'entreprise ne les bride pas dans leur créativité et dans leur liberté,* affirme-t-elle. *Même si elle espère et attend des résultats. »* Ce type de solutions permettra peut-être d'augmenter significativement la formation par la recherche, faible en France par rapport à certains voisins européens. Mais elle ne fournit pas la clef au douloureux problème des littéraires qui, eux aussi, sont indispensables, même si leur utilité est moins directement observable.

RAPHAËLLE RÉROLLE

Le fisc et l'INSERM

A vingt-neuf ans, Marie-Cécile, jeune biochimiste parisienne a été, dans le même temps, étudiante et... « profession libérale ». En mars 1987, une entreprise pharmaceutique lui propose de financer une thèse qu'elle effectuerait dans un laboratoire de l'INSERM. Le sujet de ses travaux intéresse directement l'entreprise, qui lui verse une somme annuelle de 47 000 francs. Première surprise désagréable : les taxes sont comprises dans cette rémunération qui, mensualisée, laisse à peine 3 000 francs brut à Marie-Cécile.

Au moment de payer ses impôts, la jeune femme découvre ensuite que l'argent reçu est assimilé par l'Etat à des honoraires. Etant considérée comme exerçant une profession libérale, elle doit payer la taxe professionnelle au prorata de la superficie de ses locaux professionnels. Marie-Cécile, qui emprunte pour éponger ces dépenses somptuaires, déclare la totalité de la superficie des laboratoires INSERM pour dérouter l'adversaire... Celui-ci résiste pourtant, avant de poser les armes : *« Ils voulaient me faire payer en fonction des surfaces déclarées, alors que l'INSERM est un établissement public... »,* se souvient Marie-Cécile en riant.

Cette étudiante, qui bénéficie depuis quelques mois d'une bourse CIFRE, ne garde pas de rancune à son ancien employeur, malgré sa réputation « d'utiliser beaucoup d'étudiants en les payant fort peu ». Le cas n'est pas rare. Tout au plus pense-t-elle que la généralisation des aides éviterait ce genre de tracas.

Plusieurs formes d'aides

Plusieurs systèmes de soutien aux futurs docteurs ont été mis en place par l'Etat et les grands organismes de recherche. En termes de flux annuel, l'Etat finançait, ou cofinançait, 3 500 aides à la formation doctorale en 1989.

– *L'allocation de recherche* est attribuée à des étudiants titulaires d'un diplôme d'études approfondies (DEA), sous forme d'un contrat à durée déterminée de deux ans. Une troisième année est possible, après examen de l'état d'avancement des travaux. Les allocataires peuvent percevoir des compléments sous forme, par exemple, d'heures d'enseignement rémunérées ou de vacations.

– *Les bourses de doctorat pour ingénieurs* du CNRS doivent permettre à de jeunes ingénieurs de réaliser un travail scientifique de qualité, avant de se diriger vers l'entreprise. Environ 200 bourses, dont certaines cofinancées par des entreprises et des régions, sont distribuées, chaque année, par le CNRS, à des jeunes âgés de moins de vingt-sept ans. La durée maximale est de trois ans pour les BDI cofinancées et d'un an renouvelable pour celles qui ne le sont pas.

– Des systèmes complémentaires d'aides publiques se sont développés à l'initiative des organismes publics de recherche, parmi lesquels l'INRA, l'ORSTOM ou l'IFREMER. Ces aides représentent un flux annuel d'environ six cents bourses.

– Enfin, l'Etat participe au financement d'aides comme les conventions industrielles de formation par la recherche (CIFRE).

Les personnes désirant obtenir de plus amples renseignements sur tous les types d'aides à la formation doctorale et post-doctorale peuvent se référer au guide de l'Association nationale des docteurs ès sciences (ANDES), 16, rue Claude-Bernard, 75231 Paris cedex 05. Tél. : 43-37-51-12 (le matin) (115 F + 20 F de frais d'envoi.)

Le second souffle des mastères

Bien accueillies par les entreprises, ces diplômes de grandes écoles ont connu, en quatre ans, une forte progression. Mais un « toilettage » est maintenant nécessaire.

EN trois ans, les mastères se sont indéniablement taillé une place au soleil. Créées en 1986 par la Conférence des grandes écoles pour remettre un peu d'ordre dans les nombreuses années de spécialisation lancées par les écoles après leur cursus normal, ces formations haut de gamme ont rapidement trouvé leur place dans la panoplie des diplômes d'ingénieur ou de managers. Il suffit, pour en juger, de mesurer l'explosion des effectifs et le nombre croissant d'écoles qui se sont lancées dans l'aventure.

A la rentrée 1986, pour leur démarrage, 23 mastères de gestion et une centaine de mastères scientifiques avaient été accrédités, mais au total 70 seulement avaient effectivement ouvert leurs portes et accueilli un peu plus de 700 étudiants. A la rentrée 1989, ce sont près de 80 grandes écoles (une vingtaine de gestionnaires et une soixantaine d'ingénieurs) qui ont fait accréditer 229 mastères (58 de gestion et 171 d'ingénieur) et ont inscrit plus de 1 900 étudiants répartis à peu près par moitié entre les gestionnaires (937) et les scientifiques (993). Cette progression spectaculaire (de l'ordre de 30 % par rapport à l'année précédente) se poursuivra en 1990, puisque la Conférence des grandes écoles prévoit la création pour la prochaine rentrée d'une vingtaine de mastères supplémentaires. Enfin, en 1989, plus de 1 200 étudiants ont décroché leur diplôme.

Bref, comme le souligne M. Daniel Gourisse, président de la Conférence des grandes écoles et directeur de l'École centrale, *« la montée en puissance du nombre d'inscrits et de diplômés est un bon indice de satisfaction »*. Et un indice d'autant plus significatif que le coût pour les étudiants de ces formations hypersélectives est souvent très élevé : si certains mastères, notamment dans les écoles d'ingénieurs, restent abordables (moins de 5 000 francs par an), la fourchette des frais de scolarité se situe plutôt entre 20 000 et 50 000 francs par an, avec des pointes à 80 000 francs.

Une bonne image

M. de Belloy, secrétaire général de la Conférence, le confirme : *« Il est encourageant de constater qu'un certain nombre d'écoles, un peu hésitantes au début, ont fini par ouvrir des mastères cette année, après avoir mené des études sérieuses sur les besoins des entreprises et constaté la bonne image dont bénéficie le label. »*

Cette montée en puissance s'est accompagnée, au fil des années, d'une diversification des programmes de formation, des projets et des publics. A l'origine, la plupart des mastères s'inscrivaient dans le prolongement des options de spécialisation des troisièmes années d'écoles. Cela reste particulièrement sensible dans bon nombre d'écoles d'ingénieurs, où des mastères d'informatique, d'électronique, d'automatique ou de mathématiques permettent d'approfondir, pendant quatre trimestres, dont deux consacrés à un travail de recherche personnelle, tel ou tel domaine abordé, de façon plus générale, pendant la scolarité normale. Quant aux écoles de commerce, elles ont d'abord joué la carte de spécialités complémentaires, permettant à des diplômés assez généralistes de mettre une seconde corde à leur arc avant de s'engager dans la vie professionnelle.

Dans un cas comme dans l'autre, le succès de ces mastères paraît étroitement lié à la notoriété de l'école qui les a lancés.

De plus en plus cependant se développe un nouveau profil de mastères, offrant des formations pointues peu ou pas prises en charge par les programmes traditionnels des écoles et répondant à des fonctions ou à des besoins nouveaux dans les entreprises. C'est le cas, par exemple, du mastère de management européen de ressources humaines, lancé depuis un an par M. Philippe Trouvé à l'Ecole supérieure de commerce de Clermont-Ferrand. *« La gestion des ressources humaines,* explique-t-il, *est à la mode, tout le monde en parle mais, faute de formations un peu systématiques et homogènes des consultants en GRH, il règne dans ce domaine un empirisme aveugle. »*

Paris pédagogiques

A ses yeux, le mastère offre donc une formule souple et intensive permettant d'associer une pratique directe du terrain et une forte injection de connaissances issues des recherches européennes sur le fonctionnement des entreprises. *« Il est indispensable de créer une synergie entre les deux : plus vous êtes proche du terrain, plus les problèmes sont mouvants et plus vous avez besoin de systèmes de représentation complexes et de méthodologies fines, bien appuyées sur la recherche. »*

M. Daniel Gourisse se montre également très satisfait de ces mastères *« spécifiques »*, comme celui de « technologie et management » de l'Ecole centrale. *« Notre idée de départ était de former de très bons spécialistes, capables de piloter le transfert technologique »*, précise-t-il. Un créneau manifestement porteur puisque ce mastère accueille cette année 22 étudiants et bénéficie du soutien de la chambre de commerce de Versailles, qui a créé une chaire de professeur pour animer cette formation. En outre, et c'est également vrai de plusieurs mastères montés en commun par des écoles de commerce et d'ingénieurs, ces formations sur mesure permettent de lancer des innovations beaucoup plus facilement que dans les cursus classiques. *« Amener les enseignants de Centrale à sortir de leur spécialité pour faire comprendre les phénomènes technologiques à des jeunes qui ont une formation de managers est un pari pédagogique stimulant »*, souligne M. Gourisse. Un pari poussé assez loin puisque les étudiants du mastère font désormais leur « thèse professionnelle » en binôme avec des élèves de troisième année de l'école.

Enfin, ces mastères « spécifiques » attirent de plus en plus de cadres confirmés, notamment pour les formations scientifiques, dont près de la moitié de la clientèle vient dans le cadre de la formation continue ; un brassage de publics que tout le monde estime fructueux.

Crise de croissance

Ce bilan globalement positif ne va toutefois pas sans nuances. Après cette première phase expérimentale de trois ans, chacun admet qu'une certaine décantation est aujourd'hui nécessaire. Deux indices font, en effet, apparaître les petits ratés de ce diplôme haut de gamme. Tout d'abord un nombre non négligeable de mastères scientifiques (39 sur 171) ont été accrédités mais n'ont pas recruté d'étudiants. On estime, du côté de la Conférence des grandes écoles, que ces retards à l'allumage sont moins nombreux que l'an dernier et sont souvent liés à des raisons techniques. Il reste qu'un certain nombre d'écoles se sont sans doute précipitées et ont proposé des formations qui n'étaient pas suffisamment calibrées. D'autre part, là encore dans les mastères scientifiques, on observe un décalage sensible entre le nombre d'inscrits et le nombre de diplômés aux mastères (550 l'an dernier pour 750 inscrits).

Sans être alarmants, ces deux constats ont incité la Conférence des grandes écoles à resserrer les boulons cette année. Elle a, notamment, rappelé aux écoles les règles du mastère, les critères de recrutement (candidats diplômés des grandes écoles ou titulaires d'un DEA), la durée impérative du cursus (quatre trimestres entrecoupés de stages en entreprise ou en laboratoire), enfin la nécessité de sanctionner la formation par une « thèse professionnelle » qui dépasse le cadre d'un simple rapport de stage.

D'autre part, la Conférence estime que le temps est venu d'une première évaluation sur la base des premières années d'expérience et l'on ne cache pas que l'accréditation a déjà été enlevée à une dizaine de formations cette année. Ce toilettage devrait être *« spontané »*, estime M. Daniel Gourisse : *« Les mastères sont des diplômes d'établissement. Chaque école engage donc sa réputation et n'a pas intérêt à prolonger des initiatives si elles ne sont pas concluantes. »* Ce qu'un directeur de mastère traduit à sa manière : *« Nous sommes dans une phase d'écrémage et d'adaptation plus fine au marché. C'est indéniable. Mais il s'agit en réalité d'une crise de croissance. »*

GÉRARD COURTOIS

LIVRES

Naissance de l'école moderne les textes fondamentaux 1791-1804

par Bernard Lehembre

Recueil de textes – traités, mémoires, rapports, décrets, lettres officielles... – témoins des ambitions et des renoncements qui ont marqué l'émergence de l'école publique en France. Bernard Lehembre va de 1791 – année où Condorcet rédige ses fameux mémoires sur l'instruction publique – jusque sous le Consulat et l'Empire, qui mettront un terme à toutes les expériences nées de la Révolution.

► **Nathan, collection « Repères pédagogiques », 192 p., 119 F.**

Eléments pour la lecture des textes philosophiques

par Frédéric Cossutta

Professeur de philosophie au lycée Romain-Rolland de Sens, l'auteur propose une réflexion méthodologique pour mieux appréhender les techniques de l'écriture philosophique (la scène philosophique, les concepts, la référence, la fonction des métaphores, l'unité du texte...). Chaque chapitre est illustré par des analyses détaillées, des exercices, des sujets de recherche et de dissertation, des synthèses.

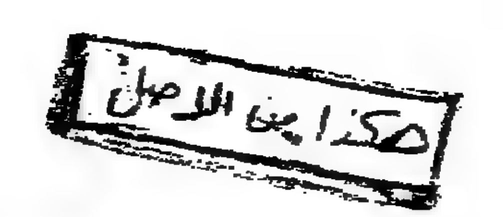
► **Bordas, 254 p., 130 F.**

Droit administratif

par Jacques Moreau

Une somme sur le droit administratif, qui connaît une évolution significative du fait de l'*« importance croissante des textes »* (lois, ordonnances, conventions internationales, directives communautaires...), de *« nouvelles politiques publiques »*, et de *« la jurisprudence du Conseil constitutionnel »*. Ce manuel est divisé en deux parties : les théories de base du droit administratif et le domaine et les sources du droit administratif.

► **PUF, collection « Droit fondamental-Droit administratif », 569 p., 130 F.**



Les magistères dans l'expectative

Créés dans l'esprit de « l'élitisme républicain » cher à M. Chevènement, les magistères ne semblent guère prisés par M. Jospin. Leurs responsables s'inquiètent.

LES enseignants responsables de magistères sont partagés entre la satisfaction et l'inquiétude. Réunis au sein de l'AGREMA (Assemblée générale des responsables de magistères), ils ont dressé, vendredi 26 janvier à Paris au cours de l'assemblée constitutive de leur association, *« un bilan globalement positif »* de leurs expériences. Mais ils ont aussi fait le compte des *« éléments d'incertitude »* qui planent sur ces formations universitaires créées en 1985.

S'ils correspondent pour la plupart à la définition originelle (*« formation professionnelle de haut niveau à accès sélectif et à encadrement pédagogique renforcé »*), les magistères recouvrent une extrême diversité. Sur les soixante-sept accrédités, vingt-neuf concernent les sciences sociales, vingt-sept les sciences exactes et onze les sciences humaines . Près de 4 500 étudiants suivent leurs trois années de formation après un DEUG, un DUT ou une classe préparatoire . Grâce à un questionnaire envoyé à l'ensemble de leurs collègues, les responsables de l'AGREMA ont toutefois repéré quelques caractéristiques communes : les volumes d'enseignement avoisinent dans l'ensemble ceux qui avaient été préconisés (environ 2000 heures) ; la part des stages en entreprises ou en laboratoires est importante : 15 % du temps en moyenne (plus de 30 % dans certaines disciplines). Cette ouverture vers les milieux professionnels se traduit aussi par la présence d'intervenants non universitaires dans les programmes et les jurys.

Par rapport aux grandes écoles, les fondateurs de l'AGREMA revendiquent une sélection *« intelligente »*, principalement sur dossier, entretien et test, ainsi que des principes pédagogiques basés *« sur la recherche, l'analyse des situations, le diagnostic des problèmes et la réflexion sur leur solution plutôt que l'apprentissage de recettes »*. Lorsqu'ils évoquent *« l'activité soutenue de nos étudiants durant tout le cursus »*, c'est par comparaison au *« tapis rouge »* qui serait déroulé devant les élèves ayant réussi le concours d'entrée à certaines écoles. *« Avec un bon encadrement, l'université peut mieux favoriser l'éclosion de talents, à condition que les élèves se prennent en charge et travaillent jusqu'au bout »*, estime M. André Page, responsable, à Grenoble-2, de l'un des quatre magistères de gestion en France.

« Pas un objectif prioritaire »

Satisfaits, les universitaires sont pourtant dans l'expectative. Toute création de nouveau magistère a été « gelée » pour l'année 1990-1991. Ce n'est pas ce coup d'arrêt qui inquiète M. Roger Maynard, président de l'AGREMA, mais *« le silence absolu du ministère, alors que ce temps de pause devrait être mis à profit pour une évaluation. Nous sommes prêts à y participer »*. Les premiers magistères, habilités en 1985 pour trois ans, sont en quelque sorte en sursis. Les crédits parviennent avec retard et personne ne semble pressé de redéfinir les règles du jeu, à savoir les critères d'habilitation. Le rapport demandé en 1988 à M. Guy Aubert, directeur de l'école normale supérieure de Lyon, a été remis en septembre dernier, mais depuis, il dort au fond d'un tiroir. Personne n'a pu avoir connaissance de ce que le ministère considère comme *« un document de travail purement interne »*.

Pour la direction des enseignements supérieurs, *« le développement des magistères n'est pas un objectif prioritaire dans la mesure où la réflexion est concentrée sur l'évolution des premier et deuxième cycles »*. Le ministère de l'éducation nationale s'est attelé au traitement d'un dispositif de masse : l'accueil de milliers d'étudiants supplémentaires dans les années qui viennent et la « production » de quelque 25 000 enseignants par an pour compenser la pénurie annoncée . Dans l'affectation des moyens, il reste peu de place pour les subventions à des formations d'excellence, qui ne concernent que quelques centaines d'individus. *« Notre critère, c'est le nombre d'étudiants par enseignant,* fait-on remarquer à la DESUP. *Or, les magistères sont en tête en pourcentage d'encadrement. »*

Ironique retour du balancier : les premiers magistères, fers de lance de *« l'élitisme républicain »* prôné par le ministre de l'époque, M. Jean-Pierre Chevènement, n'avaient-ils pas été financés sur des fonds primitivement réservés à la rénovation du premier cycle ? L'attentisme ministériel agace aujourd'hui ceux qui considèrent que l'université ne doit pas être réduite à cette fonction d'accueil. Pour eux, le cursus cohérent des magistères sur trois années constitue une efficace stratégie de formation par la recherche dans le second cycle et une articulation naturelle avec les formations doctorales. *« Dans les matières scientifiques, 80 % des diplômés de magistères continuent vers des doctorats,* estime M. Maynard. *La proportion est inverse dans les magistères plus professionnels comme la gestion où les étudiants trouvent immédiatement de très bons débouchés dans le secteur privé. »*

Si les magistères ne sont pas une priorité, ils ne sont pas pour autant sacrifiés. *« Ce sont des diplômes d'université qui peuvent survivre et se développer à l'initiative des établissements lorsque nous donnerons à nouveau le feu vert »*, dit-on au ministère. Certaines universités du grand Est de la France, actuellement consultées pour l'établissement des contrats quadriennaux, ont déjà affirmé leur intérêt pour ces formations. Ainsi, Grenoble-1, qui délivre quatre magistères en physique, mathématiques, informatique et géodynamique. Au cœur du polygone scientifique Louis-Néel, elle est en train de faire sortir de terre, en association avec le CNRS, une « Maison de magistères ». *« Ce bâtiment est le signal dans le dur d'une certaine stratégie,* affirme M. Alain Nemoz, président de l'université Joseph-Fourier (Grenoble-1). *Nous avons joué très tôt cette carte et nous comptons poursuivre. Les magistères feront partie de nos propositions pour le contrat que nous allons négocier avec le ministère, car ils sont un élément fort de notre politique. »*

Toutes les universités auront-elles la même combativité ? Sans vouloir rien dévoiler de sa mission de réflexion sur le sujet, M. Guy Aubert regrette le temps perdu : *« Les magistères sont maintenus dans une situation molle, alors qu'il aurait fallu trancher à l'issue de la phase expérimentale. »* Malgré l'hétérogénéité des disciplines concernées, cette formation universitaire professionnalisée a fait la preuve, sur les premières promotions, d'une efficacité certaine. Reste à mieux faire connaître ce diplôme aux étudiants, aux parents d'élèves et aux milieux économiques. C'est la tâche que s'est fixée l'AGREMA. *« Il faut au moins dix ans pour qu'un diplôme soit connu et reconnu »*, rappelle M. Roger Maynard, dont la première action de promotion sera en direction du cabinet de M. Lionel Jospin.

JEAN-JACQUES BOZONNET

Les stages de la semaine

« Le Monde Campus » publie chaque semaine des offres de stages en entreprise pour les étudiants. Les personnes intéressées doivent contacter directement le CDTE, association responsable de ce service, lancé en collaboration avec la MNEF, en téléphonant au (1) 47-35-43-43 ou en s'inscrivant sur minitel 3615 JOBSTAGE. Les frais annuels d'inscription sont de 149 F.

Les entreprises désireuses de passer les offres sont priées de consulter directement cette association au : (1) 47-35-43-43.

GESTION

Lieu : Paris. Date : Immédiat. Durée : 12 mois . Ind : 6 500 F/mois. VSNE en Italie. Mission : Contrôle de gestion en Italie. Stage transformé en VSNE au terme de la convention. 11 587.

Lieu : Claye-Souilly. Date : Immédiat. Durée : 2 mois . Ind : A définir. Profil : Bac + 2 IUT, BTS. Mission : Gestion de la Qualité. 11 581.

Lieu : Claye-Souilly. Date : Immédiat. Durée : 2 mois. Ind : A définir. Profil : Bac + 2. Gestion ou BTS BE. CPL Mission : Bureau des études. 11 578.

Lieu : Livry-Gargan. Date : Immédiat. Durée : A définir avec embauche éventuelle. Ind : à déterminer. Profil : Bac Gestion. Mission : Gestion comptable : Fournisseurs, rapprochements bancaires, bons de livraison, etc... 12 578.

Lieu : Saint-André (27). Date : Immédiat. Durée : 2 mois . Ind : à négocier. Profil : Bac + 3. Mission : Description de postes et participation au recrutement. 13 558.

Lieu : Noisiel. Date : Février. Durée : 1 mois. Ind : 4 000 F. Profil : Bac + 4. Mission : Aide à la mise en place d'une nouvelle procédure de traitement des dossiers réduction des nouveaux documents. 13 559.

Lieu : Neuilly. Date : Février. Durée : 3 mois. Ind : 4 000 F/mois. Profil : Bac + 3. Mission : Assistant chef de produit. Lancement d'un logiciel de gestions des forces de ventes. 11 593.

Lieu : Neuilly. Date : Février. Durée : 4 mois. Ind : Février, Mars, Avril, Mai. Mi-temps. 1 500 F/mois. Juin : 3 000 F. Profil : Bac + 4. Mission : Comptabilité d'enregistrement sur informatique (SAARI). 11 592.

Lieu : Versailles. Date : Février. Durée : 3 mois. Ind : 3 000 F/mois. Profil : Bac + 2. Mission : secrétaire de direction. Administration. 11 591.

Lieu : Neuilly. Date : Immédiat. Durée : 6 mois. Ind : à définir. Profil : Bac + 3. Mission : Comptabilité : affectation des écritures comptables. Saisie sur informatique CCMC, rapprochements bancaires. 11 590.

MARKETING

Lieu : Rueil-Malmaison. Date : Immédiat. Durée : 3 mois. Profil : Bac + 2. Mission : Prestations infos, Marketing téléphonique. 14 653.

Lieu : Bourg-la-Reine. Date : Février. Durée : Indéterminée . Ind : à convenir. Profil : Bac + 3. Mission : Etudes de marchés des techniques existantes en matériels TP + Bâtiment . 14 658.

Lieu : Saint-Mandé. Date : Immédiat. Durée : 1 à 6 mois . Ind : à définir. Profil : Bac + 3. Mission : Marketing direct à partir d'un fichier existant et développer un portefeuille clientèle. 14 645.

Lieu : Paris. Date : Février. Durée : 6 mois. Ind : à convenir. Profil : Bac + 2. Mission : Marketing téléphonique : contacter les décideurs d'entreprises et directeurs de communication pour présenter convention + suivi commercial . 14 657.

Lieu : Paris. Date : Février. Durée : 2 à 3 mois. Ind : à convenir. Profil : Bac + 4 ou 5. Mission : réalisation d'une étude qualitative ou quantitative. 14 656.

Lieu : Choisy-le-Roi. Date : Immédiat. Durée : 3 mois . Ind : à définir. Profil : Bac + 4 DESS. Mission : Assistant chef de produit. Participer à la gestion courante d'un produit. 14 646.

COMMERCE-VENTE

Lieu : Paris et RP. Date : Immédiat. Durée : 1 mois et plus. Ind : % sur les ventes. Profil : Tous niveaux sont acceptés. Goût de la vente. Mission : Vente de produit culturel. 15 598.

INFORMATIQUE

Lieu : Fontenay-sous-Bois. Date : Immédiat. Durée : 2 mois avec embauche éventuelle. Ind : 6 000 à 7 000 F . Profil : Bac + 5. Ingénieur informatique. Gros Système. Mission : participer avec des équipes sur moniteur télétraitement CICS, VMS sous TSO. 17 689.

Lieu : Paris. Date : Immédiat. Durée : 1 à 2 mois. Ind : à définir. Profil : Bac + 3. Mission : Mise en place d'une base de données à partir d'un logiciel, 4e dimension sur Macintosh . 17 675.

Lieu : Levallois. Date : Immédiat. Durée : 3 mois. Ind : 3 000 à 4 000 F/mois. Profil : Bac + 4 DEA micro-informatique . Mission : Installation de système réseaux micro PC. 17 679.

Lieu : Aulnay-sous-Bois. Date : Immédiat. Durée : 5 à 6 mois. Ind : 4 000 F/mois. Profil : Bac + 3. Informatique de gestion. Mission : Analyse et migration d'applications existantes sur un langage de quatrième génération sous environnement IB M. TSO. 17 677.

COMMUNICATION

Lieu : Paris. Date : Mars. Durée : 4 mois. Profil : Bac + 2. Mission : Gestion d'actions de promotions et communication dans le cadre d'un département marketing d'une entreprise cosmétique. 18 643.

Lieu : Versailles. Date : Immédiat. Durée : 15 jours. Ind : à définir. Profil : Bac + 2. Mission : Jeune femme pour démonstration sur salon. Formation assurée par l'entreprise sur un logiciel de marketing. 18 642.

Lieu : Paris. Date : Immédiat. Durée : 2 à 4 mois. Ind : 3 000 F/mois. Profil : Bac + 2 mini. Ecole de commerce + Communication. Mission : Aide au développement d'actions de formation à l'étranger et à l'implantation d'une école au Japon. 18 641.

Lieu : Puteaux. Date : Immédiat. Durée : 2 mois. Ind : 1 500 F/mois. Profil : Bac. Mission : Réalisation d'un press book, articles et photos, photocopies des documents, classement. 19 599.

Lieu : Paris. Date : Février. Durée : 6 mois + embauche . Ind : à définir. Profil : Bac + 2. Mission : Assistant commercial. 18 646.

Lieu : Paris. Date : Février. Durée : 6 mois. Ind : à définir. Profil : Bac + 3. Mission : Réflexion et préparation d'action de communication. 18,645.

Lieu : Neuilly. Date : Avril. Durée : 2 mois. Ind : à définir. Profil : Bac + 2. Mission : Attaché commercial. Suivi des dossiers. Relation presse. 18 644.

PHYSIQUE

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind : 3 900/brut. Profil : Bac + 3 ou 4 licence physique/chimie . Mission : donner 8 heures de cours de physique pour classe de terminal (mi-temps). 22 535.

Lieu : Paris. Date : Immédiat. Durée : 2 à 6 mois. Ind : à définir. Profil : Bac + 3 ou 4 anglais indispensable + allemand souhaité. Mission : Enquête sur l'utilisation des combustibles solides dans les petites installations pour évaluer leur teneur en soufre auprès de 12 pays de la CEE. 22 534.

ARCHITECTURE

Lieu : Paris. Date : Immédiat. Durée : 2 à 3 mois . Ind : à définir. Profil : Bac + 4. Mission : Architecture d'intérieure. 22 532.

Lieu : Paris et toute la France. Date : Juin. Durée : 2 mois. Ind : 5 000 F/mois. Profil : Bac + 4. Mission : Chef de chantier, chef d'équipe. 130 postes disponibles. 22 530.

DROIT

Lieu : Courbevoie. Date : Immédiat. Durée : 2 à 3 mois. Ind : Selon formation. Profil : Bac + 2. Mission : Travail dans un service contentieux. Mettre à plat des dossiers. S'occuper des irrecouvrables. 23 547.

Lieu : Paris. Date : Immédiat. Durée : 2 mois. Ind : à définir. Profil : Bac + 4. Mission : Suivi du contentieux commercial ou personnel. 23 546.

Et de nombreux autres sur minitel 3615 JOBSTAGE ou au 47-35-43-43

CAMPUS

Les inquiétudes des étudiants chinois

Accueillis avec chaleur au lendemain de la répression de la place Tian Anmen, les étudiants chinois éprouvent souvent des difficultés à poursuivre leur séjour en France

APPELONS-LES Dong, Xiaoyun ou Rongsheng. Etudiant chinois en troisième année de doctorat de mathématiques à Paris, Dong vient de voir sa bourse d'études payée par le gouvernement de Pékin suspendue. Le motif : on l'avait vu fréquenter le Front pour la démocratie en Chine. Cet étudiant, qui réside en France depuis 1987, reconnaît avoir participé, le 12 septembre au Trocadéro, à la manifestation célébrant le centième jour depuis la répression sanglante du 4 juin place Tian Anmen à Pékin. Ce mathématicien qui vient de trouver un emploi dans un restaurant chinois, craint maintenant que cette suspension de bourse – pour laquelle il n'a eu aucun justificatif – n'entraîne le non-renouvellement de sa carte de séjour, demandée le 6 décembre dernier au commissariat de police.

Le passeport de Xiaoyun expire dans quelques jours. Diplômée d'études supérieures de tourisme depuis l'année dernière, cette étudiante chinoise qui a participé aux manifestations organisées, en juin dernier, à Paris pour soutenir le Printemps de Pékin, ne veut pas retourner dans son pays de peur des représailles. Employée comme secrétaire dans une entreprise d'import-export, elle souhaite transformer son statut d'étudiante en celui de travailleuse et obtenir ainsi une nouvelle carte de séjour, en attendant le dégel de la situation politique. Toutefois, les fonctionnaires de la préfecture de police de Paris se font tirer l'oreille pour lui donner satisfaction au vu de son passeport bientôt périmé.

Rongsheng vient d'achever ses études supérieures en sciences sociales à Paris. En mai dernier, il s'était rendu à Pékin afin de participer, place Tian Anmen, aux manifestations avant de revenir en France au lendemain de la répression. Depuis lors, il travaille comme interprète pour le compte d'entreprises commerciales chinoises installées en France. Mais ce lettré, qui n'a aucune nouvelle de sa famille depuis le mois de septembre, désespère de *« ne pas pouvoir contribuer, grâce à ses connaissances, au développement de la France, faute de poste d'enseignant disponible dans* (son) *domaine »*. Même si son passeport n'expire pas tout de suite, il a choisi – ultime déchirement... – de demander l'asile politique.

Au moment où les élans de solidarité se tournent résolument vers l'Europe de l'Est et où administration française et associations tirent les bilans définitifs de leur engagement en faveur de la démocratie en Chine, ces trois exemples montrent que les problèmes rencontrés par les étudiants chinois de France depuis les événements du printemps dernier, demeurent.

De nombreuses associations – telles que la fondation France-Libertés, animée par Mme Danièle Mitterrand ou Solidarité-Chine, fondée au lendemain des événements et présidée par Mme Elizabeth Badinter, – plusieurs syndicats d'étudiants, notamment l'UNEF-ID, s'étaient mobilisés au lendemain de la répression pour venir en aide aux trois mille étudiants chinois recensés en France au 30 juin et qui avaient soutenus les manifestations en Chine. Le gouvernement français lui-même avait adopté, le 23 juin, des mesures exceptionnelles pour permettre aux étudiants qui le souhaitaient de rester quelques temps supplémentaires sur le territoire (*Le Monde* des 25-26 juin).

Reprise en main

Coordonnées par le Centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS), les différentes formes de soutien se sont, pour l'essentiel, terminées à la fin de l'année et une enquête nationale effectuée auprès des centres régionaux et remise, le 15 janvier, à M. Gilbert Lhoste, directeur adjoint du CNOUS, tire un premier bilan de cette opération. Le millier de bourses gérées par le CNOUS et accordées en 1988 aux étudiants et stagiaires par les gouvernements français et chinois ont été, selon M. Lhoste, systématiquement renouvelées. De surcroît, cent cinquante étudiants sans ressources ont pu bénéficier d'une couverture sociale durant un an grâce aux dons des associations. Les cartes de séjour de ceux dont le passeport ou le visa arrivait à expiration, ont été prolongées dans la mesure où ils pouvaient justifier d'une formation ou d'un emploi. Ces étudiants disposent, en effet, du droit de travailler jusqu'à vingt heures par semaine – le maximum autorisé par la loi – voire plus s'ils ont terminé leurs études.

L'ensemble de ces dispositions ont toutefois une portée limitée dans le temps et ne touchent pas un certain nombre d'étudiants en fin d'études. Le service éducation de l'ambassade de Chine mène, de surcroît, une action discrète pour reprendre en main les brebis égarées. Ainsi, M. Lihaiji, conseiller de l'éducation auprès de l'ambassade reconnaît qu' *« en principe, les bourses* (accordées par le gouvernement chinois) *ne doivent pas être fournies aux étudiants qui s'opposent au régime. » « Une écrasante majorité des étudiants chinois de France souhaitent aujourd'hui le développement de la Chine,* ajoute M. Li. *Et seuls quelques dizaines ont participé à des actions irresponsables vis-à-vis du peuple chinois en fréquentant des délinquants qui ont fui la Chine. »* M. Li assure toutefois que *« si ces étudiants irresponsables changent, nous les accueillerons. »* Avis à Dong !

A l'image de Wenzhong, élève d'une grande école d'ingénieurs, ou de Ning, en thèse de métallurgie, de nombreux étudiants *« n'approuvent pas »* l'action du Front pour la démocratie en Chine, animé par les dissidents du régime, réfugiés en France. Ils *« ne font pas confiance à ces intellectuels encore trop proches du pouvoir »*, dont l'agitation *« ne sert de toute façon à rien avant la mort de Deng Xiaoping »*. La majorité des étudiants *« dont le cœur est toujours en Chine »* selon M. Li, semblent donc être rentrés dans le rang. D'autant, ajoute un étudiant, que *« les menaces exercées sur les familles sont réelles »*.

Le problème de la durée de l'aide à accorder aux étudiants chinois désireux de rester en France, ne s'en pose pas moins. *« Pendant un an ou pendant dix ans, il faut les aider,* répond Marc Paul, administrateur de Solidarité-Chine, *pour ne pas oublier la tragédie de Tian Anmen »*. Grâce à son association, ce bénévole, déclarant en douanes, a déjà prêté assistance à quelque deux cents jeunes Chinois en difficulté, sur les six cents qu'il a rencontrés. Il s'occupe des cas inextricables comme celui de cette jeune fille, issue du Gansu, une région déshéritée de l'ouest de la Chine, qui s'est cassé le bras alors qu'elle travaillait dans un atelier clandestin parisien pour payer ses études supérieures de mécanique.

Les problèmes d'emploi sont le plus souvent au cœur des difficultés de ces étudiants hyper-diplômés, généralement en bout de cursus universitaire. Tous n'ont pas la chance de Ning qui vient de décrocher un poste d'assistant pour deux ans, et la grande majorité se retrouvent employés par la communauté chinoise de France, dans les restaurants, les sociétés d'import-export (en tant qu'interprète ou secrétaire), voire les ateliers clandestins de maroquinerie. Il s'agit là d'un mariage de raison, selon Marc Paul, car *« la solidarité entre les étudiants et la communauté chinoise en France, très peu politisée au demeurant, s'arrête là où commencent les intérêts économiques de cette dernière. »* C'est bien ce que confirme le cas de cet étudiant accueilli par Didier Raynaud, président de l'association Une Ecole pour un étudiant chinois *(voir encadré)*, qui travaillait soixante-dix heures par semaine pour 1 700 F par mois.

Parallèlement, les fonctionnaires français se montrent de plus en plus tatillons à l'égard de ces étudiants qui ne comprennent qu'à peine le français. En Seine-Saint-Denis, par exemple, les employés de la préfecture répercutent à la lettre la politique gouvernementale renforçant les conditions d'immigration, même à l'égard des étudiants chinois qui bénéficient pourtant de dispositions exceptionnelles. *« Nous ne cherchons pas le favoritisme, seulement la juste application des décisions gouvernementales »*, précise Marc Paul qui accompagne régulièrement des étudiants en panne de carte de séjour dans les méandres de l'administration française. Ces étudiants ont parfois dû se battre pour réunir les papiers chinois encore indispensables : les parents de Xiaoyun ont payé 550 yuans (deux mois de salaire) pour obtenir l'extrait d'acte de naissance dont leur fille avait besoin. Cette dernière a finalement obtenu un répit de trois mois en attendant que l'administration française statue définitivement sur son cas. Dong ne devrait pas avoir non plus trop de difficultés à rester en règle jusqu'à la fin de ses études. Mais qu'en sera-t-il après, lorsque tout sera à recommencer ?

VALÉRIE DEVILLE-CHABROLLE

▶ Solidarité-Chine, 21, rue des Ecouffes 75004 Paris.

1 700 docteurs en douze ans

Une dizaine d'étudiants chinois de l'université de Wuhan, à l'ouest de Shanghai, sont arrivés à Paris, le 1er janvier, pour achever leurs études supérieures en France. Ils ont rejoint la trentaine de camarades inscrits depuis le mois de septembre dans diverses facultés parisiennes. Sélectionnés sur concours, ces étudiants sont venus, comme chaque année, préparer un doctorat en sciences sociales ou sciences physiques, dans le cadre du cinquième plan de formation mis en place par le ministère français des affaires étrangères et la Commission d'Etat chinoise pour l'éducation. Mille sept cents Chinois titulaires d'un doctorat d'Etat ont ainsi été formés en France depuis douze ans.

Plus de trois mille quatre cents Chinois étudient actuellement en France (pour moitié en région parisienne), les deux tiers bénéficiant de bourses d'études allouées par les gouvernements français et chinois. Outre les mille cinq cents étudiants inscrits en préparation de doctorat, cinq cents sont intégrés dans des grandes écoles : Centrale, Arts et Métiers, ESSEC, ENA... Un demi-millier suivent des cours de l'enseignement privé, grâce, notamment, à des bourses d'entreprises ou de collectivités locales. Il convient d'ajouter près d'un millier de Chinois venus effectuer un stage d'une durée généralement comprise entre six et dix-huit mois. Ceux qui préparent une thèse restent quatre ans en France.

Le nombre de Chinois venant parfaire leurs études en France a connu une forte augmentation au cours des années 80, avec la signature, en 1980, du premier plan de formation bilatéral. Le renouvellement de cette convention, signée tous les deux ans, aurait dû avoir lieu à la fin de l'année 1989. Les événements du printemps en Chine ont toutefois conduit les autorités françaises à suspendre *sine die* cette commission mixte. Le service de l'éducation de l'ambassade de Chine a condamné cette *« décision unilatérale »* liée, selon eux, à *« une mauvaise connaissance »* de ce qui s'est passé en Chine en 1989. En attendant, une nouvelle promotion de quatre-vingt-dix stagiaires est en passe d'arriver en France, rejoignant ainsi les quelque trois cent cinquante intégrés depuis la rentrée de septembre.

Une fois leurs études terminées, les jeunes Chinois doivent normalement revenir *« servir le pays »*. Afin de contenir dans des limites raisonnables le nombre de ceux qui désirent rester en France pour des motifs strictement économiques, les autorités chinoises font signer, depuis 1987, aux candidats au départ un contrat les obligeant à rentrer, sous peine de devoir rembourser l'intégralité de leurs études.

Depuis les événements de Tienanmen, l'ambassade de Chine reconnaît faire *« une distinction »*, parmi les étudiants qui souhaitent rester en France, entre ceux attirés par la vie occidentale et ceux soupçonnés d'activité politique *« irresponsable »*.

V. D.

Enseignants ou serveurs

Une dizaine de jeunes permanents s'activaient, mardi soir 23 janvier, au siège de l'association de parrainage « Une école pour un étudiant chinois », dans les locaux du collège René-Descartes de Tremblay-en-France (Seine-Saint-Denis). Tandis que plusieurs adolescents entraient sur ordinateur les dernières opérations réalisées par ce mouvement d'entraide destiné aux étudiants chinois de France, trois élèves de troisième tentaient vainement de contacter, par téléphone, les soixante-seize personnes à la recherche d'un logement inscrit sur la dernière liste transmise par la Maison chinoise pour la démocratie.

Soixante-dix Chinois ont déjà été aidés par cette association lancée, le 19 juin dernier, par un professeur d'anglais, M. Didier Raynaud, et travaillant en liaison avec d'autres mouvements, tels que Solidarité-Chine ou la fondation animée par Mme Danièle Mitterrand France-Libertés. Quarante-huit étudiants en difficulté ont ainsi trouvé un emploi, notamment au sein de l'entreprise de restauration rapide Mac Donalds, qui en embauche toujours chaque semaine. Des pourparlers sont également en cours avec plusieurs chaînes de grande distribution, telles que Continent et Auchan.

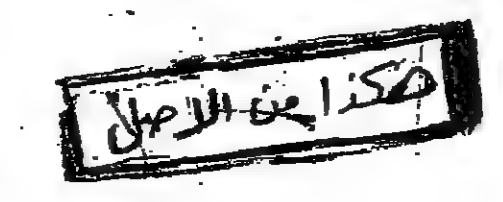
D'autres étudiants chinois ont même pu utiliser leurs connaissances en occupant des postes de maîtres auxiliaires en mathématiques, langues vivantes ou gestion, dans l'académie de Créteil. Le recteur de cette dernière a, en effet, soutenu dès le départ cette initiative à laquelle se sont ralliés dix établissements scolaires de la région parisienne.

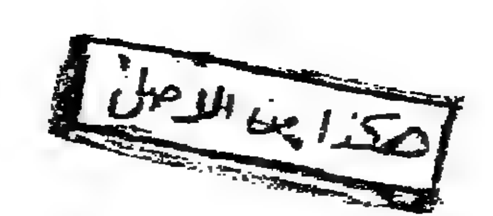
Douze étudiants ont trouvé un hébergement chez des parents d'élèves de ces collèges. Trois d'entre eux logent, depuis la rentrée, dans des familles du collège René-Descartes de Tremblay. En échange, tous trois animent un cours de langue chinoise, qui accueille une vingtaine de participants, professeurs et élèves mélangés. Enfin, vingt-deux personnes ont bénéficié d'une assistance pour des inscriptions universitaires ou des renouvellements de cartes de séjour.

Une journée d'information est prévue, le 3 février, pour tirer un premier bilan de ce mouvement de solidarité. Contrairement à d'autres associations, telles que France-Libertés, qui ont décidé de suspendre leur engagement actif auprès des étudiants chinois, les dirigeants d'« Une école pour un étudiant chinois » n'ont pas l'intention de s'arrêter là. *« D'autant que les étudiants semblent beaucoup plus inquiets depuis quelque temps qu'au début de l'opération en juillet »*, affirme M. Raynaud.

V. D.

▶ *« Une école pour un étudiant chinois »* - Collège R.-Descartes, 74, avenue Gilbert-Berger, 93290 Tremblay-en-France. Tel : 49-63-05-74.





COMMUNICATION

Après le pacte entre M. Hersant et M. Berlusconi

Les actionnaires de la 5 et de M 6 envisagent un rapprochement

La 5 a officiellement confirmé, mardi 30 janvier, la conclusion d'un accord entre ses trois principaux actionnaires – MM. Robert Hersant, Jean-Marc Vernes et Silvio Berlusconi – qui porte sur la gestion de la chaîne et met fin au litige opposant depuis plusieurs mois M. Hersant au magnat italien.

Aux termes de cet accord, la direction générale de la chaîne est désormais confiée conjointement au représentant en France du groupe Berlusconi, M. Angelo Condignoni, et au directeur général du groupe Hersant, M. Yves de Chaisemartin. Ils remplaceront M. Philippe Ramond, nommé directeur général adjoint de la Socpresse (*le Monde* du 31 janvier).

M. Jérôme Seydoux, qui possède 7,31 % de la chaîne n'a pas donné son accord à ce nouveau pacte. Le patron des Chargeurs considère comme *« inacceptable »* le fait que MM. Hersant et Vernes conservent à eux deux la majorité absolue du capital. Il maintient en conséquence son recours auprès de la cour d'appel de Paris, tandis que le groupe Berlusconi se désiste.

Si elle se confirme, la stabilisation de la 5 va relancer le subtil jeu d'alliance entre les chaînes privées. Les contacts entre la chaîne de M. Hersant et Berlusconi et M 6 ont été renoués dès la semaine dernière. Les deux télévisions envisagent des accords sur la programmation et sur la régie publicitaire. M. Jacques Rigaud, administrateur délégué de la Compagnie luxembourgeoise de télévision, principal actionnaire de M 6, estime même, comme il nous l'a déclaré, que *« cette coopération pourrait être confortée par des prises de participation croisées entre les deux chaînes, même si elles sont au départ d'un montant symbolique »*.

Deux entretiens

M. Silvio Berlusconi : « Nous allons doper les recettes commerciales »

MILAN
de notre envoyé spécial

« Hier, vous dénonciez l'action de M. Robert Hersant à la tête de la 5 ; aujourd'hui, vous vous réconciliez avec lui. Pourquoi ce coup de théâtre ?

– Mais ce n'est pas un coup de théâtre ! J'ai toujours dit qu'il était impossible de bien gérer une société dont les actionnaires sont en conflit et que je souhaitais aboutir à un accord. Simplement, je regrettais de ne pas pouvoir faire bénéficier la 5, à laquelle je suis sentimentalement attaché, de tout notre savoir-faire...

– Tout de même, vous avez tenté de chasser M. Hersant de la présidence de la société ; vous lui avez fait un procès.

– Mon procès répondait au sien. Je n'ai jamais eu la volonté de l'exclure de la gestion de la chaîne. C'était plutôt un signal adressé à ses collaborateurs pour les inciter à nous écouter et à nous entendre. Tout cela n'est qu'incidents de parcours. Jamais je n'ai fait de déclarations hostiles au président de la 5 ; j'ai toujours conservé de bonnes relations personnelles avec Robert...

– Et que devient votre ex-allié, M. Jérôme Seydoux ?

– Il a été tenu au courant de toutes nos démarches. Je lui ai moi-même téléphoné plusieurs fois, il m'a fait part de son désir de poursuivre son action en justice. Moi, je pense que l'accord conclu avec M. Hersant est bon et qu'il constitue un succès pour tout le monde.

– M. Seydoux affirme au contraire que cet accord est déséquilibré.

– Il a peut-être des intérêts différents des nôtres... Mon objectif n'a jamais été de conquérir le pouvoir au sein de la chaîne mais, simplement et seulement, de changer certains hommes et d'arriver à une gestion transparente et commune de la société. M. Hersant et moi-même nous sommes mis d'accord sur la désignation de deux codirecteurs généraux – MM. Yves de Chaisemartin et Angelo Codignoni – et sur la possibilité, pour mon groupe, d'apporter ses connaissances et son expérience à la 5 en matière de publicité. Cette possibilité nous est désormais garantie par la nomination de M. Codignoni au poste de vice-président directeur général de la régie.

– Certains actionnaires ont critiqué les pratiques publicitaires de M. Hersant.

– C'est celle, du *Figaro*. Mais la nouvelle répartition des responsabilités nous donne l'absolue certitude d'une totale transparence sur ce point. Notre souci maintenant est d'apporter notre aide et notre collaboration à la pour doper ses recettes commerciales. Les sociétés que je dirige raflent à elles seules 30 % du total des ressources publicitaires italiennes. Peut-être existe-t-il des synergies à trouver entre la chaîne et mon groupe ?

» Le marché français est sans aucun doute très différent du nôtre, où les centrales d'achat n'existent pas. Ici, chaque média développe sa propre force de vente et prend directement contact avec les annonceurs. Chez vous, l'espace publicitaire est vendu de façon globale et, finalement, moins scientifique qu'en Italie. Nous discuterons avec les centrales d'achat pour essayer d'introduire en France certaines de nos techniques particulièrement sophistiquées.

– Allez-vous aussi accroître vos ventes de programmes à la 5 ?

– L'accord ne le prévoit pas, même si nous restons, bien sûr, l'un de ses fournisseurs. Mais peut-être pourra-t-on trouver là aussi des possibilités de coopération, de coproduction, entre la 5 et toutes les chaînes européennes dans lesquelles j'ai des intérêts. En Italie, en Allemagne, et bientôt en Espagne. Tout ce que l'on fera ensemble coûtera moins cher à chacun.

– Espérez-vous maintenant gagner rapidement de l'argent avec la 5 ?

– Oh ! Ça ne dépend pas que de la gestion ! Mais beaucoup des règles et des quotas que le gouvernement français impose aux chaînes. Des règles et des quotas que je juge totalement négatifs, qui n'ont rien à voir avec la télévision moderne, qui n'existent dans aucun autre pays d'Europe et qui n'améliorent certainement pas la qualité des programmes. En attendant, je pense que nous discuterons au prochain conseil d'administration de la 5 d'une nouvelle augmentation de son capital...

– Pour accroître leurs recettes, la 5 et M6 avaient envisagé une fusion de leurs régies publicitaires.

– J'étais – et je reste – favorable à un rapprochement avec M6.

« Laisser faire, laisser vivre »

– Votre réconciliation avec M. Hersant est-elle compatible avec les liens que vous entretenez toujours avec TF1 ?

– Vous raisonnez de façon trop française, trop cartésienne ! Laisser faire, laisser vivre, est la règle philosophique qui guide mon action.

– Justement ! Même en Italie votre action suscite parfois polémiques et interrogations. Votre arrivée à la présidence de Mondadori inquiète. On redoute votre puissance.

– Ma puissance ? En dix ans, mes trois chaînes de télévision italienne n'ont jamais diffusé un seul journal télévisé. Quel pouvoir peut-on exercer en programmant des jeux, des films et des séries ? La loi m'autorise d'autre part à détenir 20 % de la presse quotidienne italienne. J'en contrôle en propre 2 % et Mondadori 14 %. Je suis encore loin du plafond légal ; et pourtant, je viens de proposer d'abaisser de 52 % à 45 % la participation de Mondadori dans le groupe de presse Espresso, au profit de MM. Carlo De Benedetti et Eugenio Scalfari.

» Tout cela n'est qu'un pseudo-scandale monté avec le PCI, dont M. Scalfari veut profiter pour prendre le contrôle total du premier quotidien italien, *la Repubblica*. »

Propos recueillis par
PIERRE-ANGEL GAY

M. Jérôme Seydoux : « Un accord de dupes »



« Pourquoi avoir refusé de vous joindre à l'accord passé entre M. Hersant et M. Berlusconi ?

– Cet accord est purement inacceptable. Il aboutit à redonner à M. Hersant, outre le contrôle de la direction de la chaîne et de son conseil d'administration, la majorité absolue du capital avec M. Vernes, son allié, alors même que les Italiens et nous-mêmes étions particulièrement soucieux d'un actionnariat équilibré. C'est un accord de dupes : nous ne pouvons pas accepter d'être placés sous le joug de groupes qui, tôt ou tard, nous enverrons promener...

– Aviez-vous fait d'une nouvelle répartition équilibrée du capital un préalable à tout accord ou de tout compromis ?

– Je n'avais posé aucun préalable ! C'est le camp Hersant qui en a posé un, en exigeant la majorité absolue du capital. Comment aurais-je pu accepter ce diktat alors que dans la pire des hypothèses – celle ou nous perdrions en appel – MM. Hersant et Vernes ne retrouveraient qu'une majorité relative ?

– Votre attitude diverge singulièrement de celle du groupe Berlusconi. L'alliance est-elle rompue ?

– Quand des partenaires sont de vrais alliés, ils doivent négocier ensemble. Pas séparément, comme cela a été le cas. Je n'ai pas trouvé correcte l'attitude des Italiens.

– Est-elle dictée par le réalisme ?

– Le réalisme ne doit pas faire oublier ses convictions. On ne peut vivre sans éthique.

– Votre refus d'agréer l'accord va les contrarier.

– Les contrarier ? Mais ce sont eux qui nous contrarient ! N'inversons pas les rôles ! Ce sont eux qui, après avoir participé aux plaidoiries, se désistent soudainement du procès. Et ce sont eux qui, d'une certaine façon, nous trahissent. On ne peut accuser les Chargeurs d'avoir fait échouer une négociation déjà bouclée et dans laquelle nous avons été mis devant le fait accompli !

– M. Hersant n'a-t-il pas tout de même accepté un certain nombre de concessions ?

– Le départ de Philippe Ramond ? C'est en effet une très bonne chose, que je réclamais depuis longtemps. Quant à ce qui apparaît, semble-t-il, comme un nouveau mot d'ordre – *« coopération, concertation, transparence »*, – je ne peux qu'y être favorable, que ce soit pour la gestion de la régie, où nous exigions de savoir ce qui se passait, ou pour la direction générale de la chaîne. Encore la réforme annoncée – deux codirecteurs sous M. Hersant – me semble-t-elle bien insuffisante. C'est un grand professionnel des médias qui aurait dû être nommé à ce poste, et j'avais formulé des propositions qui n'ont pas été prises en compte. Mais ne nous y trompons pas : cet accord sur le « management » ne résoud pas le problème des actionnaires.

– Quel espoir conservez-vous pour la Cinq ?

– L'espoir d'un accord équilibré qui ne laissera personne sur le bord de la route. L'espoir que MM. Hersant et Vernes renonceront à la majorité absolue et qu'il sera donc à nouveau possible de discuter. Car l'histoire n'est pas terminée. La Cinq a d'autres épisodes à vivre, et je n'ai nullement l'intention de rentrer sous la tente... »

Propos recueillis par
ANNICK COJEAN

Après la prise de contrôle de Mondadori

Débat sur la concentration des médias en Italie

Grève de la presse écrite et audiovisuelle lundi, grève des marchands de journaux et des ouvriers imprimeurs mardi, réouverture au Sénat du débat sur la loi antitrust et audience de la Cour constitutionnelle sur le même thème... Cette dernière semaine de janvier sonnerait-elle en Italie l'heure de la première contre-offensive anti-Berlusconi ?

ROME
de notre correspondant

Après sa nomination à la présidence de la première maison d'édition italienne, Mondadori, M. Silvio Berlusconi, parachevant son œuvre, a réduit, mardi 30 janvier, le comité exécutif du groupe à quatre hommes : lui-même, un de ses collaborateurs, et MM. Luca Formenton et Leonardo Mondadori, les deux alliés qui lui ont permis cette conquête inattendue. Une nouvelle accueillie avec indifférence à la CIR, la société de M. Carlo De Benedetti.

Des négociations sont toujours en cours entre M. Silvio Berlusconi et le grand établissement financier italien Médiobanca sur le sort du quotidien romain *la Repubblica*. Selon des sources proches du groupe Fininvest, M. Berlusconi pourrait proposer de réduire de 52 % à 45 % la participation de Mondadori dans le groupe Espresso qui contrôle *la Repubblica*.

M. Eugenio Scalfari, patron du quotidien, et son allié M. Carlo De Benedetti, pourraient alors conserver un contrôle majoritaire sur le groupe de presse. Mais d'autres sources prêtent à M. Berlusconi la ferme intention de ne pas se séparer de l'influent quotidien italien.

Quel que soit le résultat de ces négociations, il ne réglera pas le problème de la concentration sur le marché des médias italiens. Les syndicats de journalistes qui ont fait grève lundi 29 estiment en effet que la principale menace ne résident pas tant dans la position dominante de Sua Emittenza sur la presse écrite et audiovisuelle que dans le contrôle croissant des ressources publicitaires.

M. Berlusconi, une fois absorbé Mondadori, ne règne en effet que sur 16,25 % de la presse quotidienne et 33 % du marché des périodiques. Mais une synergie entre les régies de Fininvest et de Mondadori lui assurerait une position beaucoup plus importante sur le marché publicitaire.

Officiellement, les trois réseaux de télévision privée et la presse écrite des deux groupes permettraient à M. Berlusconi de contrôler 42,7 % du marché. Mais certains observateurs estiment que, par le biais de participations dans d'autres réseaux de télévision (Capodistria et Italia 7), l'empire de la Fininvest s'étend beaucoup plus loin.

La loi italienne sur les affaires limite la concentration à 20 %. Les différentes forces politiques italiennes s'affrontent aujourd'hui sur une réglementation des médias qui limiterait le contrôle qu'un même groupe peut avoir sur le tirage des journaux et le marché publicitaire. Faut-il fixer ces seuils à 20 %, 30 %, voire moins comme le souhaite le Parti communiste ? Dans tous les cas de figure, M. Berlusconi serait obligé de sacrifier une partie de son empire. Mais Sua Emittenza dispose de solides appuis politiques qui pourrient lui permettre encore une fois d'échapper au couperet de la loi.

Ce formidable pouvoir commence à susciter de vives réactions en Italie. Même l'Eglise s'en est mêlée. Dimanche 28, le cardinal Ugo Poletti, vicaire du pape pour la ville de Rome, déclarait : *« Le panorama de l'information en Italie est mortifiant ; et si l'information n'est pas vraie, elle enchaîne les personnes libres par l'esclavage des conditionnements, surtout dans les périodes de concentration, de manipulation et de monopole. » (Intérim.)*

CULTURE

Mozart entre Bayreuth et Avignon

Le « nouveau Salzbourg » de Gérard Mortier se place dans la perspective européenne

SALZBOURG
de notre envoyée spéciale

Il y avait eu le « nouveau Bayreuth ». Celui d'après 1951, dénazifié, confié aux petits-fils de Wagner, et en particulier à l'un d'eux, révolutionnaire, prénommé Wieland. Le Festival de Salzbourg 1992 devra plus modestement se contenter, en guise de boutefeu, d'un certain Mortier, prénommé Gérard.

C'est à ce Belge, l'actuel directeur de l'Opéra de la Monnaie, Flamand opérant pour l'heure en territoire wallon, empêcheur notoire de tourner culturellement en rond, qu'a été confiée la programmation, dans la perspective européenne, du festival de musique le plus huppé du monde. Et ce Festival de Salzbourg 1992, Gérard Mortier a bien tenu à le préciser, lundi 29 janvier, en conférence de presse, sera « nouveau ».

Un « nouveau Salzbourg » ! Une bombe, pensait-on, dans le contexte de l'Autriche conservatrice, conservatisme porté à son comble, ainsi que Mozart le déplorait déjà sur les rives de la Salzach. Mais non, personne ne s'est étouffé en avalant la pilule que Mortier et ses coadjuteurs (Hans Landesmann, administrateur ; le président, Heinrich Wiesmüller) avaient préparée sous forme de speech à trois voix. Un seul contradicteur, assez direct celui-là, lança la question-clé, qu'on pourrait traduire librement par : *« Côté fric, qu'est-ce que ces innovations vont nous rapporter ? »*

Le « fric » n'est pas la principale préoccupation de Gérard Mortier, même s'il s'est juré de ne pas mettre en déséquilibre financier un festival établi pour les deux tiers (90 millions de francs annuels environ) sur ses recettes, et pour un tiers seulement sur le sponsorat et les subventions. Mais il s'est promis également de faire en six ans de Salzbourg, quitte à partir après, rien de moins qu'une capitale culturelle européenne. Soit, sans bien sûr oublier Mozart, l'ouvrir à tout ce qui bouge. Soit, encore, l'amener à un pubic que l'air du temps intéresse, le contraire du public actuel (Deutschemarks et jet-set), un public... avignonnais.

Oui, Gérard Mortier a osé déclarer que le seul festival qui valait actuellement le déplacement était celui d'Avignon (encore une fois, pas de réactions : les journalistes autrichiens savent-ils exactement à quoi ressemble la place de l'Horloge un 14 juillet ?) ; que c'était ce public-là qu'il fallait viser. En modifiant le système des abonnements. Et en ménageant pour chaque manifestation un volant de places à prix moyens (de 450 F à 700 F). Quitte à élever encore le prix des premières catégories (jusqu'à 1 500 F actuellement).

Un combat difficile contre l'élitisme salzbourgeois triomphant. Mais pas désespéré si l'on se souvient, a rappelé Mortier, que Boulez et Chéreau, après les tribulations que l'on sait, ont fini par triompher, ainsi que leur *Ring*, à Bayreuth, autre place forte réputée imprenable par les « modernes ».

Boulez, Chéreau comptent précisément au nombre des artistes que Mortier apportera dans sa hotte. Le premier sera le « principal compositeur invité » en 1992, ce qui déterminera, dans la programmation, toute une nébuleuse de musique française. Même chose, en 1993, avec Ligeti et avec la musique hongroise.

Rappelons (*le Monde* daté 22-23 octobre 1989) qu'outre les sept grands opéras de Mozart et ses opéras de jeunesse (mise en scène Bondy, Chéreau, Herremann, Sellars, etc.) seront donnés dans les six années à venir quelques « grands classiques du vingtième siècle » (*De la maison des morts*, de Janacek, direction Abbado, en 1992). Le *Saint François d'Assise*, de Messiaen, sera monté la même année sous la direction probable d'Esa Pekka Salonen, dans le cadre d'une co prodution américaine et d'un accueil en résidence des orchestres de Los Angeles (que dirigera notamment Boulez) et de Cleveland (mené par son chef Christof von Dohnanyi).

Les « baroqueux » comme Harnoncourt, Herreweghe, Knijken, appraîtront dans la programmation des concerts-sérénades, des programmes de musique sacrée. Ni le théâtre (de rue !), ni les arts plastiques ne seront oubliés, puisqu'il est question d'établir une antenne salzbourgeoise au Musée Guggenheim de New-York.

Enfin, un contrat de trois ans vient d'être signé avec Georg Solti. Le chef hongro-britannique dirigera, dès l'été 1992, la reprise de *la Femme sans ombre*, et montera au pupître de la Philharmonie de Vienne dans de grandes productions lyriques les deux étés suivants ; il aura également, jusqu'en 1994, la responsabilité du Festival de Pâques, sur lequel régnait Karajan, et pour lequel l'Orchestre de la Philharmonie de Berlin continuera à se déplacer.

ANNE REY

□ **La succession de Gérard Mortier à la Monnaie.** – Qui succédera à Gérard Mortier à la direction de l'Opéra de la Monnaie à Bruxelles ? Réponse avant le 1er avril. Plusieurs noms sont avancés, dont deux Français et deux Belges, candidats de Mortier lui-même. Le chanteur José Van Dam s'est, semble-t-il, désisté. Mais on parle sérieusement de Bernard Foccroule, organiste de trente-trois ans, chercheur en musique ancienne. Une personnalité hors pair pour un établissement où rien ne s'est jamais fait comme ailleurs ?

ÉDITION

Les estimations d'un banquier new-yorkais

Le « portefeuille » Gallimard

Tandis qu'à New-York la banque d'affaires Henry Ansbacher, chargée des intérêts de Mme Françoise Gallimard, soutient, au vu de son expérience, n'avoir en rien surévalué l'entreprise et refuse de dire si elle est déjà en contact avec des acheteurs américains, à Paris, les « grandes manœuvres » commencent. *Le Figaro* du 31 janvier affirme que M. Antoine Gallimard fera une proposition de rachat des parts de sa sœur avant la fin de la semaine prochaine. C'est en effet à ce moment là que viendra à son terme le délai de quinze jours proposé à M. Antoine Gallimard, ainsi qu'à son frère Christian, par M. Christopher Show, l'homme d'affaires américains qui les a rencontrés jeudi 25 janvier à Paris.

NEW-YORK

de notre correspondant

« Nous avons perdu trop de temps en conflits au sein de la famille, et la société commence à en souffrir. A présent, il revient soit à l'un de mes frères, appuyé par de solides concours financiers extérieurs, soit à une importante entité extérieure, d'acquérir les actions de l'entreprise et d'assurer sa pérennité. Nous devons assurer la croissance de nos revenus, améliorer les marges bénéficiaires, obtenir une meilleure stabilité financière et un avenir garanti à long terme. Dans le même temps, nous devons assurer aux actionnaires une valeur réaliste de leurs titres. »

Avec cette déclaration publiée à New-York, Mme Françoise Gallimard, l'un des quatre enfants de l'éditeur Claude Gallimard, signifiait qu'elle entendait désormais confier la défense de ses intérêts à un conseiller financier (*le Monde* du 30 janvier). Charge à lui de vendre au meilleur prix les 12,5 % du capital de la prestigieuse maison d'édition française détenus par la fille aînée.

En chargeant de cette mission Henry Ansbacher, une petite banque d'affaires new-yorkaise, Françoise Gallimard a choisi un établissement discret, peu connu du grand public et dont la taille modeste permet encore de faire du « sur mesure ». Elle a aussi sélectionné quelqu'un qui connaît parfaitement le milieu de la presse et de l'édition, y compris des entreprises familiales confrontées à de délicats problèmes d'héritage. *« En l'espace de sept ou huit ans, nous avons traité des dizaines d'affaires touchant à l'édition ou aux médias »*, assure Adam Horne, l'un des directeurs généraux d'Ansbacher. *Et nous avons acquis une certaine expérience dans l'évaluation des affaires familiales soumises à des conflits entre actionnaires. »*

La banque Henry Ansbacher a fait ses premières armes dans ce délicat secteur des disputes familiales en 1985 lorsqu'il s'est agi d'évaluer et de vendre le *Courrier-Journal* et le *Louisville Time*, deux titres appartenant à la famille Bingham, une célèbre dynastie de Louisville, dans le Kentucky, qui détenait aussi d'importants intérêts dans l'audiovisuel local. A l'époque Sallie Bingham, la fille, avait déclenché les hostilités en confiant à cet établissement financier l'évaluation de sa part de 18 % du capital et la vente de ses titres. Par la suite, Ansbacher s'était également occupé de la vente du *New Haven Register*, détenu, entre autres, par la famille Jackson, un titre que se disputaient les actionnaires familiaux.

« L'estimation de la valeur des Editions Gallimard à 315 millions de dollars (1,8 milliard de francs) est tout à fait correcte », précise M. Horne, de retour d'un passage éclair à Paris au cours du week-end.

« Cette évaluation tient compte de la valeur des actifs de la société et de la comparaison que nous avons pu établir avec d'autres maisons d'édition qui ont changé de mains ces dernières années telles que Harper and Row, Prentice-Hall, MacMillan, Collins, Addison-Wasley, Scott Foresman et, en France, les éditions Belfond », explique le spécialiste de cette banque détenue à plus de 50 % par le groupe belge Bruxelles-Lambert. *« Gallimard possède un portefeuille d'auteurs fantastique ! C'est une société prestigieuse dont la renommée dépasse les frontières nationales. Nous devrions parvenir à un accord... »*

SERGE MARTI.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5187

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II									
III				■					
IV			■				■	■	
V						■			
VI			■						
VII		■							
VIII						■			■
IX					■				
X			■				■		
XI					■				

HORIZONTALEMENT

I. Peuvent être courts quand on tourne. – II. Est très désagréable quand il y a une bombe. – III. Mot qui peut valoir un renvoi. A des épines. – IV. Adverbe. Quantité insuffisante. – V. N'est pas tiède. Circule à l'étranger. – VI. Dans une série de sept. Qui en a eu plein la vue. – VII. Une statue qui sert de support. – VIII. Comme parfois la main dans une attaque. Utile quand on a peur des piqûres. – IX. Peut être noir au marché. Certains sont à cheval. – X. Lie. Grande, au Brésil. Grecque. – XI. Peut être frappé d'interdit. Grains de chapelets.

VERTICALEMENT

1. Tableaux de prix. – 2. Un mot mis en place. Maître de cérémonies. – 3. Utile au laboratoire. N'est pas belle quand elle est noire. – 4. Participe. N'avancent que s'ils se sentent couverts. – 5. N'est pas toujours inutile. – 6. Animal africain. Note. Se trouve à l'état pur chez le charbonnier. – 7. Changeait souvent d'aspect. Permet de tirer une carotte. – 8. Après une citation. Invoquée par d'antiques musiciens. – 9. Reliée. Placé.

Solution du problème n° 5186

Horizontalement

I. Maladroit. – II. Ecumoire. – III. Dîner. E.N.A. – IV. Iseran. As. – V. Gai. – VI. Tétée. Rai. – VII. Huer. Gêne. – VIII. Essieu. – IX. Grenat. – X. Urne. Pelé. – XI. Eau. Fêtes.

Verticalement

1. Médiathèque. – 2. Acis. Eus. Râ. – 3. Lunettes. Nu. – 4. Amer. Erige. – 5. Dorage. Er. – 6. Ri. Na I Guêpe. – 7. Ore. Ire. Net. – 8. Iéna. An. Ale. – 9. Assiettes.

GUY BROUTY

AGENDA

PARIS EN VISITES

JEUDI 1er FÉVRIER

« Les Invalides », 12 h 45, 23, rue de Sévigné (Musée Carnavalet).

« L'art conceptuel : une perspective », 15 heures, 11, avenue du Président-Wilson (Musée d'art moderne).

« Le début des impressionnistes », 11 h, Musée d'Orsay, vestiaire collectivités (G. Marbeau-Caneri).

« L'impressionnisme au Musée d'Orsay », 13 h 15, 1, rue de Bellechasse, sous le rhinocéros (Arts et caetera).

« Pyramide, crypte et aménagement du Grand Louvre », 14 h 30, métro Louvre (M.-C. Lasnier).

Le Palais de Justice en activité », 14 h 30, devant les grilles (M. Pohyer).

« L'Opéra et ses légendes », 14 h 30, dans le hall, statue de Lulli (Ecoute du passé).

« Rues et maisons du Moyen Age autour de Saint-Germain-l'Auxerrois », 14 h 30, métro Louvre (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du Passé).

Les salons de la Folie Saint James », 14 h 45, métro Pont-de-Neuilly, sortie avenue de Madrid. (Lampe de poche). (M. Banassat).

« L'église Saint-Nicolas-des-Champs et l'ancien bourg Saint-Martin », 15 heures, 254, rue Saint-Martin (Monuments historiques).

« Le salon d'honneur et l'apothicairerie des Invalides », 15 heures, cour d'honneur, statue de Napoléon (D. Bouchard).

« La Salpêtrière, salle et prison à l'époque de Manon Lescaut », 47, boulevard de l'Hôpital (Approche de l'Art).

« L'Ecole des beaux-arts : histoire, fonctionnement et évolution », 15 h 30, à l'entrée, 17, quai Malaquais (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

CONFÉRENCES

Cinémathèque, 11, rue Jacques-Bingen, 14 h 45 : « Au dix-huitième siècle, le portrait de conversation dans les salons », par S. Saint-Girons (Le portrait dans les arts plastiques).

9 *bis*, avenue d'Iéna, 15 heures : « Le Latium et l'Italie pré-romaine », par O. Boucher (Antiquité vivante).

Ecole européenne des affaires, 108, boulevard Malesherbes, 18 h 30 : « La République de Corée en 1989 et perspectives 1990 », avec S. E. Monsieur Woo-Suk Han, ambassadeur de la République de Corée en France, et D. Flouzat (Institut du Pacifique).

Fondation nationale des sciences politiques, 4, rue de Chevreuse, 17 h 30 : « La Namibie face à l'indépendance », avec I. Diener et A.-M. Gentile (Rencontres du CERI).

Auditorium du Musée du Louvre, 18 h 30 : « En marge des civilisations urbanisées de l'Antiquité orientale, les « pré-historiques » à l'époque historique », par P. Amiet (L'image de l'autre. Barbares et étrangers dans les civilisations antiques).

Centre Georges-Pompidou (salle d'actualité de la BPI), 18 h 30 : « Les littératures de la diaspora ».

35, rue des Francs-Bourgeois, 18 h 30 : « Une autre Europe, un autre monde », avec D. Stryker, P.-M. de La Gorce et R. Toulemon (Maison de l'Europe).

1, rue des Fossés-Saint-Bernard (salle du Haut Conseil), 18 h 30 : « Ahmed Bendhieb et son ensemble musical. Une tradition musicale aux confins de l'Afrique et de la Méditerranée » (Institut du monde arabe).

18, rue de Varenne, 20 h 30 : « Le nouveau métier de parents », avec France Quéré (Centre Varenne).

9, rue Gutenberg, 20 h 45 : « Le yoga des yeux », avec K. Vyas (Tapovan).

AUTOMOBILE

Saratoga, la messagère du Nouveau Monde



Sonauto, l'importateur pour la France – entre autres – (1) de Chrysler, fait consciencieusement son métier, qui peut passer parfois par des initiatives que ne réclament pas tous les marchés. S'agissant de voitures américaines dont il assure la distribution, Sonauto a ainsi fait modifier des « détails » sur certaines versions. Les conducteurs de notre pays jugeaient peu conforme à l'éducation automobile qu'ils ont reçue ces petits défauts boudés chez nous. Ainsi le Voyager, ce véhicule familial, genre van, très bien reçu par le public s'est-il vu doter dernièrement d'une nouvelle suspension destinée à atténuer les balancements de caisse que semblent tant apprécier les Américains.

Côté berline voilà que nous arrive d'outre-Atlantique une Saratoga brute d'origine et présentée comme le produit pur de la tradition automobile du Nouveau Monde. En effet ! Il nous a été donné lors d'une tournée sur les terres de Chrysler de goûter l'animal.

Protection arrière et avant massive, essieu rigide, coffre à bagages généreux, confort total dans les lignes droites et mou dans les virages, la Saragota apparaît effectivement américaine au-delà de toute espérance. Avec toutefois juste ce qu'il faut de concession aux goûts de la vieille Europe. Ainsi le groupe moteur est-il disposé transversalement, ainsi agit-il sur les roues avant. Ainsi quatre disques sont-ils montés.

Pour autant elle reste authentiquement et effectivement d'outre-Atlantique.

Il s'agit en fait de la version exportation de la Dodge Shadow, une vaillante bête courageuse.

A la version 6 cylindres en V (un moulin fabriqué pour Chrysler par Mitsubishi) on préférera le 4 cylindres de 2,5 litres à injection multipoint et turbo qui ne manque pas de tempérament. Dans l'un ou l'autre choix, l'équipement de base ne laisse guère de failles. Siège conducteur réglable électriquement, climatisation, régulateur de vitesse électronique, direction assistée – bien sûr – pneus surdimensionnés (205/60), la Saratoga nous plonge dans l'Amérique pour 148 000 francs, du moins dans sa version 4 cylindres. Pourquoi pas ?

C.L.

(1) Avec Porsche, Mitsubishi et, côté moto, Yamaha.

▶ **Prix : Saratoga 2,5 litres turbo (11 cv fiscaux pour 147 au moteur) 148 000 F. Version 6 cylindres, 3 litres, 155 900 F. Attention aux options boîte auto (3 et 4 rapports) et peinture métallisée.**

François Michelin, Homme de l'année. – Réuni par *le Journal de l'automobile*, un jury regroupant les journalistes de la plupart des quotidiens et des revues spécialisées a élu François Michelin « Homme de l'année automobile ». Cette distinction a été acquise à la quasi-unanimité des membres présents. La firme de Clermont-Ferrand a en effet, en faisant l'acquisition de l'américain Uniroyal Goodrich en 1989, pris désormais 22 % du marché mondial, devançant le géant Goodyear.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 31 janvier 1990 :

UN ARRÊTÉ

● Du 11 janvier 1990 relatif à la terminologie économique et financière ;

DES DÉCRETS

● N° 90-105 du 30 janvier 1990 relatif aux contrats emploi-solidarité.

● N° 90-106 du 30 janvier 1990 relatif aux contrats de retour à l'emploi.

MÉTÉOROLOGIE

Les conséquences du mauvais temps

Un cargo grec a coulé en Manche avec dix-sept personnes à bord

Une dizaine de personnes ont été blessées mardi 30 janvier en fin d'après-midi par une vague de plusieurs mètres de haut qui a déferlé sur le front de mer de Biarritz et à Saint-Jean-de-Luz. Huit personnes blessées à Biarritz ont été transportées à l'hôpital, mais leur état n'inspire pas d'inquiétide, tandis qu'une seule a dû recevoir des soins à Saint-Jean-de-Luz. Les dégâts sont importants à Biarritz où, après ces accidents, le front de mer a été interdit aux passants.

En Manche, un cargo grec a coulé dans la tempête au sud des côtes anglaises. Dix-sept hommes étaient à bord : on a retrouvé deux corps sur les plages et un canot de sauvetage vide. Au large de la Gironde, un cargo portugais a perdu, dans l'après-midi du 30 janvier, trois grands conteneurs pleins de farine. Dans la matinée du 30 janvier, le Centre opérationnel de surveillance et de secours (CROSS) d'Etel (Morbihan) a dû récupérer les trois occupants d'un petit voilier qui était sorti de mer malgré les recommandations des pouvoirs publics.

En raison du nouvel avis de forte tempête annoncée sur le nord-ouest de la France, le secrétariat d'Etat chargé de l'environnement et de la prévention des risques technologiques et naturels majeurs a publié le 30 janvier une série de recommandations pour éviter des pertes humaines. Ainsi il est fortement recommandé : de fermer les fenêtres et les volets ; d'éviter de sortir de chez soi, notamment les personnes âgées et les enfants ; de mettre à l'abri les objets pouvant devenir des projectiles ; de ne pas emprunter les routes du littoral ; d'éviter de prendre sa voiture et de conduire à très faible vitesse dans les zones exposées au vent ; de stopper toute activité professionnelle exposée à la tempête, notamment dans les métiers du bâtiment et des travaux publics.

CARNET DU Monde

Naissances

– Marion JAQUET
et Philippe COHEN-BOULAKIA

sont heureux d'annoncer la naissance de

Talia,

le 6 décembre 1989, à Paris.

Décès

– La direction et le personnel de Groupama

font part du décès de

M. Henri CLERMONTEL,
fondé de pouvoir (e.r.),

survenu à Paris, le 26 janvier 1990, à l'âge de soixante ans.

La levée de corps à l'amphithéâtre de l'hôpital Boucicaut, 91, rue des Cévennes, 75015 Paris, aura lieu le jeudi 1er février, à 10 heures.

L'inhumation se fera au cimetière de Mantes-Creuze, le même jour, à 16 h 30, dans le caveau de famille.

– Mme Edouard Delebecque,
M. et Mme François Delebecque
et leurs enfants,
M. Philippe Delebecque,
M. et Mme Pierre Borricand
et leurs enfants,
M. et Mme Gabriel de Magneval
et leurs enfants,
Mlle Sophie Delebecque,
M. et Mme Philippe Salomon
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Edouard DELEBECQUE,
professeur émérite
à l'université de Provence.

Les obsèques religieuses ont eu lieu le 27 janvier 1990, à Malemort-du-Comtat.

La Giride,
24210 La Roque-sur-Pernes.

– Le président-directeur général,
Mme Christiane Dore,
Le personnel d'Espace 3,
ont le profond regret de faire part du décès de

Béatrice de GIVRY.

Les obsèques seront célébrées le vendredi 2 février 1990, à 14 heures, en l'église Saint-André-de-l'Europe, 24, rue de Leningrad, 75008 Paris.

– Moïra, Thierry Matignon
Et leur famille
ont la profonde douleur de faire part du décès de leur père,

M. Baudoin MATIGNON,

survenu le 29 janvier 1990, à la suite d'une longue et pénible maladie.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 1er février, à 16 heures, à Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes, dans l'Yonne.

5, rue Debrousse,
75016 Paris.

– Mme Pierre Tricaud,
M. et Mme Louis-Pierre Tricaud
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-François Tricaud
et leurs enfants,
Les familles Tricaud, Delmas, Gammes,
ont la peine de faire part du décès du

capitaine
Pierre TRICAUD,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre TOE,

Les obsèques religieuses auront lieu à Laroque-d'Olmes (Ariège), le 5 février, à 11 heures.

– La famille et les amis de

Olga OBRY-BRODSKY

ont la tristesse de faire part de son décès, survenu à Paris, le 29 janvier 1990, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

– Odette Christienne remercie tous ceux qui ont, en ce mois de janvier 1990, rappelé leur amitié et la fidélité de leur pensée pour

Charles CHRISTIENNE.

– Mme Gloria Hibler de Garza,
sa mère,
Ses frères et sœurs,
Ses amis,
remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur chagrin lors du décès de

José Sebastian HIBLER,

disparu le 23 janvier 1990, à Paris.

Avis de messes

– Une messe sera célébrée à l'intention du

président Georges BIDAULT,

le vendredi 2 février prochain, en l'église Saint-Louis des Invalides, à 18 h 30.

Mort d'Alfred Perlès

le mémorialiste de Henry Miller et du Montparnasse des années 30

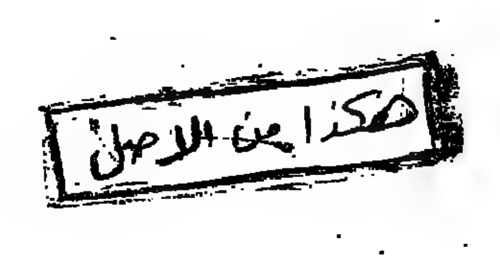
L'écrivain britannique Alfred Perlès est mort, le 28 janvier, dans sa propriété du Somerset. Il était âgé de quatre-vingt-douze ans.

Alfred Perlès aura surtout vécu pour ses amis. Né à Vienne en 1897 d'une mère française et d'un père tchécoslovaque, il débarque à Paris en 1921, où il se lie avec Brassaï et, surtout, dès le début des années 30, avec Henry Miller, dont il va devenir l'inséparable ami et le biographe, avec Lawrence Durrell et Anaïs Nin. Travaillant à Paris pour le *Chicago Tribune*, il écrit, pour l'essentiel, des ouvrages *« narcissiques »* – selon ses propres termes – dans lesquels il met en scène ses compagnons de Montparnasse : *My Friend Henry Miller, My Friend Alfred Perlès, Scenes from a Floatting Life.*

En 1937, il suit Durrell à Londres et, en 1939, il prend la nationalité britannique et s'engage pour la durée de la guerre dans une compagnie composée pour l'essentiel d'émigrés juifs allemands. *« J'ai fait deux guerres mondiales*, confiait-il à Nicole Zand dans *le Monde* du 19 octobre 1984, *une de chaque côté. J'ai perdu l'une et j'ai gagné l'autre. Mais, dans mon for intérieur, je suis contre la guerre, n'importe laquelle. Ni Miller ni moi ne nous sommes jamais intéressés à la politique. »*

L'essentiel des souvenirs de Perlès a été rassemblé en français dans trois livres publiés en « 10/18 » : *Mon ami Henry Miller, le Quatuor en ré majeur* et *Sentiments limitrophes.*





AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 31 JANVIER 1990 A 0 HEURE TU

METEOROLOGIE NATIONALE

PRÉVISIONS POUR LE 02 FÉVRIER 1990 A 12 HEURES TU

METEOROLOGIE NATIONALE

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 31 janvier à 0 heure et le jeudi 1er février à 24 heures.

Au cours des prochaines quarante-huit heures, la France restera soumise à un courant perturbé très rapide de secteur sud-ouest. Deux systèmes pluvieux balaieront le pays, apportant douceur, humidité et vent fort sur l'ensemble du pays.

Jeudi : temps pluvieux sur l'Est et le Nord-Ouest. Tempête en soirée près de la Manche et en Bretagne.

Le matin, le ciel sera couvert sur l'Alsace, la Lorraine, la Bourgogne, la Franche-Comté, l'Auvergne, Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées, le Languedoc-Roussillon, la Provence-Côte d'Azur et la Corse. Il neigera au-dessus de 1 200 mètres, il pleuvra au-dessous. Les pluies seront particulièrement fortes et parfois orageuses sur le sud du Massif Central et des Alpes.

Les autres régions passeront la matinée sous un ciel changeant : nuages, éclaircies et averses localement orageuses alterneront. Le vent de sud-ouest soufflera en rafales assez fortes, voire fortes, près de la Manche.

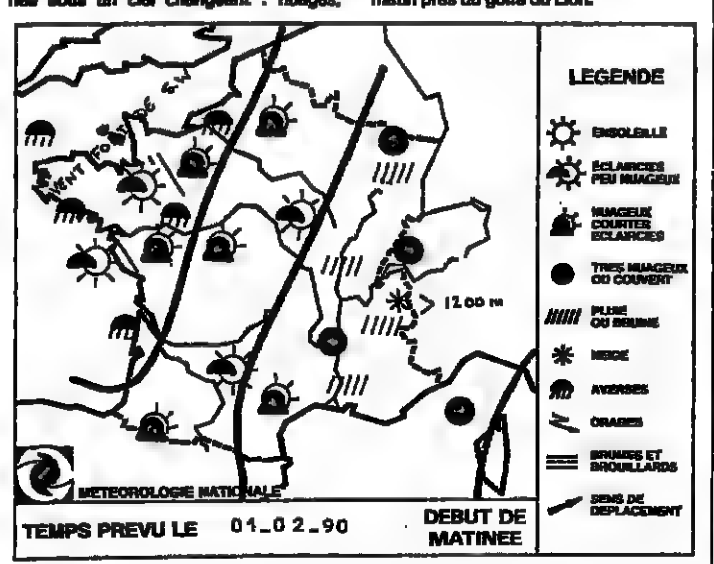
Dans l'après-midi, le temps gris et pluvieux se cantonnera peu à peu aux régions situées à l'est du Rhône : du Jura aux Alpes à la Provence-Côte d'Azur et à la Corse.

La Bretagne et le Cotentin seront par contre envahis par des pluies soutenues accompagnées d'un renforcement du vent de sud-ouest : il devrait atteindre la tempête en soirée.

Le vent sera généralement assez fort et irrégulier de secteur sud-ouest ou sud.

Il soufflera en tempête en soirée sur le Nord-Ouest : les rafales atteindront 150 kilomètres-heure sur les côtes de Bretagne, de Vendée de Normandie et du Nord, 120 kilo- mètres-heure dans l'intérieur de la Bretagne et sur l'ouest des Pays de Loire.

Une tramontane modérée se lèvera le matin près du golfe du Lion.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 31-1-1990
Valeurs extrêmes relevées entre le 30-1-1990 à 6 heures TU et le 31-1-1990 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	14	5	D
BIARRITZ	17	13	C
BORDEAUX	15	9	C
BOURGES	13	7	C
BREST	11	7	P
CAEN	12	10	P
CHERBOURG	10	7	P
CLERMONT-FER.	13	5	N
DIJON	10	2	C
GRENOBLESMH	9	0	-
LILLE	11	10	P
LIMOGES	10	6	C
LYON	12	2	D
MARSEILLE-MAR.	14	8	-
NANCY	11	7	C
NANTES	13	11	C
NICE	15	6	D
PARIS-MONTS	13	10	N
PAU	16	1	N
PERPIGNAN	17	3	D
RENNES	13	10	P
ST-ETIENNE	12	4	C
STRASBOURG	10	4	C
TOURS	12	10	C
TOULOUSE	16	3	D
POINTE-A-PITRE	29	23	D

ÉTRANGER			
ALGER	18	7	D
AMSTERDAM	10	9	P
ATHÈNES	15	14	C
BANGKOK	35	23	N
BARCELONE	18	6	D
BELGRADE	18	6	D
BERLIN	8	4	D
BRUXELLES	11	9	N
LE CAIRE	22	15	N
COPENHAGUE	5	4	C
DAKAR	20	16	N
DELHI	22	10	A
DJERBA	17	12	D
GENÈVE	10	-1	D
HONGKONG	17	13	P
ISTANBUL	12	12	N
JERUSALEM	13	4	N
LISBONNE	16	12	A
LONDRES	11	7	P
LOS ANGELÈS	19	9	A
LUXEMBOURG	8	6	C
MADRID	11	5	N
MARRAKECH	14	5	D
MEXICO	22	11	B
MILAN	10	7	C
MONTRÉAL	1	-5	*
MOSCOU	0	-1	C
NAIROBI	-	-	-
NEW-YORK	7	3	C
OSLO	5	5	P
PALMA-DE-MAJ.	16	2	D
PÉKIN	-2	-15	D
RIO-DE-JANEIRO	31	24	D
ROME	16	4	B
SINGAPOUR	31	24	C
STOCKHOLM	4	3	P
SYDNEY	27	20	D
TOKYO	12	1	*
TUNIS	16	11	D
VARSOVIE	3	0	B
VENISE	9	8	C
VIENNE	7	-1	B

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	[illegible]	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 31 janvier

TF 1

20.45 Variétés : Sacrée soirée. Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Invités : Claude Zidi, Thierry Lhermitte, Philippe Noiret. Variétés : Dave, Nicolas Peyrac, Paula Abdul, Victory Lasya, Pierre Bachelet, Beautiful South, Les Loups, Michel Françoise.
22.35 ▶ Documentaire : Terrorisme, la taupe de la DST parle. De Pierre-Oscar Levy.
23.45 Journal, Météo et Bourse.
00.00 Feuilleton : Le bateau (4e épisode).
0.50 Série : Mésaventures.
1.15 TF 1 nuit.
1.55 Feuilleton : C'est déjà demain.
2.20 Info revue.

A 2

20.35 Téléfilm : Jeanne d'Arc. De Pierre Badel, d'après Pierre Moinot et Jean-François Griblin.
22.05 Magazine : My télé is rich. De Bernard Rapp et Marie-France Kosmowski.
23.05 Informations : 24 heures sur la 2.
23.20 Météo.
23.25 Histoires courtes. Violette, de Martine Robert.

23.45 Magazine : Du côté de chez Fred. Youssou N'Dour.

FR 3

20.35 ▶ Opéra : Fidelio (1er acte). Opéra en deux actes de Beethoven par l'Orchestre de la Suisse romande et le Chœur du Grand Théâtre de Genève. Dir. Jeffrey Tate. Diffusé en simultané et en stéréo sur France-Musique.
22.05 Documentaire : Hugues Gall. Interview du directeur du Grand Théâtre de Genève.
22.15 Journal et Météo.
22.40 Opéra : Fidelio (2e acte).
23.35 Magazine : Mille bravos. De Christine Bravo.
0.15 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : Les cigognes n'en font qu'à leur tête. □ Film français de Didier Kaminka (1988).
22.15 Flash d'informations.
22.25 Cinéma : La mouche. ■■ Film américain de David Cronenberg (1986).
0.00 Cinéma : Un jour, une vie. ■ Film américain de Larry Peerce (1974).
1.40 Documentaire : Autofolies. Panique dans la ville, de Frédéric Laffont et Christophe de Ponfilly.

LA 5

20.40 Série : Sur les lieux du crime. Fric story, de Theo Mezger.
22.20 Série : La loi de Los Angeles.
23.30 Magazine : Nomades.
0.00 Journal de minuit.
0.05 Brigade des mineurs.
1.30 Série : Les cinq dernières minutes.
3.25 Le journal de la nuit.
3.35 Sébastien et la Mary-Morgane (rediff.)
4.30 Brigade des mineurs (rediff.).

M 6

20.35 Téléfilm : Le cauchemar de Richard Beck. De Karen Arthur.
22.10 Série : Le Saint.
23.05 Documentaire : L'Iran, le chemin de la terreur. D'Adam Curtis.
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 Variétés : Fréquenstar.
2.00 Rediffusions. Quand la science mène l'enquête ; Adieu mes quinze ans ; Culture pub ; Quand la science mène l'enquête.
4.25 Feuilleton : Le trésor des Hollandais.
4.50 Rediffusions : Adieu mes quinze ans ; Médecins de nuit.

LA SEPT

21.00 Feuilleton : Fontamara (1er épisode). De Carlo Lizzani.
22.00 Court-métrage : Elle et lui. De François Margolin.
22.30 Magazine : Ici bat la vie.
23.00 Documentaire : Yasser Arafat itinéraire. D'Yves Loiseau.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné en mai 1989 au Grand Théâtre de Genève) : Fidelio, opéra en deux actes, de Beethoven, par l'Orchestre de la Suisse romande et le Chœur du Grand Théâtre de Genève, dir. Jeffrey Tate ; sol. : Wolgang Schoene, basse, Siegmund Nimsgern, baryton, Thomas Moser, ténor, Elizabeth Connell, soprano, Hans Tschammer, basse, Stella Kleindienst, soprano, Stefan Dahlberg, ténor, Keith Mikelson, ténor, Léonard Graus, baryton. Retransmis en simultané avec FR 3.
23.07 Jazz-club. En direct du Sunset à Paris : le trio de Christian Vander, batterie, avec Emmanuel Borghi, piano, et Philippe Dardelle, contrebasse.

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes.
21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, de la Suisse et du Canada.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française.
22.40 Nuits magnétiques. Je vis en cité.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Waterboys.

Jeudi 1er février

TF 1

15.30 Série : Tribunal.
16.00 Quarté à Vincennes.
16.10 Variétés : La chance aux chansons.
16.45 Club Dorothée.
17.50 Série : Hawaii, police d'Etat.
18.50 Avis de recherche.
18.55 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.25 Jeu : La roue de la fortune.
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.45 Les dossiers de l'inspecteur Lavardin. Le château du pendu, de Christian de Chalonge, avec Jean Poiret, Anne Roussel. *Des châtelains portugais plutôt étranges.*
22.15 Magazine : Ex-libris. Thème : Affaires non classées. Expliquez-moi : Alain Boublil *(le Soulèvement du sérail)*, Paul-Loup Sulitzer *(Cartel)*, Yves Simon *(les Séductions de l'existence)* ; Extérieur livre : Nakagami Kenji, l'écrivain paria, David Kaplan et Alec Dubro *(Yakusa)*, Marc Ferro *(Nicolas II)* ; Exploration : Drieu La Rochelle, avec Marie Balvet et Hubert Sterin *(Roman familial de Drieu La Rochelle)* ; Invité : Michel Piccoli.
23.20 Sport : Patinage artistique.

A 2

15.20 Série : Les voisins.
15.45 Après-midi show. Emission présentée par Thierry Beccaro. La danse.
17.05 Jeu : Des chiffres et des lettres. D'Armand Jammot, présenté par Laurent Cabrol.
17.30 Magazine : Graffitis 5-15. Présenté par Groucho et Chico. La fête à la maison ; COPS.
18.20 Série : Mac Gyver.
19.10 Jeu : Dessinez, c'est gagné ! Présenté par Patrice Laffont.
19.40 Jeu : Rira, rira pas. Animé par Georges Beller.
20.00 Journal et Météo.
20.33 INC.
20.35 Magazine : Envoyé spécial. De Paul Nahon et Bernard Benyamin. Sommaire : Le terrorisme ; La Cogema à La Hague ; Les Nana Benz au Togo.
21.35 Cinéma : La balance. ■ Film français de Bob Swaim (1982).
23.15 Informations : 24 heures sur la 2. Avec le magazine européen Puissance 12.
23.30 Météo.
23.35 Magazine : Du côté de chez Fred. Les femmes de la nouvelle vague : Françoise Prévost, Bernadette Lafont.

FR 3

13.30 Magazine : Regards de femme. Le grand témoin du jour : Margaret Maruani. Invitée : Luz Croxatt, actrice chilienne.
14.00 Flash d'informations.
14.03 Magazine : Epona.
14.30 Magazine : Dadou babou.
15.00 Flash d'informations.
15.03 Série : Deux maîtres à la maison.
16.00 Flash d'informations.
16.03 Magazine : Télé-Caroline. Mon héros préféré ; Cinéma, théâtre, livres ; Attraction ; Top Sixties ; Télé chic, télé choc ; Papy, mamy ; Viens faire un tour... billon ; Le jeu de la séduction ; Variétés ; Vidéo look ; à 17.00, le flash d'informations.
17.30 Feuilleton : Guillaume Tell.
17.55 Dessin animé : Denver, le dernier dinosaure.
18.00 Flash d'informations.
18.03 Magazine : C'est pas juste.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.00 Jeux : La classe.
20.35 La dernière séance.
1er film : La rivière de nos amours. ■ Film américain d'André De Toth (1955).
22.10 Dessins animés. Bug's Bunny ; Tex Avery.
22.35 Journal et Météo.
23.00 2e film : L'intrigante de Saratoga. ■■ Film américain de Sam Wood (1943).

CANAL PLUS

15.10 Pochettes surprises. L'animation de Clermont ; Amerlock, de Jacques-Rémy Girard ; Etude n° 11, d'Agnès Chirol ; La petite mort, de Rayson ; Trains fantômes, de Pascal Dancie.
15.30 Cinéma : Project X. ■ Film américain de Jonathan Kaplan (1987).
17.20 Cabou cadin. Polluards : Superman ; Charlotte, Fléo et Benjamin.

En clair jusqu'à 20.30

18.15 Dessins animés : Ça cartoon. Présentés par Philippe Dana.
18.30 Top album. Présenté par Marc Toesca.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invités : Anny Duperey, Bernard Giraudeau.
20.30 Cinéma : Voleur de désirs. ■ Film américain de Douglas Day Stewart (1984).
22.05 Flash d'informations.
22.15 Sport : Basket. Coupe d'Europe des clubs champions : Milan-Limoges, en différé de Milan.
23.45 Cinéma : Bigfoot et les Henderson. ■ Film américain de William Dear (1987).

LA 5

15.30 Série : Le renard.
16.45 Dessins animés. Les triplés ; Snorky ; Bosco ; Angie, détective en herbe ; Le petit lord ; Super nana.
18.50 Journal images.
19.00 Série : Happy days.
19.30 Série : Arnold et Willy.
20.00 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Cinéma : Les p'tites têtes. Film français de Bernard Menez (1982).
22.05 Série : Deux flics à Miami.
23.00 Magazine : Désir.
0.00 Journal de minuit.

M 6

17.25 Informations : M 6 info (et à 18.25).
17.30 Série : L'homme de fer.
18.30 Série : Campus show.
19.00 Série : Magnum.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Cinéma : On n'est pas sorti de l'auberge. □ Film français de Max Pecas (1982).
22.10 Série : Brigade de nuit.
23.05 Série : Médecins de nuit.
0.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

15.00 Cinéma : Le temps suspendu ■■ Film hongrois de Peter Gothar (1982).
16.50 Court-métrage.
17.00 Documentaire : L'atelier de Robert Motherwell. De Benoît Jacquot.
17.50 Documentaire : Ourasi, trotteur français. De François Reichenbach.
18.45 Documentaire : Bonnard et Le Cannet. De Jean-Claude Lubtchansky.
19.25 Magazine : Imagine.
20.00 Documentaire : Histoire parallèle. De Philippe Grandrieux.
20.50 Jazz soundies collection.
20.55 Documentaire : Travailler à domicile.
21.00 Magazine : Mégamix.
22.00 Documentaire : Une leçon particulière de musique avec Marek Janowski. De Michel Follin.
23.00 Documentaire : Ferveur Comédie-Française. De Jean-Philippe Puymartin.

FRANCE MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Grand Auditorium). Hommage à Martinu : Double concerto pour deux orchestres à cordes, piano et timbales, Concerto pour quatuor à cordes et orchestre, Trois ricercari, de Martinu ; La mer, de Debussy, par l'Orchestre national de France, dir. James Conlon, et les solistes du Quatuor Brandis.
23.07 L'invité du soir. Philippe Haim, compositeur.

FRANCE CULTURE

20.30 Dramatique. Un jour eut sa nuit, de Simone G. Murray.
21.30 Profils perdus. Jeanne Laurent.
22.40 Nuits magnétiques. Je vis en cité.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Waterboys.

Le Monde

SECTION C

ARTS • SPECTACLES



AGENCE 2001

Lionel Barrymore et Bela Lugosi dans « la Marque du vampire » (1935)

LE CINÉMA FANTASTIQUE, SES PEURS, SES RÊVES

Monstres sur toile

Cette semaine sortent *Adrénaline le films*, compilation de courts métrages, *Appel d'urgence*, de Steve de Jarnatt – un jeune homme, une jeune fille et, dans la nuit de Los Angeles, la menace de mystérieux missiles – *Shocker*, de Wes Craven, mésaventures ricanantes d'un horrible criminel qui se dope à l'électricité : films fantastiques présentés au Festival d'Avoriaz, dont les lauréats ne sont pas encore programmés. L'un parce que personne ne pouvait imaginer qu'il fût même remarqué. Les autres – *la Femme du marchand de pétrole*, du Soviétique Alexandre Kaidanovski, *Point de rencontre*, du Yougoslave Goran Marcovic – parce que les distributeurs ne s'attendaient pas à ce qu'ils le fussent.

Habituellement, les films de l'Est retiennent peu l'attention des jurés et des spectateurs. Ce sont pour la plupart des fables référentielles, traitées sur le mode onirique, des casse-tête pour les cartésiens. Seulement, il se trouve que, cette année, le Festival avait décidé d'éliminer le *gore* – sorte de Grand-Guignol – au profit de « l'étrange », dont la définition demeure encore plus floue que celle tant de fois remaniée du « fantastique ».

Autant de fois remaniée que l'ont nécessité les *évolutions du genre autour d'un même thème, le Mal*, étroitement lié au sexe depuis les premiers *Dracula*, en passant par les émois de *King Kong*, jusqu'au pacte *diabolique d'un Faust du rock, Panthom of the Paradise*, petit frère du Dr. Phibes, extravagant dandy londonien. Les Anglais ont toujours vécu avec leurs fantômes. Les convulsions des années 30 ont été favorables à l'expression de la peur. En France, on a fui la réalité de l'Occupation dans la poésie de légendes intemporelles. Après la guerre, l'Italie retrouve sa tradition lyrique grâce aux enfants de Riccardo Freda, Mario Bava entre autres, puis, plus tard, Dario Argento et son esthétisme rouge sang...

La violence planétaire aidant, l'horreur s'est banalisée. L'angoisse, ce sont les déchets de la civilisation qui, insidieusement, ont contaminé les hommes et leurs machines. Steven Spielberg a été révélé (au premier Festival d'Avoriaz) avec *Duel*, course-poursuite entre la voiture d'un Américain moyen et un camion-tueur sans conducteur. Les budgets de Spielberg ont considérablement augmenté, les thèmes de ses films ont changé. De l'étrange histoire de *Duel* suinte toujours la même peur *(Lire pages 20 à 22)*.

COLETTE GODARD

CINÉMA 23

Jean Gabin en quinze rôles



D.R.

La liste des films tournés par Jean Gabin, de « Paris Béguin » (1931) à « l'Année sainte » (1976), est en soi une histoire exhaustive d'un certain cinéma français. Jeune, Gabin fut la « Bête humaine », mélange irrésistible de séduction brutale et de fragilité. On le retrouvera, la cinquantaine passée, dans des rôles de parrain, de propriétaire terrien, bloc d'assurance inébranlable. Un itinéraire au total peu banal, que retrace à Paris une rétrospective en quinze longs métrages.

THÉATRE 25

« Cyrano », une première



D.R.

Belmondo-Hossein-Rostand, c'est parti à Marigny, et sûrement pour longtemps. Ce nez-là est un cap dans la carrière de l'acteur, un pic dans celle du metteur en scène, un roc que les spectateurs devraient gravir nombreux. Juste avant qu'ils ne découvrent à la fin du mois de mars les premières images du film de Rappeneau, avec l'autre poids lourd du box-office, Gérard Depardieu.

MUSIQUES 27

« Ivanhoé » : pillage ou pastiche de Rossini ?



JEAN-LOUP CHARMET

On redécouvre chaque année des opéras de Rossini, chefs-d'œuvre méconnus ou carrément oubliés. Dans l'« Ivanhoé » qu'exhume l'Opéra de Montpellier, on retrouvera la griffe de l'auteur du « Barbier », puisque toute la musique est de lui. Mais piochée dans plusieurs de ses succès et refondue sur un nouveau livret, inspiré – d'assez loin – du roman de Walter Scott. Le genre s'appelle *pasticcio*. Seuls les Italiens pouvaient l'inventer.

PEUR ET EXORCISMES DE L'AN 2000

Cachez ces monstres

Les lois du cinéma fantastique sont immuables. La peur y est moins importante que le frôlement du Mal. D'où vient le Mal ? Les formes des films évoluent avec le temps. Elles dépendent des grandes peurs qui secouent l'humanité. Aujourd'hui, l'humanité fatiguée, saturée de violence, a peur de ce qu'elle n'a pas voulu voir pendant deux millénaires – au moins.

C'est un fait, le *gore* faiblit. Le *Shocker* de Wes Craven est une réplique sans charme de l'inusable Freddy, fantôme venu des caves près des chaudières, dont les longues griffes et la voix rauque hantent les désirs des adolescentes. Wes Craven a réalisé le premier Freddy, dont on attend le cinquième épisode. Il l'a en quelque sorte inventé, ensuite a dû l'abandonner. Ce qui explique peut-être le succès de la série. En effet, l'épouvante enferme ceux qui s'y adonnent dans des formes strictes où ils risquent de se scléroser.

On ne renouvelle pas le genre, on le redécouvre. Témoin, Alain Robak. *Baby Blood* est son premier long métrage. Il respecte scrupuleusement les lois du genre – une jeune femme insatisfaite est enceinte d'un monstre littéralement assoiffé de sang, d'où une série de meurtres hallucinés – et leur insuffle le dynamisme de l'innocence. Parce qu'Alain Robak ignore encore les ficelles, il invente sa manière d'avoir et de faire peur. Et puisqu'il a une vraie personnalité, il réussit. Ce n'est pas simple, car le *gore* étale le répugnant, le gluant, le sanguinolent, les viscères – ainsi l'époustouflante bataille finale dans la morgue de *Reanimator*, – les membres tranchés aux artères béantes et dont les nerfs pendouillent, les cadavres verdâtres grouillant de vers...

La difficulté du *gore* tient à l'équilibre, fragile parce que intime, entre la terreur puérile et la dérision adulte – le génie gothique de David Cronenberg *(la Mouche, Videodrome)*, Canadien aux yeux bleus obsédé par la décomposition des chairs, a sublimé le genre...

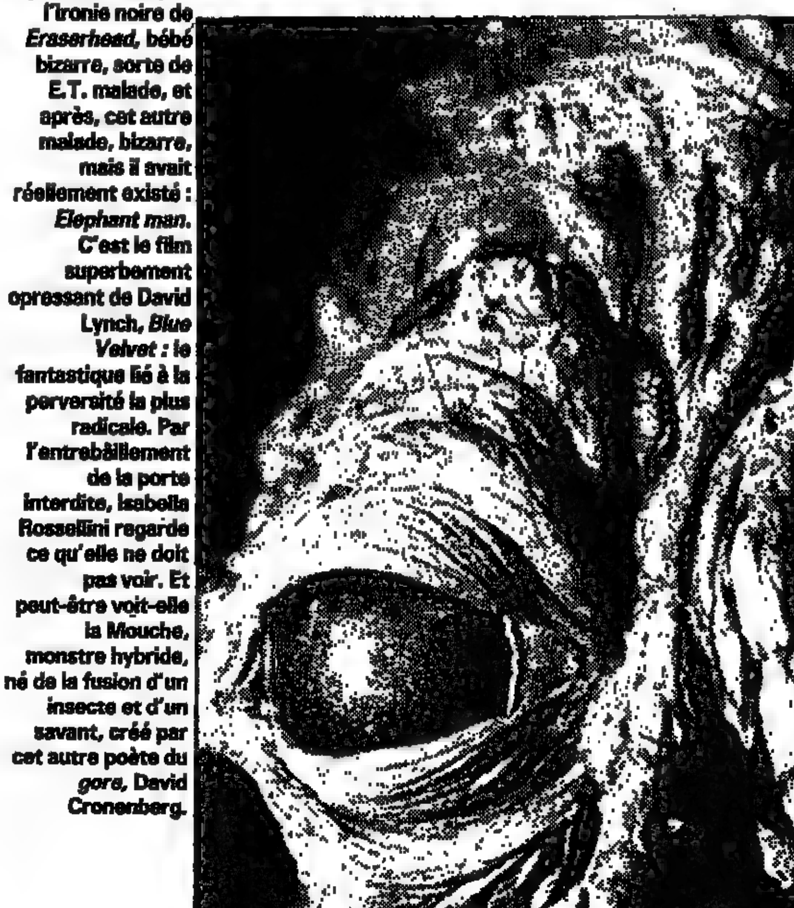
Il en va autrement de l'épouvante, qui fait appel à la fascination de l'inconnu. Ce qui fait peur est ce qu'on ne voit pas, mais que l'on devine, et qui en appelle à l'inconscient. Exemple, *Massacre à la tronçonneuse* de Tobe Hopper, longtemps interdit sauf en cassette. Pourtant, les images n'ont rien d'effrayant. C'est un grenier surréaliste, une forêt, un homme trop grand, c'est vrai, et défiguré...Rien de bien terrible si ce n'est la bande sonore, le vrombissement de la tronçonneuse, les cris des suppliciés, si atroces qu'on croit les *voir* souffrir.

LA FASCINATION DU MAL

Le solitaire à la tronçonneuse, comme Freddy, est le frère du tueur de baby-sitters évaporées, incarnation du Mal absolu, qui avançait pesamment, précédé de son souffle sifflant, dans *Halloween* de John Carpenter – dont le succès a fait naître bien des répliques affadies. Mais John Carpenter, mieux que Wes Craven, a su diversifier son inspiration. Son chef-d'œuvre est peut-être le cauchemar d'une mégapole livrée à la violence de la misère, le ghetto interdit, *New York 1997* – un justicier sans scrupules va délivrer le président des Etats-Unis, kidnappé par des punks sans la moindre humanité. Ils sont, comme dans *Halloween*, le Mal absolu, car, sans la fascination qu'exerce le Mal, pas de peur. Combat d'exorcistes et du Malin, de Dracula et du savant... Mais ce Mal, pour prendre tout son poids, doit s'enraciner dans un malaise concret, ressenti au présent.

L'ironie anarchiste de *New York 1997*, sa manière de cumuler, de secouer toutes les insécurités urbaines, correspondaient, correspondent aux gros titres des journaux – criminalité, terrorisme, corruption – et, tant que cela durera, le film ne se démodera pas. La peur est toujours la peur, ses causes et les voies par lesquelles elle se manifeste varient selon l'actualité – on pourrait élaborer les scénarios en s'inspirant des sondages comparatifs sur le thème « Que craignez-vous pour l'avenir ? Le chômage, la pollution, la bombe atomique »...

En 1956, *l'Invasion des profanateurs de sépulture* de Don Siegel racontait la progressive métamorphose de gens apparemment banals – comme à peu près dans le même temps *Rhinocéros* de Ionesco. En cette époque de maccarthysme, le sujet le plus pillé a certainement été celui du roman de Matheson, *Je suis une légende*, parce qu'il raconte un monde où les vampires ne se distinguent pas des vrais humains, métaphore sur le péril communiste. Lorsque, en 1988, John Carpenter utilise un procédé identique dans *They Live (les Envahisseurs)* pour dénoncer la toute-puissance des bureaucrates – robots dont on voit le mécanisme si on porte des lunettes spéciales, – ça ne marche pas. L'opinion publique ne s'émeut guère des abus du pouvoir.



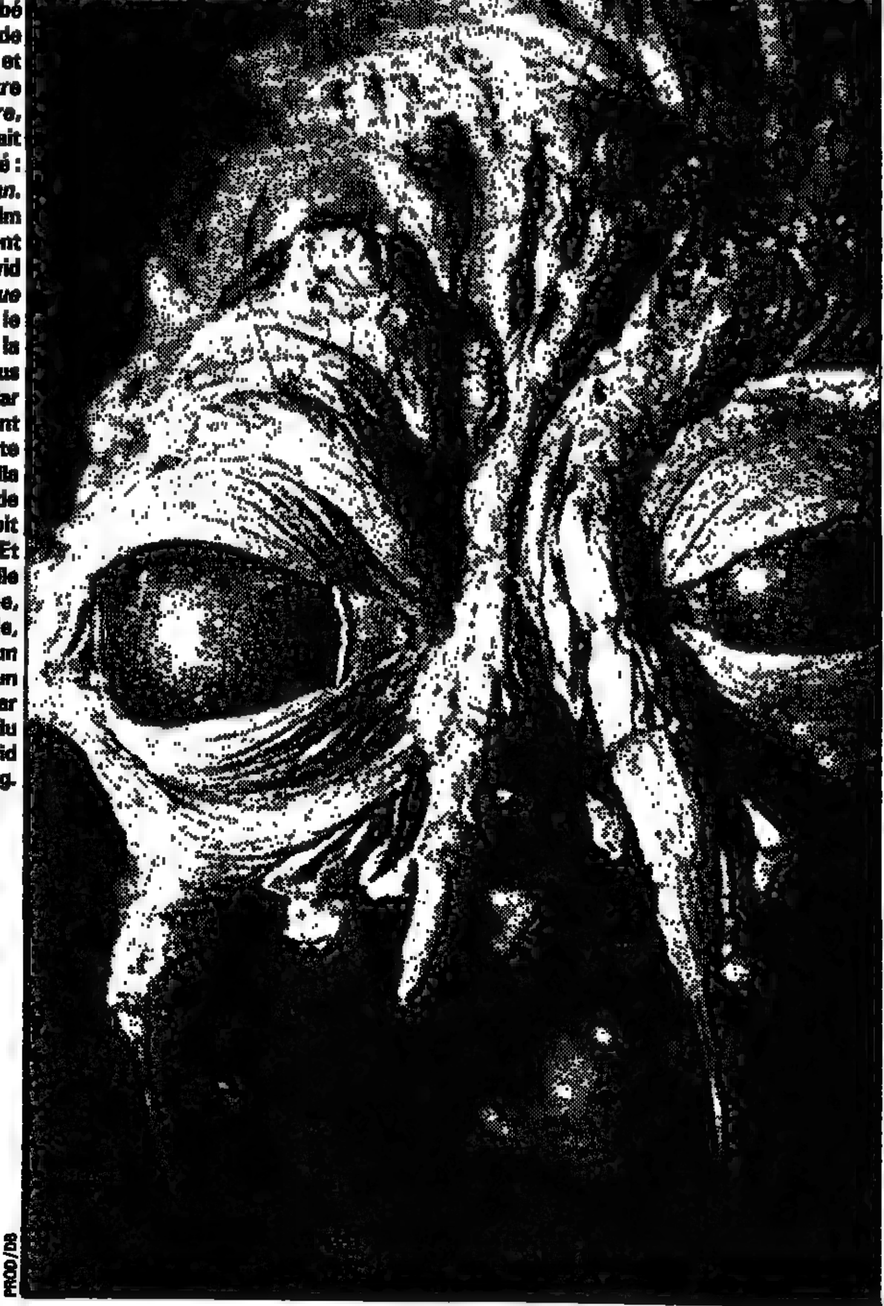
ALAIN PELÉ

Après la grande peur du communisme est venue celle de la pollution, atomique ou chimique, tous ces produits déversés pour enrichir la terre et les Américains surnourris, tous ces insecticides aussi, qui déstabilisent l'équilibre écologique, si bien que les animaux familiers, araignées, abeilles, crapauds, lézards, serpents, rats, et aussi chiens, chats, lapins... subissent d'étranges métamorphoses et prennent le pouvoir. Ainsi, les fourmis géantes, translucides et dorées qui, dans le magnifique *Phase IV* de Saul Bass, s'emparent d'une jeune femme pour en faire leur reine.

On ne compte plus les films dont les héros sont des animaux familiers métamorphosés en monstreux prédateurs. Sans oublier ce qui peut arriver aux enfants qui, dans la lumière bleue de la lune, dévorent sans raison leurs parents ou qui, frappés de malédiction dans le ventre maternel, sèment la terreur dès leur naissance : *It's Alive* de Larry Cohen, ou *Le monstre est vivant*. Pour le protéger, ses parents bravent dangers et lois. On aurait presque pitié de lui, avec ses feulements râpeux, et dans l'ombre l'affolement de son œil en losange, inspiré par celui du bébé de Rosemary. Pauvre monstre, pauvre « ça », pauvre innommable, inadapté à notre monde, contraint à la fuite, à la faim, à la violence.

Le premier *It's Alive* date de 1973, moment où le sort des minorités était à l'ordre du jour. Le second arrive en 1978, soit cinq ans plus tard, quand la majorité silencieuse et protectionniste tient le haut du pavé. Les malheureux monstres – enfants de la thalidomide et autres médicaments douteux – prolifèrent au point que Washington envoie ses agents fédéraux (dont Eddie Constantine) s'occuper de leur élimination...

Les enfants maléfiques déterminent de bonnes sources d'angoisse. Stephen King est le maître du genre, avec en tête *Shining* de Stanley Kubrick, rivalité sulfureuse d'un père et d'un fils dans les labyrinthes de la mémoire et d'un hôtel désert. Triomphent aussi les adolescents bizarres : voir *Carrie* de Brian De Palma – où Sissy Spacek provoque des incendies, jette des couteaux par la seule force de son regard – qui a lancé la mode des morts impossibles, avec résurrection pendant le générique de fin. Quant aux animaux, ils refont surface. Spielberg s'apprête à produire une histoire d'araignée venimeuse, venue du Brésil, sans doute pour venger la destruction des forêts amazoniennes.



PROD/DR

C'était après le *gore* sophistiqué, l'ironie noire de *Eraserhead*, bébé bizarre, sorte de E.T. malade, et après, cet autre malade, bizarre, mais il avait réellement existé : *Elephant man*. C'est le film superbement opressant de David Lynch, *Blue Velvet* : le fantastique lié à la perversité la plus radicale. Par l'entrebâillement de la porte interdite, Isabella Rossellini regarde ce qu'elle ne doit pas voir. Et peut-être voit-elle la Mouche, monstre hybride, né de la fusion d'un insecte et d'un savant, créé par cet autre poète du *gore*, David Cronenberg.

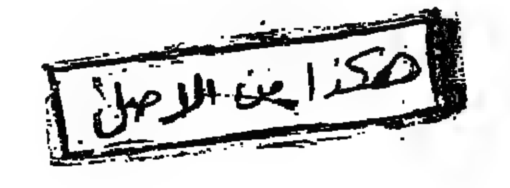
Nous vivons le retour à la grande peur écologique, aux années 60 en général, là comme dans d'autres domaines. Mais l'état d'esprit est différent. Le danger ne vient plus de l'attaque surprenante, mais insidieusement de la contamination. Ce n'est plus la maladie de l'esprit – hérésie ou communisme, – c'est celle du corps, LA maladie, le sida. La punition du sexe, la tradition. Quels que soient le film et son genre, le sexe a été, est, demeure source du Mal. Le Mal à travers la séduction des sorcières, les griffes de Freddy, les canines de Dracula.

Dracula s'est retiré dans son cercueil capitonné de rouge. Mais il a contaminé les belles aux yeux brillants de coke qui, à leur tour, contamineront les yuppies stressés au cours de dragues fébriles dans un tunnel de métro désaffecté, transformé en discothèque décorée de statues funéraires. Le Tunnel, haut lieu branché – utilisé par Martin Scorsese dans son sketch de *New York Stories* et par Robert Bierman dans *Embrasse-moi vampire*.

La grande ville est belle avec ses ruines réutilisées, ses tours de verre. Elle est plus oppressante qu'un cimetière dans la brume. Les comportements les plus étranges y passent inaperçus. On peut y tuer sans que quiconque s'en rende compte. On peut y crier au secours sans provoquer autre chose – pas même l'attention des flics désabusés – que le regard rigolard accordé aux allumés de tout poil, zonards professionnels qui font la manche et même aux sans-abri qui dorment la tête sur leur sac en plastique. Qu'elle soit d'Est ou d'Ouest, la ville est un pays d'étrangeté. Les voitures s'y cognent, les hélicos slaloment entre les terrasses, les robots exigent leur indépendance, les humains vieillissent trop vite (Ridley Scott, *Blade Runner*), la pluie y est sale et le soleil vert.

En attendant l'an 2000, la peur se nourrit des miasmes de la ville. Ils suintent des égouts, des caves, des ascenseurs, des terrains vagues, des parkings, des halls en faux marbre, des fausses perspectives fabriquées par les urbanistes pour cacher lèpres et lézardes. Le fantastique de la décennie passe par le décoratif, et aussi par la dégradation sournoise des attitudes – dans l'agressivité comme dans la passivité – et par celle des corps derrière les masques de la sophistication. Mieux que les forêts trop civilisées, la ville favorise les fantasmagories (Terry Gilliam, *Brazil*), les cauchemars des poètes, les hallucinations féeriques. Le fantastique, c'est l'étrange.

COLETTE GODARD





NAISSANCE DES GRANDS MYTHES FANTASTIQUES

que je ne saurais voir

Du temps de Méliès, le voyage dans la Lune était un thème fantastique. Montrer des fusées et des spationautes n'est même plus de la science-fiction. La capacité d'imaginer l'inimaginable évolue avec le progrès. Les grands mythes fondateurs, du vampire érotique au docteur maléfique, eux, gardent leur jeunesse sous des masques toujours renouvelés.

L'EXPRESSIONNISME allemand fut déterminant pour la constitution des grands mythes du cinéma fantastique. Ce mouvement, (Siegfried Kracauer et Lotte H. Eisner l'ont écrit (1)) coïncide avec le grand malaise d'un pays qui, embrasé par la guerre européenne de 1914, se retrouve brisé, en pleine défaite, et veut exorciser les démons intérieurs. On cite toujours *le Cabinet du docteur Caligari*, de Robert Wiene (1919), comme manifeste de l'expressionnisme cinématographique. Mais le cinéma allemand puise alors les démons, les fantômes, le thème angoissant du double, la légende du golem (statue de terre qui prend vie lorsque on lui inscrit sur le front les soixante-douze lettres du nom secret de Dieu) et le personnage d'Alraune, la femme « mandragore » née de la *« dernière larme équivoque d'un pendu »*, dans la littérature fantastique, le romantisme allemand, Hoffmann, Hans Heinrich Ewers, Gustav Meyrink.

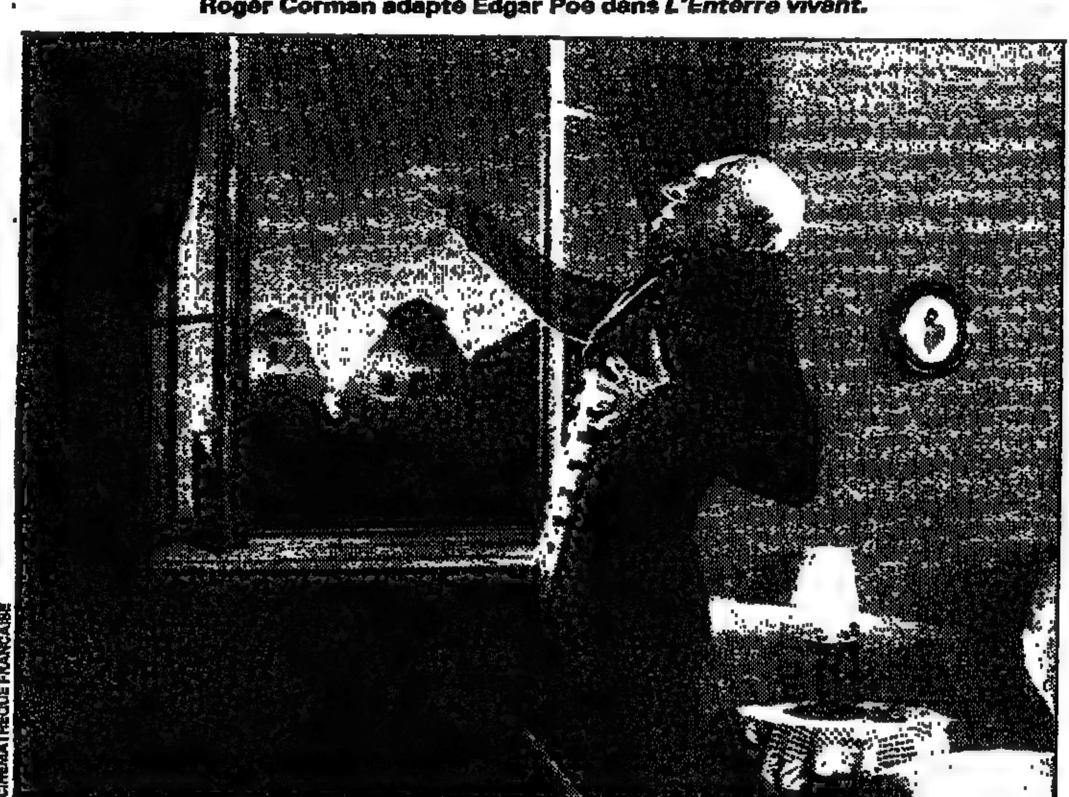
En 1921, Friedrich Wilhelm Murnau, cinéaste qui manifeste un intérêt passionné pour les forces de l'ombre et les mystères de l'être, tourne *Nosferatu le vampire* sur un scénario d'Henrik Galeen. C'est une adaptation non avouée de *Dracula*, roman fantastique de Bram Stoker, écrivain d'origine irlandaise, publié en 1897. *Dracula* est considéré comme une œuvre feuilletonesque, mais son succès est considérable. Murnau et son producteur ont voulu faire l'économie des droits d'auteur. Ce qui n'empêcha pas Florence Stoker, veuve de l'écrivain, d'intenter un procès en contrefaçon... qu'elle gagne en 1925 (2). Les négatifs et les copies du film auraient dû être détruits. Heureusement, cette décision ne fut pas appliquée.

En faisant de Dracula le comte Orlock, un « Nosferatu » (d'après le terme roumain *erakul* ; vampire), Murnau crée un univers poétique, plastique et fantastique pas si éloigné qu'on l'a dit du roman originel.

Le comte Orlock, vieillard livide, au crâne chauve, aux grande oreilles, aux mains crochues, au regard trop brillant et aux canines pointues, avide du sang des jeunes hommes, et plus tard vaincu par une femme qui le retient jusqu'au chant du coq, inspire cette étrange fascination qui conduit à se laisser aller dans les bras du vampire (ici, visiblement homosexuel et porteur des propres obsessions de Murnau). Même la Mort des *Trois lumières* de Fritz Lang (1921) ne le surpasse pas en horreur sacrée. Dans la galerie des créatures mythiques du cinéma fantastique, Dracula, le vampire, restera le modèle absolu.



Roger Corman adapte Edgar Poe dans *L'Enterré vivant.*



Murnau invente les griffes du vampire dans *Nosferatu.*

Au temps du muet, le cinéma américain n'a certes pas négligé les sujets fantastiques (souvent empruntés à la littérature), et l'acteur Lon Chaney, « l'homme aux mille visages », a représenté à lui seul tous les monstres humains possibles, « fantôme de l'Opéra », « bossu de Notre-Dame », infirmes effrayants ou pathétiques, qui sont autant de maquillages prodigieux. Le parlant arrive, avec la crise économique, et le fantastique américain entre en lice avec les étonnantes Séries B produites d'abord par Universal (dont le patron, Carl Laëmmle, a senti venir le vent), puis par MGM , RKO et autres studios.

En 1931, Tod Browning réalise *Dracula*, adaptation (officielle celle-là) du roman de Bram Stoker, avec un vampire à cheveux bruns gominés, au talent blafard, portant smoking, interprété par Bela Lugosi, qui a tenu le rôle à New-York, en 1927, dans une adaptation théâtrale. On ne songe pas alors à faire des comparaisons avec *Nosferatu*. Ce film remporte un triomphe et marque toute une époque.

En 1931, James Whale réalise *Frankenstein*, adaptation également modernisée du roman « gothique » de Mary Shelley et, plus que le savant Henry Frankenstein, c'est la créature incarnée par Boris Karloff – être humain créé à partir de pièces anatomiques de cadavres – qui devient célèbre, avec le masque douloureux inventé par le maquilleur Jack Pierce. Dans l'esprit des spectateurs, Frankenstein est le nom de cette créature qui va rester longtemps associée à son interprète, tandis que Bela Lugosi a tendance à se prendre pour Dracula et dort, dit-on, dans un cercueil.

Viennent les suites : *la Fiancée de Frankenstein*, de James Whale (1935), conte effrayant et tragique bien supérieur au premier épisode, réflexion sur la folie des hommes, *le Fils de Frankenstein*, de Rowland V. Lee (1939), toujours avec Boris Karloff, et, après cela, de mauvaises contrefaçons. Tod Browning (qui en 1932 a donné à la MGM un chef-d'œuvre de « fantastique réaliste, *Freaks*, avec de vrais monstres de cirque) réalise *la Marque du vampire* (1935). Mais c'est Lambert Hillyer qui signe, en 1936, *la Fille de Dracula*, et Robert Siodmak, en 1942, *Son of Dracula*.

Le genre s'épuise. D'autres personnages étranges et inquiétants – la « momie », les « zombis », le « loup-garou » et un asiatique cruel, le docteur Fu Manchu – appartiennent à l'âge d'or hollywoodien mais, auprès de Dracula et de Frankenstein, seul King-Kong, le gorille géant de Ernest B. Schoedsack et Merian C. Cooper, occupe une place de choix. *King-Kong*, film à faire hurler de peur, splendide fable onirique et cauchemar freudien, avec implications sexuelles ; *King-Kong*, spectacle inouï dont les truquages ne seront pas expliqués, ce qui ajoute à la fascination mythique. ➡



Les limites de l'horreur sont dépassées dans *Re-animator.*



Le son terrifiant de *Massacre à la tronçonneuse.*

LES GRANDS MYTHES FANTASTIQUES

Cachez ces monstres...

➡ Cooper et Schoedsack n'atteindront pas la même réussite dans *Song of Kong* (1933) ni dans *Monsieur Joe* (1949), deuxième suite abâtardie. Mais ils ont porté loin une autre forme de fantastique (la chasse au gibier humain dans une île sur laquelle règne un châtelain sadique et fanatique) avec *les Chasses du comte Zaroff* (1932), que n'égaleront pas deux remake américains, en 1945 et en 1956. Tant il est vrai que ces années 30 portaient en elles un climat propice à l'éclosion des plus belles fleurs de l'imaginaire.

En 1932, le grand cinéaste danois Carl Dreyer avait réalisé en France (décors naturels) *Vampyr ou l'étrange aventure de David Gray*, d'après une nouvelle d'un auteur de choix, Sheridan Le Fanu. Drame de l'étrange dans un inter-monde d'ombre et de lumière inhabituel. Ce fut un échec commercial avant de devenir une curiosité pour cinéphiles. Mais, en France, le fantastique ne s'est jamais greffé sur le cinéma que d'une manière accidentelle. Ainsi le courant de fantastique poétique sous l'Occupation, avec ses sujets hors du temps : *la Nuit fantastique*, de Marcel L'Herbier (1941), *les Visiteurs du soir*, de Marcel Carné (1942), *le Loup des Malveneur*, de Guillaume Radot (1942), *la Main du diable*, de Maurice Tourneur (1942). Et, surtout, les deux grandes œuvres insolites de Serge de Poligny : *le Baron fantôme* (1942) et *la Fiancée des ténèbres* (1944).

C'est en Angleterre que vont renaître les grands mythes pour conquérir, un peu partout, un public populaire qui n'avait plus accès aux séries B d'antan, en noir et blanc, que la cinéphilie intellectuelle n'avait pas encore récupérées, le fantastique étant considéré, même chez les historiens du cinéma, comme un sous-genre.

En 1947, naît, de la société londonienne de production Exclusive Film Ltd, la Hammer Films, dirigée par William Hinds, Enrique Carreras, (les deux fondateurs d'Exclusive Film Ltd en 1935), et James Carreras et Anthony Hinds. Huit ans plus tard, *le Monstre*, de Val Guest, tiré d'une série de science-fiction, place la Hammer sur le marché international du genre et l'enrichit. La firme rachète alors, en bloc, les droits des sujets fantastiques jadis produits par Universal à Hollywood. Et, en 1957, un réalisateur de cinquante-trois ans, qui a déjà beaucoup tourné, se révèle comme le maître de ce qu'on va appeler « le fantastique sanglant » : Terence Fisher (3).

LE ROMANTISME FLAMBOYANT DE TERENCE FISHER

Avec *Frankenstein s'est échappé!* Fisher reprend, en couleurs, et dans une étonnante reconstitution du dix-neuvième siècle, le mythe du savant créant un monstre. Pour la première fois, la plus grande importance est donnée au baron Frankenstein, interprété par Peter Cushing. La créature, moins « humaine » que celle de Karloff, est jouée par Christopher Lee. En 1958, l'histoire est complètement renouvelée dans *la Revanche de Frankenstein* qui polarise toute l'attention sur Peter Cushing, médecin qui se croit démiurge de la science et se livre à des expériences aberrantes. Christopher Lee devient, en même temps, le vampire de Bram Stoker dans *le Cauchemar de Dracula*, où ils se heurte... à Peter Cushing dans le rôle du docteur Van Helsing, le chasseur de vampires.

Hammer Films a trouvé sa voie, et pendant plus de dix ans Terence Fisher, avec des scénaristes et des techniciens bien rôdés, reprend les personnages d'autrefois (*la Momie, le Chien des Baskerville*), continue la série Dracula avec *les Maîtresses de Dracula* (1960), *Dracula prince des ténèbres* (1966), puis la série Frankenstein (*Frankenstein créa la femme*, 1967, *le Retour de Frankenstein*, 1969, *Frankenstein et le monstre de l'enfer*, 1973). Son utilisation dramatique et plastique des couleurs, en particulier du rouge, sa reconsidération des mythes dans un contexte historique et des pays bizarres, l'érotisme qui baigne toutes les histoires de vampires et le talent de ses interprètes finissent par venir à bout des réticences. D'autant que les jeunes spectateurs des années 60 font du fantastique « leur cinéma ». Dans le genre, Don Chaffey, Don Sharp, John Gilling et quelques autres contribuent à la prospérité et à la célébrité de Hammer Films.

Mais Fisher réinvente tout par une sorte de romantisme flamboyant : *les Deux Faces du docteur Jekyll* (1960), d'après le roman de R.L. Stevenson, qui avait donné des « classiques » de l'épouvante au cinéma parlant américain, *la Nuit du loup-garou* (1961), *le Fantôme de l'Opéra* (1962), *la Gorgone* (1964), etc. Terence Fisher est mort en 1980. Un seul réalisateur britannique semblait capable de prendre sa relève, Robert Fuest, avec *l'Abominable docteur Phibes* (1971) et *le Retour de l'abominable docteur Phibes* (1972), mais il n'a pas persisté.

Le docteur Phibes, dandy et fou criminel, est interprété par Vincent Price, cabot souvent génial dans les films fantastiques américains, tirés de nouvelles d'Edgar Poe, que Roger Corman tournait, en quelques jours, dans les années 60, créant des atmosphères impressionnantes par les décors, les éclairages et les effets grand-guignolesques. Ainsi vit-on Vincent Price dans *la Chute de la maison Usher (1960)*, *la Chambre des tortures* (1961), *l'Empire de la terreur* (1962), *le Corbeau* (1962, avec Peter Lorre et Boris Karloff), *le Masque de la mort rouge* (1964), *la Tombe de Ligeia* (1964).

Cette série Poe est contemporaine des essais fantastiques de l'Italien Mario Bava, dont le premier, *le Masque du démon*, tourné en noir et blanc, admirable par son atmosphère « gothique », son érotisme et sa fantasmagorie baroque, est inspiré d'un roman de Gogol. Mario Bava a fait passer le fantastique dans le péplum (*Hercule contre les vampires*, 1961) et dans le suspense policier, mais on lui doit aussi un film de terreur avec fantômes et vampires (*les Trois Visages de la peur*, 1963), un conte fantastique psychanalytique (*le Corps et le Fouet*, 1963, avec Christopher Lee) et les délires kitsch de *l'Ile de l'épouvante* (1970), *la Baie sanglante* (1971) et *le Baron vampire* (1972).

La « révolution » était accomplie. Le fantastique était sorti des salles pittoresques et miteuses des boulevards. En avril 1972, Alain Schlokoff créait, au théâtre des Amandiers de Nanterre, la première Convention française du cinéma fantastique qui allait faire son chemin et devenir festival international. En février 1973, s'ouvrait à Avoriaz, station de sports d'hiver de Haute-Savoie, le premier Festival de cinéma fantastique. Aujourd'hui, Avoriaz est une institution. Et revoit sa conception de l'horreur...

JACQUES SICLIER

(1) Lotte H. Eisner : *L'Ecran démoniaque*. Ramsay-Poche, Cinéma, 1981.

(2) On doit à Alain Pozzuoli la première et remarquable biographie de Bram Stoker en français : *Bram Stoker, prince des ténèbres*, Librairie Séguier, (1989), 174 p., ill., 100 F.

(3) Pour l'histoire du fantastique anglais, on trouvera tous les détails dans l'album de Gérard Lenne, *Cela s'appelle l'Horror*, composé de photographies commentées appartenant à la colletion Alain Venisse, avec filmographies, biographies d'acteurs : indispensable. Librairie Séguier, 384 p., 500 photos, 320 F.

RENCONTRE AVEC LE CRÉATEUR DU FILM FANTASTIQUE ITALIEN

L'effroyable secret de Riccardo Freda

A quatre-vingts ans, l'Italien Riccardo Freda est, avec l'Américain Frank Capra, l'un des derniers survivants de l'époque héroïque du cinéma. Adaptateur à l'écran de tous les genres populaires, du mélo au péplum, du fantastique mythologique *(Maciste aux enfers)* au film d'épouvante *(les Vampires)*, Freda, l'homme qui tournait plus vite que son ombre, était récemment, et très modestement, l'invité d'honneur d'une université parisienne.


N « HISTOIRES DU CINÉMA FANTASTIQUE », DE GÉRARD LENNE

De Barbara Steele, Ricardo Freda fait la reine de l'épouvante à l'italienne. Ici, criminelle machiavélique dans *le Spectre du professeur Hitchcock*. On la retrouvera dans le légendaire *Masque du démon*, de Mario Bava.

« Avec *les Vampires*, vous avez signé, en 1956, le premier film d'épouvante italien.

– En Italie, on parle plutôt de films d'horreur, sans doute parce que ces films sont généralement exécrables, et que l'horreur, on l'attribue à la qualité de leur réalisation. Mes *Vampires* furent, en fait, une sorte de pari. Quand les premiers grands Hitchcock sont arrivés, le critique du magazine *Arts*, un critique français très respecté, a pondu trois ou quatre colonnes pour expliquer que cette capacité très particulière de jouer sur la peur des spectateurs était une spécialité anglo-saxonne, liée à la morale victorienne, et qu'aucun cinéaste français ou italien ne saurait y prétendre. Moi et mon ami Jean-Louis Bory, on savait très bien qu'il se fourvoyait, on a commencé à lui faire des blagues, à le mettre en boîte à la moindre occasion sur ce sujet.

» Mais c'est un fait : le film d'épouvante n'existait pas en Italie. Je m'y suis attelé avec *I Vampiri* et, davantage encore, avec *le Spectre du professeur Hitchcock*, le seul de mes films, je crois, qui puisse vraiment faire peur à quiconque. Car ce sentiment-là, vous savez, dépend de la constitution psychique et physique de chacun, de l'intensité avec laquelle l'on redoute la mort. Personne ne s'est jamais évanoui pendant la projection de mes *Vampires*. Sauf la figurante que mon producteur avait astucieusement placée dans les rangs pour la sortie du film à Rome et qui s'est mise soudain à hurler comme une folle. A ce vrai cri, tout le monde a frissonné pour de vrai.

» D'autres cinéastes ont suivi, en Italie. Je trouve qu'ils ont eu tendance à en faire un peu trop. Je pense, par exemple, à Dario Argento. Il arrive que chez lui le crime tourne au carnage ! Je m'étais imposé, pour ma part, d'autres limites.

– Les néoréalistes n'ont jamais été vos amis.

– Ils m'inspirent une répulsion insurmontable. Profiter de tout ce que la vie offre de pitoyable, comme l'a fait De Sica par exemple, m'a toujours révolté. Je n'ai d'ailleurs pas honte d'avouer que le drame psychologique ne m'intéresse pas – même si j'y ai sacrifié dans *Trahison* ; – que je préfère Balzac et Dumas à Proust ; que mon genre préféré est le grand spectacle ; et que je ne m'intéresse au cinéma que pour ce qu'il apporte en propre et que le théâtre n'apporte pas.

– Vous devez, alors, adorer l'opéra ?

– Pas du tout. Bach, Beethoven et Chopin me font davantage délirer que Verdi : ils me plongent dans un monde abstrait. L'opéra m'intéresserait davantage sans ces horribles chanteurs !

– Vous n'avez pas la réputation, il est vrai, d'être tendre avec les acteurs.

– Mon univers s'est arrêté aux grands de la grande époque. J'aime réellement Harrison Ford mais il ne possède aucun des charmes d'un Gary Cooper. Garbo éclairait de sa présence n'importe quelle scène. Quand elle meurt à la fin du *Roman de Marguerite Gautier*, de Cukor, elle le fait sans grimaces, avec une simplicité totale, elle disparaît sous nos yeux dans une sorte d'auréole. On a cherché à l'imiter, on a tenté de refaire *Anna Karenine*, mais n'importe quelle actrice, comparée à elle, a l'air d'une midinette.

» Le cinéma, malheureusement, c'est comme cela : si vous n'avez pas l'acteur idéal, vous n'arriverez jamais exactement à ce dont vous rêvez. D'un autre côté, les acteurs idéaux sont des emmerdeurs. Je n'ai jamais eu les moyens de tourner avec, et c'est tant mieux. Je préfère travailler avec les acteurs normaux. Il est vrai que je n'ai jamais supporté qu'un acteur me fasse plus d'une remarque sur un tournage.

– Sur certains de vos films, vous avez été scénariste, directeur de la photo, caméraman, décorateur, musicien...

– Pour *Théodora impératrice de Byzance*, j'avais commencé avec des cameramen. Je leur demandais périodiquement ce qu'ils pensaient des prises. Ils me répondaient : « *Bah...* » J'ai bien été forcé de me mettre à la caméra.

» Il m'est arrivé de tourner une charge de cavalerie dans le sud de l'Italie avec une troupe de mille mafiosi (on n'avait trouvé personne pour la figuration, il avait bien fallu se rabattre sur eux). Il y avait six caméras, il fallait tourner des chutes de chevaux et de cavaliers. On n'avait pas les moyens pour s'y reprendre à deux fois. Les six cameramen se montraient enthousiastes : prises de vues époustouflantes, chevaux basculant en gros plans, tout, à les croire, se passait merveilleusement. On n'a regardé les prises qu'après notre retour à Rome : les six cameramen n'avaient rien tourné ! Soit qu'ils aient été surpris, soit qu'ils aient eu peur d'être renversés. On a tout refait à Rome.

» Pour *Théodora*, j'avais filmé toute la course moi-même. A un moment, les chevaux étaient montés sur le camion, j'avais failli être piétiné. C'était le premier film italien en Eastmancolor, la pellicule devait être développée aux Etats Unis. On la mettait chaque soir dans des valises métalliques emplies de glace, on les expédiait, et on attendait. Douze jours plus tard, on recevait un câble : « *Tout est OK.* » J'ai fait ce film en cinq semaines – d'autres auraient mis trois ou quatre mois – sans pouvoir vérifier une seule fois ce que je tournais. J'étais, outre tout le reste, producteur délégué : c'est moi qui payais. Je considère que j'étais alors dans ma période d'inconscience.

– Vous avez touché à tous les genres populaires, du mélodrame au péplum jusqu'au western.

– Exact. Mais sans vulgarité, je l'espère. Il est vrai que je déteste tout ce qui est intellectuel. Fellini, après *Amarcord* – une vraie catastrophe, pour nous et pour lui, – s'est pris pour un génie. Or, il n'existe pas de génie dans le cinéma. Murnau ? Génial, je l'ai toujours dit, mais pour la seule mise en scène. Il n'a jamais touché au scénario, au découpage, ni au montage. Le film a toujours procédé – je crois constituer une exception sur ce plan – d'un assemblage trop complexe de talents pour être mis au crédit d'un seul auteur.

– Le travail de cinéaste à l'ancienne, tel que vous le décrivez, se rapprochait davantage de celui du sculpteur ou du peintre : un travail de composition de couleurs et de formes.

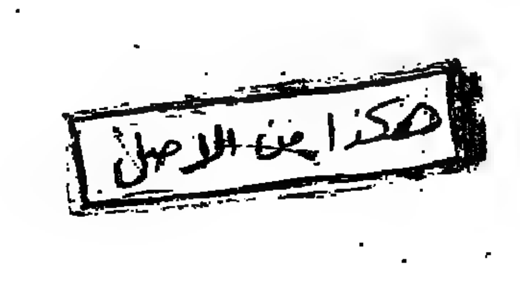
– C'est pourquoi mon film préféré est *le Château des amants maudits*, entièrement inspiré, y compris dans une grande nature morte, du Caravage et de la peinture du début du dix-septième siècle. Personne ne s'en est jamais avisé, ce qui m'est tout à fait égal. Sauf Mario Gromo, un critique de Turin, qui n'avait pas vu le film à sa sortie et qui s'en est repenti dans ses colonnes quinze jours après. Il est le seul à avoir interprété mon travail non du côté de l'anecdote mais du côté de l'essentiel. Ce qui, encore une fois, ne me chagrine nullement.

– Quelle est votre image, actuellement, en Italie ?

– Catastrophique. Le cinéma y souffre des mêmes tares que le football (il me semble, d'ailleurs, que cela se passe en France de la même façon). En tête, les équipes de première division : riches, respectées, puissantes. De l'autre, les *équipes de catégorie B, les petites, celles qui* cherchent à grimper. Traduit en langage de critique cinématographique, cela donne la distinction entre artistes et artisans. En Italie, je suis un artisan. Le prince des artisans, disent certains. Un titre de consolation. »

Propos recueillis par
ANNE REY





UNE RÉTROSPECTIVE GABIN EN QUINZE FILMS

Ponce Pilate ou Pacha

C'est vrai qu'il avait le regard le plus clair mais aussi le plus lourd que l'on pût croiser sur un écran. Qu'il incarna tour à tour les caïds et les gens sans importance. Jean Gabin, roc ou gueule d'amour ? Quinze films pour un portrait souvenir.



« Remorques », avec Michèle Morgan.



« Le jour se lève », avec Arletty.

IL a fini bourgeois, les pieds bien calés sur sa terre, grand propriétaire, avec du foin dans ses sabots, comme disent les paysans, qui n'aimaient pas ce tard venu au monde de la terre – et le lui firent savoir parfois violemment. Trapu, carré, massif, le cheveu argent et le teint rouge brique du gentleman-farmer, l'air bougon et l'œil matois. Un roc devenu monument classé, une institution d'intérêt public et, depuis bien des années, le souci d'encaisser – à n'importe quel prix – les dividendes de la gloire. Le froc avait remplacé la salopette, le feutre, la casquette, et s'il tonnait toujours, il ne détonnait plus. Le temps avait fait d'une gueule d'amour une grande gueule...

Il a fini calculateur, lui qui débuta danseur. Aux Folies-Bergère, avec la Miss en prime et comme tant d'autres qui faisaient dans la goualante ou le comique troupier, les Maurice Chevalier et les Fernandel. De ces années-là et de ses premiers films, des noms, des dates, de la romance ou du gros rire nous restent quelques images floues. Une seule nette. Insolite : celle de son premier rôle avec le metteur en scène Julien Duvivier.

Dans *Golgotha* (1934), le seul péplum « sulpicien » du cinéma français, film baroque et méconnu, où cabotine un Le Vigan qui a poussé le souci de réalisme (bien avant de Niro) jusqu'à se faire arracher quelques dents pour mieux incarner la maigreur christique, Gabin campe un improbable Ponce Pilate dont la première réplique (on l'a vérifié pour l'occasion) reste tout aussi historiquement improbable. Laisser faire Jésus, c'est avoir *« une excellente occasion pour se débarrasser de Caïphe et de toute cette racaille du sanhédrin. Ensuite, nous serons les maîtres. »* Pauvre gouverneur de Judée qui ne sait pas – au cinéma – que les Romains sont depuis bien longtemps les maîtres !



Puis, en quatre ans, de 1935 à 1939, l'acteur de second plan va se métamorphoser. Ici les souvenirs des cinéphiles se confondent et se mêlent dans un formidable réservoir d'images et de répliques, de rôles et de types, pour ne retenir que le mauvais garçon, le déserteur rebelle, l'anar au grand cœur, le brav'type qui n'a pas eu de chance. Celui qui n'a d'yeux que pour ceux d'une paumée en détresse ou d'une femme fatale en mal d'amourette. Celui que poursuit une hérédité diabolique et qui se damne pour un démon à visage d'ange : *la Bandera*, à la gloire de la légion, espagnole *la Belle Equipe*, à la gloire du front, populaire ; *Quai des brumes* ou *Gueule d'amour*, à la gloire de l'amour, impossible. Celui qui a fait tourner les têtes et pleurer les midinettes dans les salles obscures.

On ne retiendra, en toute subjectivité, de cette période, que le seul *Pépé le Moko* de Julien Duvivier (1937). Surtout pour cette casbah d'Alger qui fit tant fantasmer la France de l'Exposition coloniale (et les Algérois eux-mêmes, il faut bien l'avouer !). Cette casbah, si scrupuleusement reconstituée en studios qu'on s'y croirait, avec ses souteneurs et ses putes, ses indics et ses flics (quoi de plus beau que Lucien Bridoux, acteur de nième zone, faisant graver sur ses cartes de visite : *« L'inspecteur Slimane* de *Pépé le Moko »*...).



En 1946, avec Marlène Dietrich.

Monde du rêve et des interdits transgressés, prison sans doute pour le bandit venu s'y réfugier, mais prison grouillante de vie et d'animalité, d'odeurs fortes et de saveurs épicées. Si loin de la cage dorée où Pépé brûle de se laisser enfermer, pris au babil de cet oiseau de luxe, inaccessible et lointaine, qu'incarne si bien Mireille Balin. Aura-t-on assez partagé la souffrance de Gabin, piégé derrière les grilles du port d'Alger, le vrai port, cette fois-ci celui, où pouvaient aller, en pèlerinage désormais, tous ceux, adolescents ou hommes faits, pour qui l'acteur était devenu mythe.

On voudrait s'arrêter sur cette image fanée d'un monde, d'une ville, qui n'existent plus. Pourtant, irrésistiblement, une autre image nous vient à l'esprit. C'est celle d'un autre Gabin, tel que le virent, en 1942, Tyrone Power et son épouse du moment Anabella (qui avait tourné *Variétés* et *la Bandera* avec l'acteur français). Gabin, on le sait, était venu à Hollywood cette année-là, comme beaucoup d'autres. Il vivait dans une petite villa, avec Marlène Dietrich, une existence que ses admirateurs devaient juger mouvementée. Donc, visite.

Première surprise : Marlène ouvre la porte en tablier de cuisine. Elle prépare un cassoulet pour Gabin et surveille ses fourneaux. L'acteur est en retard. Il arrive enfin et étreint longuement Marlène, sans paraître se soucier de ses hôtes. *« Dis-donc, ma grande,* s'exclame-t-il, l'air gourmand, *ça sent drôlement bon, ton rata. »*

La suite est sur le même ton : Marlène va chercher les pantoufles de son Jean, s'agenouille à ses pieds, le déchausse, et lui fait une petite friction, sous l'œil stupéfait d'Anabella, à laquelle Gabin adresse un clin d'œil où le ravissement se mêle à la confusion (1). En pleine guerre, l'insoumis du cinéma français et la scandaleuse de Berlin, se mignotaient, peinards, en *charentaises ! Il semble en tout cas que* si Marlène avait aussi de beaux yeux (qui sait ?), elle ait surtout su préparer le frichti.

CLAUDE AZIZA

(1) On trouvera l'anecdote ici rapportée dans le livre de F. Lawrence Guiles, *Tyrone Power la dernière idole* (trad., éd. France-Empire, 1981, p. 120-121).

Un rôle par jour aux 3 Luxembourg



– *Gas-oil*, de Gilles Grangier (1955) : avec Jeanne Moreau et Camille Guérini : mercredi 31 janvier et mardi 20 février.

– *Maigret tend un piège*, de Jean Delannoy (1957) ; avec Annie Girardot et Jean Dessailly : jeudi 1er février.

– *Remorques*, de Jean Grémillon (1939-1940) ; avec Michèle Morgan et Madeleine Renaud : vendredi 2 et mardi 13.

– *Le Chat*, de Pierre Granier-Deferre ; avec Simone Signoret : samedi 3 et jeudi 8.

– *La Grande Illusion*, de Jean Renoir (1937) ; avec Pierre Fresnay et Eric Von Stroheim : dimanche 4 et vendredi 9.

– *L'Air de Paris*, de Marcel Carné (1954) ; avec Arletty et Roland Lesaffre : lundi 5.

– *Archimède le clochard*, de Gilles Grangier (1958) ; avec Darry Cowl et Bernard Blier : mardi 6.

– *Des gens sans importance*, d'Henri Verneuil (1955) ; avec Françoise Arnoul et Pierre Mondy : mercredi 7.

– *Razzia sur la chnouf*, d'Henri Decoin (1954) ; avec Lino Ventura et Marcel Dalio : samedi 10 et jeudi 15.

– *Gueule d'amour*, de Jean Grémillon (1937) ; avec Mireille Balin et René Lefèvre : dimanche 11 et mercredi 14.

– *Rue des Prairies*, de Denys de la Patellière (1959) ; avec Claude Brasseur et Marie-José Nat : lundi 12.

– *Touchez pas au grisbi*, de Jacques Becker (1953) ; avec Lino Ventura, Paul Frankeur et Jeanne Moreau : vendredi 16.

– *Pépé le Moko*, de Julien Duvivier (1936) ; avec Mireille Balin et Marcel Dalio : samedi 17.

– *Les Bas-fonds*, de Jean Renoir (1936) ; avec Louis Jouvet et Suzy Prim : dimanche 18.

– *Le jour se lève*, de Marcel Carné (1939) ; avec Arletty et Jules Berry : lundi 19.

★ Les 3 Luxembourg, 67, rue Monsieur-le-Prince, 75006. Tél. : 46-33-97-77. Séances à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h et 22 h.

CINÉMA

TOUS LES FILMS NOUVEAUX

Adrénaline, le films

de [illegible],
[illegible],
Anita Assal,
John Hudson,
Barthélemy Bompard,
Alain Robak,
Philippe Dorison,
[illegible],
Clémentine Célarié.
Français, noir et blanc et couleure (1 h 20).

Enchaînement de courts métrages fantastico-surréalistes, gore ou poétiques de sept réalisateurs. Trouvailles et découvertes.

Reflet Logos II, handicapés, 5e (43-54-42-34) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'Air de rien

de Mary Jimenez,
avec Carole Courtoy,
Gabriel Arcand,
Josse de Pauw,
Lucas Belvaux,
Bernadette Lafont,
Eugénie de Mey.
Français (1 h 26).

Une jeune femme attend les résultats d'analyses qui doivent lui dire si oui ou non elle est malade et va mourir. Elle veut fuir, ne trouve pas d'avion, se promène dans sa ville, regarde les rues, regarde les gens comme elle ne les a jamais vus.

Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

Appel d'urgence

de Jarnatt,
avec Anthony Edwards,
Mare Winningham,
Denise Crosby,
John Agar.
Américain (1 h 27).

Dans la nuit de Los Angeles, un garçon apprend par hasard que la ville est sous la menace de missiles nucléaires. Il va tenter de se sauver avec sa fiancée.

VO : Gaumont Les Halles, handicapés, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23).
VF : U.G.C. Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40) ; U.G.C. Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, dolby, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

Blackbird

de Miša Radivojević,
avec Slobodan Negic,
Marko Ratic,
Milena Dravic.
Anglo-yougoslave (1 h 30).

Au milieu de l'année scolaire, arrive Blackbird un garçon renfermé, qui se tient à l'écart des autres élèves. Il trouvera quand même un copain, fils d'un haut fonctionnaire. Mais leur amitié ne plaît pas aux adultes, ni même aux autres enfants.

VO : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).
VF : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

Dreamers

de Uri Barbash,
avec Kelly McGillis,
John Shea,
Christine Boisson,
Arnon Zadok.
Franco-israélien (1 h 50).

Les premiers kibboutz en Galilée, où habitent des populations bedouines. Difficultés et espoirs des pionniers.

VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (45-44-25-02).
VF : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

Eden Miseria

de Christine Laurent,
avec Danuta Zarazik,
Philippe Clevenot,
Abdallah Badis,
Inês de Almeida,
Stéphane Jobert.
Franco-portugais (1 h 42).

Inspiré des *Journaliers* d'Isabelle Eberhardt, « *héroïne moderne, apatride, libre, exigeante, inquiète* » partie vivre dans le désert. Elle et ceux qu'elle rencontre, dont elle tire son énergie. Elle, son incapacité à se fixer, son désespoir, sa vitalité.

Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

Mery pour toujours

de Marco Risi,
avec Michele Placido,
Claudio Amendola,
Alessandro di Sanzo,
Roberto Mariano,
Filippo Genzardi.
Italien (1 h 30).

Michele Placido, plaqué par sa femme, enseigne la littérature dans une prison pour adolescents. Son idéalisme, mal vécu par les autorités, est moins efficace qu'il le croit, mais il réussit à gagner la confiance de ses élèves.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
VF : U.G.C. Opéra, 9e (45-74-95-40).

La Messe en si mineur

de Jean-Louis Guillermou,
avec Pierre Amoyal,
Denis Chevert,
Margaux Hemingway,
Annabelle Mouloudji,
Stéphane Andran,
Yves Beneyton.
Français (1 h 30).

Un premier violon et un contrebassiste, interprètes brillants dont la vie privée est sombre. Affaires d'argent, affaires de famille, affaire de cœur, rien ne va comme il le faudrait. Tandis qu'ils répètent *la Messe en si mineur* de Bach ils vont jouer dans des mariages pour améliorer leur sort. Leur existence en deviendra encore plus compliquée.

Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46).

Opération crépuscule

de Andrew Davis,
avec Gene Hackman,
Joanna Cassidy,
Tommy Lee Jones,
John Heard,
Dennis Franz,
Pam Grier.
Américain (1 h 45).

(Voir photo légendée).

VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; George V, THX, dolby, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
VF : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Wepler II (ex-Images), handicapés, dolby, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

Pas nous, pas nous

de Arthur Hiller,
avec Richard Pryor,
Gene Wilder,
Joan Severance,
Kevin Spacey,
Alan North,
Anthony Zerbe.
Américain (1 h 42).

L'un est sourd et l'autre aveugle. A eux deux ils peuvent découvrir le coupable d'un meurtre dont ils ont été témoins et que la police les soupçonne d'avoir commis. Vaudeville poursuite.

VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, handicapés, dolby, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
VF : Pathé Français, dolby, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, handicapés, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

Rendez-vous au tas de sable

de Didier Grousset,
avec Richard Gotainer,
Thierry Fortineau,
Jean-Claude Leguay,
Vincent Ferniot,
Ged Marlon.
Français (1 h 35).

Des musiciens ringards parviennent à jouer devant le public, après bien des mésaventures supposées pleines de fantaisie.

Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Montparnasse, handicapés, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, handicapés, 9e (47-42-56-31) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, handicapés, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

Shocker

de Wes Craven,
avec Mitch Pileggi,
Michael Murphy,
Peter Berg,
Cami Cooper,
John Tesh,
Richard Brooks.
Américain (1 h 49).

Un affreux criminel capable de supporter une charge de 200 000 volts, peut ricaner quand on le passe à la chaise électrique. Il ne meurt pas, au contraire, ça lui donne de l'énergie. Après quoi, il s'enfuit et commet d'immondes forfaits.

VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; U.G.C. Odéon, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Normandie, 8e (45-63-16-16).
VF : Rex (le Grand Rex), handicapés, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; U.G.C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40).

SÉLECTION

> **La liste complète des films en exclusivité et des grandes reprises paraît désormais dans *le Monde* du mardi (daté mercredi), soit la veille de notre supplément Arts-Spectacles.**

Le Cercle des poètes disparus

de Peter Weir,
avec Robin Williams,
Robert Sean Leonard,
Ethan Hawke,
Josh Charles,
Gale Hansen,
Dylan Kussman.
Américain (2 h 09).

Les professeurs de littérature sont les maîtres à penser, les pères, les grands frères des adolescents auxquels ils doivent enseigner la forme, auxquels il préfèrent enseigner le sens de la vie. Ils dérangent l'ordre établi, ainsi Robin Williams, qui annonce la grande libération des Années 60 dans le collège le plus académique et réactionnaire des États Unis.

VO : Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, handicapés, dolby, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67) ; Pathé Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (45-44-25-02) ; Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50) ; U.G.C. Maillot, 17e (40-68-00-16) ; U.G.C. Maillot, 17e (40-68-00-16).
VF : Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, dolby, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, dolby, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; U.G.C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

Corps perdus

de Gregorio,
avec Laura Morante,
Tchéky Karyo,
Gerardo Romano,
Georges Claisse.
Français (1 h 35).

Une jeune femme va vendre la vieille et grande maison de famille. Dans le grenier, elle trouve un tableau. A partir de là, les fantômes et les souvenirs reprennent vie, le passé interfère sur le présent, tisse une histoire labyrinthique grave et touchante comme une confidence.

VO : Latina, 4e (42-78-47-86).
VF : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

Et la lumière fut

de Otar Iosseliani,
avec Saly Badji,
Sigalon Sagna,
Abdou Sane,
Alpha Sane,
Binta Cisse,
Binta Cisse.
Franco-allemand-italien (1 h 40).

Un conte africain inventé par un poète géorgien. Joie de vivre et douceur de mourir dans un village menacé par les forestiers. Une splendeur.

Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81).

Milou en mai

de Louis Malle,
avec Michel Piccoli,
Miou-Miou,
Michel Duchaussoy,
Dominique Blanc,
Harriet Walter,
Bruno Carette.
Français (1 h 48).

Mai 68 vu du Gers. Il fait beau, l'aïeule meurt, les pompes funèbres sont en grève. La famille réunie pleure, se dispute l'héritage, et puis s'amuse, a peur de la révolution. Chronique gentiment cruelle de la bourgeoisie en France profonde, par quelqu'un qui connaît bien ce dont il parle.

Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; U.G.C. Danton, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, handicapés, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, handicapés, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; U.G.C. Maillot, handicapés, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, THX, 20e (46-36-10-96).

Monsieur

de Jean-Philippe Toussaint,
avec Dominic Gould,
Wojtek Pszoniak,
Eva Ionesco,
Alexandre von Sivers,
Aziz Johel,
Tom Novembre.
Français, noir et blanc (1 h 30).

Monsieur n'a pas de nom. Petit frère des facteurs de Tati et autres Monsieur Hulot, mais en bien plus cérébral, il observe les autres, il regarde le monde sans trop s'impliquer, ce qui lui permet de garder le sens de l'humour.

Épée de Bois, 5e (43-37-57-47).

Après sa croisade contre le racisme dans *Mississipi Burning*, d'Alan Parker, Gene Hackman, dont l'enthousiasme pour les causes ne semble pas prêt de s'éteindre, reprend du service à la recherche de la vérité. Dans *Opération crépuscule*, de Andrew Davis, il incarne un sergent intègre qui découvre des aspects peu reluisants de l'armée américaine... sur fond de détente Est-Ouest.

Les Nuits de Harlem

de Eddie Murphy,
avec Eddie Murphy,
Richard Pryor,
Redd Foxx,
Danny Aiello,
Michael Lerner,
Della Reese.
Américain (1 h 55).

Eddy Murphy ne connaît qu'une manière de résoudre les problèmes, il tue. Pourtant ce n'est pas un tueur. Simplement le directeur, avec son père adoptif, Richard Pryor, d'un club clandestin. Et même il débarrasse la ville de gangsters vraiment crapuleux. Et blancs.

VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; U.G.C. Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; U.G.C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
VF : Rex, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, dolby, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, handicapés, dolby, 14e (45-39-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, dolby, 18e (45-22-46-01).

Sweetie

de Jane Campion,
avec Geneviève Lemon,
Karen Colston,
Tom Lycos,
Jon Darling,
Dorothy Barry,
Michael Lake.
Américano-australien (1 h 44).

Qui ne connaît pas encore Sweetie, la grosse, l'adorable, la nympho puérile qui met en danger l'ordre moral australien ? Au dernier festival de Cannes, Sweetie a séduit tout le monde sauf le jury. Après quoi elle a reçu le prix Sadoul. Justice est faite.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40).

The Mahabharata

de Peter Brook,
avec Robert Langdon Lloyd,
Antonin Stahly-Vishwanadan,
Bruce Myers,
Vittorio Mezzogiorno,
Andrzej Seweryn,
Mamadou Dioume.
Français (2 h 51).

Pendant dix ans, Peter Brook et Jean-Claude Carrière ont travaillé sur *le Mahabharata*, immense légende indienne à la fois Bible et Chanson de Roland. Ils en ont tiré un spectacle qui s'est joué pendant trois ans dans le monde entier. Puis un film qui est tout autre chose que du théâtre filmé : une imagerie somptueusement sobre.

VO : Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88).

Train of dreams

de John N. Smith,
avec Jason Saint Amour,
Fred Ward,
Marcella Santa-Maria.
Canadien (1 h 30).

Tony, adolescent massif et boudeur, mal aimé par une mère dépassée, trop admiré par son petit frère, trouve en prison, grâce (encore une fois) à un professeur de littérature, la stabilité mentale qui lui manquait pour s'en sortir. Pour essayer en tout cas. Dur, ironique sans pathos, passionnant.

VO : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

Un amour de trop

de Frank Landron,
avec Christine Boisson,
Christophe Odent,
Jean-Michel Martial,
Bernard Ballet,
Hélène Roussel,
Frédéric Aubertin.
Français (1 h 40).

Dans la petite vie de Christine Boisson, institutrice, il y a deux garçons, un intellectuel et un athlète. A eux deux, ils forment l'homme idéal. Mais la vie n'est pas simple pour autant. Christine Boisson est merveilleusement troublante.

Épée de Bois, 5e (43-37-57-47).

La Vengeance d'une femme

de Jacques Doillon,
avec Isabelle Huppert,
Béatrice Dalle,
Jean-Louis Murat,
Laurence Cote,
Albert Leprince,
Sébastien Roche.
Français (2 h 13).

Isabelle Huppert, jalouse, veut se venger de Béatrice Dalle. La vengeance est un plat qui se déguste, froid et épicé. On connaît l'équivoque des rapports bourreau-victime. Surtout quand l'histoire est imaginée par Jacques Doillon, et inspirée par Dostoïevski.

Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).



Jean Marais et Maria Schell dans « *Les nuits blanches* ».

REPRISES

L'Incinérateur de cadavres

de Juraj Herz,
avec Rudolf Hrusinsky,
Vlasta Chramostova,
Jana Stehnova,
Jiri Menzel.
Tchèque, 1968, noir et blanc (1 h 39).

L'action se passe juste avant la seconde guerre mondiale. Un incinérateur de cadavres, employé modèle, rêve de dépeupler l'humanité, car la mort est enviable. Les nazis sont là, pour donner une réalité à ses rêves. C'est une fable, d'humour très noir. Impressionnante.

VO : Accatone, 5e (46-33-86-86).

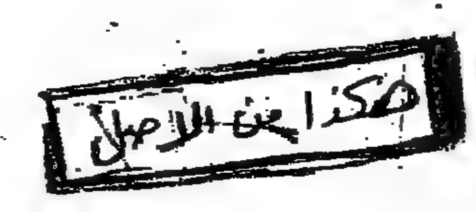
Les Nuits blanches

de Luchino Visconti,
avec Maria Schell,
Marcello Mastroianni,
Jean Marais,
Clara Calamai,
Dirk Sanders.
Italien, 1957, noir et blanc (1 h 47).

Précédant la rétrospective Visconti qui va commencer le 14 février, une histoire d'amour idéalisé, de rencontres ratées, inspirée par Dostoïevski. Le scepticisme raffiné, la mélancolie poétique de Visconti.

VO : Reflet Logos I, handicapés, 5e (43-54-42-34) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

> **La sélection cinéma a été établie par Colette Godard.**



THÉATRE

ROBERT HOSSEIN ET JEAN-PAUL BELMONDO RÉPÈTENT « CYRANO »

L'humanisme en bandoulière

Robert Hossein est le seul metteur en scène français qui a la folie, le courage de se lancer dans des productions lourdes avec plus de quarante comédiens, cent costumes et des mois de répétitions. Pour l'argent ? Ce nouveau « Cyrano », donné sur une scène privée, en perdra forcément. Non, pour le plaisir, à la mesure de sa générosité.

LE courriériste théâtral (c'est ainsi que la convention collective des journalistes étiquette le critique, une définition qui sent bon son Rostand) n'éprouve aucune des sensations habituelles quand, curieux, il s'en va visiter Hossein et Belmondo mettant la dernière main à *Cyrano de Bergerac*. La scène se passe pourtant à Marigny, le beau théâtre des Champs-Elysées, mais, dès la rue, des signes sont semés qui ne sont pas ceux des salles qu'il fréquente d'ordinaire.

Tout autour du théâtre sont parquées de grosses cylindrées, allemandes pour la plupart, un ou deux *vans* de belle taille aux vitres teintées pour on ne sait quelles confidences. La porte de l'entrée des artistes s'ouvre sur la cafétéria, où se repose une poignée de comédiens en costume, tandis qu'à la table du fond, un groupe d'hommes costauds, jeans et cuirs, talkie-walkie à la ceinture, semblent garder l'accès qui mène à la salle.

De méfiants, ils deviendront courtois aussitôt les présentations faites. A l'exception de celui, qui, tout à l'heure dans la salle, viendra s'inquiéter du ridicule petit magnétophone tourné vers Robert Hossein pour saisir sur le vif ses mots de metteur en scène. « *Pas de ça ici, vous comprenez*, dira-t-il. *On n'aimerait pas entendre la « tirade des nez » sur les radios FM.* »

Il faut dire qu'un spectacle Hossein-Rostand-Belmondo est une entreprise théâtrale, certes, mais aussi commerciale, inévitablement. Les images du spectacle sont soigneusement distillées selon un plan média impeccable. Le nez de Cyrano-Bébel est une exclusivité *Paris-Match*. Une discussion véhémente éclatera à la pause quand l'attachée de presse relatera la fureur de tel hebdomadaire qui ne peut obtenir tel cliché promis à tel quotidien par Bébel... Dans un dispositif comme celui-là, le reporter du *Monde* en prend un coup à l'égo. Il est là, presque clandestin, et compte pour rien dans une aventure dont il peut témoigner, mais dans laquelle il fait de la figuration. De toutes les façons, la salle est pleine jusqu'au mois de mai.

Il ne faudrait pas penser pour autant que cette entreprise sera profitable. Si l'on en croit Hossein, « *plus Cyrano sera joué, plus les producteurs perdront de l'argent. Comment voulez-vous rentabiliser un spectacle avec quarante-cinq comédiens, plus de cent costumes, cinq décors gigantesques dans un théâtre privé de 900 places ? Les meilleurs fauteuils peuvent coûter 35 000 balles, on peut être plein jusqu'à la fin de l'année, on perdra du pognon. Jean-Paul, qui est lui-même coproducteur, perdra son blé. Mais il a envie de jouer* Cyrano, *pour la joie incroyable que cela représente* ».

Et c'est vrai que *Cyrano de Bergerac* est une pièce qu'il faut jouer. Le mystère de cette œuvre, porte-bonheur pour la quasi-totalité de ceux qui s'y sont attaqués, reste entier. Quels que soient les metteurs en scène, les interprètes et les théâtres, c'est presque toujours un succès, depuis toujours. Et ce *Cyrano*-là ne fera pas exception. D'abord, parce que, dès les répétitions, on sait que Jean-Paul Belmondo – cheveux mi-longs, barbichette et moustache, retranché derrière un nez de théâtre qui paraît lui permettre toutes les audaces, la plus grande liberté – sera superbe, dans l'élégance et l'agilité de ses déplacements en scène, dans son travail sur la voix qui virevolte d'invention et de gaieté. Et puis, parce que Hossein n'a ménagé ni ses forces, ni ses idées, ni son énergie.


SONDEVILLE/GROP

Jouer Rostand, leur rêve le plus cher.

Il est là, courant de son pupitre au plateau, criant ses indications aux acteurs, à l'exception d'un seul, Bébel, à qui il parle toujours à l'oreille, multipliant les décisions. Combien en aura-t-il pris quand tout sera achevé ? En quelques heures de répétition, plus de mille déjà, qui modifient les places, les lumières, l'intensité de la musique, le chapeau de Cyrano, d'où il arrache une plume, qui mange intempestivement le visage de Belmondo.

Voilà bien la force de ce metteur en scène qui –ce n'est pas un hasard – « fait » quasi systématiquement 500 000 entrées payantes à chacun de ses spectacles. Des hommes de cette trempe, de ce courage à faire peur qui se nourrit forcément d'une part d'inconscience, mais surtout d'une générosité hors du commun, il n'y en pas trois sur les scènes françaises. Disons qu'il y a Savary et Hossein.

Et ce *Cyrano*, il ne veut pas le rater. « *C'était mon rêve le plus cher. Et celui de Jean-Paul. On l'avait proposé à la Comédie-Française, mais on nous a ri au nez. Dans un premier temps, on s'est rabattus sur* Kean, *parce que j'ai pensé que Jean-Paul, pour son retour sur les planches, devait commencer par jouer la vie d'un acteur avant de jouer un acteur qui joue* Cyrano. Kean *fut un exercice formidable avant d'aborder* Cyrano. *Je n'ai jamais dirigé un animal pareil, une nature aussi démente et, à la fois, un acteur aussi discipliné. C'était le moins qu'il fallait pour passer d'un orchestre de chambre,* Kean, *à cet orchestre symphonique pour une fresque lyrique autour d'un personnage qui vient de la Lune, qui tient de Don Quichotte et de Douglas Fairbanks...* »

Sa vision de la pièce en surprendra plus d'un. Vision en forme d'hommage d'abord, puisqu'il rappelle à sa troupe, assemblée pendant une pause, que son *Cyrano* veut avoir la forme du travail du Piccolo Teatro de Milan et donc se souvient du théâtre de tréteaux, de la commedia dell'arte, qui avait si superbement inspiré Giorgio Strehler au moment d'*Arlequin*.

Hossein a décidé que les changements de décors se feront à vue, à un rythme insensé ; les machinos portent donc des costumes de chauffeurs de l'époque de Rostand et participent à l'action. Tous ces changements relèvent de la comédie, à l'exception d'un seul, entre le quatrième et le cinquième acte. « *Mon siège d'Arras n'est pas du tout héroïque. Les gens s'attendront à quelque chose de gai lors du changement de décor et ils seront surpris. Ce sera goyesque, complètement pathétique, avec des moribonds et des cadavres. Avant la mort de Christian, j'ai voulu faire quelque chose de grave.* »

Une gravité qui se nourrit de l'actualité dont les soubresauts remuent Hossein profondément. Il faut se souvenir qu'il est le fils d'émigrés russes. Ce soir-là, il pensait déjà à son passage à « 7 sur 7 », à l'invitation d'Anne Sinclair. « *Pour la politique intérieure, là, j'ai déjà ma réponse. Ce qu'il nous faut, c'est un Cyrano, le regard, l'humanisme de Cyrano, le frère jumeau du Tchécoslovaque, là-bas. Leur président, comment il s'appelle déjà ?* »

OLIVIER SCHMITT

SPECTACLES NOUVEAUX

Cyrano de Bergerac

d'Edmond Rostand, mise en scène de Robert Hossein, avec Jean-Paul Belmondo, Béatrice Agenin, Pierre Vernier, Michel Beaune, Claude Evrard et Jean-Pierre Bernard,

Ils sont quarante autour de Bébel, dans cinq décors monumentaux, sous la houlette de Robert Magic Hossein, partis pour une aventure qui devrait les conduire sans problème jusqu'aux fêtes. Un grand ouvrage populaire servi par un grand acteur populaire et un grand metteur en scène populaire (*lire notre article ci-contre*).

Marigny, carré Marigny, 8e. A partir du 6 février. Du mardi au samedi à 20 h 15. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-56-04-41. De 24 F à 350 F.

Le Plaisir de rompre et le Pain de ménage

de Jules Renard, mise en scène de Bernard Murat, avec Anny Duperey et Bernard Giraudeau.

Méditation sur l'amour dans le couple par le tandem Duperey-Giraudeau. Ils doivent savoir de quoi il retourne...

Comédie des Champs-Elysées, 15, av Montaigne, 8e. A partir du 4 février. Du mardi au samedi à 21 heures, le samedi à 18 heures. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 47-20-08-24. De 90 F à 250 F.

Vive Valeque

de différents auteurs, avec Hélène Alexandridis, Antoine Basler, Pascal Bongard, Nicolas Bonnefoy, Laurence Camby, Régine Cendre, Eric Doye, Marc Fayet, Didier Galas et Mario Haniotis.

En dix lundis, une vingtaine de comédiens de la nouvelle génération – où l'on retrouve avec plaisir Hélène Alexandridis et Patrick Pineau – regroupés dans une drôle d'« Association notoire », se promènent dans l'œuvre de treize auteurs différents – entre autres : Leiris, Boulgakov, Céline, Artaud, Ramuz... De 19 h 30 au cœur de la nuit, parcours obligé pour les noctambules curieux.

Cithéa-Théâtre en actes, 112, rue Oberkampf, 11e. A partir du 5 février. Le lundi à 19 h 30. Tél. : 43-57-42-14.

SÉLECTION PARIS

Avant la retraite

de Thomas Bernhard, mise en scène de Claudia Stavisky, avec Denise Gence, Victor Garrivier et Eléonore Hirt.

La cruauté, la noirceur, la grandeur de Thomas Bernhard qui permet, avec cette horrible histoire d'une famille nazie nostalgique du Reich, d'admirer l'art de Denise Gence.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 43-66-43-60. Durée : 2 h 30. 100 F et 130 F.

L'Avare

de Molière, mise en scène de Jacques Mauclair, avec Jean-Pol Brissart, Yves Llobregat, Gérard Pichon, Claude Debord, Michel Dodane, Nicole Dubois, Jean-Pierre Ducos, Jacques Giraud, Franck le Berre et Michel Lavet.

Voilà un Harpagon qui connaît un tel succès qu'il passe les saisons devant des salles pleines et enthousiastes. Le grand œuvre de Molière transporté au XIXème siècle pour une sorte de vaudeville très distrayant.

Marais, 37, rue Volta, 3e. Du lundi au samedi à 20 h 45. Tél. : 42-74-14-84. Durée : 2 heures. 80 F et 100 F.

➡



THÉATRE

Le Bal de N'Dinga

de Tchicaya U Tam'si,
mise en scène
de Gabriel Garran,
avec Pascal N'Zonzi,
Christine Sirtaine,
Henri Delmas,
Marius Yelolo
et Jack Robinson (musicien).

On ne compte plus les représentations et les théâtres qui ont accueilli ce petit spectacle à la gloire de l'indépendance de l'Afrique signé d'un auteur que l'on a découvert avec lui. Kinshasa en liesse découvre la liberté. Et déjà la souffrance.

Antoine - Simone-Berriau, 14, bd de Strasbourg, 10e. Du mercredi au samedi à 21 heures. Matinée samedi à 17 h 30. Tél. : 42-08-76-58. Durée : 1 h 20. De 65 F à 200 F.
Dernière représentation le 3 février.

Le Baladin du monde occidental

de John Millington Synge,
mise en scène
de Jacques Nichet,
avec Claude Duparfait,
Aude Briant,
Maïté Nahyr,
Guillaume de Tonquédec,
Alain Macé,
Jacques Echantillon,
Philippe du Janerand,
Robert Lucibello,
Chantal Joblon
et Nathalie Duverne.

Revoilà au Théâtre de la Ville l'un de ses plus fidèles pensionnaires, Jacques Nichet, directeur du Centre dramatique national du Languedoc-Roussillon, appelé aussi Théâtre des Treize-Vents, un joli nom qui résonne bien dans ce poème dramatique de Synge. Dans un décor splendide, comme d'habitude, avec des comédiens dans l'ensemble excellents, comme Maïté Nahyr, invitation à la méditation métaphysique dans le cadre d'une auberge irlandaise.

Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, 4e. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 42-74-22-77. Durée : 2 h 15. De 60 F à 120 F.

Le Chemin solitaire

d'Arthur Schnitzler,
mise en scène
de Luc Bondy,
avec André Dussollier,
Laurent Grévill,
Alison Hornus,
Jérôme Nicolin,
Bulle Ogier,
Didier Sandre,
Nada Strancar
et Didier Flamand.

Le public fait la fête à ce beau spectacle de Luc Bondy. Les professionnels aussi qui viennent de lui décerner le prix Dominique de la meilleure mise en scène de 1989. Didier Sandre est un aristocrate viennois dévoyé à faire peur, Nada Strancar est magnifique avant que de mourir à la fin du premier acte et Bulle Ogier, coiffée Yvette Horner, donne à contre-emploi la *mesure d'un talent fou*. Le metteur en scène d'origine suisse, qui vit entre les meilleures scènes de Berlin et de Paris, est superbement en forme.

Théâtre Renaud-Barrault, av. Franklin-Roosevelt, 8e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée, samedi et dimanche à 15 h 30. Tél. : 42-56-60-70. Durée : 2 h 45. De 120 F à 200 F.

La Dame de la mer, et les Revenants

d'Henrik Ibsen,
mise en scène
de Jean-Claude Buchard,
avec Jean-Claude Adelin,
Anne Alvaro,
Olivia Brunaux,
Anne Le Guernec,
Frédéric Leidgens,
Alain Libolt,
Madeleine Marion
et Gérard Watkins.

Ceux qui se demandaient ce que devenaient l'excellente Anne Alvaro, le séduisant Jean-Claude Adelin et la sûre Madeleine Marion trouveront ici une réponse. Ils sont les héros d'Ibsen sous la direction d'un metteur en scène venu au théâtre par la philosophie, qui sait décidément choisir ses acteurs. Il avait monté *Fièvre romaine*, d'Edith Wharton – autre preuve de goût – il y a deux ans chez Renaud-Barrault. Malheureusement, il s'est installé dans la salle Boris-Vian de la Grande Halle, qui est à peu près aussi confortable qu'un wagon de troisième classe.

Grande Halle de La Villette (Salle Boris-Vian), 211, av Jean-Jaurès, 19e. Du mardi au samedi à 21 heures, le samedi à 18 heures. Tél. : 42-49-77-22. De 2 F à 120 F.

Dans la nuit la liberté

Frédéric Dard,
mise en scène de Robert Hossein,
prologue d'Alain Decaux,
avec Maurice Barrier,
Jean-Pierre Bernard,
Régis Bouquet,
Mario David,
Pierre Hatet,
Paul Le Person,
Jean-Pierre Malo,
Philippe Mareuil,
Christoph Moosbrugger
et Jean Negroni.

L'autre poids lourd des scènes privées, aux côtés du *Souper* au Montparnasse. Hossein, une nouvelle fois, fait mouche avec cet hommage sensible à la Résistance.

Palais des Sports, porte de Versailles, 15e. Les mardis, mercredis, vendredis et samedis à 20 h 30, les mercredis et samedis à 15 heures, le dimanche à 14 heures et 18 heures. Tél. : 48-28-40-90. Durée : 3 heures. De 105 F à 240 F.

Dans la solitude des champs de coton

de Bernard-Marie Koltès,
mise en scène
de Patrice Chéreau,
avec Patrice Chéreau
et Laurent Malet.

Patrice Chéreau achève sur le plateau des Amandiers huit ans d'un travail singulier, et particulièrement sur les textes de Bernard-Marie Koltès, depuis *Combat de nègres et de chiens* jusqu'à *Dans la solitude des champs de coton*, pièce dans laquelle il joue lui-même face à Laurent Malet. Ultime reprise d'un spectacle sombre et beau comme les décors de Richard Peduzzi.

Théâtre des Amandiers, 7, av Pablo-Picasso, 92000 Nanterre. Les mardis, jeudis, vendredis et samedis à 21 heures, le dimanche à 17 heures. Tél. : 47-21-18-81. Durée : 1 h 25. De 80 F à 120 F.

L'Emission de télévision

de Michel Vinaver,
mise en scène
de Jacques Lassalle,
avec Bérangère Dautun,
Alain Pralon,
Claire Vernet,
Catherine Ferran,
Véronique Vella,
Jean-François Rémi,
Jean-Philippe Puymartin,
Sylvia Bergé,
Jean-Pierre Michael
et Isabelle Gardien.

La nouvelle pièce de l'un de nos auteurs contemporains les plus sérieux et constants dans son discours et dans son travail. Celui que beaucoup tiennent pour le maître du théâtre quotidien s'attaque cette fois-ci à la télévision et, au-delà, à la dépossession de l'être par lui-même. La mise en scène de Lassalle est maligne et bien menée, dans les décors volontairement laids de Kokkos à la manière de la SFP. Les comédiens du Français sont très inégaux. Mention spéciale à Claire Vernet, Alain Pralon, Véronique Vella et Jean-Pierre Michaël. Les autres frisent la correctionnelle.

Théâtre National de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, 6e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 43-25-70-32. Durée : 3 heures. De 57 F à 160 F.

Les Escaliers du Sacré-Cœur

de Copi,
mise en scène
d'Alfredo Arias,
avec Facundo Bo,
Marilu Marini,
Alain Salomon,
Stéphanie Schwartzbrod
et Zobeïda.

Une pièce méchante de Copi, mise en scène au plus près de la fantasmagorie hyper-réaliste de l'auteur par Arias décidé à prendre tous les risques. Une partie du public grince, presque autant que les mots et les héros – travelos, gouines, vicomte poudré, pédé, diva – de ces *Escaliers du Sacré-Cœur*. De bien belles marches qu'on aimerait gravir plus souvent.

Théâtre d'Aubervilliers Groupe TSE, 2, rue Édouard-Poisson, 93000 Aubervilliers. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 48-34-67-67. Durée : 2 heures. De 80 F à 130 F.

Et moi... et moi !

de Maria Pacôme,
mise en scène
de Jean-Luc Moreau,
avec Maria Pacôme,
Marie-France Mignal,
François Pacôme.
Voir notre photo légendée.

Saint-Georges, 51, rue Saint-Georges, 9e. Du mardi au samedi à 20 h 45, le samedi à 18 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-81-05-43. Durée : 2 heures. De 100 F à 200 F.

Le Gardien

de Harold Pinter,
mise en scène
de Georges Wilson,
avec Jacques Dufilho,
Pierre-Marie Escourrou
et Jean-Pierre Kalfon.

Dufhilesquissime !

Œuvre, 55, rue de Clichy, 9e. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 48-74-47-36. Durée : 2 h 30. De 30 F à 220 F.

Les Incertitudes du désir

d'après Crébillon fils,
mise en scène
de Gilles Gleizes,
avec Denise Chalem,
Emmanuelle Grangé
et Benoît Vallès.

Trois romans de Crébillon-fils réunis par Gilles Gleizes, metteur en scène qui allie finesse et économie. Denise Chalem, Emmanuelle Grangé et Benoît Vallès font chanter de belle manière le XVIIIe siècle aux oreilles d'aujourd'hui.

Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9e. Le mardi à 18 h 30, du mercredi au samedi à 20 h 30. Tél. : 47-42-67-27. Durée : 1 heures. De 65 F à 90 F.

Le Jeu de la vérité

de Stig Dagerman,
d'après « l'Enfant brûlé »,
mise en scène
de Patrick Collet,
avec Madeleine Assas,
Angelica Chemin,
Huguette Clery,
Yves Comeliau,
Catherine Davenier
et Yves Arnault.

L'Enfant brûlé est le plus beau roman et le plus connu (il vient d'être réimprimé dans la collection « L'imaginaire », chez Gallimard) de l'écrivain suédois Stig Dagerman, qui s'est donné la mort à 31 ans en 1954, laissant une œuvre d'exception dans le traitement virtuose de l'angoisse existentielle née de l'immédiat après-guerre. Le Théâtre 14 nous propose de découvrir l'adaptation scénique que l'auteur avait lui-même écrite dans une mise en scène plutôt froide et sage où l'on découvre un jeune comédien sorti de l'ENSATT et que l'on ne peut pas ne pas remarquer : Yves Coméliau.

Théâtre 14-Jean-Marie Serreau, 20, av Marc-Sangnier, 14e. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 45-45-49-77. Durée : 2 heures. 60 F et 100 F.

Kiki l'Indien

de Joël Jouanneau,
mise en scène
de Michel Raskine,
avec Judith Guittier,
Marief Guittier,
Christian Ruché,
Delphin Ruché,
Romain Duverne
et Yohann Plotegher en alternance.

Joël Jouanneau, un auteur d'aujourd'hui à qui l'on doit déjà *le Bourrichon* et plusieurs mises en scène achevées, s'est inventé une famille dont font partie le metteur en scène Michel Raskine, formé par Roger Planchon, et la comédienne Marief Guittier, qui n'en finit pas d'avoir du talent depuis qu'elle a créé la Salamandre, avec Gildas Bourdet. Premiers pas sur scène de sa fille Judith, qui devrait très vite intéresser les professionnels en quête de talents rares. Christian Ruché, dans le rôle-titre, est superbe. Aux Bouffes-du-Nord, Jouanneau trouve enfin une salle en centre-ville à la mesure de ses talents de plume.

Bouffes du Nord, 37 bis, bd de la Chapelle, 10e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 15 heures. Tél. : 42-39-34-50. De 80 F à 95 F.

Lorenzaccio

d'Alfred de Musset,
mise en scène
de Georges Lavaudant,
avec Michel Etcheverry,
ou J.-L. Boutté,
Nicolas Silberg,
Richard Fontana,
Redjep Mitrovitsa
et Thierry Hancisse.

Les familles républicaines de Florence intriguent contre le pouvoir des Médicis. Un jeune homme, Lorenzo, en profite pour devenir une star du théâtre classique sous la plume de Musset. Lavaudant a réussi son coup.

SOPHIE STEINBERGER/ENGUERAND

Trois Pacôme en une : l'auteur, l'actrice, la femme. Toute l'énergie, la folie, la générosité d'un être d'exception. Sa nouvelle pièce, *Et moi... et moi !*, au Saint-Georges, est drôle, très, surtout au premier acte. Succès d'ores et déjà garanti, et mérité. Entre légèreté et douce amertume, ah ! qu'il est bon de rire avec la Pacôme !

Comédie-Française, place du Théâtre-Français, 1er. Le 31 janvier et le 4 février, 14 heures ; les 4 et 6 février février, 20 h 30 (et les 9, 12, 14, 21, 23 et 28 février). Tél. : 40-15-00-15. Durée : 2 h 15. De 40 F à 180 F.

Music-hall

de Jean-Luc Lagarce,
mise en scène
de l'auteur,
avec Hélène Surgère,
Olivier Achard
et François Berreur.

Notre petit théâtre tout entier dévolu à la création d'auteurs contemporains donne à Jean-Luc Lagarce les moyens de mettre en scène sa dernière pièce autour de l'excellente Hélène Surgère. Pour ceux qui aiment – et ils ont raison – le théâtre qui s'invente au présent.

Jardin d'Hiver, cité Véron, 94, boulevard de Clichy, 18e. Du mardi au samedi à 21 heures. Tél. : 42-62-59-49. Durée : 1 h 30. 70 F et 90 F.

Les Palmes de M. Schutz

de Jean-Noël Fenwick,
mise en scène
de Gérard Caillaud,
avec Sonia Vollereaux,
Stéphane Hillel
et Gérard Caillaud.

Délassement charmant autour de la découverte du radium par Pierre et Marie Curie. Succès mérité.

Mathurins, 36, rue des Mathurins, 8e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 17 heures, dimanche à 15 heures. Tél. : 42-65-90-00. Durée : 2 heures. De 60 F à 200 F.

La Peste

d'Albert Camus,
mise en scène et
adaptation de Francis Huster,
avec Francis Huster.

Francis Huster, en pleine forme, s'empare tout seul d'un livre archiconnu et en fait un spectacle qui émeut et convainc tous les publics par sa justesse, son humilité, et la parfaite connivence entre l'acteur et l'auteur. Une adaptation d'un roman au théâtre, une de plus, mais celle-là réussie.

Porte Saint-Martin, 16, bd Saint-Martin, 10e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-08-00-32. Durée : 1 h 40. De 90 F à 200 F.

Post-scriptum : Je t'aime

de Jean Bois,
mise en scène
de l'auteur,
avec Dominique Constantin
et Jean Bois.

Un spectacle pétillant, insolite qui n'a qu'un ressort : l'intelligence, la plus belle des intelligences même, celle du cœur. Depuis combien d'années ce duo concocte-t-il ses petits spectacles réussis ? Le temps compte peu, sinon qu'il permet à une nouvelle génération de spectateurs d'aller découvrir – impérativement – Jean Bois et Dominique Constantin.

Cartoucherie Théâtre de la Tempête, route du Champ de Manœuvre, 12e. Du mercredi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 43-28-36-36. Durée : 1 h 45. 60 F et 90 F.
Dernière représentation le 4 février.

Les Sonnets

de William Shakespeare,
mise en scène
de Jean Jourdheuil,
avec Joëlle Léandre,
Jorge Silva Melo,
André Wilms
et Kimon Dimitriadis.

L'œuvre la moins parcourue de Shakespeare, malignement mise en scène par un tandem intelligent et drôle et interprétée par un duo d'acteurs qui se délectent au son d'un violoncelle. Une correspondance amoureuse et précieuse qu'il faut aller entendre.

Maison de la culture, 1, bd Lénine, 93000 Bobigny. Du mardi au samedi à 21 heures. Tél. : 48-31-11-45. Durée : 1 h 15. 85 F et 110 F.

Le Souper

de Jean-Claude Brisville,
mise en scène
de Jean-Pierre Miquel,
avec Claude Rich,
Claude Brasseur,
Serge Krakowski
et Laurent Rey.

Au top 1400 – le nombre des spectacles professionnels créés en France l'an passé – *le Souper* est en tête. Triomphe mérité pour Claude Brasseur-Fouché au bras de Claude Rich-Talleyrand. Il faut aller partager leur pitance.

Montparnasse, 31, rue de la Gaîté, 14e. Du mardi au samedi à 21 heures, le samedi à 18 heures. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-22-77-74. Durée : 1 h 40. De 80 F à 230 F.

La Veuve (ou le Traître trahi)

de Pierre Corneille,
mise en scène
de Christian Rist,
avec Jacques Bonnaffé,
Yann Collette,
Jean-François Sivadier,
Andréa Retz-Rouyet,
Cécile Bruno,
Chantal Neuwirth
et Basile Bernard.

Christian Rist nous manquait. Dans le secret de son Studio classique, il préparait cette *Veuve*, comédie jamais jouée de Corneille, qu'il met en scène autour de Jacques Bonnaffé, l'un des premiers compagnons de ce studio atypique où les acteurs réfléchissent et travaillent comme nulle part ailleurs le théâtre classique et la diction des vers. Pour les nostalgiques des *Amoureux de Molière* et tous les amoureux du théâtre d'exigence et de qualité.

Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9e. Le mardi à 19 heures, du mercredi au samedi à 20 h 30. Tél. : 47-42-67-27. Durée : 2 h 45. De 65 F à 90 F.

DANSE

Angelin Preljocaj

A nos héros

La guerre traitée par la dérision. La pièce qui a lancé Preljocaj sur orbite, dans le ciel de la jeune danse.

Centre Georges-Pompidou. Du 7 au 10 février, à 20 h 30 ; le 11, à 16 heures. Tél. : 42-74-42-19. De 55 F à 75 F.

Ballets Christina Hoyos

Saison du Flamenco

La belle Christina, ex-partenaire d'Antonio Gadès, et que l'on a pu voir à l'écran avec lui dans *Noces de sang*, *Carmen*, et *l'Amour sorcier*, a fondé sa propre compagnie en 1988 et rencontre partout le succès.

Opéra de Paris-Palais Garnier. Du 7 au 9 février, à 19 h 30. Tél. : 47-42-53-71. De 20 F à 200 F.

Les Rendez-vous chorégraphiques de Sceaux

Les Feux de Saint-Elme, pièce inspirée à Josette Baïz par les personnages de Beckett, Molloy, Murphy, Vladimir et Estragon (1) ; *Capricieuse*, de Roxane Huilmand, l'une des figures de proue de la nouvelle danse flamande (2).

Les Gémeaux. Les 2 et 3 février, à 20 h 30 (1) ; le 6 février, à 20 h 30 (2). Tél. : 46-60-05-64. De 80 F à 90 F.

Lille

Jean-François Duroure

Cancans Nus

La fantaisie poétique de Duroure, réinventant le music-hall quelque part dans le cosmos.

Opéra. Le 6 février, à 20 h 30. Tél. : 20-54-80-68. 95 F.

Grenoble

Loïc Touzé et Bernadette Doneux

La Chambre aux tournesols

Une transposition chorégraphique des lettres de Vincent Van Gogh à son frère Théo par un duo d'ex-danseurs de Carolyn Carlson et de Hideyuki Yano.

Le Cargo. Le 31 janvier, à 20 h 30 ; le 1er février, à 19 h 30. Tél. : 76-25-05-45. 85 F.

La sélection théâtre a été établie par : Olivier Schmitt

Danse : Sylvie de Nussac

MUSIQUES

«IVANHOE» DE ROSSINI A L'OPERA DE MONTPELLIER

Le papa du pastiche

Pasticcio : œuvre vocale sacrée ou opéra fabriqués à partir d'extraits d'ouvrages déjà créés d'un ou de plusieurs compositeurs, et adaptés aux nécessités d'un nouveau livret. Des pastiches, il s'en est donné des centaines, qui sont perdus aujourd'hui. Sous son apparente facilité, *Ivanhoé* fut le premier grand opéra historique français. L'Opéra de Montpellier l'exhume.

AVANT qu'il ne prenne congé du théâtre lyrique sur la pointe des pieds après le succès relatif de *Guillaume Tell*, Rossini usa sa santé à composer de nouveaux opéras, n'hésitant pas, lorsque le besoin s'en faisait sentir, à adapter certaines de ses œuvres anciennes aux règles locales, adaptant son écriture vocale aux possibilités des chanteurs qu'il avait à sa disposition. Et non par paresse ou pour céder à une quelconque facilité comme on l'a longtemps affirmé : en vingt ans, Rossini a tout de même trouvé le temps de composer une quarantaine d'opéras, plus savamment élaborés (il prenait ses modèles chez Haydn, Mozart et Beethoven) que ne le seront les soixante-dix opus de Donizetti, ceux de Bellini ou ceux du jeune Verdi. Il s'est toutefois, au moins par deux fois, laissé tenter par les facilités du *pasticcio*. En 1819, pour *Edoardo e Cristina*, qu'il fit représenter sur les scènes italiennes et dont il écrivit lui-même la partition, *best of* de ses œuvres antérieures pour un nouveau livret ; en 1826 (trois années avant *Guillaume Tell*, son ultime opéra) pour *Ivanhoé*, aidé cette fois-ci par Giovanni Pacini, qui, sous sa houlette, rassembla des airs, duos, ensembles et chœurs extraits de *Sémiramis*, *la Cenerentola*, *la Pie voleuse*, *Moïse*, *Zelmira* et *Tancrède*.

Ce qui aurait pu être une œuvre de circonstance destinée à faire les beaux soirs du Théâtre de l'Odéon (où cet *Ivanhoé* fut créé avec un succès retentissant), devint l'acte de baptême du grand opéra historique qui vaudra à Rossini d'être considéré par Wagner comme *« le seul musicien de grande envergure »* qu'il eût rencontré à Paris. Ces triomphes, cette reconnaissance, Rossini avait fini par s'y habituer depuis qu'il s'était installé dans notre capitale, à l'invitation de Charles X, qui l'avait nommé « inspecteur du chant dans les établissements royaux, compositeur du roi, chargé d'écrire pour l'Opéra de Paris » (à ce titre, il révolutionnera l'enseignement du chant en mariant habilement l'art de la déclamation, propre aux Français, à la virtuosité des Italiens et codifia de manière définitive les emplois et tessitures des chanteurs).

Alors en vogue, le *pasticcio* prend ses sources dans les « fragments » qui firent les beaux soirs de l'Opéra, à Paris, au dix-huitième siècle, pots-pourris d'actes entiers ou de scènes d'ouvrages lyriques qui avaient déjà conquis les faveurs du public et dont *les Sybarites à Florence* de Castil-Blaze et Laffite, représentées en 1831 aux Nouveautés, seront l'aboutissement (un *Arione*, puzzle d'extraits de vingt-sept œuvres de compositeurs différents avait déjà été représenté à Milan, en 1694). Mais à la différence de leurs prédécesseurs, Rossini et Pacini surent innover en coulant leur « nouvelle œuvre » dans une réalité scénique tirée de l'*Ivanhoé* de Walter Scott, roman dont la publication, en 1819, fit l'effet d'une traînée de poudre dans l'Europe entière, et dont les effets se font encore sentir...

JEAN-LOUP CHARMET

La Juive Rebecca, rebaptisée Leïla, et son champion.

Pionnier du roman historique, Walter Scott n'avait pas hésité à prendre quelques libertés avec la réalité historique ; les librettistes Emile Deschamps et Gustave de Wailly lui emboîteront le pas en faisant passer à la trappe des personnages tels que Robin des Bois ou Richard Cœur de Lion (que d'autres, mais bien plus tard, sauront ressusciter sous les traits les plus flatteurs), à convertir le juif Isaac à la religion musulmane (du coup, il est « rebaptisé » Ismaël) tout en simplifiant l'intrigue afin de lui insuffler, dans les limites temporelles imposées par l'opéra, ce brillant épique et cette exaltation des sentiments, pierres de touche du genre.

L'action d'*Ivanhoé* nous plonge immédiatement dans l'ambiance hallebardes-châteaux forts-tournois de nos jeux d'enfants : *« Cédric le Saxon et ses vassaux recueillent sur les prières d'un mystérieux pèlerin (Ivanhoé), Ismaël et sa fille Leïla pourchassés par le Normand Boisguilbert. Le pèlerin est amoureux de Leïla, qui lui a sauvé la vie en Terre sainte. Cédric essaie de faire raconter au pèlerin de ce qu'il a vu là-bas. Entendant le nom de Wilfrid d'Ivanhoé, il tressaille : c'est son fils qu'il a maudit pour désobéissance. A ce moment précis, le château est attaqué par Boisguilbert et ses troupes. Dans le pèlerin blessé, Leïla reconnaît celui dont elle a sauvé la vie et qu'elle aime, aussi. Victorieux, Boisguilbert s'empare de Leïla et l'emmène. Mais au troisième acte l'amour triomphera quand après avoir résisté noblement aux avances de Boisguilbert, Leïla sera sauvée par Ivanhoé, dont elle a fait entre-temps son champion. Dans l'intervalle, on aura reconnu en elle Edith, la fille jadis disparue d'Olric, le roi des Saxons... »*

Pour faire bonne mesure, la partition d'*Ivanhoé* fut retrouvée après une véritable enquête policière. Mis sur la piste de cet opéra oublié par Humbert Camerlo (il est conseiller musical sur le tournage d'une vie de Rossini que tourne actuellement Robert Altman en Italie) qui trouvait plus original de recréer ce *pasticcio* que de consacrer une soirée de gala à un florilège d'airs de l'auteur des prophétiques *Péchés de ma vieillesse*, Dani Maier (la dramaturge de l'Opéra de Montpellier) a appelé Martine Kahane à la rescousse (elle est conservateur de la bibliothèque de l'Opéra de Paris). Cette dernière a retrouvé la partition d'orchestre sur laquelle ont travaillé les chanteurs (il n'existe pas de partition chant-piano) tandis que les parties chantées ont été retrouvées à Strasbourg où l'ouvrage fut présenté avec succès l'année même de sa création, avant d'être repris à Gand, Lille, Londres, Dublin, New-York, Philadelphie. Un beau travail d'édition en perspective pour la Fondation Rossini de Pesaro, qui a entrepris l'édition intégrale des œuvres de Rossini et à qui l'on doit l'exhumation récente de l'étourdissant *Voyage à Reims*.

ALAIN LOMPECH

★ Opéra de Montpellier, les samedi 3 et dimanche 4 février, à 17 heures ; le mardi 6 février, à 20 h 30. Version de concert, avec Michaela James (Leïla), Reynaldo Macia (Ivanhoé), Philippe Duminy (Cédric), Vladimir de Kanel (Boisguilbert), Constantin Dumitru (Ismaël), Frédéric Plantak (Malvoisin), Antoine Garcin (Beaumanoir), l'Orchestre et les Chœurs de l'Orchestre philharmonique de Montpellier, direction : Cyril Diederich. Location, tél. : 67-66-00-92 (du lundi au samedi). De 40 F à 105 F.

Raretés rossiniennes

– ***La Donna del lago*** **(Naples, 1819). Avec Katia Ricciarelli, Lucia Valentini-Terrani, Samuel Ramey, le chœur philharmonique de Prague, l'orchestre de chambre de l'Europe, Maurizio Pollini (direction) : 2 CD CBS M2K 39311.**

– ***Ermione*** **(1819). Avec Cecilia Gasdia, Margarita Zimmermann, Chris Merrit, le chœur philharmonique de Prague, l'orchestre philharmonique de Monte-Carlo, Claudio Scimone (direction) : 2 CD, Erato ECD 75336.**

– ***Guillaume Tell*** **(Paris, 1829). Avec Sherill Milnes, Mirella Freni, Luciano Pavarotti, le chœur Ambrosian, l'Orchestre national philharmonique, Riccardo Chailly (direction) : 4 CD Decc 417 154-2.**

– ***Maometto*** **(Naples, 1820). Avec Samuel Ramey, June Anderson, Margarita Zimmermann, Laurence Dale, chœur Ambrosian, l'orchestre Philharmonia, Claudio Scimone (direction) : 3 CD Philips 412 148-2.**

– ***Tancrède*** **(Venise, 1813). Avec Marilyn Horne, Lela Cuberli, chœurs et orchestre du Théâtre de la Fenice de Venise, Rolf Weikert (direction) : 3 CD CBS M3K 39073.**

– ***Le Voyage à Reims*** **(Paris, 1825). Avec Cecilia Gasdia, Lucia Valentini-Terrani, Lela Cuberli, Katia Ricciarelli, Francisco Araiza, Samuel Ramey, Ruggero Raimondi, le chœur philharmonique de Prague, l'orchestre de chambre de l'Europe, Claudio Abbado (direction) : 2 CD Deutsche Grammophon Gesellschaft 415 498-2.**

SÉLECTION PARIS

Mercredi 31 janvier

Debussy

Prélude à l'après-midi d'un faune

Saint-Saëns

Concerto pour piano n° 2

Stravinsky

Petrouchka, version 1947

David Golub (piano),
Orchestre de Paris,
Semyon Bychkov (direction).

David Golub arrive à Paris avec la réputation la plus flatteuse, confirmée par Bychkov, dont il est l'invité. Confier le *Deuxième concerto* de Saint-Saëns à un pianiste de grande classe, c'est un peu dommage si l'artiste est vraiment digne de sa renommée. Mais toutes les œuvres peuvent être transcendées...

Salle Pleyel, 20 h 30 (et le 1er février). Tél. : 45-63-88-73. De 48 F à 180 F.

Reibel

Musaïques

Fouillaud

Huit Préludes symphoniques pour quatuor à cordes et orchestre

Dukas

La Peri, poème dansé pour orchestre

Liliane Mazeron (soprano),
Pomone Tortelier (mezzo-soprano),
Jean-Pierre Drouet (percussions),
Quatuor Prat,
Orchestre philharmonique de Radio-France,
Hikotaro Yazaki (direction).

« Musiques en perspectives » est cette série dirigée à la radio par Yves Prin, qui associe répertoire et créations. Face à Dukas et à sa *Peri*, « *poème symphonique dansé* » qui se passera cette fois de chorégraphie, la version définitive de *Musaïques*. de Reibel, compositeur maison dont on connaît la prédilection pour les voix et qui destine la deuxième partie de ce dernier opus à *deux voix de femmes et percussions*. Patrice Fouillaud, quarante ans, dont les *Préludes symphoniques* seront également donnés par le Philharmonique et par le quatuor à cordes formé autour du premier violon de l'orchestre, Jean Prat, n'est pas un auteur de la « maison ronde », puisqu'il a travaillé en Italie avec Donatoni, non sans recevoir en 1985 le prix SACEM des jeunes compositeurs. Hikotaro Yazaki est une baguette inconnue qui a fait ses débuts aux côtés d'Ozawa, pour opérer beaucoup ensuite en Norvège et en RFA.

Maison de Radio-France, 20 h 30. Tél. : 42-30-15-16. 36 F.

Beethoven

Sonate pour piano n° 8 op. 30

Prokofiev

Sonate pour violon et piano n° 2 op. 94 bis

Franck

Sonate pour violon et piano

Ravel

Tzigane, rhapsodie pour violon et piano

Boris Belkin (violon),
Georges Pludermacher (piano).

C'est, à notre connaissance, la première fois que Pludermacher, petit Einstein du piano français, se retrouve à Paris en duo avec Belkin, l'émule de Menuhin, protégé de Mehta et Bernstein depuis qu'il s'est fixé en Israël, et sorti du rang lorsqu'il joua il y a quinze ans sous la direction de ce dernier et perdit son violon dans un taxi. Distingué pas seulement pour sa malchance, en l'occurrence, mais pour la beauté racée de son jeu très expressif et donc soumis à quelques imperfections – c'est du moins le souvenir qu'il nous a laissé dans un concerto de Brahms enregistré naguère avec Solti chez Decca. En duo, il faudra l'écouter de près, dans un programme si divers qu'il ne devrait laisser personne insatisfait.

Salle Gaveau, 20 h 30. Tél. : 49-53-05-07. De 90 F à 160 F.

MUSIQUES

➡ **Jeudi 1er février**

Lambert

Airs à trois voix avec ritournelle

Clérambault

La Mort d'Hercule
La Muse de l'Opéra
Pyrame et Thisbé
Le Triomphe de la paix

Le Roux

Pièces en trio

Les Arts florissants, William Christie (direction et clavecin).

Après les cantates de Montéclair, l'an dernier, avant celles de Campra (même lieu, même contexte, le 15 février prochain), l'ensemble des Arts florissants, décidément en plein épanouissement, offre avant enregistrement (Harmonia Mundi) un programme de cantates de Clérambault, prénom Louis-Nicolas. Organiste successivement aux Jacobins, à Saint-Sulpice, ce contemporain du grand Couperin n'a pas passé, comme on le croyait, tout son temps à la tribune. Il a aussi sacrifié, dans ses cantates profanes ou sacrées, à l'attrait des *Métamorphoses* d'Ovide (*Pyrame et Thisbé*) ; s'est intéressé aux peines de cœur d'Hercule, tenté par les conventions de l'opéra, ou signé, avec *le Triomphe de la paix*, une œuvre de pure circonstance. Musiques à découvrir, la spécialité de l'équipe Christie.

L'Auditorium. Théâtre musical de Paris, 19 heures. Tél. : 40-28-28-40. 160 F.

Martinu

Double Concerto pour deux orchestres à cordes, piano et timbales
Concerto pour quatuor à cordes et orchestre
Trois Ricercare

Debussy

La Mer

Quatuor Brandis, Orchestre national de France, James Conlon (direction).

On va pas mal entendre de Martinu cette année, pour la plus contestable des causes (un anniversaire), mais tant pis. Ce Tchèque, ou plus exactement ce Morave, est né il y a cent ans aux confins de la Bohême. Ce qui pousse les organisateurs de concerts et les marques de disques à un effort inédit autant que brutal en sa faveur. Une intégrale des symphonies, en cours chez RCA, sous la direction de Klaus Peter Flor, viendra se joindre à celle de Järvi avec l'Orchestre de Bamberg. James Conlon enregistrera pour sa part (à l'intention d'Erato) ce programme, qu'il aura au préalable testé « *live* » avec l'Orchestre national et qui comprend notamment le très beau *Double Concerto pour deux orchestre à cordes, piano et timbales*. Martinu, qui avait (c'est une de ses parentés avec Janacek) un goût dévot pour la musique de chambre – il en a composé des kilos –, sut l'allier à sa virtuosité d'écriture pour grand orchestre symphonique dans un *Concerto pour orchestre et quatuor à cordes* à découvrir ici. Chassé de son pays après la seconde guerre mondiale pour ses activités patriotiques, exilé à Paris puis aux Etats-Unis, Martinu s'ouvrit à des influences musicales très diverses, italiennes notamment, comme le prouveront les trois *ricercare* qui précéderont au programme une plus célèbre *Mer* : plus que tous les musiciens français, Martinu admirait Debussy. *(Voir également notre photo légendée.)*

Maison de Radio-France, 20 h 30. Tél. : 42-30-15-16. 120 F.

Vendredi 2

Beethoven

Variations pour violoncelle et piano sur « la Flûte enchantée », de Mozart
Sonates pour violoncelle et piano n° 1 et 2 op. 5

Martha Argerich (piano). Mischa Maïsky (violoncelle).

Martha Argerich ne joue en soliste – et c'est son droit – que lorsqu'elle est bien lunée. En duo, elle déclare rarement forfait. Deux hypothèses : soit elle a une prédilection pour la musique de chambre ; soit elle déteste faire faux bond à ses amis. Et si les deux hypothèses étaient également bonnes ?

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 47-20-36-37. De 40 F à 250 F.

Samedi 3

Schubert

Sonate pour arpeggione et piano D 821

Schumann

Fantasiestücke pour violoncelle et piano op. 73

Franck

Sonate pour violoncelle et piano

Debussy

Sonate pour violoncelle et piano

Martha Argerich (piano). Mischa Maïsky (violoncelle).

Lire ci-dessus.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 47-20-36-37. De 40 F à 250 F.

Lundi 5

Hykes

Windhorse Riders
True to the Times
A l'écoute des vents solaires
Pierres d'étoiles

Djamchid Chemirani (zarb). Harmonic Choir, David Hykes (direction).

Faut-il encore présenter David Hykes ? Cet Américain s'est fixé en France pour enseigner à ses « fidèles » (de plus en plus nombreux, dit-on), un peu sur le modèle des écoles d'art traditionnel, la technique du chant diphonique, qu'il a chipée aux moines tibétains. Son *Chœur harmonique* est une famille et son appartement, sur la montagne Sainte-Geneviève, un asile pour les musiciens de tout poil. Hykes et les siens font désormais des apparitions régulières au Théâtre de la Ville, toujours bourré pour l'occasion. Au zarb, cette fois, l'Indien Chemirani.

Théâtre de la Ville, 20 h 45. Tél. : 42-74-22-77. De 55 F à 60 F.

Schnebel

AMN

Kagel

Mitternachtsstük

Eötvös

Trois Madrigalkomödie
Nuits d'été
Hochzeitsmadrigal
Moro lasso

Xenakis

Nuits

Ensemble InterContemporain, Groupe vocal de France, Peter Eötvös (direction).

Création française d'*AMN*, de Dieter Schnebel, compositeur allemand entiché de philosophie, de théologie comme d'anatomie (vocale), qui est un peu un revenant après l'engouement dont il a bénéficié dans les années 70. Création française, également, de *Nuits d'été*, de Peter Eötvös ; ou comment vérifier si un Hongrois, directeur musical de l'Ensemble intercontemporain, s'est inspiré de près ou de loin d'un certain Berlioz. Le travail de défrichement du Groupe vocal de France. Et son répertoire, avec *Nuits*, de Xenakis.

L'Auditorium. Théâtre musical de Paris, 18 heures. Tél. : 40-28-28-40. 100 F.

Mardi 6

Mozart

Quatuors à cordes KV 464 et 421

Beethoven

Quatuors à cordes op. 135 et 132

Quatuor Takacs.

Gabor Takacs, premier violon, donne son nom à ce quadrige hongrois diplômé de l'Académie Liszt en 1975 et lauréat de deux prix (dont celui de la critique) au concours de quatuors à cordes d'Evian, en 1977. Trois chefs-d'œuvre de l'opus 76 de Haydn, récemment enregistrés pour Decca, confirment une alliance de brillance et d'intériorité, une ampleur de vues et de sonorités, un goût du risque dans le phrasé (très appuyé) sans dommages sur la justesse... Beaucoup de qualités au demeurant, qui ne demandent qu'à s'épanouir, cela s'entend. *(Lire également notre photo légendée).*

Théâtre de la Ville, 18 h 30. Tél. : 42-74-22-77. De 55 F à 60 F.

Berg

Pièces pour clarinette et piano

Webern

Sonate pour violoncelle et piano op. posthume
Pièces pour violon et piano

Schoenberg

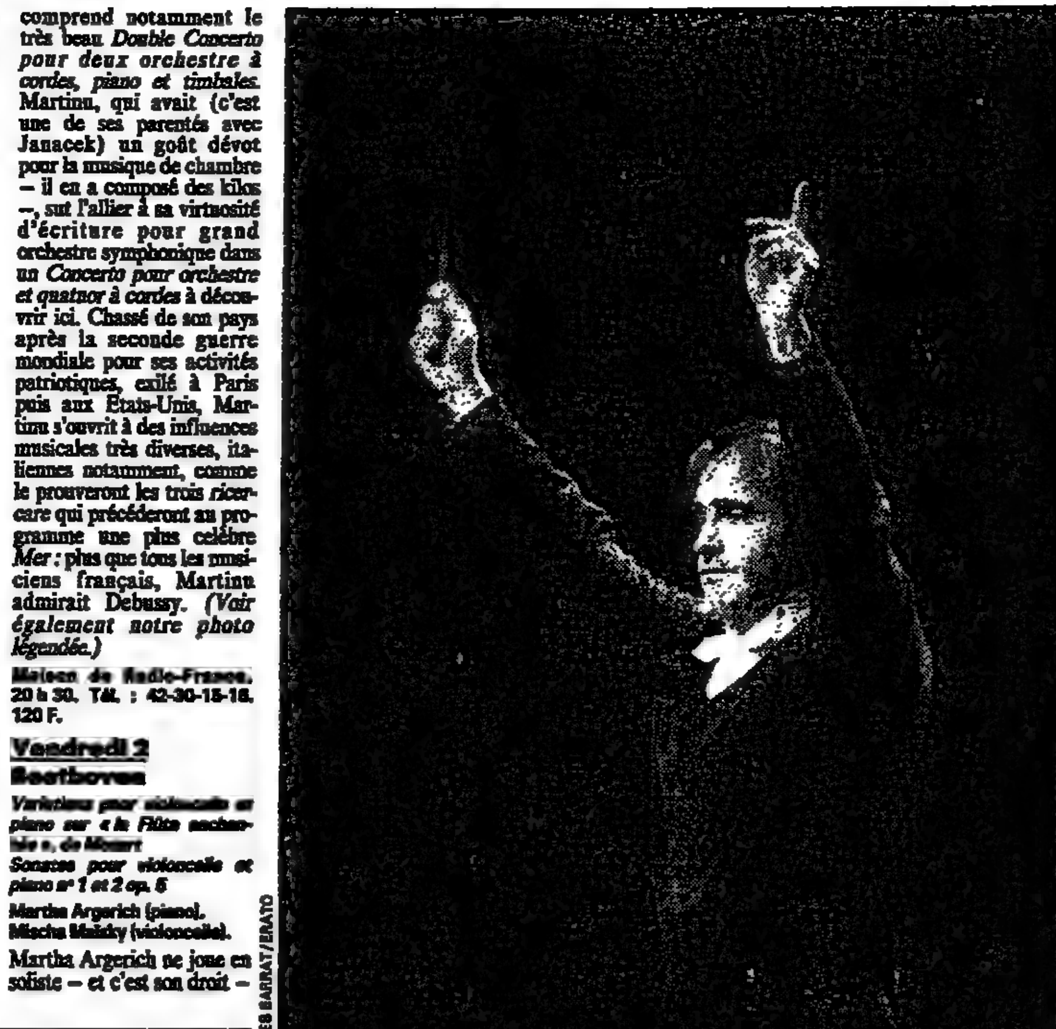
Pierrot lunaire op. 21

Marianne Pousseur (récitante).

Ensemble Musique oblique. Philippe Herreweghe (direction).

Philippe Herreweghe, dont on nous dit qu'il travaille son piano avec assiduité, fait de plus fréquentes infidélités à son passé de propagandiste du répertoire baroque (il dirige néanmoins *Orfeo*, de Monteverdi, à l'Opéra flamand d'Anvers à partir du 17 février). Le voici avec l'Ensemble Musique oblique qui, comme son nom l'indique, affectionne également les chemins détournés, – qui met sa culture et sa curiosité au service de la seconde Ecole de Vienne. Ne va-t-il pas, bientôt, se mettre à composer lui-même ? Heureux les interprètes qui savent, avec tellement de bonheur, échapper au carcan d'une « specialité » !

Théâtre Grévin, 20 h 30. Tél. : 42-46-84-47. De 80 F à 100 F.



JACQUES BARRAT/ERATO

James Conlon est l'un de ces jeunes chefs étrangers (il est né à New-York voici quarante ans) sur lesquels certains critiques français savent se faire en un soir une opinion tranchée : lors de la reprise de l'*Enlèvement au Sérail* au Palais Garnier. Ainsi ce jeune artiste formé, au Met, à la dure école du lyrique, est allé faire carrière ailleurs : à Rotterdam puis — il y est toujours — à la direction musicale de l'Opéra de Cologne. Encore un que l'on n'aura pas su retenir. A moins que... Le National l'a invité le 1er février pour le centenaire de Martinu ; c'est peut-être un début.

JAZZ

Marc Perrone

Puisant dans l'Italie de ses pères et le répertoire de ses contemporains, Marc Perrone est l'un des plus brillants interprètes actuels (accordéon, diatonique, essentiellement) : généreux gai, vif et dansant. La musique populaire dans sa splendeur.

Le 1er février. Petit Journal Montparnasse, 21 h 30. Tél. : 43-21-56-70.

ROCK

Bob Dylan

Les deux derniers concerts de Bob Dylan : si jamais quelques places se vendent encore sur les trottoirs du boulevard Poissonnière, on peut encore tenter sa chance. Dylan, c'est comme une lampe tempête, éblouissant un soir, vacillant et obscurci par la fumée le lendemain.

Le 31 janvier et le 1er février. Au Grand Rex, 20 h 30. Location Fnac. De 160 F à 180 F.

Rock en France

Fin de la tournée Rock en France ». On recommandera particulièrement la soirée de mercredi avec le dub des Babylon Fighters et l'humour triste des VRP, ainsi que celle de vendredi : Marc Seberg vient de réussir un bel album, Yargo, la danse qui pense ; Won Ton Ton, Belges romantiques et émouvants, et Living in Texas, rock dur dit parfois gothique (à cause de l'écho).

Le 31. Elysée-Montmartre, 18 h 30. De 80 F à 90 F.
Le 31 janvier à 19 h 30 Les Zoulous, Babylon Fighters, VRP. Le 1 février à 19 h 30 The Game, Nomads, Portementaux. Le 2 février à 19 h 30 Living in Texas, Won Ton Ton, Yargo, Marc Seberg.

Ian Hunter Ronson

Un mariage de raison qui dure entre l'ancien chanteur de Mott the Hoople et l'ancien guitariste de David Bowie, survivants du glam-rock. Le glamour est parti, il ne reste que le rock, lourd, virtuose et volubile.

Le 6 février. Elysée-Montmartre, 20 heures. 145 F.

Jimmy Oihid

Jimmy Oihid aurait besoin d'une carte de visite, un bel album bien produit par exemple. En attendant, les gens qui iront au New Moon seront tout étonnés : comment se fait-il que ce petit homme, avec sa voix, sa classe, sa personnalité, soit un secret aussi bien gardé ? Et puis ils en parleront à leurs amis et connaissances, et Jimmy Oihid enregistrera un grand disque... Ne manquez surtout pas le début de ce conte de fées.

Les 5 et 6 février. New Moon, 23 heures. Tél. : 49-95-92-23.

Tournée Paul Personne

Après avoir conquis le Bataclan, le bluesman français prend la route avec son excellent groupe et sa guitare magique. L'homme est capable de transformer le Jura en Appalaches et le Rhône en Mississippi.

Les 1er et 2 février à Genève, au Moulin à Danse, 20, rue du Stand. Tél. : 22-42-94-28. Le 3 février à Dole au Cargo, 27, avenue du Gal-Leclerc. Tél. : 84-72-69-74.

Montpellier

L'état du rock

On pourra parler boutique (disques, tournées, etc.) lors de colloques qui ne sont pas réservés aux seuls professionnels, et aussi écouter de la musique avec la Mano Negra, les Naufragés (rock nautique) ou Dazibao.

Le 2 février à 19 h 30 au Rock Store : Vox Populi, Clair obscur et Die Barbar. Le 3 février à 19 heures au Zénith : Mano Negra, Ludwig Von 88, les Naufragés, Wampas et Sttellla. Le 4 février à 18 heures, salle Victoire 2 : Dazibao et Treponem Pal.

Nantes

Soirée 4AD

Du nom du label britannique qui nous a amené les Pixies. Dans l'après-midi on aura verni l'exposition Vaughan Oliver, graphiste phare du label (la pochette de *Doolittle* c'est lui) et le soir on découvrira les Pale Saints, responsables d'un joli 45 tours sorti il y a peu, Wolfgang Press et Lush.

Le 1er février à 20 heures à la salle Escall de Saint-Sébastien-sur-Loire (Nantes). 80 F. Tél. : 40-40-80-40.

La sélection « Musiques » a été établie par :
Anne Rey
« Jazz » :
Francis Marmande
« Rock » :
Thomas Sotinel.

Pour Ed Blackwell

Sa carrière ne ressemble à rien. On veut dire qu'elle ne ressemble pas à l'idée que l'on s'en fait. Ed Blackwell a appris dans la rue (à La Nouvelle-Orléans !). Il a connu les parades, les fanfares, les enterrements (il est né en 1929). Rien de très étonnant, certes, mais ce n'est pas le parcours le plus prévisible pour se retrouver au cœur de l'avant-garde. Ed Blackwell rejoint Ornette Coleman en 1960, Eric Dolphy deux ans plus tard. Il figure dans le disque manifeste *Free Jazz*. On le voit longtemps avec Don Cherry, un moment avec Monk.

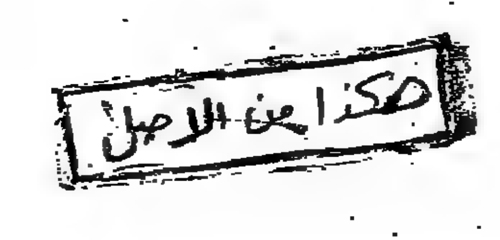
Il ne fait pas n'importe quoi : il crée avec bonheur et générosité une polyrythmie toujours relancée par les mouvements entendus à La Nouvelle-Orléans. Son art est tellurique, heureux, bouleversant. Le personnage est bon, éternellement souriant. Impossible de ne pas aimer Ed Blackwell comme on le fait des artistes que l'on « aime », avec on ne sait quoi de plus personnel dans son cas.

Depuis quelques années, Ed Blackwell est soumis à des dyalises régulières. Aldo Romano et Henri Texier ont décidé d'organiser une soirée de soutien dont il percevra le bénéfice. Tous les musiciens disponibles ont répondu présent. Inutile de dresser une liste. Elle serait de mauvais goût. Le 5 février rassemblera le plateau le moins facile à inventer. Pour Ed Blackwell.

F. M.

★ New Morning, lundi 5 février à 19 h 30. Tél. : 45-23-51-41.





ARTS

CENT AFFICHES DE FILMS Á BOULOGNE-BILLANCOURT

La première image

De gros titres, de la couleur, de l'érotisme ou du mystère. Au cinéma, tout commence par l'affiche. Aujourd'hui, les collectionneurs se disputent ces morceaux de nostalgie dont la cote grimpe de plus en plus dans le marché de l'art.

REGARDS de papier, poitrines opulentes, créatures de rêve harcelées par des vampires à la lippe sanguinolente. Une image et une seule, un gros titre et quelques couleurs : il faut attirer l'œil, suggérer une histoire sans la dévoiler. Au cinéma, tout commence par l'affiche. Elle doit donner au passant le plus distrait l'envie de s'engouffrer dans la salle obscure la plus proche. Après le mot « fin », elle reste dans la rue et distille encore quelques souvenirs, jusqu'au prochain passage du colleur d'affiches.

Le Centre culturel de Boulogne-Billancourt a réuni une centaine de belles pièces des années 30 aux années 50, issues de la collection des Films Christian Fechner. D'un seul coup, près de cent films resurgissent délicieusement de l'oubli.

D'entrée, huit œuvres qui vantent les mérites des *Enfants du paradis* cognent dans la mémoire. Nous voici sur le boulevard du crime avec Arletty, Jean-Louis Barrault ou Pierre Brasseur. Plus loin, une colombe immaculée empalée sur des fils de fer barbelés tranche furieusement avec la silhouette sombre d'un soldat prussien. L'affiche de *la Grande Illusion* de Bernard Lancy est l'une des plus connues du cinéma français.



1937, Bernard Lancy.



1959, G. Allard.

RIEN NE VAUT UNE SCÈNE D'AMOUR

Pas besoin de mise en scène, les affiches parlent d'elles-mêmes, séparées de quelques tentures rouges sur fond de chansons des stars des années 30 (1).

Créer une affiche de cinéma demande du talent, bien sûr, un sens de la publicité et beaucoup d'intransigeance : la réussite d'un film dépend aussi de son impact. Les princes affichistes de l'époque, Bernard Lancy, Jacques Fourastié ou René Péron, optent pour le réalisme, très efficace, dans la plus pure tradition du naturalisme pictural de la fin du dix-neuvième siècle. On croque un personnage, souvent à la limite de la caricature : Schpountz ou Naïs, Fernandel semble être l'une des « victimes » favorites des artistes. Micheline Presle, Gérard Philipe ou Louis Jouvet suffisent à « vendre ». On saisit la scène-clé du film, et pour attraper le chaland, rien ne vaut un scène d'amour, comme l'embrassade éperdue de Simone Simon et Jean Gabin dans *la Bête humaine*. Marcel Pagnol trouve dans les dessins de Dubout la truculence méditerranéenne des personnages de *César*, *Marius* ou *Fanny*.



1950, Dubout.

Au début des années 50, l'image se complique. Le photo-montage apparaît et les symboles sont plus nombreux, à l'exemple des œuvres de Raymond Gid, dont les deux affiches des *Diaboliques* restituent à merveille l'ambiance du film d'Henri-Georges Clouzot, avec des silhouettes, un œil et d'effrayantes empreintes sanglantes. Certains se vendent eux-mêmes. Noël-Noël s'est dessiné dans *le Père tranquille*. Pour *Orphée*, Jean Cocteau, réalisateur et dessinateur, propose un service du producteur au consommateur.

Anjourd'hui, ces affiches ne procurent pas seulement des bouffées de nostalgie aux cinéphiles. Solidement implantée sur le marché de l'art, leur cote grimpe allègrement, témoins ces ventes aux enchères *qui se multiplient. En mai 1987*, à Paris, un exemplaire de *la Grande Illusion*, estimé aux environs de 8000 F, était adjugé 17 000 F. La cote des *Fanny*, *Marius* et *César*, de Dubout varie actuellement entre 2 500 F et 5 000 F. Il faut compter entre 800 F et 1 500 F pour acquérir une première édition de l'un des trois dessins des *Diaboliques*, de Raymond Gid. La flamboyante affiche de *la Belle et la Bête*, de Jean-Denis Maclès, que l'on peut voir à Boulogne, est estimée à 11 000 F, le format supérieur est quant à lui hors cote : introuvable (2). *Le 8 décembre* dernier à la salle Drouot, une affiche originale de *Métropolis*, signée Boris Bilinski, s'envolait à 131 000 F. Créée pour la sortie du film de Fritz Lang, en 1927, elle est le seul exemplaire connu à ce jour. Aucune affiche de film n'avait encore dépassé la barre des 100 000 F.

BÉNÉDICTE MATHIEU

★ Centre culturel de Boulogne-Billancourt, 22, rue de la Belle-Feuille. Du lundi au samedi, de 9 heures à 21 heures ; le dimanche de 10 heures à 12 heures. Jusqu'au 8 avril. Tél. : 46-84-77-95. Entrée et catalogue gratuits.

★ Affiches inspirées de l'épopée napoléonienne. Bibliothèque Marmottan, 19, rue Salomon-Reinach, Boulogne. Du mardi au samedi, de 14 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 8 avril.

(1) Chansons de stars/ Musique de films des années 30. Editions Bibliothèque Nationale. APN 8761 (AAD). En vente à la Galerie Colbert. 2, rue Vivienne, 75002.

(2) *La Cote de l'affiche de cinéma*. Stanislas Choko. Editions de l'amateur, 384 p. 250 F.

Requiem pour un musée

Installé dans les anciens magasins de faïencerie de Choisy-le-Roi, rue de Paradis, dans le dixième arrondissement de Paris, le Musée de la publicité a fermé ses portes le 15 janvier dernier pour se replier sur le Musée des arts décoratifs, rue de Rivoli. Antoine Riboud, président de l'UCAD, Union centrale des arts décoratifs (1) – et président de BSN, – a décidé de ne pas signer le nouveau bail, dont le loyer devenait trop cher selon lui. *« Ce n'est pas un repli, mais un déménagement auquel nous songions depuis longtemps »*. Yvonne Brunhammer, conservateur en chef du Musée des arts décoratifs, ne veut en aucun cas entendre parler d'échec, *« seulement d'une nouvelle réalité »*.

Fondé en 1978, le Musée de la publicité a pour vocation de conserver des affiches et, pourquoi pas, de les élever au rang des beaux-arts. A l'époque, il accueille les vingt-cinq mille films publicitaires de la collection Jean-Marie Bourcicot. L'idée consiste alors à créer un « musée mondial de la publicité ». En 1982, l'institution prend du galon. Rebaptisée Musée de la publicité, elle perd la collection Bourcicot à la suite d'un différend, mais récupère de nouveaux films publicitaires grâce à un accord passé avec la Régie française de publicité. En 1985, il devient indispensable de trouver de nouveaux crédits pour faire tourner un établissement en plein essor. Hélas ! les éventuels « parrains » rechignent à contribuer au développement d'un musée excentré dans le quartier de la cristallerie, bien loin des circuits touristiques.

Mais, rue de Rivoli, l'espace manque déjà. A défaut de pouvoir pousser les murs, l'UCAD va réaménager ses bureaux pour laisser un peu de place aux collections. Pourtant l'organisation du Musée de la publicité reste la même : il présentera des expositions temporaires par roulement et ses fonds viendront enrichir les réserves de l'UCAD. *« Nous entendons créer une véritable synergie en introduisant la publicité dans les expositions du Musée des arts de la mode ou des arts décoratifs. Par exemple, celle qui sera consacrée aux parfums dès l'automne prochain. »*

A l'heure où l'« art publicitaire » acquiert une valeur marchande surprenante – la cote des affiches s'envole et les expositions se multiplient en France – le Musée de la publicité ne risque-t-il pas d'être phagocyté par l'UCAD (sur les dix employés, repris par l'Union, trois seulement seront affectés au service du nouveau venu) ? *« Nous ferons tout pour qu'il garde son identité propre. »*

Ce regroupement permettra aussi aux Arts décoratifs de concentrer ses forces face au Grand Louvre, son redoutable « adversaire » et voisin. Des milliers de mètres carrés de sous-sol en cours d'aménagement vont accueillir les collections du Musée des arts de la mode à la fin de l'année. Faisant montre d'un bel optimisme, Yvonne Brunhammer espère que *« le plus grand musée du monde »* réservera une place à l'UCAD. Désormais libre, le magasin de la rue de Paradis (qui appartient à un particulier) *« serait, dans un quartier pareil, un musée de la céramique et du verre formidable. »*

B. M.

(1) L'Union centrale des arts décoratifs regroupe quatre musées : le Musée des arts décoratifs, rue de Rivoli ; le Musée des arts de la mode, logé dans le pavillon de Marsan, le Musée de la publicité, qui quitte la rue de Paradis et le musée Nissim de Camondo, rue Monceau, ancienne demeure d'un grand amateur de l'art français du XVIIIe siècle, Moïse de Camondo. L'UCAD possède en outre une bibliothèque et trois écoles : le Centre des arts du livre, l'Institut de communication visuelle et l'école Camondo, tous trois regroupés boulevard Raspail.

SÉLECTION
PARIS

Le calendrier des expositions paraît désormais dans *le Monde* du jeudi (daté vendredi), soit le lendemain de notre supplément Arts-spectacles.

Célébrités à l'affiche

Affiches, cartes postales, tableaux-réclames, étiquettes... où l'on voit des personnages célèbres, de Jeanne d'Arc à Joséphine Baker, de Napoléon à Gary Cooper, mis au service, bon gré mal gré, de la publicité. Franchement drôle parfois.

Bibliothèque Forney, hôtel de Sens, 1, rue du Figuier, Paris, 4e. Tél : 42-78-14-60. Tous les jours, sauf dimanche et lundi, de 13 h 30 à 20 h. Jusqu'au 24 mars. 15 F.

Coup d'œil, tableaux et dessins du Haags Gemeentemuseum

Rudi Fuchs, le directeur du Gemeentemuseum de La Haye, a choisi de présenter le musée hollandais *en respectant* l'esprit et l'histoire de sa collection. Une collection, dont on connaît surtout les Mondrian, qui est riche en œuvres naturalistes et réalistes autant que symbolistes, et dont on ne saurait réduire l'image à la seule aventure de l'art abstrait.

Institut néerlandais, 121, rue de Lille, Paris, 7e. Tél : 47-05-85-99. *Tous les jours, sauf* lundi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 4 mars.

David (1748 - 1825)

Cette exposition clot la célébration du Bicentenaire. Introducteur en France du néoclassicisme, le peintre célébra les grandes heures de la Révolution et siégea à la Convention avant de devenir le peintre officiel de l'Empire. La taille de certaines de ses œuvres n'a pas permis de les réunir dans un seul lieu. Les amateurs devront donc faire le voyage du Louvre à Versailles.

Musée du Louvre, galerie et salle Mollien, Entrée par la Pyramide, direction Denon, Paris, 1er. Tél : 40-20-53-17. Tous les jours sauf mardi, de *9 h à 17 h 45. Nocturnes le* mercredi et un lundi sur deux ainsi que le 12 février. Conf. les lundi, jeudi, samedi 15 h 30, mercredi 19 h 45. Jusqu'au 12 février. 35 F (prix d'entrée du musée).

Château de Versailles, salle du sacre - appartement de Mme de Maintenon, Versailles, 78000. Tél : 30-84-74-00. Tous les jours, sauf lundi, de 9 h 45 à 17 h 30. Jusqu'au 12 février. 23 F.

De de Gaulle à Mitterrand

Un dessin politique doit faire mal. C'est la loi du genre, que l'on peut vérifier tout au long de l'exposition accrochée aux Invalides. Les armes utilisées par les caricaturistes sont diverses, de la massue destinée à assommer (Siné, Reiser, Willem), au rasoir (Plantu, Wiaz) qui déchire mieux. Seul le talent fait la différence.

Musée d'histoire contemporaine, hôtel des Invalides, cour d'honneur, Paris, 7e. Tél : 45-55-30-11. Tous les jours, sauf lundi, de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h 30, dimanche de 14 h à 17 h 30. Jusqu'au 28 février. 16 F.

Fred Deux, 1949-1990

Dessins, gravures, textes, livres depuis quarante ans. C'est la première rétrospective de cet artiste écrivain (d'abord connu sous le nom de Jean Donassot), qui, dans la foulée du surréalisme, explore avec une minutie inouïe des mondes intérieurs.

Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, chapelle des Petits-Augustins - 14, rue Bonaparte, Paris, 6e. Tél : 42-60-34-57. Tous les jours, sauf mardi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 11 mars. 18 F.

Kupka ou l'invention d'une abstraction

Une grande rétrospective. Complète grâce aux prêts de la Galerie nationale de Prague, elle permet de découvrir d'étranges œuvres symbolistes, et de mesurer toute la complexité de la démarche du peintre, l'un des grands pionniers de l'abstraction. C'est d'ailleurs sur le passage de Kupka à une peinture de la non-représentation que l'accent est mis.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, av. de New York, Paris, 16e. Tél : 47-23-61-27. Tous les jours, sauf lundi, de 10 h 30 à 17 h 40, mercredi jusqu'à 20 h 30. Visites commentées le jeudi à 12 h 30, le samedi à 14 h 30. Jusqu'au 25 février. 16 F.

L'Art conceptuel, une perspective

L'exposition tente pour la première fois de donner une vue d'ensemble des démarches conceptuelles de la fin des années 60 et du début des années 70. En présentant des travaux d'artistes effectivement qualifiés de « conceptuels », tels Robert Barry, Joseph Kosuth, Lawrence Wiener, On Kawara, mais pas seulement ; Broodthears, Buren, Haacke sont aussi au programme.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, av. de New York, Paris, 16e. Tél : 47-23-61-27. Tous les jours, sauf lundi, de 10 h 30 à 17 h 40, mercredi jusqu'à 20 h 30. Visites commentées grat. les jeudi à 15 h et le dimanche 4 fév. à 11 h. Jusqu'au 18 février. 15 F. ➡

ARTS

Léonard de Vinci : les études de draperie

Rares et précieuses, réunies pour la première fois, les études sur toile de lin, où le jeune Léonard s'exerce à rendre vrais des tissus drapant des figures. Un choix de dessins florentins portant sur le même thème complète cet ensemble qui inaugure la nouvelle salle d'arts graphiques du Louvre.

Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la Pyramide, Paris, 1er. Tél : 40-20-51-51. Tous les jours, sauf mardi, de 12 h à 22 h (fermeture des caisses à 21 h 15). Visites conf. les vendredi 15 h 30, lundi 19 h 45. Tél. : 40.20.51.51. Jusqu'au 26 février. 25 F (possibilité de billets couplés avec le billet d'entrée du musée)

Le Paysage en Europe du XVIe au XVIIe siècle

De Campagnola à Rubens, de Brueghel à Hackert, en passant par Claude Gellée et Poussin, 162 dessins des collections du Louvre mettent en lumière l'évolution de la représentation du paysage, d'une conception de l'espace occupé par l'homme au sentiment de la nature.

Musée du Louvre, pavillon de Flore, porte Jaujard - côté jardin des Tuileries, Paris, 1er. Tél : 40-20-53-17. Tous les jours, sauf mardi, de 9 h à 17 h 15. Visites conférences les jeudis et samedis à 16 h du 15 février au 14 avril. Jusqu'au 23 avril. 25 F (prix d'entrée du musée).

Le Peintre, le Roi, le Héros

Un hommage à Mignard, méconnu en dépit des charges officielles qu'il occupa pendant le règne de Louis XIV. On ne retient de lui qu'un substantif péjoratif – « mignardise » – qui n'est même pas forgé sur son nom.

Musée du Louvre, pavillon de Flore, porte Jaujard - côté jardin des Tuileries, Paris, 1er. Tél : 40-20-53-17. Tous les jours, sauf mardi, de 9 h à 17 h 15. Visites conférences les lundis à 15 h du 19 février au 18 avril, les mercredis à 15 h. Jusqu'au 23 avril. 25 F (prix d'entrée du musée).

Sophie Taeuber

Le centenaire de la naissance de Sophie Taeuber est le prétexte de cette exposition rétrospective juste et bien faite. Qui rend hommage au talent et à l'originalité des recherches de cette artiste d'avant-garde, amie de dada puis du constructivisme, dont l'œuvre tient bon, sans qu'il soit besoin de la situer, comme on le fait trop souvent, dans la mouvance de celle de Jean Arp, l'époux.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris, 16e. Tél : 47-23-61-27. Tous les jours, sauf lundi, de 10 h à 17 h 40, mercredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 18 mars. 15 F.

Voisins et Ennemis La guerre des caricatures entre Paris et Berlin

Passée l'idylle d'un printemps révolutionnaire, les relations ont fait plus que se gâter au siècle dernier, entre Paris et Berlin. A coups de crayon incisifs aussi, avec notamment Daumier dans un camp et Wilhelm Scholz dans l'autre, et les désastres de la guerre de 70 des deux côtés.

Goethe Institut de Paris, 17, av. d'Iéna, Paris, 16e. Tél : 47-23-61-21. Tous les jours, sauf samedi et dimanche, de 10 h à 20 h. Jusqu'au 23 février.

A l'image de cette étude photographique retravaillée au pastel, intitulée « L'ange de la paix » (1943), destinée à orner les murs de l'Alcazar de Tolède, José Maria Sert se servit de mannequins d'atelier pour donner corps à l'expressionnisme baroque de son inspiration. Dévoilant la genèse de sa peinture, l'épreuve photographique est bien plus qu'une trame, ou un canevas. Elle relève d'une réelle exigence créative.

GALERIES

Cardenas

Les bois, ébène, chêne brûlé ou peint, d'un sculpteur cubain, parent de Lam et des surréalistes. Cardenas prend ses sources dans les arts primitifs africains, amérindiens et océaniens, pour séduire son matériau, et lui faire dire le sacré de la vie et le secret de la sexualité, de bien des manières.

JGM Galerie, 8 bis, rue Jacques-Callot, Paris, 6e. Tél : 43-26-12-05. Tous les jours, sauf dimanche et lundi, de 10 h à 13 h et de 14 h 30 à 19 h. Jusqu'au 3 mars.

Dado

Est-ce l'année Dado ? Tandis que la donation Cordier au Musée national d'art moderne attire l'attention sur l'artiste, voici que quatre galeries s'associent pour proposer une rétrospective de ce metteur en scène d'effrayants cauchemars, dont la palette douce et le dessin raffiné ne font que rajouter à l'expression de l'horreur.

Galerie André-François Petit, 196, boulevard Saint-Germain, Paris, 7e. Tél : 45-44-64-83. Jusqu'au 20 février.

Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud, Paris, 6e. Tél : 43-54-22-40. Tous les jours, sauf dimanche et lundi, de 11 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h. Jusqu'au 3 mars.

Galerie Baudoin Lebon, 34, rue des Archives, Paris, 4e. Tél : 42-72-09-10. Tous les jours, sauf dimanche, de 10 h à 19 h. Jusqu'au 20 février.

Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard, Paris, 4e. Tél : 42-71-20-50. Tous les jours, sauf dimanche et lundi, de 10 h 30 à 13 h et de 14 h 30 à 18 h. Jusqu'au 20 février.

Aram Dervent

Gratté, abrasé, recoloré, le film est une composante essentielle dans la réalisation plastique des pièces de cet opérateur français de quarante ans. L'image de femmes enceintes nues portraiturées au Polaroïd noir et blanc, est déchirée, mixée, filtrée, reteintée avant d'être à nouveau photographiée et tirée sur cibachrome.

Galerie Urbi et Orbi, 48, rue de Turenne, 2e étage, escalier B, Paris, 3e. Tél : 42-74-56-36. Tous les jours, sauf dimanche et lundi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 6 février.

Matta

Des dessins, depuis 1936 : toute une histoire, toute une aventure, celle du plongeon vertigineux de l'artiste-navigateur nommé Matta dans ce qu'il appelle « l'espace de l'espèce », et sa traversée en solitaire des corps, des plans, des transparences et des opacités de notre labyrinthe social.

Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie, Paris, 4e. Tél : 42-74-38-00. Tous les jours, sauf dimanche et lundi, de 10 h à 19 h. Jusqu'au 3 mars.

Georges Rousse

Percée d'azur et d'air dans la nuit, des palmiers, des conifères en trompe-l'œil s'élancent dans le ciel. Sur d'épais fonds noirs, Rousse, à coups de perspectives tronquées, investit illusoirement des lieux vides au Chili, au Japon, à Marseille. Renouant avec la figuration de ses débuts, il recrée de toutes pièces, des espaces inventés.

Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives, Paris, 4e. Tél : 42-78-08-36. Tous les jours, sauf dimanche et lundi, de 10 h à 19 h. Jusqu'au 25 février.

José-Maria Sert

Voir notre photo légendée.

Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg, Paris, 3e. Tél : 42-78-05-62. Tous les jours, sauf dimanche et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 17 février.

RÉGIONS

Amiens

Sextine

Un regard sur la sculpture à Barcelone aujourd'hui. L'exposition s'appelle « Sextine », parce que six artistes y sont présentés : Pere Noguera, Gabriel, Joan Rom, Aureli Ruiz, Angels Viladomiu, Juan Urrios, tous proposés par le directeur du musée d'art contemporain de la métropole catalane.

Maison de la Culture, place Léon-Gontier, 80000. Tél : 22-91-83-36. Jusqu'au 18 mars.

Grenoble

Annette Messager

Collectionneuse d'images, truqueuse de photographies, Annette Messager n'a cessé, depuis le début des années 70, de raconter et de se raconter des histoires, de parler d'elle et des autres (femmes) ; de ses pulsions, de ses amours et ses haines, de plus en plus souvent sous forme de mises en scène rituelles. C'est la première rétrospective de son œuvre.

Musée, place de Verdun, 38000. Tél : 76-54-09-82. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 12 février.

Labège-Innopole

Les peintres et les livres

Picasso, Braque, Reverdy ; Sonia Delaunay, Tzara ; Giacometti, Du Bouchet ; Alechinsky, Butor... ou le livre lieu d'échanges entre les peintres et les poètes, l'image et l'écrit, le trait et la typographie, le blanc, le vide et le plein : un beau sujet, inattendu dans un centre d'art contemporain.

Centre d'art régional Midi-Pyrénées, 31328. Tél. : 61-39-29-29. De 12 h 30 à 20 heures, fermé le lundi et le mardi. Jusqu'au 4 mars.

Laval

Malaval

Les tableaux de paillettes jetées à la volée, « poussières d'étoiles » furieusement brossées, et les pastels d'un artiste tragique qui décida de se tuer en 1980. Itinérante, l'exposition qui lui rend hommage doit encore circuler dans de nombreuses villes, jusqu'en janvier 1991.

Chapelle Saint-Julien, quai Paul-Boudet, 53000. Tél. : 43-56-85-94. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, fermé le lundi. Du 3 février au 2 mars.

Lille

Renaissance et baroque

Quatre-vingt-huit dessins des écoles de Florence, de Rome et du nord de l'Italie, du quinzième au dix-septième siècle. Ils ont été choisis dans le millier de feuilles du legs du peintre Wicar au musée de Lille. Raphaël y est à l'honneur.

Musée des beaux-arts, place de la République. Tél. : 20-57-01-84. De 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 20 février.

Lorient

Karen Knorr

Un inventaire critique des us, rites et codes de la société britannique contemporaine. Artiste moins conceptuel que Victor Burgin, Karen Knorr témoigne de la vitalité de la photographie anglaise, dont le renouveau est assuré, entre autres, par Hannah Collins et Craigie Horsfield.

Galerie Le Lieu, 11 bis, place Anatole-Le-Braz. Tél. : 97-21-18-02. Galerie de l'Ecole des beaux-arts, 9, rue Jules-Legrand. Tél. : 97-21-01-30. Service historique de la Marine, rue de la Cale-Ory. Tél. : 97-84-77-99. Jusqu'au 19 février.

Rennes

Jacques Guitet

« De la matière à la trace », le parcours depuis une trentaine d'années d'un artiste qui participa au courant de l'abstraction lyrique, aima gérer des plages de matières colorées, avant de tendre vers une peinture allégée, d'empreintes, de cicatrices, de vibrations.

Musée des Beaux-Arts, 20, quai Emile-Zola, 35000. Tél. : 99-28-56-94. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, fermé le mardi. Jusqu'au 2 mars.

Saint-Etienne

De la Révolution à la perestroïka

Pleins feux sur la peinture et la sculpture des avant-gardes soviétiques, celles du début du siècle et celles d'aujourd'hui, pour la première fois rapprochées. Les œuvres, environ cent cinquante, viennent des collections des musées Ludwig d'Aix-la-Chapelle et de Cologne, qui sont particulièrement riches en ce domaine.

Musée d'art moderne, La Terrasse, 42000. Tél. : 77-93-59-58. De 10 heures à 19 heures. Nocturne le mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 28 février.

Tourcoing

André Corneille Lens

L'un des rares représentants de l'art flamand au 18e siècle. Peintre d'histoire et de mythologies, il fut sauvé de la raideur par d'élégants coloris. Auteur de traités (du bon goût et de la beauté en peinture), il réforma puis dirigea l'Académie d'Anvers, puis, à la fin de sa vie, décora à Bruxelles des églises et des bâtiments publics.

Musée des Beaux-Arts, 2, rue Paul-Doumer, 59200. Tél. : 20-25-38-92. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 h 30, le dimanche de 15 à 18 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 2 avril.

Villeneuve-d'Ascq

« Blast », foyer et explosion, surréalisme européen - expressionnisme abstrait américain.

A travers un choix restreint d'œuvres majeures, dont beaucoup ont été prêtées par le Musée d'art moderne de New-York, l'exposition tente de montrer la nature des échanges entre les artistes américains à l'origine de l'expressionnisme abstrait et les surréalistes émigrés aux Etats-Unis pendant la guerre. Un point d'histoire.

Musée d'art moderne, 1, allée du Musée, 59650. Tél. : 20-05-42-46. De 10 heures à 18 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 19 février.

La sélection « Arts » a été établie par : Geneviève Breerette, Sélection « Photo » : Patrick Roegiers

BILLET

Novateur

Le relevé de conclusions en cours de rédaction entre le gouvernement et les syndicats n'a, en apparence, rien de révolutionnaire. Il ne changera pas radicalement le visage de la fonction publique. Pourtant, quelques-unes des propositions de ce texte introduisent des éléments de souplesse dans le mode de rémunération des fonctionnaires, en attendant la disparition envisagée des quatre catégories (A, B, C et D). La motivation des fonctionnaires, et, par conséquent, l'efficacité des services publics pourraient donc s'en trouver améliorées, espère M. Michel Durafour. Le *« nouvel élément de rémunération »*, qui a donné lieu aux plus vives controverses, est probablement le plus directement novateur. Destiné à prendre en compte responsabilités et compétences spécifiques, il met un peu d'huile dans le mécanisme de la grille mais effarouche FO et la CGT, qui se présentent comme les gardiens des règles traditionnelles — et immuables — de la fonction publique. En outre, la suppression des emplois de la catégorie D, ouverte aux agents sans diplôme, va permettre la promotion des plus basses catégories. Accompagnée d'un vaste plan d'enrichissement des tâches, elle pourrait encourager l'émergence d'une nouvelle organisation du travail. Quant au nouveau *« classement indiciaire intermédiaire »*, il répond à la nécessité d'atténuer les frustrations qu'éprouvent de nombreux fonctionnaires « surdiplômés » qui, licence ou DEUG en poche, occupent un emploi en catégorie B (niveau bac). Ces aménagements doivent permettre un pilotage plus fin de l'évolution des rémunérations des fonctionnaires. Il s'agit de reconnaître la technicité des agents (problème numéro un de la fonction publique), en isolant si nécessaire le traitement de telle ou telle catégorie, sans être, comme c'est le cas aujourd'hui, tenu de généraliser les avantages catégoriels. Un des objectifs, et non des moindres, de cette réforme n'est-il pas — aussi — de tenter d'en finir avec les « primes de conflit » ?

J.-M. N.

La réforme de la grille de la fonction publique

Un accord se dessine entre M. Durafour et plusieurs syndicats

Entamées le lundi 29 janvier à 15 heures, les discussions, dans la *fonction publique*, ont été suspendues, mardi en fin d'après-midi.

Vingt-sept heures de négociation. De mémoire de syndicaliste, jamais, dans la fonction publique, on n'avait à ce point joué les prolongations. Le « groupe des cinq » (CFDT, FEN, Autonomes, CFTC et CFE-CGC) juge positivement le texte élaboré avec M. Michel Durafour, ministre de la fonction publique, mais attend de consulter ses instances. En revanche, FO préfère connaître les intentions salariales du gouvernement pour 1989-1990, avant de se prononcer sur un document qui introduit des innovations lui paraissant suspectes et *« ne représentent que 0,3 % »* de l'ensemble des traitements. Or, en refusant de signer, ce syndicat s'exclurait des négociations sur l'application concrète de la réforme. Quant à la CGT, elle dénonce une *« mascarade »*, mais elle a probablement commis une erreur tactique en quittant les discussions dès lundi soir.

La modernisation de la grille de la fonction publique, qui devrait s'étaler sur une durée de sept ans, s'appuiera sur une enveloppe budgétaire de 35 milliards de francs (dont 12 milliards pour les seuls actifs de l'Etat). Chaque année, une part variable y sera également consacrée, à condition que la croissance dépasse 3 %. Au-delà de ce seuil, 0,1 point de croissance supplémentaire dégagera 100 millions de francs, soit 10 milliards de francs sur sept ans, pour une expansion de 3,7 % en moyenne annuelle.

Toutes les catégories de fonctionnaires (A, B, C et D) de l'Etat, des collectivités locales et de la fonction publique hospitalière bénéficieront d'une revalorisation et d'un allongement de leur déroulement de carrière. Plusieurs corps seront fusionnés et certaines échelles indiciaires seront regroupées. Les emplois de catégorie D, ouverts aux agents n'ayant pas de diplôme, seront progressivement transformés en emplois de catégorie C dans le cadre d'un plan d'enrichissement des tâches.

Un *« classement indiciaire intermédiaire »*, à mi-chemin entre les catégories A et B, doit permettre de reconnaître la technicité des agents ayant un niveau bac + 2 (infirmières, notamment), à condition qu'ils *« exercent véritablement des responsabilités et mettent en œuvre les techniques particulières »* pour lesquelles ils ont acquis une formation. En outre, sera instauré un *« nouvel élément de rémunération »* (NER) sous forme de bonifications d'indice (1,2 milliard sur sept ans), destiné à ceux qui *« exercent une responsabilité et détiennent une technicité particulière »*.

Enfin, le gouvernement propose d'ouvrir une réflexion qui déboucherait sur la suppression par voie législative des quatre catégories (de D à A) instaurées en 1948, qui lui paraissent désormais constituer *« un élément de rigidité et de cloisonnement dans les déroulements de carrière »*.

JEAN-MICHEL NORMAND

Prix : bonne fin d'année pour la France

La hausse des prix de détail en France a été très modérée en décembre, l'INSEE ayant confirmé son estimation de + 0,1 % rendue publique il y a une dizaine de jours. Ainsi, sur un an (décembre 1989 comparé à décembre 1988), l'augmentation des prix est de 3,6 %. Ce résultat est plus mauvais que ceux des trois années précédentes : + 3,1 % en 1987 et 1988, 2,1 % en 1986. En fait, les hausses de prix *n'avaient cessé de se ralentir depuis* 1981 (année record avec 14 % de hausse).

Le résultat de 1989 aurait été encore plus élevé — de l'ordre de 4 % — si le gouvernement n'avait abaissé la TVA, sur les automobiles et la hi-fi notamment. La position de la France ne s'est pas trouvée affaiblie par un tel résultat, la plupart des pays industrialisés ayant enregistré une accélération de leurs prix, due pour l'essentiel aux produits alimentaires et au pétrole. La France a même conforté sa position de pays relativement sage puisque l'écart annuel d'inflation qui la sépare de la RFA s'est réduit pour n'être plus que de 0,6 point en décembre 1989 (+ 3,6 % de hausse annuelle en France, + 3 % en RFA). Cet écart va se creuser dès janvier et revenir aux environs de 1 point (2,6 % de hausse pour la RFA, environ 3,5 % pour la France).

Hausse annuelle des prix en France (de décembre à décembre) (en pourcentage)

1979	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89
11,8	13,6	14	9,7	9,3	6,7	4,7	2,1	3,1	3,1	3,6

Après le rachat d'UTA par Air France

L'autonomie d'Air Inter sera maintenue

nous déclare son PDG, M. Pierre Eelsen

Air Inter a réalisé une très bonne année 1989 au plan du trafic, puisque la compagnie intérieure a transporté 15 690 000 passagers, soit 390 000 de plus que prévu. En revanche, le bénéfice net revient de 148 millions de francs en 1988 à 115 millions, malgré une progression du chiffre d'affaires de 17 % (8,6 milliards de francs contre 7,4 milliards en 1988). M. Pierre Eelsen, président d'Air Inter, commente dans l'entretien qu'on lira ci-dessous ces résultats et analyse les conséquences du rapprochement entre Air France et UTA.

« Pourquoi votre résultat net est-il en baisse ?

— C'est vrai, il est un peu inférieur à celui de l'exercice antérieur, mais, à mon avis, la progression de notre marge brute d'autofinancement, qui passe de 804 millions à 1,08 milliard, est plus significative de notre capacité à préparer l'avenir.

» Nos charges ont augmenté, et notamment le prix des carburants qui s'est élevé de 12,7 %. D'autre part, nous n'avions réalisé depuis le 1er janvier 1986 qu'une seule hausse de 1,5 % au mois de juin dernier. Nous avons décidé de pratiquer en 1990 une hausse moyenne de nos recettes de 2,3 %, se décomposant en une augmentation tarifaire de 2,5 % au 1er avril et une autre de 2,5 % durant l'automne.

— Que ferez-vous de trois Airbus A-300 et d'au moins un A-320 supplémentaires ?

— Nous créerons des départs de province à 7 heures du matin à Nîmes et Quimper. Nous lancerons une deuxième rocade Lille-Strasbourg-Marseille, et nous augmenterons les fréquences en mettant en œuvre un sixième service quotidien sur Orly-Montpellier, un sixième sur Orly-Brest, un cinquième sur Orly-Toulon, un quatrième sur Orly-Perpignan et deux fréquences supplémentaires sur Orly-Strasbourg et Roissy-Strasbourg. Outre une progression de notre offre de sièges de 9 %, ce renfort en avions nous permettra de mettre un Airbus A-300 en réserve afin de pouvoir pallier une défaillance technique avec un gros-porteur, et non avec un moyen-porteur comme aujourd'hui.

— Continuerez-vous à effectuer des vols à l'étranger ?

— Nous ajouterons à Rome, Madrid et Ibiza un vol pour Lisbonne une fois par jour, et un autre pour Venise deux fois par semaine. La desserte de Londres devrait se poursuivre à raison de trois fréquences par jour. Nous effectuerons ces vols sous le pavillon d'Air France et la compagnie nationale créera, sous le nôtre, un Paris-Strasbourg et un Paris-Toulouse.

— Que pensez-vous du rachat d'UTA par Air France qui fait définitivement d'Air Inter la filiale de la compagnie nationale ?

— Si UTA avait été vendue à une compagnie étrangère, par exemple à British Airways, j'aurais sorti mon mouchoir. Tandis que la solution adoptée préserve les chances de la France à l'horizon 1992.

» Tout le monde sait que l'opération qui vient de se réaliser n'était pas l'objectif que je poursuivais. Les rapports que nous entretenons avec Air France, à travers une coopération qui s'est renforcée l'an dernier, sont excellents, même si les présidents de nos deux compagnies défendent les intérêts de leur entreprise. Cette coopération n'avait pas besoin qu'Air France prenne le contrôle de la majorité de notre capital, mais le rachat d'UTA le lui a donné. Il n'y a rien de fondamentalement changé, sinon je me serais posé les mêmes questions que le président d'UTA, M. René Lapautre. Je ne pense pas que cette opération doive constituer un amoindrissement des capacités concurrentielles de la France dans le transport aérien. Je me suis assuré que le gouvernement et le président d'Air France étaient en accord avec cette idée.

— Tout continue-t-il comme par le passé avec Air France ?

— Oui. Dans un marché en très forte croissance, Air France et Air Inter peuvent s'aider à en tirer profit. Un peu comme Peugeot et Citroën qui se concurrencent pour 5 % seulement de leur marché et qui s'épaulent mutuellement par ailleurs. Avec Air France, nous devons nous préparer à une rude concurrence, car il nous faudra battre British Airways lorsque cette compagnie fera des vols Paris-Nice.

— Etes-vous heureux des évolutions en cours ?

— Non. Conscient. »

Propos recueillis par
par ALAIN FAUJAS

La crise de l'informatique

Control Data affiche la plus forte perte de son histoire

La crise qui secoue l'informatique mondiale est rude : le constructeur américain Control Data a annoncé mardi 30 janvier une perte de 680,4 millions de dollars (3,88 milliards de francs) en 1989, ce qui constitue sa plus mauvaise performance depuis sa création, il y a trente-deux ans.

Mais, s'appuyant sur un retour à des bénéfices courants au cours des deux derniers trimestres de 1989, le président de Control Data, M. Lawrence Perlman, a réaffirmé que la firme sortirait du rouge en 1989. Néanmoins, Control Data affiche une perte nette de 196,4 millions de dollars (1,12 milliard de francs) au quatrième trimestre 1989, soit infiniment plus qu'au cours des trois derniers mois de 1988 (12,8 millions de pertes). Pour l'ensemble de l'année, le chiffre d'affaires de Control Data recul, à 2,93 milliards de dollars, en raison de son désengagement du secteur des supercalculateurs. — *(AFP.)*

Chute du bénéfice de Texas Instruments

Frappé par la baisse du marché de l'informatique et du prix des semi-conducteurs, Texas Instruments a annoncé une chute d'un quart de son bénéfice net à 291,7 millions de dollars (1,66 milliard de francs) pour un chiffre d'affaires en stagnation à 6,52 milliards de dollars. La chute est encore plus rapide au dernier trimestre de l'année, avec une régression de 62 % du bénéfice net. L'entreprise a annoncé la suppression de 1 500 emplois. — *(AFP.)*

Le grand chantier des PTT

Les mille et un problèmes de la réforme engagée à la suite du rapport Prévot

Sans le dire, la réforme de la poste et de France Télécom est l'un des travaux d'Hercule du premier ministre. Car la métamorphose de cette administration pose une multitude de problèmes qui devront être résolus rapidement si l'on veut que les deux « exploitants autonomes de droit public » soient opérationnels le premier janvier 1991.

Depuis le mois de novembre, on s'active en coulisse aux PTT pour tailler, sur mesure, un nouvel habit à la poste et à France Télécom. Le travail est titanesque car, de l'avis général, ce mouvement de bascule est le plus important qu'ait connu une administration depuis la Libération. Deux chiffres le prouvent : la poste et France Télécom réalisent à elles deux un chiffre d'affaires de plus de *150 milliards* de francs et emploient presque 450 000 fonctionnaires. Il est difficile aussi : pour ne pas déplaire aux syndicats, les pouvoirs publics ont écarté tout recours à des statuts juridiques existants. Ils sont donc contraints à l'inventivité permanente.

Dans sa globalité, le travail gouvernemental comporte trois volets : une loi-cadre sur les statuts des exploitants ; une loi sur la réglementation des télécommunications, tenant compte notamment des directives fixées en décembre dernier par Bruxelles ; une grande négociation sociale sur les classifications et qualifications des agents des PTT. Le traitement de chaque élément de ce triptyque est séparé des deux autres. Mais, sur le fond, un lien intime les unit. Ainsi, une des questions-clés est de savoir si la loi sur les exploitants précédera ou suivra celle sur la réglementation des Télécoms. Selon la réponse choisie, il faudra plus ou moins développer dans la loi sur les structures des exploitants tel ou tel point touchant aux règles du jeu à respecter. De même, on ne connaît pas encore le laps de temps qui séparera ces deux textes.

A elle seule la loi sur la structure de la poste et de France Télécom soulève une foule de problèmes à résoudre rapidement, si le gouvernement veut que les deux nouvelles entités soient opérationnelles le 1er janvier prochain. Cela suppose, notamment, le vote de la loi-cadre à la session de printemps... et, donc, une rédaction *définitive* dans les toutes prochaines semaines pour pouvoir remporter le marathon qui précédera son dépôt au Parlement (Conseil d'Etat, Conseil supérieur des PTT, comité technique paritaire...). Mais ce texte ne réglera que les grands principes : il faudra aussi établir les cahiers des charges des exploitants (*en fait, leurs droits* et devoirs) ; négocier des contrats de plans ou des contrats d'objectifs (leur cadre d'action à moyen terme), publier les décrets...

Le souci affiché par le gouvernement est, bien évidemment, de donner le jour à des entités viables et compétitives. Mais il faut aussi que les solutions retenues soient suffisamment bordées pour éviter tout contentieux.

Dotés d'une personnalité morale, les deux exploitants seront assujettis aux règles du droit commercial et non plus administratif. *Ils* pourront donc contracter sous leur propre signature, et non plus sous celle de l'État. Pour le particulier, cela signifie, par exemple, que s'il conteste sa facture de téléphone, il ne sera plus contraint — comme aujourd'hui — d'apporter la preuve de la culpabilité de France Télécom devant un tribunal administratif mais qu'il relèvera des juridictions de droit commun.

FRANÇOISE VAYSSE

Lire la suite page 37

L'Est colon du Sud

Suite de la première page

L'Union soviétique, aujourd'hui confrontée à sa propre décolonisation, paraît mieux armée pour comprendre l'intérêt et l'urgence d'une nouvelle forme d'engagement au Sud, fondée sur une réhabilitation des rapports multilatéraux, moins coûteux pour ses finances mais plus payants en termes d'image.

En 1988, Mikhaïl Gorbatchev créa la surprise en annonçant l'adhésion de l'URSS au fonds commun de stabilisation des prix des produits de base, jusqu'ici lettre morte en raison du trop faible nombre de participants. Alors que Washington était hostile à ce mécanisme de la CNUCED (Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement), Moscou gagna à peu de frais un crédit auprès des pays pauvres. La volonté des Soviétiques exprimée l'an passé d'appartenir à la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), au moment même où les Etats-Unis refusaient d'acquitter leur cotisation, a confirmé ce regain d'intérêt de l'URSS pour le Sud, hors des habituels traités d'amitié d'Etat à Etat.

Changement profond ou diversion ? La réponse est cruciale pour les pays pauvres, inquiets de l'attrait exercé sur les nations occidentales par l'Est en voie de démocratisation. L'ancien bloc communiste allumera-t-il dans le tiers-monde un moteur de croissance, sous la forme de débouchés nouveaux pour les produits du Sud, ou d'une coopération détachée des seuls intérêts géopolitiques ? *« Oui... dans quarante ans ! »*, répondent certains. Il serait sans doute illusoire de voir dans de nouvelles relations Est-Sud un complément — *a fortiori* un substitut — aux rapports Nord-Sud.

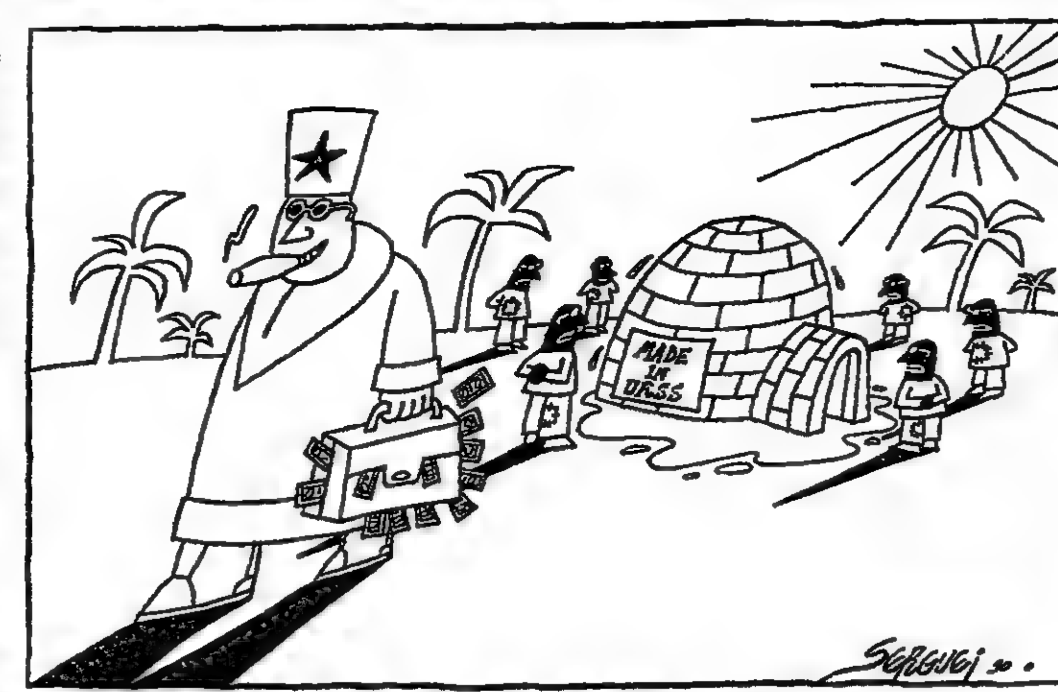
D'abord en raison du poids dérisoire des flux commerciaux entre l'Est et le tiers-monde. S'ils ont été multipliés plus de vingt fois entre 1960 et 1986, passant de 2,8 milliards de dollars à 65,2 milliards de dollars, ils comptent pour moins de 1 % des échanges internationaux... L'URSS, qui assure 57 % de ce commerce, travaille surtout avec les pays de l'OPEP (Iran, Irak, Libye), à qui elle vend beaucoup d'armes. Pour le reste, elle écoule des machines et des biens d'équipement en Afrique, du pétrole en Asie et en Amérique latine.

Les autres pays de l'Est sont peu impliqués au Sud, à l'exception de la Roumanie, admise au groupe des « 77 » en 1976 (1) et qui a cherché l'indépendance vis-à-vis de l'Union soviétique *« en approfondissant ses relations avec le tiers-monde et l'Afrique noire »* (2). Le régime Ceausescu s'est aussi révélé client assidu de l'OPEP quand Moscou sevrait la Roumanie de pétrole.

Le jute mieux payé que le coton

La structure des échanges passés entre l'Est et le Sud reproduit, dans des proportions certes plus modestes, un véritable schéma colonial : l'URSS et ses satellites n'ont eu de cesse que de prélever les ressources naturelles des pays en voie de développement, contre des produits manufacturés et un soutien technique souvent inadaptés aux besoins. Le pétrole d'Algérie, les phosphates et les agrumes du Maroc, le coton d'Égypte, les fruits secs turcs, le cacao du Ghana, la bauxite de Guinée ou l'étain du Vietnam ont ainsi fait les « choux gras » du « Grand Frère » et de ses alliés européens.

Un rapport de la CNUCED paru en janvier montre qu'entre 1975 et 1986 les prix des matières achetées par l'Est au Sud n'ont pas été plus stables que ceux consentis par les pays industrialisés. Pour la plupart des produits, explique le professeur Giovanni Graziani, de l'université de Padoue, *« les fluctuations de cours sont plus soudaines et plus violentes, atteignant 100 % ou plus certaines années »*. Si l'Est paye mieux le jute, le manganèse, la bauxite et le caoutchouc, c'est le contraire pour les bananes, le café, le coton, la viande bovine.



De même, l'Union soviétique est moins généreuse que l'Occident pour le jute du Népal, du Vietnam et du Bangladesh. Moscou a parfois renforcé la spécialisation coloniale des pays du Sud. Cuba, qui devait s'affranchir de la « dictature du sucre » est resté une « saccharocratie » tributaire de la canne pour 90 % de ses recettes extérieures. En contrepartie d'une aide matérielle dont les Guinéens sont incapables d'évaluer le montant réel, le régime de Conakry était lié jusqu'en 1984 à l'extraction de la bauxite pour le compte de Moscou. Sans oublier les navires-usines soviétiques qui ratissaient ses fonds marins.

L'URSS n'a pas toujours été équitable dans ses échanges avec le tiers-monde. Achetant des matières premières, par le biais de compagnies de négoce occidentales, à des prix souvent inférieurs aux tarifs contractuels, elle ne s'est pas privée de revendre ces produits sur le marché capitaliste... Tout en soutenant les pays du Sud qui réclament à la CNUCED des cours *« justes et rémunérateurs »*, elle a écoulé du coton égyptien, du riz birman, du cacao ghanéen ou de la noix de cajou indienne, provoquant parfois de sensibles baisses de prix. Moscou a encore été pris en flagrant délit de réexportation de pétrole irakien vers la RFA, ou de pétrole libyen en Grèce et en Finlande. Les usines de chaussures soviétiques au Vietnam, destinées à satisfaire les besoins intérieurs de l'URSS, ressemblent aussi à des enclaves coloniales, inspirées de la classique division internationale du travail. Au total, *« le tiers-monde est une source de gains en devises pour les pays de l'Est »*, estime Marie Lavigne (2), pour un montant compris entre 1,5 et 1,8 milliard de dollars par an.

Cet avantage peut choquer dans la mesure où, de leur côté, les pays de l'Est, l'URSS en tête, n'accordent pas d'aide gratuite aux Etats en développement. Les dons n'existent pas, même dans les périodes de grand marasme comme celle traversée en 1984 par l'Ethiopie « marxiste », décimée par la famine. Une fois passé le temps des grands projets d'industries lourdes et d'appui aux secteurs publics, la présence des pays socialistes (outre le déploiement de militaires et conseillers) s'est limitée à des co-entreprises d'exploitation minière et à l'envoi d'experts civils. On en dénombrait cent mille en 1982 (contre cinq mille en 1960), dont la moitié en Afrique. Chaque année, soixante mille étudiants du tiers-monde, en majorité noirs, reçoivent des bourses pour se former à l'Est, à l'université Patrice-Lumumba de Moscou en particulier. Mais au vu de ce qu'ils ont déjà reçu, les pays du Sud attendent peu des Etats socialistes. L'URSS et ses satellites ont laissé se creuser une incompréhension chronique avec les continents sous-développés qui restent *terra incognita*.

Moins d'idéologie plus de pragmatisme

Au lendemain du creusement du canal de Suez, en 1869, la Russie du tsar noua des liens diplomatiques avec l'Abyssinie afin, explique M. Moses Anafu (3), de protéger son commerce avec l'Extrême-Orient. Elle arma les futurs Ethiopiens contre l'Italie, expédia des techniciens et des électriciens qui construisirent les premières infrastructures du pays. A Saint-Pétesbourg s'ouvrit une école d'ethnologie et de linguistique. Le triomphe de la révolution d'Octobre mit un terme à ce timide début d'ouverture au Sud, malgré la création en 1929 d'un bureau d'études sur l'Afrique sub-saharienne. La présence de la puissance coloniale freinait toutefois les ardeurs des Soviétiques envers les *« opprimés de couleur »*. Comme le rappelle encore M. Anafu, il fallut attendre Monsieur K pour que s'établissent, de 1957 à 1966, des relations plus intenses avec le tiers-monde.

Au lendemain de la guerre, Staline avait offert son modèle « pompier » de coopération à la Chine (1949), à l'Afghanistan en 1954 et au Vietnam du Nord l'année suivante. Khrouchtchev s'aventura plus loin, en Egypte, au Ghana et à Cuba, après la révolution castriste, tandis que la rupture sino-soviétique était consommée. Partout, Moscou poursuivait la même ambition : prouver la réussite technique du socialisme d'Etat, en finançant au besoin de coûteux « éléphants blancs ». Le coup d'Etat contre le président ghanéen Nkrumah, en 1966, puis la disparition de Nasser, quatre ans plus tard, amoindrirent la position de l'URSS sur le continent noir et dans les pays arabes. Seule la dislocation de l'ancien empire portugais en Afrique permit en 1975 aux envoyés de Moscou de prendre pied — sans pour autant prendre racine — au Mozambique et en Angola.

Tour à tour, avec des convictions incertaines, des pays du tiers-monde sont entrés dans la mouvance de l'URSS, soit pour échapper à l'emprise américaine (le Nicaragua sandiniste, la Grenade de Maurice Bishop), soit, paradoxalement, pour asseoir leur nationalisme et leur volonté d'indépendance sous l'œil des « trois grâces », Marx, Lénine et Engels. Ainsi les chefs d'Etat africains Jerry Rowlings (Ghana), Hissène Habré (Tchad) ou Thomas Sankara (Burkina-Faso), assassiné en 1988), ont ils flirté avec l'Union soviétique, de même que l'Algérie et le Congo, le Bénin, Madagascar, la Tanzanie et le Mali. *« Les Russes se sont infiltrés comme l'eau dans une fissure*, témoigne un expert de la coopération française, *mais leur présence reste limitée. Ça leur coûtait cher de mettre en marche des usines. »*

A l'heure de la perestroïka, Moscou n'exige plus des pays « frères » du Sud qu'ils empruntent la *« voie socialiste du développement »*. Le *« devenez d'abord socialiste »* s'efface devant une perception plus terre à terre des intérêts économiques et militaires (dont les facilités d'escales sur les aéroports de Guinée et d'Ethiopie). Mais jusqu'à présent, une dimension a manqué aux pays de l'Est face aux plus démunis : la générosité. L'OCDE a calculé qu'en 1983 l'URSS recevait davantage du tiers-monde, sous forme de remboursements, qu'elle ne lui distribuait en aides diverses. Moscou peut bien se targuer de consacrer 11 milliards de dollars par an au titre de l'aide publique au développement, l'OCDE n'a recensé que 2,4 milliards de dollars, soit 0,2 % du PNB soviétique (contre 0,5 % à 0,7 % pour les pays développés). L'URSS et l'Europe de l'Est contribuent globalement à 12 % de l'aide publique mondiale. Et pour les deux tiers de ses échanges externes, le Sud a comme partenaire l'Ouest.

Ce n'est pas demain que les sociétés de l'ancien bloc socialiste, encore à l'année zéro de leur réveil économique, auront les moyens de puiser en vrais partenaires — et non plus en prédateurs — sur les marchés du tiers-monde. Depuis quinze ans, le Sud demande en vain aux pays de l'Est de porter à 25 % la part de biens manufacturés dans leurs importations, comme y consentent les nations riches. On en est loin. Il faudra du temps et des crises pour que les pays jadis étouffés derrière le rideau de fer mettent en branle leur potentiel économique. Le salut des pays pauvres passe peut-être alors par un soutien accru... à l'Est, dont les point de ressemblance avec le tiers-monde (étatisation, inflation, fonction publique pléthorique) ne manquent pas. Aider l'Est pour sauver le Sud ? Une formule qui en vaut bien d'autres. Sous bénéfice d'inventaire.

ERIC FOTTORINO

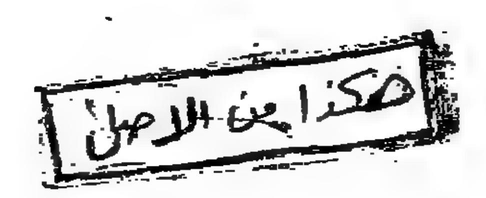
(1) Ce groupe de 77 pays du tiers-monde s'est constitué en 1964 lors de la première session de la CNUCED pour adopter une politique commune en matière commerciale. Il compte à présent quelque 130 membres.

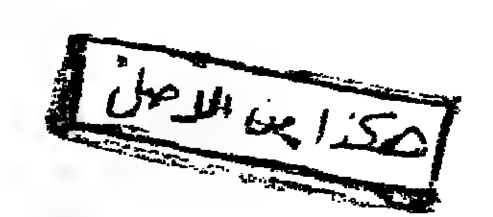
(2) *Les relations Est-Sud dans l'économie mondiale*, sous la direction de Marie Lavigne, Economica, 1986.

(3) Moses Anafu, universitaire ghanéen, est conseiller politique au secrétariat du Commonwealth à Londres. Ses propos sont tirés de son article « Les relations soviéto-africaines : une perspective historique », paru dans la revue *Politique étrangère* de mars 1988.

□ **Une baisse de 22 %.** — Selon une étude de la revue *Marchés tropicaux*, les importations soviétiques en provenance d'Afrique ont diminué de 22 % sur la période 1986-1988. La Libye a été le premier fournisseur de Moscou, et l'Egypte son premier client.

□ **PRÉCISION.** — Dans l'article sur les projets d'investissement de Philips en Europe de l'Est (*le Monde* du 30 janvier), il fallait lire : *« A cette somme, il convient d'ajouter les 450 millions de francs représentés par les projets de la firme d'Eindhoven en RDA (sous-traitement de la fabrication d'appareils de radiographie) et en Tchécoslovaquie (développement et production de microscopes électroniques). »*





ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Plan de restructuration pour le premier brasseur néerlandais

Heineken va supprimer 700 emplois aux Pays-Bas d'ici à 1993

AMSTERDAM

de notre correspondant

La direction de Heineken Nederland a annoncé, mardi 30 janvier, la suppression de 700 emplois d'ici à 1993. Premier brasseur néerlandais, Heineken emploie actuellement 4 000 personnes aux Pays-Bas mais considère que la baisse continue de la demande rend nécessaire *« une réorganisation en profondeur »*.

La consommation annuelle de bières classiques par les Néerlandais est passée de 86,4 litres par personne en 1980 à 83,3 litres en 1988. Dans le même temps, les marques étrangères conquéraient du terrain, et, bien qu'elles ne couvrent que 4 % des ventes, leur part de marché progresserait de 5 à 10 % par an.

Un autre facteur pousse Heineken à ne plus *se reposer sur ses lauriers :* la popularité croissante des nouvelles bières à faible teneur en alcool. Le brasseur néerlandais n'a pas raté son virage – sa « Bückler » représente 60 % des ventes de « bière légère » aux Pays-Bas – mais estime que ce nouveau marché *« va doubler, voire tripler dans les cinq années à venir »*. Aussi la restructuration annoncée illustre-t-elle la volonté de Heineken Nederland de se concentrer sur *« le lancement de nouveaux produits de plus en plus demandés par les consommateurs »*.

La réorganisation touche pour moitié le secteur de la production de bières classiques et pour l'autre moitié des secteurs annexes à l'activité de brasserie (planning, transports, sécurité, services techniques). Le groupe Heineken emploie près de 29 000 personnes et a réalisé, l'an dernier, un chiffre d'affaires consolidé de quelque 22 milliards de francs, dont 20 % aux Pays-Bas.

CHRISTIAN CHARTIER

SOCIAL

Mouvements sociaux dans les transports

La grève semble très suivie à la SNCF

Conformément aux prévisions de la direction de la SNCF, le service ferroviaire était très perturbé, le mercredi 31 janvier, par l'ordre de grève lancé par six syndicats de cheminots (CGT, CFDT, CFTC, FO, FGAAC, FMC) contre le contrat de plan Etat-SNCF qui, selon eux, suppose 4 500 suppressions d'emploi par an et le recul du service public.

Sur le réseau de la banlieue parisienne, le trafic était limité à un train sur quatre ou cinq selon les gares, à l'exception de la gare Saint-Lazare, où le service était totalement interrompu sur certaines lignes. Sur les grandes lignes, la SNCF espère pouvoir réaliser *« au moins une relation dans chaque sens entre Paris et les grandes métropoles »*. Le TGV lui-même ne circule pas à un rythme supérieur à un train sur quatre. La direction prévoit un retour à la normale durant la matinée du jeudi 1er février.

Par ailleurs, la CGT, la CFDT et les Indépendants appellent, le même jour, les chauffeurs de taxi à cesser le travail pendant vingt-quatre heures pour demander une revalorisation de 16 % de leurs tarifs et un allègement de leurs charges fiscales.

En revanche, la situation s'est améliorée dans les transports parisiens, où la grève a cessé sur la ligne A du RER, car la direction de la RATP a retardé la mise en place de la nouvelle grille horaire, qui déplaisait aux conducteurs. De même, les barrages de camions ont été levés sur les autoroutes et à l'entrée des grandes villes, bien que l'UNOSTRA, le syndicat professionnel qui les organisait, n'ait pas obtenu du ministère de l'Equipement autre chose que la promesse déjà formulée d'une table ronde consacrée aux difficultés des petits transporteurs auxquels les grands sous-traitent une partie de leurs activités les moins rémunératrices.

Bien que les bouchons routiers aient été nombreux, la mobilisation avait été faible et le syndicat des routiers CFDT avait dénoncé les barrages en déclarant dans un communiqué : *« Ceux qui bloquent les routes sont les mêmes qui obligent leurs salariés à rouler 60 ou 70 heures par semaines, ne leur payant pas les heures supplémentaires, ne leur faisant pas respecter leur repos »*.

AL. F.

Accusé de « faute grave »

Un ingénieur d'IBM s'est donné la mort

ORLÉANS

de notre correspondant

Un technicien d'IBM, M. Michel Lecordier, âgé de trente-neuf ans, s'est donné la mort, vendredi 26 janvier, sur un parking de la gare des Aubrais, près d'Orléans (Loiret). Quelques heures plus tôt, il s'était rendu à une convocation de la direction pour un entretien préalable à une mesure disciplinaire. Dans une de ses poches, on a retrouvé une lettre et ces mots : *« Depuis déjà de nombreuses années, je n'avais plus d'illusions sur la compagnie IBM (...). Aller jusqu'à déshonorer sans motif fondé une personne, cela s'appelle de la paranoïa (...). C'est un immense panier de crabes où tous les coups sont permis (...). La compagnie arrivera-t-elle à survivre à cette mutation de la personnalité des gens qu'elle emploie ? Je ne sais pas et, d'ailleurs je m'en fous et elle m'a eu : j'espère au moins que cela profitera à l'auteur de ce crime car c'est bien un crime qui vient d'être effectué contre ma personne : un crime envers un innocent... »*

M. Lecordier était entré à IBM en 1974, à Saint-Jean de Braye et avait été muté récemment dans l'établissement IBM de Val-de-Fontenay. Bien noté, il devait être promu ingénieur commercial. La direction d'IBM France évoque une *« faute professionnelle grave »*. *« IBM s'interdit par principe de rendre publics les éléments d'un dossier mettant en cause l'un de ses collaborateurs*, ajoute M. Jean-Louis de Turkheim, directeur de la communication. M. Lecordier aurait été soupçonné notamment d'avoir *« utilisé des privilèges d'accès de gestion pour mettre en place une procédure susceptible de causer des dommages à la compagnie IBM »*. Avant son entretien, il avait été prié de ne plus *« accéder aux locaux et aux équipements de la compagnie »*.

La CFDT, qui a assisté le technicien lors de cet entretien qui a duré une heure et demie, estime que *« la direction a lancé une enquête répressive »* sans tenir compte de *« la complexité des outils informatiques »*. Elle s'élève aussi contre *« la brutalité de la procédure »* menée par la direction, qui *« a refusé un second entretien »* à M. Lecordier, lui ôtant ainsi la possibilité de *« présenter sa défense »*.

RÉGIS GUYOTAT

INDUSTRIE

Bénéficiaire pour la deuxième année consécutive

Usinor-Sacilor affiche 8 milliards de francs d'excédents

Pour la deuxième année consécutive, Usinor-Sacilor a dégagé en 1989 un bénéfice : 7,9 milliards de francs pour un chiffre d'affaires de 94 milliards... Dans la foulée, le numéro deux mondial se dote d'une installation de ferro-manganèse à Dunkerque et devrait annoncer le rachat d'un transformateur américain d'acier pesant un demi-milliard de francs de chiffre d'affaires.

Non content d'afficher un bénéfice conséquent pour 1989 et des excédents dans toutes ses grandes familles de produits, une baisse de 3 milliards de francs de son endettement (21 milliards) et de ses frais financiers (de 4 % à 2 % du chiffre d'affaires), Usinor-Sacilor devrait annoncer, mercredi 31 janvier, le rachat d'un transformateur américain d'acier, la société Techalloy : avec trois cent cinquante salariés répartis dans cinq usines, et un chiffre d'affaires de 85 millions de dollars (485 millions de francs), cette usine sort environ 11 000 tonnes/an d'acier inox et alliage. Son principal métier est la tréfilerie et ce rachat – pour un montant non déterminé – permet à Usinor-Sacilor de se hisser au deuxième rang mondial dans ce métier, derrière un japonais.

Ce n'est pas tout : pour lutter contre les tensions enregistrées sur le marché mondial des alliages de manganèse (ferro-manganèse et silico-manganèse) entrant dans la composition de l'acier, Usinor-Sacilor a décidé de se doter de sa propre unité de production. Située à Dunkerque, elle subviendra à la moitié des besoins du groupe (100 000 tonnes/an sur 200 000), cette opération représente un investissement de 300 millions de francs. L'installation, qui devrait être mise en service en 1991, emploiera une centaine de personnes. Elle sera approvisionnée aux deux tiers environ en minerai brésilien et utilisera de l'électricité au prix industriel.

F. V.

Après la grève des impôts

M. Bérégovoy met fin aux retenues sur salaires

Le ministre de l'économie et des finances, M. Pierre Bérégovoy, vient de décider d'arrêter la procédure des retenues sur salaires des fonctionnaires pour faits de grève, engagée à la suite du conflit dans les services de l'administration des finances, a-t-on appris mardi 30 janvier au ministère.

Le ministre a pris cette décision après avoir constaté que les retards, dûs à la grève de cinq mois dans ses services, avaient été résorbés.

Le geste de M. Bérégovoy, présenté comme une *« mesure de justice sociale »*, devrait profiter essentiellement aux agents ayant les rémunérations les plus basses et qui ont été le plus longtemps en grève.

Le Conseil d'Etat impose à l'administration de fixer le montant et d'étaler les retenues en fonction de la classification : trois jours de retenues par mois pour la catégorie la plus basse (D), quatre jours pour la catégorie intermédiaire (C) et cinq jours pour les catégories les plus hautes (A et B).

Les retenues effectuées ne seront pas « remboursées ». C'est le solde restant à percevoir qui est ainsi « effacé », explique-t-on au ministère.

Signature d'un protocole de fin de grève à la BNP

La direction de la BNP et les syndicats CFDT, CFTC, FO et SNB-CGC ont signé, mardi 30 janvier, un *« protocole de fin de grève »* afin de mettre un terme à un conflit entamé mi-décembre à Paris et généralisé à l'ensemble de la banque depuis le début du mois de janvier. La proposition de la direction de porter de 2,5 % à 4 % le calcul de base de la réserve de participation, soit un gain d'un peu plus de 900 F par salarié, a emporté la décision des syndicats qui ont appelé à reprendre le travail. Celle-ci devra être effective le vendredi 2 février. La CFDT s'attend néanmoins à des difficultés en région parisienne et à Angers, notamment. Pour sa part, la CGT continue de réclamer une augmentation de 1 500 francs.

A la revalorisation de la prime d'intéressement, s'ajoutent les mesures déjà accordées ; attribution de dix points (127,80 francs par mois) aux quarante-trois mille salariés ainsi qu'une prime de productivité égale à 10 % d'une mensualité avec un plancher de 1 000 F et diverses mesures sur les bas salaires. De plus, la BNP a accepté de faire passer de mille à sept cent cinquante le rythme annuel des réductions d'effectifs. Enfin, près de la moitié des jours de grève seront payés.

ENVIRONNEMENT

A l'occasion d'un bilan de la protection de la nature

M. Lalonde annonce l'étude du droit de « non chasse »

Dans son bilan de la protection de la nature en France, dressé mardi 30 janvier, le secrétaire d'Etat à l'environnement, M. Brice Lalonde, s'est montré résolument optimiste. Tout d'abord, a-t-il fait remarquer, contrairement aux propos catastrophistes entendus ici ou là, *« le nombre des espèces d'animaux vertébrés a plutôt augmenté en France au cours des dernières années »*. Si, en effet, le phoque moine et l'érismature à tête blanche – un canard plongeur présent seulement en Corse – ont complètement disparu, d'autres sont revenus, *comme le lynx* (par la Suisse), le balbuzard pêcheur et la cigogne noire.

Quant à l'ours des Pyrénées, très menacé, M. Lalonde a expliqué que toutes les mesures prises jusqu'à présent n'avaient pu empêcher sa diminution – une douzaine de spécimens aujourd'hui. *« On ne protégera efficacement l'ours des Pyrénées que si les Pyrénéens en sont d'accord »*, a-t-il dit, en précisant que si les négociations engagées pour la mise en protection des zones à ours n'aboutissent pas avant l'été, il prendra *« des mesures autoritaires de protection »*.

S'agissant du lynx, qui a tué quatre cents moutons dans l'Ain et dans le Jura, et dont on a retrouvé des spécimens en Haute-Saône et jusqu'en Chartreuse, le secrétaire d'Etat a confirmé que les pertes auraient entièrement indemnisées par le WWF (Fonds mondial pour la nature), et que les crédits sont prévus pour 1990. Quant au piégeage, qui a permis de capturer deux jeunes lynx jusqu'à présent, il va être étendu et perfectionné pour neutraliser les fauves mangeurs de moutons.

En matière de chasse, M. Lalonde estime que *« telle qu'elle est aujourd'hui encadrée en France, elle ne met pas en cause les populations d'espèces chassées »*, sauf en Guyane où une réglementation va être instituée. Quant aux chasses dites « traditionnelles », le ministre préfère qu'elles restent légales pour être mieux contrôlées. Il va proposer que les plans de chasse établis pour le grand gibier soient étendus à tous les gibiers.

Pour les propriétaires désireux de soustraire leur terrain au droit de chasse, M. Lalonde a demandé qu'une solution juridique soit trouvée.

Enfin, un « Observatoire du patrimoine naturel » est créé pour dresser l'inventaire de la faune, de la flore et des espaces naturels. Une enveloppe de 12 millions de francs lui est affectée en 1990.

R. C.

EN BREF

□ **COLLOQUE.** – La faculté pluridisciplinaire de Bayonne et *le Monde* organisent le vendredi 2 février 1990 une conférence-débat avec Michel Boyer, journaliste au *Monde* et responsable du *Bilan économique et social 1989, à 10 h 30, à la faculté de droit, 29, cours du Comte-de-Cabarrus, 64100 Bayonne. Tél. 59-63-31-77.*

□ **ILFC (leasing) commande soixante-six avions commerciaux.** – Le loueur d'avions International Lease Finance Corp. (ILFC) a annoncé, le 30 janvier, qu'il commandait ferme soixante-six appareils, soit trente-neuf Boeing de tous modèles, quinze McDonnell Douglas MD-90 et douze Airbus A-321. Il a signé également pour soixante-sept options, soit quarante-huit Boeing, quinze McDonnell Douglas et quatre Airbus. Selon les estimations, le montant de cette commande géante avoisine les 6,2 milliards de dollars (36,5 milliards de francs). ILFC avait effectué, en mai 1988, une commande encore plus spectaculaire en achetant en même temps cent Boeing et trente Airbus.

□ **Hausse de 0,5 % des prix de détail allemands en janvier.** – Entre décembre 1989 et janvier 1990, les prix de détail en RFA ont augmenté de 0,5 %, a indiqué l'Office fédéral des statistiques le lundi 29 janvier. Cette progression, soutenue en raison de relèvements traditionnels de tarifs en début d'année (chemins de fer, automobile), n'a pas empêché la hausse des prix en glissement d'être ramenée en janvier à 2,6 % (janvier 1990 comparé à janvier 1989), contre 3 % en décembre. En janvier 1989, le relèvement de la fiscalité indirecte avait considérablement gonflé l'indice des prix de détail (+ 1,1 % sur un mois).

Le Monde INTERNATIONAL

Le système télématique expert de l'emploi des cadres 3615 LM

Technologie "Made in West-Germany"

INGENIEUR ELECTRONICIEN CONFIRME

Orientation: transmission de l'information et téchnique informatique pour le développement d'ordinateurs embarqués.

QUI SOMMES NOUS?
LITEF développe et produit des organes pour des systèmes de navigation aérienne et maritime. LITEF est plus particulièrement orienté vers le développement de senseurs de type gyroscopique et accélérometrique, ainsi que de toutes sortes d'ordinateurs embarqués dont la complexité et la compacité demandent l'emploi de technologies très avancées. C'est pour cette raison que LITEF est leader pour ce genre de produits sur le marché Européen et mondial.

OU SOMMES NOUS?
A la frontière de l'Allemagne, de la France et de la Suisse nous disposons d'une situation géographique idéale pour le futur marché Européen. Situés dans la pittoresque ville de Fribourg, vous aurez à votre disposition tous les rendez-vouz culturels internationaux ainsi que le fameux Lycée Franco-Allemand.

QUI CHERCHONS NOUS?
Pour notre service Recherche/Développement nous recherchons un ingénieur de type Universitaire ou Grandes écoles disposant de quelques années d'expérience dans le domaine du Digital (Hardware & Software) en particulier des processeurs 16 et 32 bits. La pratique de la langue anglaise ou allemande est indispenable pour l'obtention de ce poste.

COMMENT NOUS CONTACTER?
Pour plus de renseignements sur nos conditions très attractives, de carrières et de rémunération, nous aimerions faire personellement connaissance avec vous, afin que nous puissions en discuter ensemble. Pour ce faire, nous vous serions reconnaissant de bien vouloir faire parvenier votre dossier de candidature à notre bureau du personnel.

Sensoren · Computer/Navigation und Nachrichtentechnik

LITEF

LITEF GMBH, Lörracher Str. 18, 7800 Freiburg i.Br. (R.F.A.), Tel.: 19-49-761-49010

Leader mondial de l'électronique employant près de 15 000 personnes sur les cinq continents recherche

CHEF DE PRODUIT INTERNATIONAL

Basé à Amsterdam au siège européen du groupe, vous serez responsable, au sein d'une équipe internationale, de la conception de nouveaux produits dans le domaine des contrôleurs de température.

A l'écoute des besoins de nos clients, ouvert au marché, vous devrez participer à l'élaboration de nos stratégies de marketing. Vous travaillerez également en liaison avec notre unité de Recherche et Développement.

Vous êtes ingénieur en électronique de formation supérieure, la trentaine, et possédez une expérience marketing à un niveau international.

Doué pour la communication, ouvert et créatif, vous aimez le travail d'équipe.

Vous dominez l'anglais.

Les entretiens auront lieu à Paris.

Merci d'adresser votre dossier complet à :

ESET Executive Search B.V.
A l'attention de Mme Elvike Kleykamp ou M. Jean-Jacques Ravel
Boîte Postale 260
3760 AG SOEST - Pays-Bas
Numéro de téléphone : (19) 31-21-55-19-076

Europcar

The Europcar Group (4,400 people, 940 rental stations, 40,000 vehicles) recruits an

Auditor

To join the Europcar International team in Boulogne (92).
If you have graduated from a top-level business school (i.e. HEC, ESSEC, Sup de Co with a finance option),
If you are between 25 and 35 years old.
If you are fluent in French and English at least, and autonomous in a third language (German or Spanish),
If you have a good financial background (2 years' experience minimum in audit),
If you are dynamic, very mobile, diplomatic yet firm, open-minded,
If you have good contact, a down-to-earth work approach,

send your resume and a letter of application to Sabine TRIPODI, OC CONSEIL, 15 Rue du Louvre, 75001 Paris under the reference M/T 157 R. Connect Minitel : 42.36.10.30.

We will offer you the opportunity of belonging to a leading group in an international environment.





IMPORTANT CONSTRUCTEUR AUTOMOBILE
recherche
pour ses Sociétés de Financement Européennes un

CHEF DE PROJET LEASING

30-35 ans de formation Supérieure Commerciale Gestion et/ou Ingénieur.
Des connaissances techniques de maintenance seraient appréciées.

Votre sens de la stratégie, lié à un talent d'animateur vous permettra de convaincre nos huit filiales de Financement sur les différentes formes de leasing automobile.

Votre sens de l'organisation vous conduira à définir des politiques afin de mettre en oeuvre tous moyens pour assurer le développement et le suivi de notre produit auprès d'une clientèle diversifiée.

Votre connaissance du marché européen vous permettra d'adapter une tactique spécifique à chacune de nos filiales pour augmenter la pénétration du leasing.

-Grande mobilité
-Pratique de l'anglais indispensable.

Contacter P.C. MASSART au 42.60.28.10

Oribis 16, rue des Petits Champs 75002 PARIS

Le Monde CADRES

Parce qu'on peut à la fois être caisse de retraite et de prévoyance et entreprise dynamique et performante affichant un projet ambitieux,

Nous recherchons

Un responsable des services techniques qui soit un MANAGER

Capable de dynamiser et de mobiliser l'importante ressource humaine relevant de son Département.

Apte à inscrire son action dans la stratégie globale de l'entreprise tout en assurant la maîtrise de la gestion du court terme.

Assumant les responsabilités, et en particulier le respect des règles du jeu, qu'implique la participation au Comité Exécutif de l'entreprise.

Accordant toute la priorité à l'atteinte des objectifs quotidiens des productions que requiert, aux plans quantitatif et qualitatif, la gestion des services en relation avec la clientèle : entreprises, cotisants et retraités, pour toutes les opérations d'adhésion, affiliation, cotisations, retraite, prévoyance.

Une expérience d'encadrement est naturellement indispensable. Une formation juridique, des connaissances en matière d'assurances ou de retraite, sans être nécessaires, seraient des compléments positifs.

Adresser lettre de candidature à : **G.G.C.**
159, rue de Rome, 75017 Paris.

Ni CV ni photo. Une notice sur le poste et un questionnaire seront envoyés à tous les candidats.

Importante société internationale spécialiste de la formation professionnelle utilisant des techniques pédagogiques avancées recherche pour la France

PLUSIEURS ÉCONOMISTES CHARGÉS DE FORMATION

- Vous avez une formation supérieure en économie ou en gestion.
- Vous avez une grande capacité de communication.
- Vous êtes mobiles et disponibles.
- Vous connaissez le monde de l'entreprise et la comptabilité.

NOUS VOUS OFFRONS :
- Une formation complète rémunérée.
- Un travail passionnant doté d'une grande autonomie.
- De larges responsabilités.
- De réelles perspectives d'évolution au sein d'une société en pleine expansion.

ENVOYEZ-NOUS VOTRE CV + LETTRE MANUSCRITE + PHOTO A :
AIDE INTER ENTREPRISE
49, RUE DE LIANCOURT, 75014 PARIS.

International investment services company seeks, for its business real estate section, well connected sales person, either as partner or employee basis. Details in english please to : GENERAL INVESTMENT SERVICES LTD, Branch 3000, Postfach 427, Hannover 1, West Germany.
Tel. : 011-49-511-313081 ; Fax : 011-49-511-318399.

LYCÉE FRANÇAIS Pondichéry recrute pour rentrée 1 900 enseignants diplômés :
2 INSTITUTEURS (TRICES),
1 DOCUMENTALISTE,
2 CERTIFIÉS LETTRES,
1 CERTIFIÉ HG,
1 CERTIFIÉ MATHS,
1 PEGC MATHS-PHYSIQUE.
Rémunération au moins égale à salaire France.
Minimum en cours.
Adresser candidature avec CV détaillé, photo et rapports inspection à : proviseur Lycée français, PB35, PONDICHERY 605001 INDE.

Société d'études et de conseil recherche un

EXPERT COMMERCIALISATION EN PRODUITS AGRICOLES

Poste basé en Afrique Centrale (durée un an renouvelable).

Formation école supérieure de commerce ou école supérieure d'agronomie (avec option commerce international). 30-35 ans avec minimum 5 ans d'expérience en Afrique. Connaissance de l'espagnol indispensable. Expérience café (ou cacao) souhaitée.

Adresser CV, photo et prétentions sous réf. 6573 à MEDIA PA 50-54, rue de Silly, 92513 Boulogne-Billancourt cedex qui trans.

LYCÉE FRANCAIS DE LOS ANGELES recherche PROFESSEURS français, latin, hist.-géo, maths, sciences, instituteurs(trices). Envoyer C.V. et photo 3261 Overland Avenue Los Angeles CA 90034.

Lycée sous contrat recherche
PROF. EPS (20 h)
Tél. : 39-90-01-56.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

VENDS GOLF GTI 78 (noire). Jantes alu. Bon état. 97 000 km. Prix : 22 000 F. Tél. : 40-44-77-45.

DEMANDES D'EMPLOIS

JURISTE CHINOIS 35 ans, DEA droit international économique PARIS-I, 5 ans d'exp. en consultation, trilingue franc., angl., chinois, étudie toute proposition 45-06-94-27 M. Qian

J.F. 28 ans, BAC + 3 (communication), motivée, notions anglais, dactylo, étudie tte prop.
Tél. : 45-66-05-85

MAITRE D'HOTEL
F. 40 ans, 20 ans expérience restauration
recherche
Poste avec responsabilités dans collectivité ou autre
Paris - région Marne-la-Vallée
Ecrire sous le no 6045
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Montessuy
75007 Paris.

capitaux propositions commerciales

Notre client, cabinet de conseil en recrutement, cherche partenaire européen. Ils sont un des cabinets de conseil en recrutement et gestion leader en Grande-Bretagne, spécialisé dans les sociétés d'électronique, informatique et communication. Basés en Grande-Bretagne, ils mènent dès à présent des affaires importantes dans toute l'Europe. Ils recherchent un partenaire d'envergure européenne spécialisé dans les mêmes domaines, ceci au travers d'une fusion ou d'une acquisition. Répondez en toute confiance à :
M. G. Jackson, Harrum Berlyn Gardner and Co., Mortimer House, 37-41 Mortimer Street, Londres W1N 7RJ, Angleterre.

L'AGENDA

Cours

Continental School of English. Cours toute l'année, apprenez à parler et écrire l'anglais couramment avec confiance. Petits groupes. Programme culturel complet. Contrôle continu des progrès de chaque élève. Continental School of English, 2 Warrior Square, Hastings, G.B.
Tél. : (19) 44-424-444078

COURS DE DESSIN-PEINTURE
Professeur diplômé, méthode personnalisée, séances individuelles, horaires souples. Atelier face Centre Pompidou.
48-87-36-29

Matériel de bureau

CASH. BUREAU, MOBILIER DE BUREAU ET DISCOUNT. PRIX IMBATTAB.. MATÉRIEL LIVRÉ ET MONTÉ. CATALOGUE 36 PAGES SUR DEMANDE. 600 m² D'EXPOSITION. 24, rue Davoust, 93500 Pantin, sortie Pte-de-la-Villette. 48-43-09-71. Dijon : 80-51-35-55. Marseille : 91-43-23-43.

Vacances Tourisme Loisirs

DISCROLL HOUSE-HOTEL 200 chambres simples 100 £ par sem. Rens. : 172 New Kent Road LONDON SE 1 4YT-GB 19-44-1-703-41-75.

LUBERON, maison vacances site exceptionnel, tout confort, 5 personnes. Mars à 14/7 et oct./nov. 90-74-00-88.

Le Monde
SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

1er arrdt

PALAIS-ROYAL 4 p. 117 m² env. Imm. XIXe, 3 800 000 F
36-15 IMMOB
OU TÉL. : 43-87-88-76.

2e arrdt

BOURSE EXCEPT. Dans hôtel partic., studio caractère, poutres apparentes, 1 pce, cuis. équip., sal. eau, w.-c., ref. nf, 539.000 F Crédit. 48-04-08-60.

3e arrdt

Mo ARTS-ET-MÉTIERS Gd studio ref. nf, cuis., tt cft, 3e ét. Faibles charges. Prix 489.000 F. Crédit. 43-70-04-64.

MARAIS
EXCEPTIONNEL. Duplex 80 m², cuis. équipée, terrasse 12 m², plein sud, caractère, 2 700 000 F
46-22-80-43

4e arrdt

RAMBUTEAU
RUE BEAUBOURG 3e ét. s/gde cour, studio rénové, 2 fenêtres. 580 000 F. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

5e arrdt

SQUARE ST-MÉDARD Pptaire vend dans imm. ravalé, asc. Grand liv. double + chbre cuis. équipée. Bains refait neuf. Commercial ou mixte. 46-04-24-30.

RUE ST-JACQUES Près Seine, 3e ét., charme,
STUDIO 650 000 F
FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

JARD. PLANTES
Bel imm. pierre de t., asc., 2 P., tt cft
Tél. : 43-46-37-00

ST-MÉDARD Immeuble pierre de taille
3 P. 1 520 000 F
FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

VUE NOTRE-DAME 2 pièces charme, 2 100 000 F parking possible. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

ST-MÉDARD 3e étage, plein ouest, vue dégagée, 2 P. refait neuf 980 000 F. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

EXCEPTIONNEL-RARE
Neuf, jms habité ds imm. XVIIIe entièrement réhabilité. Appt env. 113 m² haut plafond, poutres apparentes, caractère, réception env. 53 m² + 2 chbres, s.d.bns, s. de douches, 6 100 000 F. Appt 98 m² env. style atelier, réception env. 53 m² + 1 chbre, possibilité mezzanine. Prix 5 950 000 F. Cabinet Keisler 78, av. des Champs-Elysées 46-22-03-80 43-59-68-04 P. 22

6e arrdt

ORIGINAL POUR ARTISTE
ATELIER LOFT
Jard. privé, park., 9 500 000 F
SERGE KAYSER
43-29-60-60
RECH. APPARTEMENTS HORS DU COMMUN

ODÉON 2 PIÈCES rue et cour, poutres, bon état. 1 780 000 F. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

RUE DU DRAGON sur jolie cour, soleil
3 P. 2 600 000 F
FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

7e arrdt

VANEAU
STUDIO, 2 fenêtres sur jolie cour pavée, px 690 000 F. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

9e arrdt

ST-GEORGES EXCEPT. Dans voie privée, 3,70 m sous plafond, 2 P., entr., cuis., sal. de bains, w.-c., prix 799 000 F Crédit. 48-04-08-60.

RUE RODIER
Bel appt 3 P. sur verdure, 2e étage, double exposit. Px 1 190 000 F Tél. : 43-35-35-79

10e arrdt

QUAI DE VALMY
3 P. 65 m², bon état, asc. 1 290 000 F
46-22-80-43

11e arrdt

Mo ST-MAUR. Beau studio entièrement refait neuf. Cuis. équipée tout conf. Grande penderie, porte blindée. 448 000 F. Crédit total possible. 48-04-84-48.

BD VOLTAIRE. Bel imm., interphone, 2 P. + cui., tt cft, chauf. indiv., balconnet. Prix 509.000 F. Crédit. 43-70-04-64.

AV. PH.-AUGUSTE
A SAISIR 3-4 P. 88 m², cuis. équipée, ét. élevé, asc. 1 760 000 F
46-22-80-43

NOTRE-DAME-D'ESPÉRANCE RUE DE LA ROQUETTE dans même immeuble, 2 P. refait neuf, px 620 000 F, studio refait neuf, px 500 000 F. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

12e arrdt

Mo DAUMESNIL
2 p. refait neuf, cuisine équipée. Bains, w.-c. 796 000 F. Crédit poss. 48-04-84-48.

BD DIDEROT dans bon imm. pierre de Paris, 2-3 p. tout confort, clair, calme, digicode, gardienne. 850 000 à débattre. 42-71-93-00.

DAUMESNIL EXCEPT. Stand., pierre de tail., asc. 2 P., entr., cuis., s. de bains, w.-c., cave, 849.000 F. CRÉDIT. 48-04-08-60.

MÉTRO DUGOMMIER Imm. récent, studio + cuis., w.-c., bains, refait nf, balc., asc., 4e sur rue, ch. canz. 675.000 F. Crédit. Tél. : 43-70-04-64.

13e arrdt

BD BEAUMARCHAIS
Propriétaire vend 3 p. cuisine. Bains, chauffage central refait neuf. 4e étage, ascenseur. 45-04-24-30.

14e arrdt

ALÉSIA ravissant DUPLEX. Sél., chambre, cuisine équipée, douche, w.-c. Bon état, cour privative. 849 000 F. Tél. : 43-27-95-83.

EXPERTISE GRATUITE
Etude Duvernet 45-41-11-00

RUE BOYER-BARRET Imm. 1900, beau 2 P. cuis., bains, refait neuf, plein sud, verdure. Px 880 000 F. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

15e arrdt

R. Falguière, face nouvel imm. « LE MONDE » 2/3 P. 57 m², refait neuf. Très clair. Tél. : 42-22-50-14

16e arrdt

CHARDON-LAGACHE
ÉLÉGANT APPT 100 m² Balcons soleil park. 6e asc. Imm. neuf. 3 700 000 F. Tél. : 47-27-84-24.

ORTF-47-04-88-18
LUXUEUX 3 p. 70 m² Bel imm. pierre de taille 1930. Prix : 2 400 000 F.

TROCADÉRO Pptaire vend dans imm. pierre de t., standing, 7 P. étage élevé. Box possible. 45-04-23-16

IENA-ÉTOILE Situation exceptionnelle pour pied à terre, 86 m², plus terrasse de 75 m². NOTAIRE : 42-47-12-17.

17e arrdt

Mo BROCHANT à saisir, beau 2 P. cuis. équipée, sal. eau, w.-c., s/cour et rue, tt cft, imm. ravalé, faibles charges. 599 000 F - 43-27-95-53

18e arrdt

LAMARCK-CAULAINCOURT
BEAU 3 p. 74 m²
4e étage, asc., s/rue et jardin, balcons, cuis. équipée, 1 490 000 F. 48-04-35-35.

MAIRIE
EXCEPT. 2 p tt conf., parf. état, 42 m², bon imm. p. de taille, 619 000 F, créd. 48-04-35-35.

MARX-DORMOY
2 p. 43 m² 498 000 F
Entrée, séj., 1 chbre, cuis., salle d'eau, w.-c., dressing, 2e étage sur rue, cave. 48-04-35-35.

RUE CHAMPIONNET
BEAU 2 p. 48 m²
CLAIR BON ÉTAT 585 000 F. Créd. 48-04-35-35.

18e R. LAMARCK. Pierre de taille. Beau 3 p. sur rue, cuisine équipée. Bains, w.-c. Prix : 1 349 000 F. Crédit possible. 48-04-84-48.

Mo LAMARCK rue Damrémont cause succession, imm. ravalé, 2 p. Bien distribué, cuis. tout confort. 659 000 F. Crédit possible. 48-04-85-85.

18e, RÉSIDENCE DAMRÉMONT BEAU 2 p. tout conf., s. de bains, w.-c., chbre, séj., cuis. 6e étage, asc., clair, calme. 595 000 F. 42-71-87-24.

RUE ORDENER près, à saisir grand studio, cuisine équipée, salle d'eau, w.-c. Bon état. Imm. ravalé, clair, calme. Faibles charges. 435 000 F. 43-27-81-10

RUE LAMARCK EXCEPT. Imm. pierre de t., 2e ét. sur rue et cour, 3 P., entr., cuis. équipée, s. de bains, w.-c., cave, 1.239.000 F Crédit. 48-04-08-60.

MÉTRO LAMARCK STANDING 3 PIÈCES, excellent état, ascenseur, parking. Prix 1.530.000 F CRÉDIT. 42-71-61-48.

GUY-MOCQUET
2' métro, dans imm. bon standing, agréable 3 pièces, clair, calme, soleil, balcon, cave et park. en sous-sol. 48-00-01-11.

19e arrdt

Entre BUTTES et CANAL
2 p. 585 000 F
CLAIR PARFAIT ÉTAT CRÉDIT. 48-04-35-35.

19e BUTTES-CHAUMONT PRÈS PARC. Imm. bourgeois. Grand studio, cuis., entrée, s.-de-bains, w.-c. 539 000 F. Crédit possible. 48-04-84-48.

BUTTES-CHAUMONT près, imm. ravalé, studio sur rue, à rafraîchir, cuis. tout confort, digicode. 365 000 F. Crédit total possible. 48-04-84-48.

PROCHE CANAL
GRAND STUDIO tout confort. IDÉAL INVESTISSEMENT 399 000 F. 42-71-93-00.

CRIMÉE EXCEPT. 42 m² 2 P. entr., cuis., sal. de bains, w.-c., 2e ét., plein sud. PRIX 609 000 F. Crédit Tél. : 48-04-08-60

20e arrdt

EXCEPTIONNEL
BEAU 3 p. tt conf., cuis. équipée, gd balc., gdes baies vitrées. 7e ét., asc., park., cave, digic. 1 250 000 F. 48-04-35-35.

GAMBETTA
BEAU 2 p. entrée, séj., 1 chbre, bains, cuis. équipée. Bel imm., cave, digicode. 780 000 F. 48-04-35-35.

PL. GAMBETTA BEAU 2 p. tout conf., salle de bains, w.-c. indépend. chauf. indiv. gaz. 4e étage, asc., p. de taille et brique. 750 000 F, 42-71-93-00.

AV. GAMBETTA, face Père-Lachaise. Bel imm. pierre de taille. 2 p. tout conf. Très clair sans vis-à-vis 720 000 F. 42-71-87-24.

MÉTRO ST-FARGEAU à saisir beau studio, cuis. équipée, dche, w.-c., bel imm., asc., clair, calme. Px 435 000 F Tél. : 43-27-81-10

ST-FARGEAU EXCEPT. Rez-de-ch., 2 P., entr., cuis., s. de bains, w.-c., cave. Px 539 000 F. Crédit total possib. 48-04-08-60

PRÈS NATION 2 P., coin cuis. w.-c., douche, 3e étage sur rue. Prix 419.000 F. CRÉDIT. 43-70-04-64.

GAMBETTA
Imm. récent, 6e ét., asc., vue dégagée, soleil, calme, beau 2 P. tt cft, 850 000 F
NOTAIRE 45-63-71-81
Le matin

92 Hauts-de-Seine

LEVALLOIS PROCHE MAIRIE
2 P., cuis., salle de bains, w.-c., 1er étage, 730 000 F. Crédit poss. 48-04-84-48.

LEVALLOIS
Mo LOUISE-MICHEL Neuf, exc. pt duplex 185 m² + 120 m² terrasse, 4e et dernier ét., asc. Prix 5 250 000 F TTC 46-24-87-98 ou 42-40-46-34

NEUILLY KOENIG
Appt. 150 m² + terrasse 150 m², park., vue exceptionnelle. SESAME 42-80-04-68.

BOULOGNE STUDIO à 5 PIÈCES
46-51-20-02

CHATILLON
4 p., récent, tout conf., cuisine équipée, balc. sur verdure, park., 1 070 000 F. Tél. : 47-23-59-97.

93 Seine-Saint-Denis

MAIRIE-DES-LILAS Cause mutation 2 p., 1er étage, s/rue, cuis., entrée, tout conf., 349 000 F. Crédit total poss. 48-04-84-48.

MAIRIE MONTREUIL
2-3 P. 60 m², état exceptionnel. Prix 750 000 F
46-22-80-43

94 Val-de-Marne

VINCENNES Avenue de Paris, Mo BERAULT, 2 p. tout conf., dans bon imm. clair, calme, 720 000 F. 42-71-87-24.

ST-MANDÉ-TOURELLES
près Mo, pavillon, 7 p., tout conf., s/sol, garage, jardinet, 2 950 000 F. 43-70-57-56.

ST-MANDÉ PRÈS BOIS imm. 1980, 5 P. cuis., tt cft, 118 m², balc., terrasse 100 m², parking. Prix 4 295 000 F. Mas immobilier 43-45-88-53

Province

MEGÈVE. Appt 3 pces, à 600 m des pistes. Surf. hab. 50,61 m², 850 000 F. Claire immobilier, 50-97-06-34.

AVIGNON quartier Palais des Papes, part. vend bel appt, imm. époque rénové, 95 m², 3 p., terrasse. Tél. : 16 (1) 47-43-05-57.

appartements achats

J'ACHÈTE
STUDIO OU 2 PIÈCES PARIS RIVE DROITE Mme LEDAIN 42-71-12-00.

RECHERCHE POUR PIED A TERRE STUDIO OU 2 PIÈCES PAIEMENT COMPTANT M. DESBOIS 42-71-87-24.

PAIE COMPTANT CHEZ NOTAIRE APPARTEMENT A PARIS avec ou sans confort. M. ROGER 48-04-08-60.

EMBASSY SERVICE
rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS APPTS à PARIS de 200 à 450 m² 40 000 F à 80 000 F le m².

EMBASSY BROKER
rech. pour INVESTISSEURS ETRANGERS et INSTITUTIONNELS IMMEUBLES en totalité, Paris-province, commerciaux et habitations.
Tél. : (1)45-62-16-40
ou Fax : 42-89-21-54.

URGENT ACHÈTE COMPTANT APPARTEMENT OU PAVILLON même à rénover M. VALLERAND 43-70-18-00.

Recherche 1 à 3 P. PARIS préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e, av. ou sans travx, Paie cpt chez notaire 48-73-48-07 même soir

Haut fonctionnaire cherche dans le 9e arrondissement 120 m² + chbre de service ds immeuble pierre de taille. Etage élevé. Tél. : 46-47-78-22

AGENCES FRANÇOIS FAURE Paris 7e et Paris 6e 5, RUE LITTRÉ
spécialiste rive gauche, estimation, achat, vente Tél. : Olivier GRUMEL 45-49-22-70

CABINET KESSLER
78, Champs-Elysées, 8e Recherche de toute urgence
BEAUX APPTS DE STANDING
petites et grandes surfaces
ÉVALUATION GRATUITE
sur demande 46-22-03-80 45-59-68-04, poste 22.

locations non meublées offres

Paris

ETOILE Avenue HOCHE 106 m² rénovés : 10 600 F + ch. Livrable le 01.03.90 Tout le détail sur Minitel
3615 Code KIOSK
ou 47-66-02-75

MONTE-CRISTO Paris 20e Imm. neuf, gd standing, box, cave, terrasse, du studio de 28 m² au duplex de 120 m². Livrable le 01.02.90 Tout le détail sur Minitel
3615 Code KIOSK
ou 42-67-34-99

CHAMPS-ELYSÉES 2 p. 45 m² env., imm. p. de taille, s.-de-bains, 5 113 F Ch. compr.
36-15 LOCAT
OU TÉL. : 43-87-88-76.

R. DE TOLBIAC prox. 14e, imm. 1960, beau 3 P., av. dble liv. + gd balc., 94 m² + park. 8 180 F ch. comp. 45-88-77-95

Région parisienne

BOULOGNE (92) Proche du Bois Résidence de standing dans parc, joli appt 56 m², 4 400 F + Ch. Tout le détail sur Minitel
3615 Code KIOSK
ou 42-44-17-33

VALLÉE DE CHEVREUSE (91) Proximité golf. Appt : 4 P. 6 515 F + Ch. Tout le détail sur Minitel
3615 Code KIOSK
ou 47-66-02-75

9 KM ROISSY
(77) Longperrier par Dammartin-en-Goële, à louer dans imm. neuf. 2 studios et 3 duplex (T2), tt cft, park. privé. Fin de construction prévue pour janvier 1990. 60-03-47-18, après 19 h.

locations non meublées demandes

Paris

BARBARA FRELING
24, 18, 8, place Vendôme
40-20-96-00
recherche pour sa clientèle multinationale et internationale APPTS DE PRESTIGE vides ou meublés - URGENT PARIS RÉSIDENTIEL

INTERNATIONAL SERVICE
rech. pr BANQUES, STÉS MULTIN. et DIPLOMATES GDS APPTS de stand. 5, 6, 7 P. Tél. : 42-80-20-42.

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, 75008 PARIS recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS, HOTEL PARTIC. PARIS et VILLAS PARIS-OUEST Tél. : (1) 45-62-78-99

UNION FONCIÈRE EUROPÉENNE
227, bd Raspail 75006 PARIS
RECHERCHE POUR SA CLIENTÈLE APPT. VIDE OU MEUBLÉ LOYERS GARANTIS
U.F.E. 42-79-03-18

RÉSIDENCE CITY
URGENT rech. pour importants groupes anglo-saxons s'implantant à PARIS LUXUEUX APPTS de fonction et MAISONS OUEST quartiers résidentiels.
Tél. : (1) 45-27-12-19.

MASTER GROUP
47, rue Vaneau, 75007 Paris, rech. pour cadres multinationales et banques apparts vides ou meublés, du studio au 7 P. de stand. Tél. : 42-22-24-66

LES AGENCES CENTURY 21 VOUS PROPOSENT

Provence Lubéron, prox. Roussillon, mas provençal t.b. restauré, 220 m² cft, dép., ter. 2 500 m², cadre champêtre séduisant. Century 21, cab. lyonnais. (16) 78-27-86-86.	**ST-RÉMY-LES-CHEVREUSE** 900 m RER, maison, séj. 42 m², superb. cuis. 20 m², 3 gdes chbres, bains, gar., cellier, dépend., jard., sud, 600 m², 1 520 000. Century 21 ASR Immobilier 30-52-11-16.	**VALLÉE CHEVREUSE** Propriété caractère, 250 m² hab., prestations de qualité, 4 chbres, 3 bains, terr. 7 000 m², 4 300 000 F. Century 21 ASR Immobilier 30-52-11-16.
Provence Lubéron, prox. Bonnieux, mas ancien à restaurer, 300 m², terrain 83 000 m² en culture, vue panoramique, 1 600 000 F. Century 21, cab. lyonnais. (16) 78-27-86-86.	**MEUDON, CENTRE-VILLE** Imm. gd stand., 5 pces, terr., 87 m², vue sur Paris, 2 boxes, 1 park. ext. 3 350 000 F. Century 21 Agence de la gare. 47-50-61-05.	**Chevreuse centre proche** Maison anc., séj., terrasse, jolie vue, cuis., 2 chbres, gde p. 60 m², ss-sol., 3 voit., jardin, 1 400 000 F. Century 21 ASR Immobilier 30-52-65-44.
A louer 5 km Meulan prop. de 5 pces ppales, sur deux nivx, sous-sol, prest. inter. 3 000 m² de terr. 8 000 F/mois. Century 21, Etude Pascal. 34-74-50-76.	**CHAVILLE** Magn. maison mans., 9 pces, 6 chbres, séj., 65 m², sur 1 333 m² jard., gar. ind. 4 600 000 F. Century 21, Agence de la gare. 47-50-61-05.	**ST-RÉMY-LES-CHEVREUSE** 2 km RER, en pleine nature, maison mod. 150 m² hab., 2 s.d.b., terr. 1 500 m², rare, 1 300 000 F. Century 21 ASR Immobilier 30-52-11-16.
SECTEUR MEULAN Très belle constr. de 78, 7 pces ppales, séj. 42 m², cuis. équip. 28 m², s.-sol tot., sur 2 400 m² terrain, 1 640 000 F. Century 21, Etude Pascal. 34-74-50-76.	Century 21	**NEUILLY (PRÈS)** Villa Chaptal, charme, soleil, calme, maison 150 m², plus petit jardin. Century 21 Immobilière Européenne 47-27-24-18

Chaque Agence est juridiquement et financièrement indépendante

LE No 1 DES AGENCES IMMOBILIERES DANS LE MONDE

AGENDA IMMOBILIER







LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

PARIS

2e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 pièces 95 m², 4e ét., balcon	8, rue d'Uzès CIGIMO - 48-24-50-00	8.390 + 1.050

7e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
STUDIO 31 m², 1er étage	169, rue de Grenelle AGF - 42-44-00-44	4.100 + 440

8e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 pièces 77 m², 1er étage	48, rue de Berri AGF - 42-44-00-44	6.200 + 290

11e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 pièces, parking 78 m², 4e étage	5-7 rue St-Hubert AGF - 43-38-74-46	6.120 + 620

12e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
Studio, park. 37 m², 7e étage	62-64, cours de Vincennes AGF - 43-44-71-48	3.050 + 530

14e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 pièces, park. 46 m², 4e étage	90, av. du Maine SOLVEG - 40-67-06-99	4.972 + 644
2 pièces, park. 44 m², 6e étage	50, rue Pernety SAGGEL - 42-66-61-05	3.430 + 476

15e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 pièces, park. 53 m², r.-de-ch., balcon	23-25, rue Letellier LOC INTER - 47-45-19-97	4.901 + 507
Studio, park. 33 m², 6e ét., terrasse	21, rue Balard SAGGEL - 47-42-44-44	3.700 + 428
3 pièces 64 m², 2e étage	14, rue Edmond-Roger SAGGEL - 47-42-44-44	4.250 + 873
2 pièces 54 m², 1er étage	11, rue Alexandre-Cabanel AGF - 47-83-63-12	5.000 + 770

16e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 pièces, park. 89 m², 2e étage	12, avenue Boudon LOCARE - 45-79-20-22	12.150 + 1.126
Studio 29 m², 3e étage	10, passage des Eaux SAGGEL - 47-42-44-44	2.250 + 652
1/2 pièces 66 m², 5e étage	2-6, rue Pierre-Louys SAGGEL - 47-42-44-44	5.000 + 840
2 pièces 41 m², 3e ét.	80-82, rue Lafontaine SAGGEL - 47-42-44-44	3.600 + 660
2 pièces 57 m², 5e étage,	134, rue Louis-Blériot SAGGEL - 47-42-44-44	4.800 + 770
3 pièces 66 m², 5e étage	48, rue Raffet SAGGEL - 47-42-44-44	6.300 + 1.203
3/4 pièces 88 m², 2e étage	6-10, rue Mirabeau SAGGEL - 47-42-44-44	7.900 + 1.593
4 pièces 109 m², 2e étage	11-13, rue Gros SAGGEL - 47-42-44-44	9.800 + 1.415
4/5 pièces 181 m², 3e étage	15-17, rue Raynouard SAGGEL - 47-42-44-44	25.800 + 4.049
6 pièces 142 m², 1er étage	80, rue Lauriston SAGGEL - 47-42-44-44	12.070 + 1.533
2 pièces, park. 50 m², r.-de-ch.	23, bd Flandrin AGF - 42-44-00-44	5.000 + 400

18e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 pièces, park. 40 m², 2e étage	40, av. de St-Ouen SAGGEL - 42-66-61-05	2.720 + 709
3 pièces, park. 74 m², 1er étage	55, rue Ganneron SAGGEL - 42-66-61-05	4.370 + 1.014

19e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 pièces 79 m², 1er étage	74/84, rue Petit AGF - 42-40-53-00	4.800 + 1.300
2 pièces, neuf 50 m², box	Angle rues Manin/Goubert SEFIMEG - 45-65-37-02	4.530 + 453
3 pièces, neuf 66 m², box, balcon 5 m²	Angle rues Manin/Goubert SEFIMEG - 45-65-37-02	5.570 + 590
3 pièces, neuf 91 m², duplex, 30 m² terrasse 10 m² balcon	Angle rues Manin/Goubert SEFIMEG - 45-65-37-02	8.050 + 816
4 pièces, neuf 91 m², box 35 m² terrasse 10 m² balcon	Angle rues Manin/Goubert SEFIMEG - 45-65-37-02	8.220 + 823
6 pièces, neuf 128 m², duplex 11 m² balcon 23 m² terr., box	Angle rues Manin/Goubert SEFIMEG - 45-65-37-02	10.510 + 1.150

78 - YVELINES

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
Maison 7 pces 146 m², park. jardin 900 m²	Noisy-le-Roi 2, rue Nicolas-Couston SGI/CNP - 30-44-01-13	9.184 + 528
2 pièces, park. 44 m², 2e étage	Saint-Germain-en-Laye 40 *bis*, rue des Ursulines AGF - 39-73-09-34	3.670 + 370
3 pièces, park. 75 m², 1e étage	Saint-Germain-en-Laye 40 *quater* B, rue des Ursulines AGF - 39-73-09-34	5.220 + 670
3/4 pièces 105 m², 1er étage park., 350 F	Versailles 35 *bis*, rue du Mal-Galliéni CIGIMO - 48-24-50-00	7.150 + 1.070
Maison 4 pièces 95 m², jardin	Villepreux 9, impasse de la Fontaine SGI/CNP - 30-44-01-13	5.102 + 303
3/4 pièces 115 m², park. r.-de-c., balcon	Viroflay 2, rue J.-Bertand CIGIMO - 48-24-50-00	7.640 + 1.140
4 pièces 105 m², balcon, 4e ét.	Viroflay 2, rue J.-Bertrand CIGIMO - 48-24-50-00	8.500 + 1.060

91 - ESSONNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 pièces, parking 76 m², 1er étage	Gif-sur-Yvette Rés. les Grandes-Coudraies 12, rue du Val-Vert GCI - 40-16-28-69	3.394 + 750
4 pièces, parking 76 m², 2e étage	Gif-sur-Yvette Rés. les Grandes-Coudraies 12, rue du Val-Vert GCI - 40-16-28-69	3.374 + 750
4 pièces, park. 87 m², r.-de-jardin	Yerres 6, résidence du Lac LOC INTER - 47-45-19-97	3.200 + 1.143

92 - HAUTS-DE-SEINE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
Studio, park. 35 m², r.-de-ch.	Asnières 4, rue Pierre-Durand SAGGEL - 42-66-61-05	2.890 + 359
3 pièces, park. 82 m², r.-de-ch.	Boulogne 33/35, rue Anna-Jacquin AGF - 42-44-00-44	7.970 + 1.680
4 pièces, park. 125 m², 2e étage	Boulogne 33-35, rue Anna-Jacquin AGF - 42-44-00-44	12.500 + 2.560

92 - HAUTS-DE-SEINE (suite)

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2/3 pièces, park. 51 m², 1er étage	Boulogne 229, bd Jean-Jaurès GCI - 40-16-28-71	4.400 + 574
3 pièces, park. 68 m², 1er étage	Boulogne 26, rue de Silly SGI/CNP - 46-03-81-83	5.036 + 1.197
3 pièces 105 m², r.-de-ch.	Neuilly-sur-Seine 12, rue Chauveau SGI CNP - 46-24-54-46	9.200 + 1.095
3 pièces, parking 66 m², 4e étage	Neuilly-sur-Seine 9, rue de Rouvray LOC INTER - 47-45-19-97	7.236 + 599
3 pièces 89 m², 3e étage	Neuilly-sur-Seine 2, rue Théophile-Gautier SAGGEL - 47-42-44-44	7.565 + 763
Studio, park. 32 m², 5e étage	Neuilly-sur-Seine 20 *bis*, bd du Général-Leclerc CGI - 40-16-28-68	3.580 + 490
2 pièces, parking 58 m², 1er étage	Suresnes 20, rue Salomon-de-Rothschild AGF - 42-04-37-75	3.770 + 880
3 pièces 80 m², 2e étage	Ville-d'Avray Résidence les Etangs Domaine de la Ronce LOCARE - 47-79-20-22	5.025 + 957

93 - SEINE-SAINT-DENIS

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
5 pièces, park. 97 m², 1er étage	Noisy-le-Grand 21, allée du Clos-Gagneur LOC INTER - 47-45-19-97	3.660 + 1.309

94 - VAL-DE-MARNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 pièces, park. 46 m², r.-de-ch.	Charenton 158 *bis*, rue de Paris LOC INTER - 47-45-19-97	3.412 + 574
3 pièces, park. 68 m², 4e étage	Charenton 158, rue de Paris LOC INTER - 47-45-19-97	4.811 + 822
3 pièces, park. 69 m², r.-de-ch. jardin 38 m²	Nogent-sur-Marne 68, rue François-Rolland SOLVEG - 40-67-06-99	6.600 + 815
3 pièces, 2 park. 71 m², r.-de-ch. jardin 63 m²	Nogent-sur-Marne 68, rue François-Rolland SOLVEG - 40-67-06-99	6.800 + 880
4 pièces, 2 park. 87 m², 2e étage	Nogent-sur-Marne 68, rue François-Rolland SOLVEG - 40-67-06-99	7.800 + 1.065
3 pièces, park. 73 m², 5e étage	Nogent-sur-Marne 2 *bis*, rue Hoche SAGGEL - 42-66-61-05	3.928 + 503
4 pièces, park. 84 m², 1er étage	Nogent-sur-Marne 2 *bis*, rue Hoche SAGGEL - 42-66-61-05	5.200 + 652
4 pièces, park. 84 m², 5e étage	Vincennes 44, rue de Fontenay LOC INTER - 47-45-19-97	7.720 + 940
3 pièces, parking 67 m², 7e étage	Vincennes 44, rue de Fontenay LOC INTER - 47-45-19-97	5.797 + 730

94 - VAL-D'OISE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
Maison 4 pièces 105 m², jardin, park.	Cergy 7, allée de l'Albatros SGI/CNP - 34-42-30-62	5.680 + 370

CETTE PAGE A ÉTÉ RÉALISÉE AVEC LA PARTICIPATION DE









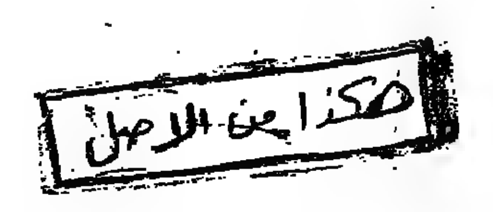
LOCARE











ÉCONOMIE

Le grand chantier des PTT

Suite de la page 31

Autre changement que devrait induire la réforme : les exploitants passeraient d'une comptabilité administrative à une comptabilité privée (1). Bien que soumis à des règles budgétaires très contraignantes (autorisations de programmes, crédits de paiements), ils leur ont superposé depuis 1971 des comptes de gestion d'entreprise qui se sont étoffés au fil des ans. Mais leurs écritures n'ont pas toute la rigueur d'une comptabilité privée, en raison notamment des incertitudes pesant sur leurs patrimoines. Pour établir deux bilans d'ouverture, il faudra bien évaluer leurs actifs (2) : cette opération ne soulèvera pas trop de problèmes pour tout ce qui est immeubles mais, en revanche, que vaut une ligne, un câble ou un central téléphonique ? Quel est son degré de vétusté (et donc comment les amortir) ? L'équilibre futur des deux maisons – et donc l'échec ou le succès de la réforme – dépendra des réponses apportées.

La question est d'autant plus compliquée qu'à côté des deux exploitants subsisteront des services communs (on parle d'un groupement d'intérêt public pour les œuvres sociales et d'un groupement d'intérêt économique pour les garages, par exemple) rattachés au ministère des PTT. En d'autres termes, les comptes actuels par branches sont plus larges que ce qui demeurera dans les patrimoines des deux exploitants. Parmi les « perles » révélées par la réforme : France Télécom a à son actif plus de la moitié du capital de Bull et 17 % environ de celui de Thomson SA, acquis en service commandé dans le cadre du programme gouvernemental en faveur de la filière électronique. Qui portera ces actions à sa place ?

Dettes importantes

Autre problème important soulevé par le patrimoine : les biens – qui appartiennent aujourd'hui à l'Etat – seront-ils ensuite possédés en toute propriété par les deux maisons (ce n'est pas le cas par exemple à la SNCF) (3) ? A quelle tutelle des Domaines la poste et France Télécom devront-elles se soumettre ? On peut comprendre qu'un Etat souhaite conserver un droit de décision sur la cession d'infrastructures aussi importantes que des centraux téléphoniques, mais à l'inverse les procédures sont souvent longues et tatillonnes si les entités veulent, par exemple, ouvrir une agence commerciale en centre-ville.

Dans la colonne passif des deux maisons figureront... des dettes. Elles sont importantes – 118 milliards pour France Télécom, 37,5 milliards à la poste – et d'une nature différente : pour la poste, il s'agit d'emprunts opérés directement au nom de l'Etat ; dans celui de France Télécom, ils ont été lancés pour un tiers par des sociétés de financement (Finextel, Codetel, Agritel...) et pour deux tiers *via* la Caisse nationale des télécommunications (CNT), un établissement public administratif qui vient d'être doté tout récemment d'un nouveau président (M. Jacques Dondoux, ancien directeur général des Télécoms). Indépendamment de la réforme, il avait été décidé il y a quelques mois que les sociétés de financement ne pourraient plus, à compter de 1992, lancer les emprunts PTT mais qu'elles pouvaient se diversifier. Certaines d'entre elles l'ont fait, renforçant ainsi leur avenir. Reste à savoir si la réforme changera les rapports avec la CNT, et si France Télécom aura ou non un accès plus direct aux banques.

L'Etat – qui a toujours régenté les tarifs des PTT et généreusement ponctionné les excédents des télécommunications – transférera-t-il la totalité de leurs dettes aux deux établissements ? Si telle était sa décision, l'héritage risquerait d'être lourd : la charge financière (frais financiers et pertes ou gains nets de change) de France Télécom représente 12 % de son chiffre d'affaires contre 5 % environ de frais financiers à la poste. Un handicap qui nuira à la compétitivité future de ces deux exploitants, confrontés à la concurrence. La question est d'autant plus sérieuse que, sans attendre l'évaluation définitive de son patrimoine, certains laissent entendre que l'actif net de la poste serait négatif.

Mais les deux questions les plus délicates portent sur la fiscalité et les tarifs. Toutes deux, elles concernent le ministère de l'économie et des finances. Toutes deux, elles conditionnent les chances de réussite des deux exploitants.

A quelle fiscalité sera assujettie la poste, qui ne dégage que de petits bénéfices (4) mais constitue une industrie de main-d'œuvre par excellence, répartie dans 17 000 bureaux ? A quel régime sera soumise France Télécom, confinée depuis des années dans le rôle de « vache à lait » par le budget général auquel elle a versé, en 1989, la bagatelle de 13,7 milliards de francs ? Encore l'établissement a-t-il vu son sort s'améliorer : pour quatre ans, ces prélèvements sont affichés à l'avance et stabilisés. A un niveau supérieur de 2 milliards environ à ce qui devrait être acquitté dans un régime fiscal ordinaire, dit-on à l'intérieur de la maison.

Employés régis par la fonction publique

L'idée qui prévaut dans ce dossier est d'assurer la continuité, selon certains – ne pas créer de rupture, disent d'autres – dans les relations avec le budget général... mais que signifie exactement cette formule ? Evoque-t-on par là seulement une sortie en biseau ou s'agit-il purement et simplement d'un maintien des sommes rentrant dans les caisses de l'Etat ? Et de quelle caisse s'agit-il ? Dans un régime fiscal de droit commun, les deux maisons devraient être assujetties à une fiscalité locale importante (3,5 milliards environ chez France Télécom)... Comment résoudre ce casse-tête ? Demandera-t-on aux communes abritant des bureaux de poste déficitaires de contribuer à leur entretien ? Les négociations entre les PTT, le budget et les élus promettent d'être serrées...

Celles sur le degré de liberté tarifaire des deux maisons ne le seront pas moins : tout le monde s'accorde à dire que les activités répondant à des missions de service public et restant sous monopole feront encore l'objet d'une intervention lourde, mais reste à savoir si les tarifs seront fixés produit par produit ou s'ils pourront être modulés dans le cadre d'une enveloppe globale... Comment évolueront aussi les tarifs des services publics soumis à la concurrence ? Actuellement, par exemple, les prix des liaisons téléphoniques internationales ont tendance à baisser. Dans quelle mesure France Télécom pourra-t-elle adapter ses tarifs pour éviter des détournements de trafic vers l'étranger – et donc des évasions de chiffre d'affaires. Tous ces problèmes valent aussi pour la poste. Ils sont graves car ils conditionnent le volume des recettes des deux maisons, qui travailleront déjà avec une contrainte forte : leurs employés restent régis par la fonction publique (5).

Voilà quelques-unes des questions soulevées. On pourrait également aborder celle des filiales, de droit privé, mais dont les actions sont portées par le Trésor et qu'il faudra intégrer à la poste et à France Télécom pour créer de véritables groupes. Autre problème à résoudre : les structures dirigeantes des deux exploitants. Leur président sera – vraisemblablement – nommé en conseil des ministres, mais aura-t-il la possibilité ensuite de nommer lui-même ses directeurs ? En attendant une réponse à cette question, il semble acquis que les conseils d'administration des deux exploitants seront composés d'un tiers de représentants de l'Etat, d'un tiers de salariés (dont un cadre) et d'un tiers de personnalités qualifiées, conformément à la loi de démocratisation du secteur public.

Quel rôle, aussi, jouera le Parlement ? Comment financera-t-on l'espace, le CNET (Centre national des télécommunications) deviendra-t-il une direction de France Télécom. On peut encore citer bien des questions à régler. L'une des plus importantes pour l'avenir de la poste est de savoir de quelle latitude jouiront ses services financiers ? Ce vieux débat, indépendant de la réforme, est vital pour la maison, qui équilibre ses comptes actuellement grâce à la finance. Mais il rappelle que dans *cette réforme l'objectif poursuivi* est de donner le jour à des opérateurs forts et compétitifs.

FRANÇOISE VAYSSE

(1) *Au passage : que deviendra le corps de comptables publics commun aux deux maisons ?*

(2) Il est probable que des comptes provisoires seront établis, en cas de commission d'évaluation des actifs. Décision du premier ministre : préserver la continuité dans les relations financières entre les PTT et l'Etat par rapport à la situation actuelle donc éviter une rupture.

(3) Il semble acquis que les deux établissements n'auront pas de capital, pour couper court à toute crainte de privatisation.

(4) Devant les journalistes, il est fréquent de mettre en avant le coût du transport de la presse (3,5 milliards) pour justifier cette petite performance...

(5) *Nous avons volontairement* laissé de côté dans cette étude tout le volet de la négociation sociale en cours.

RÉGIONS

Saint-Nazaire joue la séduction

La cité portuaire veut dépasser son image de « ville socialement dure »

Saint-Nazaire entend se défaire d'une image de marque trop liée aux conflits sociaux qui secouent régulièrement les Chantiers de l'Atlantique. Déjà, la ville ne vit plus au seul rythme de la *« Navale »*, et la municipalité socialiste a élaboré un vaste plan de modernisation, allant du renouveau économique à la création culturelle, en passant par l'action sociale et l'embellissement urbain. But : faire de Saint-Nazaire *« une ville-qualité pour le vingt et unième siècle »*.

SAINT-NAZAIRE

de notre envoyé spécial

Une clef, parce que les marins ont jadis surnommé Saint-Nazaire *« la clef de la Loire »* ; une nef à la grand-voile gonflée tous horizons ; et une accueillante devise, même formulée en mauvais latin (1) *Aperit et nemo claudit*. [Elle] *ouvre et personne ne ferme* : les armes de la ville correspondent à une réelle modernité.

Ouverture est, en effet, à l'aube des années 1990, le maître mot du « projet global de développement », encore appelé « Cap 99 », que la municipalité socialiste de ce chef-lieu de la Loire-Atlantique a élaboré sous la direction de son maire, Joël Batteux. Projet qui a l'ambitieuse finalité de faire de Saint-Nazaire *« une ville-qualité pour le vingt et unième siècle »*.

Encore faut-il que la cité ligérienne (« de la Loire ») se dépêtre de cette équation : Saint-Nazaire = chantiers navals = conflits sociaux. Une vraie-fausse image de marque.

Vraie, parce que les tensions, lorsqu'elles éclatent, sont toujours explosives au sein de la « Navale », comme on l'appelle ici : la très longue grève — douze semaines et demie, — durcie d'un lock-out d'un mois et qui s'est achevée (*le Monde* du 7 décembre 1989) dans l'amertume générale des quatre mille cinq cents salariés, en a été une nouvelle illustration. Fausse, parce que cette équation masque, à des yeux « étrangers », tous les autres atouts de la ville, la Navale en constituant évidemment un.

Mais identifier Saint-Nazaire à ses seuls Chantiers de l'Atlantique, relève d'une symbolique ouvrière devenue mythe. Pour s'en rendre compte, il suffit — mais il faut le faire — de passer le pont le plus long d'Europe (3 356 m), à la découverte, selon l'expression de Joël Batteux, d'*« une ville impossible où tout est possible »*.

Le cœur qui chavire

Il n'y a plus guère que la CGT pour considérer, avec son secrétaire général de l'union locale, Daniel Lemasson, que *« la Navale reste l'industrie-pilote de Saint-Nazaire »*. Effectifs en chute libre avec la crise (mondiale) de la construction navale et la conversion, en 1985, des Chantiers dans la seule fabrication des paquebots de croisière, salaires inférieurs de 15 %, en moyenne, à ceux de l'Aérospatiale (comme le reconnaît Jean-Noël d'Acremont, directeur général des Chantiers) : la Navale n'a plus le vent en poupe, même si elle possède, aujourd'hui, un potentiel technologique de pointe.

C'est aussi que le tissu industriel nazairien s'est étoffé et diversifié : aux côtés de l'Aérospatiale (deux mille sept cents salariés) et de la raffinerie d'Elf-Donges, se sont implantées des entreprises performantes comme la FAMAT (carters de réacteurs d'avions), l'ACMAT (véhicules tous terrains, dont les command-cars du président de la République et du pape), Eaton (boîtes de vitesses pour poids lourds) FIRADEC (condensateurs) etc. Cent trente PMI et PME travaillent aujourd'hui dans le grand Saint-Nazaire, et « Cap 99 » en espère bien d'autres.

Risques d'infarctus économique, rancœurs sociales pas seulement liées à des insatisfactions salariales : la Navale a le cœur qui chavire. *« Vous êtes des assistés* — allusion à la somme des aides gouvernementales — *qui travaillez pour des milliardaires* [les armateurs] » : le discours ministériel, que l'on schématise à peine, a provoqué ici d'inutiles blessures d'amour-propre. Apostropher ainsi des générations de charpentiers, de tourneurs, de traceurs de coques, d'ingénieurs, si fiers d'avoir, entre autres, construit les prestigieux *Normandie* et *France* !

Pour autant — et tant pis si le mot est galvaudé — un consensus nouveau unit les Nazairiens : « Cap 99 ». La population, sensibilisée par une campagne d'information, a adhéré à ce « projet global de développement » (PGD). Par exemple en acceptant, sans trop de mauvaise grâce, une augmentation des impôts locaux pour 1990 (+ 6 %, dont 3 % au titre de l'inflation), destinée à porter de 60 à 80 millions de francs les capacités d'investissements annuels de la ville. Et l'opposition au sein du conseil municipal, même si elle vote négativement le budget depuis l'élection de Joël Batteux en 1983 (2), a avalisé les grandes lignes du PGD, *« dans la mesure*, assure René Griolet (RPR), *où nous avions fait des propositions très voisines »*.

Seule ou presque, l'union locale CGT — dans une ville où la CGT et la CFDT se partagent l'essentiel de



l'influence syndicale — exprime de fortes réserves. *« L'orientation générale de ce projet*, déclare Daniel Lemasson, *est avant tout favorable au patronat, déjà responsable, à travers les Chantiers, de la mauvaise image de marque de Saint-Nazaire par sa déplorable politique salariale et son refus du dialogue social. Ce plan fait craindre des privatisations. Nous ne sommes évidemment pas hostiles à l'implantation d'activités nouvelles, mais surtout pas au détriment de ce qui existe. »*

Une université « les pieds dans l'eau »

Quelles activités ? D'abord, utiliser à plein tout le savoir-faire industriel généré par les grands groupes (Alsthom, l'Aérospatiale, Elf-chimie) pour l'essaimage d'entreprises nouvelles et pour *« un choix stratégique »* qui, dans l'esprit de son maire, déterminera le Saint-Nazaire économique de demain : la fabrication, dans sa zone portuaire, d'équipements pour l'industrie agroalimentaire, un marché porteur, en relation avec l'ambition affichée du « Grand Ouest » de devenir l'une des principales régions agro-industrielles de l'Europe. Ensuite, développer le secteur tertiaire, gros point faible de la cité ligérienne.

Là se situe la vocation d'un quartier ouest de la ville, en plein aménagement, baptisé Oceanis. Un vaste domaine, dévolu aux entreprises de services ou à caractère technologique : banques, assurances, bureaux d'études, cabinets d'architectes et d'avocats, géomètres-experts, informatique.

L'impulsion est notamment donnée par le Club d'affaires Atlantique (CAA), né en juin 1989 sous l'égide de la chambre de commerce et d'industrie (CCI). Déjà quatre-vingts adhérents, bientôt cent cinquante, représentant au total cinq mille emplois et *« un jeune patronat décidé à promouvoir cette image d'une « ville-qualité » où il fait bon vivre »*, assure Claude Blouet, vice-président du CAA et directeur d'une agence de communication.

Mais la grande affaire d'Oceanis sera l'université de Saint-Nazaire, dont la première tranche — financée en partie par le patronat local — a été terminée pour la rentrée de 1988 : quelque quinze cents étudiants aujourd'hui, dix mille escomptés en l'an 2000. Une université qui désengorgera celle de Nantes sans « doublonner » avec elle (beaucoup d'enseignements différents) ; une université bâtie « les pieds dans l'eau », à quelques dizaines de mètres de l'océan, dans un site de verdure attrayant ; des milliers de jeunes qui témoigneront du « nouveau Saint-Nazaire ».

Déjà, l'installation en nombre, ces toutes dernières années, de commerçants, de petits entrepreneurs et de professions libérales venus d'autres villes de l'Ouest, mais aussi de la région parisienne ou de l'est de la France, montre, après l'accueil d'établissements comme la FAMAT, l'ACMAT, etc., que Saint-Nazaire commence à attirer, du moins les gens bien informés...

Divers partenaires s'y emploient, comme le Centre d'initiative locale (création d'entreprises) et, gros privilège de la « clef de la Loire », ce n'est pas la place qui manque : il existe de grands espaces vides et, avec la prochaine libération de terrains militaires, ce sont, estime Jean-Marie Tasseel, directeur de cabinet du maire, *« quelque 250 hectares dans la commune (soixante-cinq mille habitants) et beaucoup plus dans l'agglomération (cent trente mille habitants), qui peuvent être mis, à des prix sous-évalués, à la disposition des investisseurs »*.

Fief socialiste depuis 1925 (sauf sous le gouvernement de Vichy), la ville peut aujourd'hui songer plus efficacement, avec son maire, à *« la réalisation d'un bipôle cohérent Nantes-Saint-Nazaire aux dimensions européennes »*. La hache de guerre politicienne a été, en effet, enterrée entre les deux cités avec la conquête, en mars 1989, de la mairie de Nantes par Jean-Marc Ayrault, député PS de la Loire-Atlantique. Situation qui doit accélérer la coopération obligée entre les deux villes, dans une perspective internationale : celle d'une métropole Nantes-Saint-Nazaire de sept cent cinquante mille habitants, se développant dans l'axe de l'estuaire.

Ne plus « faire peur »

Des cartes à jouer, Saint-Nazaire en possède encore tout un jeu. Ainsi, la ville n'est pas confrontée à des problèmes d'immigration — moins de 10 % d'étrangers dans les cités HLM les plus populeuses, — elle est ignorée de la grande délinquance et, si les houles sociales de la Navale font aussitôt couler l'encre médiatique, *« le taux d'absentéisme et d'arrêts de travail est inférieur à la moyenne nationale »*, affirme Frank Lang, vice-président de la CCI. En un mot, Saint-Nazaire ne doit pas, ne devrait plus, « faire peur ». Pour Joël Batteux, il s'agit même d'autre chose, il s'agit de *« séduire »*, et « Cap 99 » a programmé une véritable opération de chirurgie esthétique pour transformer le visage urbain de la cité *(voir encadré)*.

Entreprenant tout en même temps, comme si elle voulait, telle une moderne Athéna, naître tout armée le 1er janvier 2000, la ville ne s'engage-t-elle pas, dès lors, dans de folles dépenses, dans un endettement « insupportable », même si son maire est convaincu que *« le développement nourrit le développement »* ? Ce ne sont pas l'augmentation annoncée des impôts locaux et la réduction de 1 % du budget municipal qui peuvent suffire à financer le PGD, dont le coût a été chiffré à 430 millions de francs pour les cinq premières années.

En fait, Saint-Nazaire compte sur tout un faisceau d'aides : contrats ville-région, ville-Etat, Etat-région par l'intermédiaire du FREX et du FRILE (3), et apports du Fonds européen de développement régional (FEDER). Au titre de l'aide à la reconversion des régions touchées par le déclin industriel, la commission *ad hoc* du FEDER a, l'an dernier, désigné Saint-Nazaire comme l'une des trois zones concernées dans les Pays de la Loire, avec celles de Cholet et du Mans.

« Allumer ses phares »

Tournée vers le futur, la ville n'en conserve pas moins la nostalgie d'un passé relativement récent, quand le port assurait la liaison vers les Antilles et le Mexique, avant que les Allemands ne détruisent les installations de la Compagnie générale transatlantique pour édifier une base sous-marine. Ce port, on le visite aujourd'hui, à défaut d'y embarquer, et il constitue le principal pôle d'attraction touristique de la cité — avec, hors murs, le tout proche parc naturel régional de la Brière : deux cent mille personnes, selon le syndicat d'initiative, y flânent l'été, découvrant l'écomusée et l'*Espadon*, seul sous-marin français ouvert, à flot, au public.

Mais c'est un tourisme de passage, et la « clef de la Loire » ne saurait rivaliser avec le charme balnéaire des stations avoisinantes (Pornichet, La Baule, Le Croisic), même si une campagne publicitaire, plus souriante que sérieuse, a été lancée pour vanter *« la ville aux vingt plages »*... Aussi « Cap 99 » mise-t-il, avec plus de réalisme, sur des activités « sports-mer » et « vacances-forme », lorsque le front de mer nazairien aura été remodelé avec la création de circuits piétonniers, cyclistes et nautiques.

En fait, si l'association d'images « chantiers navals — conflits sociaux » vient encore pratiquement seule à l'esprit quand on prononce le nom de Saint-Nazaire, c'est qu'il manque cruellement à la ville un événement culturel — au sens large — d'importance.

Certes, la vie culturelle n'y est pas absente avec l'école nationale de musique, l'école d'arts plastiques et plusieurs centaines d'associations de toute nature. Avec le rayonnement, de plus en plus international, de la très originale Maison des écrivains étrangers et des traducteurs (*le Monde* du 17 juin 1988). Mais la cité ligérienne souffre de ne pouvoir s'enorgueillir d'une « gloire nationale » quelconque. Le Mans, par exemple, a Renault, mais aussi ses rillettes et ses Vingt-Quatre Heures automobiles...

A Saint-Nazaire, les « fêtes de la mer », organisées, un week-end d'août, n'ont pas acquis une vraie notoriété. Et ce n'est guère qu'entre amis que l'on évoque le souvenir de Jacques Tati, qui tourna *les Vacances de M. Hulot* à l'Hôtel de la Plage, dans le quartier Saint-Marc.

Aussi Joël Batteux songe-t-il à la création d'un « son et lumière » version 1999, qui aurait un véritable contenu culturel. *« Il s'agirait pour la ville*, explique-t-il, *non pas de se regarder dans le rétroviseur, mais d'allumer ses phares, sur un thème qui la ferait vibrer. La meilleure communication possible, c'est celle portée par la ville elle-même. »* Toujours dans le dessein de *« séduire »* : Saint-Nazaire se trouve bâti sur la côte d'Amour, il est désormais à la recherche de la même dénomination, sans l'accent circonflexe...

MICHEL CASTAING

(1) En bon latin, il faudrait dire, non pas *et nemo*, mais *neque* ou *nec quisquam* (*cf.* Henri Moret, *Histoire de Saint-Nazaire*).

(2) La liste d'union de la gauche a été réélue au premier tour, le 12 mars 1989, avec 52,30 % des voix (39 élus) contre 27,69 % à l'union de la droite (7 élus), 11,10 % aux Verts (3 élus) et 3,57 % au Front national (0 élu). La composition du conseil municipal est la suivante : 2 NG (Nouvelle Gauche), 8 PC, 27 PS, 2 maj. présid., 3 UDF-CDS, 4 RPR, 3 Verts.

(3) FREX : Fonds régional à l'exportation ; FRILE : Fonds régionalisé d'aide aux initiatives locales pour l'emploi.

18 % de chômeurs

« Des familles entières doivent être prises en charge », soulignent Chantal Seout et Bernard Duchêne, animateurs, à la Bouletterie, de l'une des six « maisons de quartier » de Saint-Nazaire. Une ville où un habitant sur trois a moins de vingt-cinq ans et où le chômage frappe 18 % de la population active.

Cette ampleur, double du taux national, s'explique surtout par la conversion, en 1985, des Chantiers de l'Atlantique : tout un personnel non qualifié, appartenant à la Navale ou à des entreprises de sous-traitance soudain obsolètes, s'est retrouvé sans travail. La tranche d'âge quarante-cinq-cinquante-cinq ans a été et reste la plus atteinte : dans certaines cités HLM — la Bouletterie, la Chesnaie, la Tréballe... — le taux de chômage varie, selon les estimations officielles, entre 30 % et 60 % de la population active.

Le contraste est alors flagrant entre le « paquebot » du centre République et, en grossissant l'image, les « boat-people » de la périphérie. Ville *« à deux vitesses »*, comme le craint l'union locale CGT ? *« Pas question »*, réplique Joël Batteux. Le maire a engagé, avec son plan « Cap 99 », une double opération pour *« résorber les poches de précarité »* : réhabilitation du patrimoine HLM (deux mille trois cents logements concernés sur sept mille) et interventions sur la vie sociale (formation, insertion, animation, etc.).

Avec 100 millions de francs, le chapitre social vient en tête des prévisions financières du « projet global de développement », devant l'action économique et l'embellissement urbain. Pour Joël Batteux, cette priorité se situe dans la lignée des innovations sociales et socialistes de Saint-Nazaire. *« L'opinion retient volontiers les grèves à la Navale*, dit-il, *mais elle a oublié qu'à Saint-Nazaire sont nées les premières mutualités, la première convention collective des dockers, la première Bourse du travail, les premières colonies de vacances... »*

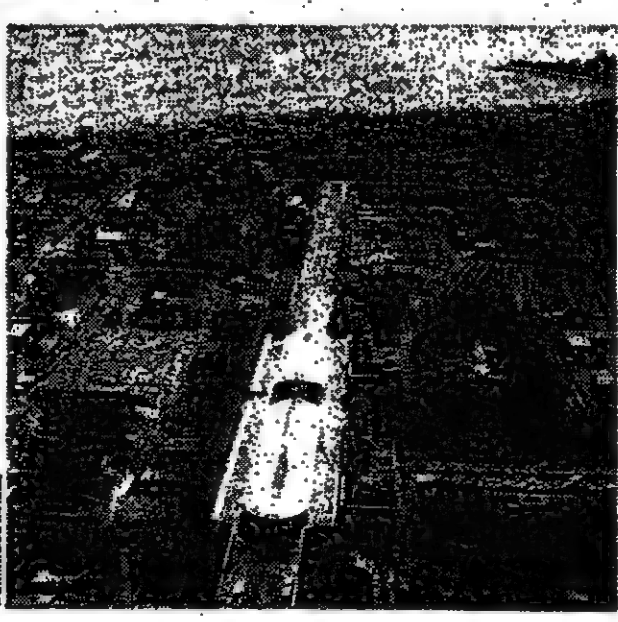
Un « paquebot » au centre-ville

La configuration du centre-ville étonne sans détonner : un « paquebot » d'aluminium et de verre, avec pont, bastingage et proue-belvédère, long de 210 mètres. Dessiné par Claude Vasconi, l'architecte du Forum des Halles à Paris, ancré au milieu de la vaste avenue de la République, ce « vaisseau » abrite surtout des commerces de luxe et de semi-luxe, mais aussi des bureaux et des salles d'activités polyvalentes.

Construit en un temps record — « première pierre » en septembre 1986, baptême en octobre 1988 — dans la budgétisation prévue (15 millions de francs), il constitue aujourd'hui le vrai centre-ville qui manquait à Saint-Nazaire, dont l'entrée nord va aussi être réaménagée par Claude Vasconi.

Pourtant, la « clef de la Loire » est pratiquement neuve : ville très jeune à l'échelle de l'Histoire — elle n'était qu'un bourg de deux mille habitants au milieu du dix-neuvième siècle, quand la « Transat » jeta son dévolu sur Penhoët, — ville détruite à plus de 80 % durant la dernière guerre par les bombardements des Alliés, en raison de la présence d'une base sous-marine allemande, elle n'a achevé sa reconstruction qu'au début des années 60. Une reconstitution « à l'américaine », tramée, fonctionnelle.

Quel besoin alors de refaire une cité aussi récente ? Utopie, mégalomanie d'un maire parlant en 1983, à la veille même de son premier mandat — il était, depuis 1977, adjoint chargé de l'urbanisme, — de *« comprendre et rêver la ville »* ? Joël Batteux,

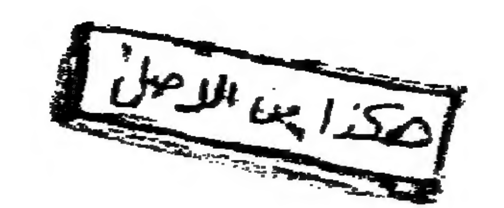


La configuration du centre-ville étonne sans détonner.

quarante-six ans, haute silhouette sportive — c'est un skipper reconnu dans le monde de la voile, — ingénieur chimiste, n'a pas été trop victime de ces accusations-là : il était élu, preuve qu'une majorité de Nazairiens fantasmaient aussi sur l'idée d'une « ville au futur »...

Jeune et neuve, la cité de la Loire-Atlantique n'en souffrait, n'en souffre pas moins d'un complexe de modernité : architecture d'après-guerre dépourvue de charme, cités HLM à « réhabiliter », zonage excessif, ont fait fuir beaucoup de candidats à la propriété dans la presqu'île guérandaise. *« Resserrer le tissu urbain »* a été, dès lors, le souci du nouveau maire. Une première opération a été réussie avec le modelage du centre-ville.

Une deuxième phase doit être entreprise, car le « paquebot » est coupé du port par une zone-tampon, constituée par la base allemande (4 ha, 18 m de haut), qui est restée en l'état, l'ancienne gare et des places vides (Marceau, Dolmen). Pour assurer la liaison ville-port, Joël Batteux veut créer un grand parc urbain, et un concours international d'aménagement sera lancé d'ici à la fin mars : il y a là un beau territoire pour l'ingéniosité.



Une eau épurée à 100 % en 1994

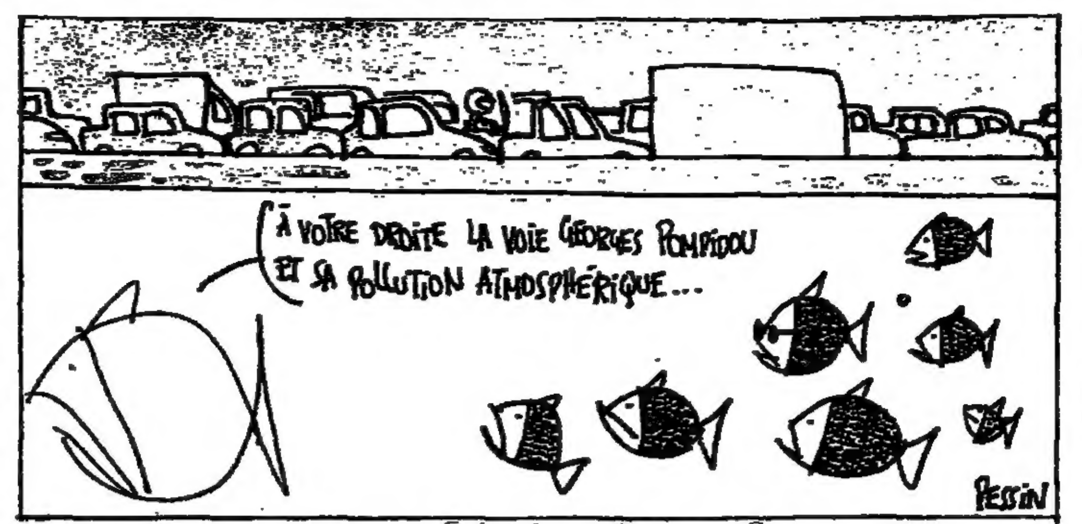
« Seine propre » : les poissons reviennent, bientôt les baignades

Une eau épurée à 100 %. Des baignades et de belles parties de pêche autour des flots limpides : tel est l'avenir que l'on veut donner à la Seine en 1994. Un vaste projet, qu'appuient de gros moyens.

Dans les années 70, on le savait, mais on fermait les yeux : la Seine agonisait. Et avec elle, les rares espèces de poissons (quatre en 1978) qui, courageusement, partaient encore à l'assaut des immondices et des eaux troubles. Vingt-cinq déversements accidentels de produits toxiques, la plupart dus à des usines peu scrupuleuses, telle était la moyenne annuelle des cadeaux qu'on faisait au plus illustre des cours d'eau de France : la Séquana de Lutèce.

Il était donc temps qu'on s'occupe d'elle. Qu'on la mette au vert, cette couleur que seuls les septuagénaires ont eu le plaisir de lui connaître. Le pari est lancé en 1984, par Michel Giraud, alors président de la région Ile-de-France. Il présente le programme décennal « Seine propre », que suivra avec intégrité le SIAAP (Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de la région Ile-de-France), principal maître d'œuvre.

Dès lors, les choses vont bon train. La station d'épuration d'Achères (dans les Yvelines) est modernisée et celle de Valenton (Val-de-Marne) mise en service. Un système perfectionné traite plus efficacement les eaux, tandis qu'un nouvel émissaire souterrain permet d'acheminer de Sèvres à



Achères les effluents, habituellement déversés à Boulogne-Billancourt, à Sèvres-Meudon et à Issy-les-Moulineaux. Daniel Guillaumont, ingénieur en chef du SIAAP, est formel : *« Vers 1994, 100 % des eaux usées seront épurées (contre 20 % en 1970 et 70 % actuellement). »* Grosso modo, ce pourcentage s'applique à la dizaine de millions d'habitants de Paris et de sa région placée sous le contrôle du SIAAP.

Une pierre d'achoppement, toutefois, dans cette séduisante gageure : quelques déversements accidentels (dus aux débordements de conduites d'égout) sont sporadiquement observés lors de violents orages. Pour pallier cela *« la gestion de réservoirs et leur capacité de stockage des eaux pluviales sont améliorées. A long terme, on envisage la création de réseaux distincts : un pour les eaux usées, l'autre pour les eaux pluviales »*, poursuit Daniel Guillaumont.

Au total, ce sont 6 milliards de francs *(voir encadré)* qu'aura nécessité, entre 1984 et 1994, la campagne « Seine propre » (connue plus souvent par le slogan *« Faisons revivre la Seine »*). Aujourd'hui, avec 2 000 tonnes de détritus annuellement retirés des flots par deux bateaux nettoyeurs *(le Silure* et *l'Eugène-Belgrand)*, le fleuve commence à respirer.

Lâchers de carpes gardons et tanches

Presque « désempoisonné », il ne reste plus qu'à le « réempoissonner » ! Ainsi, trois lâchers de poissons ont été réalisés. Le premier a libéré 1,350 tonne de carpes, de rotengles, de gardons et de tanches, tandis que le second a déversé 5 000 brochets, venant jouer leur rôle de prédateurs indispensables au cycle de la vie aquatique. Le dernier a eu lieu le 31 janvier à Alfortville : 500 kilos de brochets.

Si bien que, en 1994, la Mairie de Paris estime que soixante espèces de poissons (dont des salmonidés, selon les plus optimistes) évolueront dans les eaux décidément plus claires. Et Jacques Chirac d'affirmer alors avec conviction : *« En 1994, on pourra se baigner dans la Seine, pêcher du poisson et manger le fruit de sa pêche. »* Un mot de passe. En fait, la clef d'un avenir pour le moins prometteur sur les berges. Car, si l'on n'en est pas encore aux affriolantes baignades dont notre première moitié de siècle a été le théâtre *(voir encadré)*, on profite du pari pour se rapprocher d'une image de la Seine version 1900.

Jumelage Paris-Tokyo

C'est en tout cas le chemin que semblent prendre les Batobus, assurant la liaison tour Eiffel-Hôtel de Ville, et mis en place par la Société des bateaux parisiens, à l'instar (hormis leur aspect extérieur) des bateaux-mouches du début du siècle (ces derniers drainaient annuellement une moyenne de dix millions de personnes). Aussi la Mairie s'affaire-t-elle sur les berges. Elle entreprend une réfection intensive (dans le plus grand respect des matières et des tracés originaux) des ponts (Pont-Royal, Pont-Neuf), et met en place des structures accueillantes, propices à toutes formes de loisirs (Aquarium du Trocadéro prochainement relié à la Seine, nombreux bancs et abris sur les berges, embellissement du musée extérieur du quai du port Saint-Bernard).

Tout se passe comme si l'on préparait le fleuve. Et pourquoi ne pas attendre de ces prochaines années un commerce de loisirs à vocation artisanale (de type guinguettes ou petits métiers), installé petit à petit autour des réjouissances de l'eau douce.

Projets solides et efforts soutenus des municipalités font que, six ans après la prise de conscience, les résultats sont encourageants.

Les poissons, tout d'abord. Etudiés de près depuis leur réintroduction dans ce milieu naturel, il apparaît qu'ils vivent, se reproduisent et croissent petit à petit sans trop de difficultés majeures. Les spécialistes du Conseil supérieur de la pêche (pratiquant régulièrement des pêches électriques pour les dénombrements) semblent assez satisfaits : les écrevisses ont réintégré le canal Saint-Martin, et quelques hotus (poissons très sensibles à la pollution) ont frétillé dernièrement dans des filets tendus à la hauteur de l'île aux Cygnes. Mais le retour de la truite migratrice (vieille habituée du bassin parisien) demeure encore hésitant, et le saumon bifurque sans vergogne vers des eaux plus limpides...

Autre critère, relatif celui-là, de bonne santé du fleuve : les algues et les plantes aquatiques. Les herbiers (phanérogames) sont un refuge pour les poissons, parfois même un support de ponte et un réservoir d'oxygène assurant l'équilibre de la rivière par photosynthèse.

Mais Alain Couté, algologue au laboratoire de cryptogamie du Muséum national d'histoire naturelle, rappelle que *« les algues d'eau douce non visibles* (les cryptogames) *et qui pullulent en surface de la Seine profitent des nitrates et des phosphates, bien connus pour empoisonner les eaux »*. De même ce sont ces algues qui fixent les métaux lourds et concentrent le cobalt, témoin, celui-là, du taux de radioactivité dont on rend généralement responsable la centrale nucléaire de Nogent, située à une centaine de kilomètres en amont de Paris.

La dépollution de la Seine ne dépend pas seulement de Paris. Elle est assujettie à l'état de ses affluents. Dépolluer le fleuve aux abords de la capitale est une bonne chose, mais que se passe-t-il au-delà de la région parisienne, en amont et en aval ? Quel est l'état des quarante-huit sources qui alimentent Paris ? La qualité des nappes phréatiques ? Qu'en est-il des eaux pluviales chargées des déjections porcines, des nitrates de l'agriculture intensive ou des phosphates des produits nettoyants ? De ces mêmes eaux pluviales, lessivant chaussées, autoroutes et aéroports, entraînant avec elles huile, essence, kérosène, pétrole et dioxyde de carbone ?

Une seule solution intelligente à tout cela : la volonté et des moyens concertés, de la part de petites agglomérations peu soucieuses d'épurer ce qu'elles rejettent. Heureusement, on peut aussi compter, comme le dit François Beaudouin, sur *« l'extraordinaire capacité d'absorption, de digestion et de transformation que possède l'eau douce* (1). »

Il n'y a plus aujourd'hui de détracteurs prompts à remettre en cause le projet « Seine propre ». Bien mieux, les Japonais, qui se lancent dans l'épuration de la Sumida, suivent de près cette expérience. Shumichi Suzuki, maire de Tokyo, a dernièrement présenté à Jacques Chirac un projet de jumelage des deux fleuves, aujourd'hui signé.

EDGAR ARNOLD

(1) François Beaudouin est directeur du musée de la Batellerie de Conflans-Sainte-Honorine et l'auteur, aux éditions Nathan, de *Paris-sur-Seine*.

Au siècle dernier : piscines et petits métiers

Moins de pollution chimique... mais pas vraiment plus propre, comme en témoignent les grandes épidémies. Au siècle dernier, la Seine est une voie d'eau pour le moins vivante, soumise jusqu'en 1840 (date des grands travaux de canalisation) aux caprices de la nature et des saisons. Débordements l'hiver, périodes d'assèchement l'été, il n'empêche que le commerce et la bonne humeur y règnent.

Pas question (comme aujourd'hui) d'amarrer les péniches pour un délai supérieur à celui nécessaire au déchargement du fret : le stationnement à long terme est interdit. Outre les bateaux de marchandises et de matériaux divers (sable, cailloux, plâtre, produits de première consommation, etc.), une kyrielle d'embarcations essaime au fil des berges.

Des dizaines de piscines (les « *bains froids* »), autant de bains chauds (il n'y avait pas de baignoires à l'époque), une trentaine de bateaux-lavoirs, des marchés aux poissons de rivière, aux pommes, au charbon, au bois... tout cela flotte à qui mieux mieux. Le long des quais de l'Horloge, des *moulins-nefs broient des couleurs* et deux pataches récupèrent la taxe d'octroi sur les marchandises. « Caboteur », « pénichier », on se fraye un chemin entre les trains de bois *flottants (venus du Morvan)* et quelques bateaux-mouches.

Sur les berges, au milieu de gigantesques tas de sable, bois et divers matériaux s'éploient les petits métiers de la Seine : laveurs de chiens, cardeurs de matelas, rempailleurs de chaises, châtreurs de chats, étameurs, ravageurs (qui récupèrent les morceaux de métaux, vieux clous, aiguilles perdues aux abords de la Seine), déchireurs de bateaux (ceux qui les démontent, vendant le bois au mètre), débardeurs (les déchargeurs de bateaux)... Et les porteurs d'eau étaient dix mille au siècle dernier à puiser l'eau dans la Seine et à le filtrer grossièrement au charbon de bois, avant d'aller la vendre dans les rues de Paris.

6 milliards dépensés

Voici le détail de l'utilisation du budget de l'opération décennale « Seine propre ».

1,3 milliard de francs : construction de la cinquième tranche d'Achères.

1 milliard : construction de l'émissaire (longueur 17 km) de Sèvres à Achères.

1,5 milliard : construction de deux tranches de Valenton (1 A et 1 B).

0,3 milliard : modernisation des tranches 1 et 2 d'Achères.

0,1 milliard : mise en place du système « SCORE » (régulation des émissaires et gestion des débits).

1,8 milliard : opérations diverses indépendantes du « SIAAP », *notamment* la construction par les services départementaux du Val-de-Marne des émissaires destinés à amener les eaux à Valenton 1B.

Les Yvelines débordées par les ordures ménagères

La future usine d'incinération cherche sa place en vallée de Seine

A Triel-sur-Seine, une des plus importantes décharges d'ordures ménagères *d'Ile-de-France* fermera le 1er avril 1990, saturée par les 250 000 à 300 000 tonnes de déchets qui y étaient enfouies chaque année. Devant les quantités croissantes d'ordures produites en région parisienne, l'incinération apparaît comme une des meilleures solutions possibles.

Les trente-trois communes yvelinoises concernées par la fermeture du site, de Saint-Germain-en-Laye à Mantes-la-Jolie, auront à choisir dans les prochaines semaines entre trois projets d'usine soumis par des entreprises spécialisées, respectivement filiales de la Compagnie générale des eaux, de la Lyonnaise des eaux et d'Elf-Aquitaine. Choix difficile, qui doit tenir compte des contraintes techniques, des mesures de protection de l'environnement et du coût qui sera répercuté sur l'usager.

L'ère des solutions faciles et peu onéreuses, consistant à vider les bennes sur un terrain à la sortie des villes, est révolue au profit de la technique actuellement la plus efficace et maîtrisée qu'est l'incinération : les collectivités locales semblent convaincues, mais les communes comme les usagers accepteraient mal que leur argent parte en fumée. Entre Les Mureaux, Epône et Limay, les trois sites proposés, le projet qui l'emportera sera sans doute le moins coûteux.

« L'élimination des déchets, c'est le problème de la décennie », proclame Claude Brandone, ingénieur à la Direction régionale de l'industrie et de la recherche et patron du Service des mines des Yvelines. Un problème qui prend l'allure d'un casse-tête dès qu'il s'agit de concilier environnement et limitation des coûts.

Déjà à Achères, un premier projet d'usine d'incinération, né de la perspective de fermeture de la décharge de Triel, a été enterré en raison du tollé de protestations émanant des futurs riverains et en dépit de l'appui apporté personnellement au projet par M. Michel Rocard, maire de la commune voisine de Conflans-Sainte-Honorine. Les pouvoirs publics avaient alors envisagé de prolonger de quelques mois la décharge de Triel. Mais la mobilisation de la population – sous l'impulsion de l'association Triel Air sain et du maire – a eu raison de cette solution transitoire.

Malgré les précautions prises par le préfet des Yvelines et l'assurance donnée et répétée que les normes de pollution imposées à la future usine seront une fois et demie supérieures aux normes européennes, le principe de l'incinération a déjà fait réagir l'AQUEREM (Association pour la qualité de l'environnement de la région mantaise), qui prône, elle, une collecte sélective des déchets. Une pratique qui est en train de faire son chemin dans plus d'une commune en France.

« Nous sommes contre l'implantation dans un centre urbain de toute industrie polluante. Nous sommes aussi plus favorables à de petites usines décentralisées. C'est scandaleux de vouloir faire une usine énorme », déclare un responsable d'AQUEREM, qui invoque *« la méthode du secret, de la non-transparence, utilisée par le préfet et les élus locaux »* pour justifier une opposition de principe à tout projet.

Cherté de la collecte

Cette opposition était prévisible dans une région, la vallée de la Seine, traditionnellement sollicitée par des industries polluantes et où une sensibilité écologique s'est aiguisée au fil des années. Mais les promoteurs des trois projets se déclarent peu inquiets, plusieurs communes s'étant portées candidates pour accueillir l'usine, en contrepartie d'une taxe professionnelle conséquente et d'un tarif préférentiel.

Chaque projet devait prendre en compte trois problèmes : l'équipement définitif de traitement, réalisable dans trois ou quatre ans ; une solution transitoire entre avril 1990 et la mise en marche de cet équipement ; trouver l'emplacement d'un « poste de transfert » capable de desservir à la fois le site transitoire et le site définitif.

Ce poste de transfert, quel que soit le choix qui interviendra, sera situé entre Achères et Andrésy et centralisera les ordures avant leur envoi vers les décharges de l'Oise et du Val-d'Oise, en attendant la mise en marche des fours d'incinération. La CGE propose pour ces derniers Les Mureaux, la Lyonnaise des eaux, Epône, et Elf-Aquitaine, Limay, ce dernier site semblant un peu excentré.

« Ce qui coûte le plus cher est la collecte », insiste Claude Brandone. Collecte à destination du poste de transfert, puis transport jusqu'à l'usine d'incinération : ces manipulations sont onéreuses et doubleront l'addition pour l'usager, en moyenne. *« Le coût de la collecte peut varier beaucoup d'une commune à l'autre, selon l'éloignement par rapport au poste de transfert »*, avertit le préfet des Yvelines avant de communiquer les chiffres : la collecte coûte actuellement entre 170 F et 350 F par tonne, et l'enfouissement à Triel 71 F. Désormais, il faudra ajouter le coût du transfert (entre 50 F et 120 F) et celui de l'incinération, qui tourne autour de 300 F.

Le coût final de l'incinération sera donc de 500 F à 550 F la tonne : un prix de revient global, qui n'est pas celui facturé à l'usager, mais qui donne une indication sur ce qu'il paiera pour être débarrassé de ses sacs-poubelles.

Plusieurs équipements d'incinération fonctionnent déjà dans le département, notamment à Carrières-sur-Seine et à Thiverval-Grignon. Mais celui qui sortira de terre entre Epône et Les Mureaux devra être exemplaire, l'Ile-de-France ayant besoin à moyen terme de cinq centres d'incinération pour absorber ses ordures ménagères.

PASCALE SAUVAGE

A Paris

Les socialistes mettent en cause les emplacements publicitaires

Le paysage de Paris se dégrade. Accusés : un mobilier urbain *« hétéroclite »*, des supports publicitaires *« agressifs »*, des façades *« vite noircies malgré de coûteux ravalements »* et *« l'invasion de graffitis »*.

Le constat est dressé par le président du groupe socialiste au Conseil de Paris, M. Georges Sarre. Le secrétaire d'Etat aux transports routiers et fluviaux rappelle que la surface offerte en permanence pour la publicité et les enseignes publiques et privées représente 400 000 mètres carrés dans la capitale. Le nombre des objets publicitaires (panneaux, affiches...) dépasse 100 000.

De ce dispositif, la Ville tire quelque 150 millions de francs de recettes en taxes de voirie et de publicité. Manne substantielle dont l'attrait, dénonce M. Sarre, donne lieu à des débordements inacceptables. Ainsi, place de la Bastille, où toute publicité commerciale sur des panneaux scellés au sol est interdite, les infractions s'affichent-elles, bien exposées, en couleurs et en grande dimension.

Ailleurs, la loi est moins ouvertement violée. Ce sont le goût et la mesure qui sont outragés. Cet été, 300 panneaux « Senior » ont été installés dans des quartiers périphériques ; des branches d'arbres ont été coupées pour les rendre plus visibles aux automobilistes.

L'élu socialiste, qui déplore aussi que le mobilier urbain – Abribus, corbeilles à papiers, kiosques à journaux – *« conçu par un petit noyau de concessionnaires en position de quasi-monopole »* soit de plus en plus standardisé, demande que la municipalité de la Ville de Paris utilise les textes réglementaires dont elle dispose pour sauvegarder le visage de la capitale. Pour l'y aider, il invite les Parisiens à écrire à leur maire pour lui *« signaler les négligences les plus scandaleuses »*.

CHARLES VIAL

□ **Précision.** – L'étude de l'Observatoire régional du foncier sur le prix des terrains à Paris et dans les départements de la petite couronne dont nous avons publié des extraits dans *le Monde* du 18 janvier (page 35) peut être obtenue aux adresses suivantes : à l'IAURIF, 251, rue de Vaugirard, 75015 Paris. Tél. : 40-43-79-38 ou à la DREIF, 21-23, rue Miollis, 75015 Paris. Tél. : 40-61-82-36.

MARCHÉS FINANCIERS

Selon le « Financial Times »

Ferranti réclame 3,8 milliards de francs à Peat Marwick

Le groupe électronique britannique Ferranti demanderait 400 millions de livres (3,8 milliards de francs) de dommages et intérêts à la firme d'experts-comptables Peat Marwick pour négligences dans la présentation des comptes du groupe américain ISC (International Signal and Control) au moment de son acquisition par Ferranti en 1987, affirmait le *Financial Times* de mardi 30 janvier.

Ferranti n'a découvert qu'en septembre 1989 de graves irrégularités dans les comptes de sa filiale américaine ISC, avec un trou de 215 millions de livres lié à des contrats conclus avant la prise de contrôle de la firme par le groupe britannique. Ferranti a annoncé, le 24 janvier, qu'il assignait en justice la firme Peat Marwick.

Un porte-parole du groupe électronique britannique a refusé toutefois de confirmer le chiffre indiqué par le *Financial Times*. Le montant des dommages dépendra de l'appréciation par les tribunaux de la négligence professionnelle de Peat Marwick, a-t-il souligné, et aucun montant ne peut être avancé à ce stade.

EN BREF

□ **Nouvelles tensions entre les associés de LVMH.** – Le conseil de surveillance de Louis Vuitton, présidé par M. Henry Racamier, qui s'est réuni le mardi 30 janvier, a décidé de retirer à M. Pierre Godé, proche collaborateur de M. Bernard Arnault, ses fonctions de directeur général, « *décision motivée par l'attitude constamment négative de ce dernier vis-à-vis de la politique des équipes dirigeantes de Louis Vuitton* ». Le groupe LVMH « *réprouve cette décision* (...) *dans une période où les plus grandes divergences de fond existent entre les dirigeants de LVMH et ceux de Louis Vuitton* ».

□ **Naissance du numéro deux du sucre en RFA.** – La fusion de sept entreprises de taille moyenne du nord de la RFA, qui a été annoncée le lundi 29 janvier, aboutit à la création du deuxième groupe sucrier dans ce pays. Basée à Braunschweig, la Zuckerverbund Nord AG devrait réaliser des ventes annuelles de l'ordre de 1 milliard de deutschemarks (3,5 milliards de francs), a indiqué le président du directoire, M. Hermann Kleber, qui a précisé que l'Office des cartels n'a pas élevé d'objection à la création de cette société. Le premier groupe sucrier allemand est Suedzucker AG, qui a réalisé un chiffre d'affaires de 2,7 milliards de deutschemarks (9,45 milliards de francs) au cours du dernier exercice.

□ **Badin reprend les Filatures de la Vologne et les Tissages de Roville.** – Le tribunal de commerce d'Epinal (Vosges) a désigné le mardi 30 janvier la société Badin, filiale française du groupe britannique Mossley, pour reprendre deux entreprises textiles vosgiennes, les Filatures de la Vologne et les Tissages de Roville, qui avaient déposé leur bilan le 4 juillet dernier. Badin, dont le siège se trouve à Barentin (Seine-Maritime), était en concurrence avec quatre autres repreneurs, dont le groupe vosgien Alain Thirion.

Le plan de restructuration présenté par Badin, qui va racheter ces entreprises pour 67,7 millions de francs, prévoit une réduction des effectifs de 532 personnes à 436. La société Badin emploie 300 personnes et a réalisé en 1989 un chiffre d'affaires d'environ 185 millions de francs, a-t-on indiqué au siège de la société. – *(AFP.)*

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 7, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09 Tél. : (1) 42-47-97-27 Télécopieur : (1) 45-23-06-81

ADMINISTRATION : 11, RUE JEAN-MAZET 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 49-60-30-00 Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

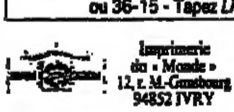
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, Mme Geneviève Beuve-Méry, M. André Fontaine, *gérant*.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437 ISSN : 0395 - 2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.



NEW-YORK, 30 janvier ⬇

Déconcertée par les rumeurs sur M. Gorbatchev

La tendance était extrêmement volatile, mardi, à Wall Street, où l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a fluctué violemment dans les deux sens avant de clôturer à 2 543,24, en baisse de 10,14 points, sur un marché actif. Le volume des échanges a porté sur 186,03 millions d'actions, contre 150,77 millions la veille. En cours de séance, la confusion la plus complète régnait sur le marché, incitant des courtiers à suspendre provisoirement leurs opérations, en raison d'informations par la chaîne de télévision CNN, selon lesquelles le chef de l'Etat soviétique, M. Gorbatchev, envisageait d'abandonner ses fonctions de secrétaire général du Parti communiste. *(Lire en première page.)*

En quelques minutes, l'indice perdait 32 points. Il passait d'une hausse de 4 points à une baisse. Auparavant, les investisseurs restaient sensibles à l'évolution des taux d'intérêt et aux difficultés de financement des OPA, entraînant la chute du marché des « junk bonds » et pesant notamment sur l'indice des transports en raison de la faiblesse d'UAL, qui a clôturé à 120 1/2, en baisse de 16 3/4 points après avoir déjà perdu 11 points la veille.

VALEURS	Cours du 29 janv.	Cours du 30 janv.
Alcoa	60	60
A.T.T.	39 1/2	37 5/8
Boeing	57 3/8	58 1/4
Chase Manhattan Bank	30 1/8	30 3/8
Du Pont de Nemours	37 3/8	37 1/2
Eastman Kodak	37 1/2	37 3/8
Exxon	47	47
Ford	42 5/8	42 1/2
General Electric	61 3/4	61 3/4
General Motors	41 1/8	40 5/8
Goodyear	34 3/4	34 3/4
I.B.M.	97 1/8	97 3/8
I.T.T.	53 1/2	53 1/8
Mobil Oil	58 7/8	58 1/4
Pfizer	68 1/2	67 3/4
Schlumberger	45 1/8	46 1/4
Texaco	57 1/4	57 5/8
UAL Corp. ex-Allegis	137 1/4	120 1/2
Union Carbide	21 1/8	21
U.S.X.	32 7/8	32 1/2
Westinghouse	71 3/4	71 1/4
Xerox Corp.	63 1/4	63 1/8

PARIS, 30 janvier ⬇

Effritement

La reprise amorcée la veille et qui semblait se poursuivre mardi à l'ouverture du marché reste très fragile. En effet, dès midi, la tendance a viré à la baisse dans un marché calme.

En hausse de 0,21 % au cours des premiers échanges, l'indice CAC-40 cédait 0,20 % vers 14 heures. Il clôturait en recul de 0,67 %.

La bonne tenue de la plupart des places financières quelques heures auparavant était de bon augure. Pas pour longtemps. En effet, les craintes d'une nouvelle hausse des taux d'intérêt au Japon se sont à nouveau profilées avec la déclaration des responsables de la Banque du Japon selon laquelle le yen était sous-évalué.

Le MATIF, en hausse à l'ouverture, a immédiatement réagi à cette nouvelle.

Les opérateurs se posent également beaucoup de questions sur les opérations de refinancement du Trésor américain qui vont avoir lieu prochainement. A quelles conditions ? En clair, les autorités monétaires américaines vont-elles être obligées de relever les taux pour attirer les capitaux étrangers ?

Les boursiers attendent également pour vendredi la publication des chiffres sur le chômage américain en janvier. Une statistique qui, une fois encore, devrait donner le pouls de la croissance.

Enfin, le climat social en France commence à préoccuper certains opérateurs. Le marché était très calme avec peu d'affaires. Les résultats d'Elf-Aquitaine, annoncés dans la matinée, ont quelque peu déçu les investisseurs. Le titre a baissé. En revanche, les autres valeurs pétrolières ont encore été fermes.

LONDRES, 30 janvier ⬇

Virement à la baisse

Après avoir évolué irrégulièrement, les cours des valeurs ont terminé en baisse, mardi, au Stock Exchange, déçus par l'ouverture faible de Wall Street. L'indice Footsie a cédé 6,8 points, à 2 322. Le marché est resté calme, et 492,1 millions de titres ont été échangés. Les électriques, les chimiques, les brasseries, les industrielles et les mécaniques se sont affaiblies. La Royal Bank of Scotland s'est dépréciée suite aux rumeurs de baisse de son bénéfice par la maison de courtage Smith New Court et à la suite d'informations selon lesquelles elle serait exposée à hauteur de 750 millions de livres dans des opérations de rachat d'entreprises à fort effet de levier.

En revanche, les autres valeurs bancaires sont restées fermes avant l'annonce de leurs résultats le mois prochain. Le groupe de construction Redland a bondi à la suite d'une croissance des ventes de tuiles après la tempête de jeudi dernier. L'assureur Sun Life s'est envolé dans l'espoir du lancement d'une OPA par la compagnie française UPA. Les fonds d'Etat ont terminé sur une note irrégulière. Les mines d'or se sont légèrement affaiblies.

TOKYO, 31 janvier ⬇

Léger repli

L'indice Nikkei de la Bourse de Tokyo a clôturé, mercredi, à 37 188,95, en légère baisse de 26,72 yens (– 0,1 %), dans un marché peu actif. L'indice, en recul de 123,25 yens en fin de matinée, a récupéré une partie du terrain perdu dans l'après-midi, car le yen a freiné sa chute en milieu de journée et les obligations d'Etat ont également remonté. Selon les opérateurs, la faiblesse du yen, la baisse des obligations et les inquiétudes quant à une possible démission de M. Mikhaïl Gorbatchev ont conduit les investisseurs à des ventes. Toutefois, le mouvement s'atténuait ensuite et la tendance s'inversait, les intervenants recherchant, en fin de séance, quelques bonnes affaires. Le volume d'affaires de la matinée s'établit à 200 millions de titres, contre 270 millions le mardi matin et 450 millions de titres pour l'ensemble de la séance de mardi.

VALEURS	Cours du 30 janv.	Cours du 31 janv.
Akai	958	958
Bridgestone	1 630	1 610
Canon	1 820	1 830
Fuji Bank	3 480	3 470
Honda Motors	1 830	1 810
Matsushita Electric	2 290	2 290
Mitsubishi Heavy	1 120	1 100
Sony Corp.	8 310	8 210
Toyota Motors	2 480	2 490

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Hausse de 10 % du bénéfice net de Bouygues.** – Le groupe Bouygues, numéro un mondial du bâtiment-travaux publics, a réalisé, en 1989, un chiffre d'affaires de 47 milliards de francs, en progression de 15 % sur celui de l'année précédente, tandis que son bénéfice net s'établissait à 570 millions de francs, en hausse de 10 %. Pour l'année en cours, le groupe prévoit une augmentation de son chiffre d'affaires de l'ordre de 13 %. La construction représenterait 35,9 milliards de francs, l'immobilier 7,3 milliards de francs et la diversification 9,8 milliards de francs.

□ **La Deutsche Bank procède à une augmentation de capital et étoffe son directoire.** – La Deutsche Bank va lever 1,66 milliard de deutschemarks (5,65 milliards de francs) d'argent frais par le biais d'une augmentation de capital réservée en priorité à ses actionnaires existants, a annoncé, mardi 30 janvier, la plus grande banque ouest-allemande. Les nouvelles actions seront proposées au prix de 600 DM par action de 50 DM de nominal, dans un rapport d'une action nouvelle pour 17 actions anciennes. Les actionnaires pourront répondre à cette offre du 19 février au 5 mars. A l'issue de l'opération, les fonds propres du groupe seront, pour leur part, portés à 15,5 milliards de deutschemarks (52,7 milliards de francs). D'autre part, la Deutsche Bank a porté son directoire à treize personnes avec l'arrivée de M. John A. Craven, quarante-neuf ans, président de la banque britannique Morgan Grenfell, entrée dans le groupe à la fin de l'année dernière.

□ **L'UAP prend 35,5 % du capital de Finextel.** – Le groupe UAP a porté sa participation à 35,55 % dans la société Finextel, spécialisée dans le crédit-bail et l'immobilier, a indiqué, mardi 30 janvier, la Société des Bourses françaises. L'UAP détenait déjà plus de 20 % de Finextel, une SICOMI initialement créée pour participer au financement du téléphone, et qui s'était tournée, une fois le retard français en matière de télécommunication rattrapé, vers le crédit-bail classique et le marché immobilier locatif. L'UAP a cédé à Finextel plusieurs immeubles pour un montant de 507 millions de francs. En échange, Finextel a procédé à une augmentation de capital réservée de 214,6 millions de francs. A l'issue de cette opération, le capital de Finextel passe à 1,125 milliard de francs, dont 35,55 % aux mains de l'UAP, qui devient actionnaire de référence.

□ **Le britannique Next vend l'allemand Biba.** – La chaîne de magasins d'habillement britannique Next vend la totalité de ses intérêts dans sa filiale ouest-allemande, qui contrôle la chaîne de magasins de vêtements féminins Biba, au groupe d'investisseurs européens Hepni Portfolio Cy, pour un montant de 47,6 millions de livres (environ 454 millions de francs). Biba exploite soixante magasins en Rhénanie du Nord et en Westphalie. Next consacrera les fonds dégagés par cette vente à la réduction de son endettement en Grande-Bretagne et à l'étranger.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault & Associés	....	434	Le gd livre du mois	....	....
Asystel	....	123	Loca Investissement	....	282
B.A.C.	....	215	Locamic	....	155
B. Demachy & Assoc.	....	575	Matra Communication	....	209
Banque Tarneaud	190	190	Metallurg. Minière	....	235
B.I.C.M.	....	875	Molex	202	202
Boiron	....	410	Navale-Delmas	....	1299
Boisset (Lyon)	....	....	Olivetti-Logabax	240	....
Câbles de Lyon	....	2620	Ors. Gest.Fin.	....	540
Calberson	....	742	Finacor	....	800
Cardif	....	767	Presbourg (C In & Fin)	....	90
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	898	Présence Assurance	....	598
C.D.M.E.	....	1855	Publicat. Filipacchi	....	630
C. Equip. Elect.	....	350 20	Razel	....	821
C.E.G.E.P.	....	290	Rémy & Associés	....	384
Cinemas d'Origny	....	681	Rhône-Alpes Écu (Ly.)	....	325
C.N.I.M.	....	720	St-Honoré Matignon	....	241
Codetour	....	272	S.C.G.P.M.	....	670
Conforama	....	1168	Segin	326	330
Crealis	....	387 50	Sélection Inv. (Lyon)	....	113
Defsa	....	....	S.E.P.	....	420
Dauphin	....	579	Sanbo	....	535
Devanlay	....	1039	S.M.T.Goupil	....	339
Deville	....	475	Sodinforg	....	133 50 o
Dolisos	....	212 90	Supra	....	235
Editions Belfond	....	162	Thermador Hold. (Lyon)	....	281
Elysées Investissem.	....	16	TF 1	....	279 60
Finacor	....	218	Unilog	....	182 20
Gesonor	....	800	Union Financ. de Fr.	....	496
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	....	385	Viel et Cie	....	168
Gravograph	....	....	Yves Saint-Laurent	....	1081
Guintoli	....	940			
I.C.C.	....	286			
Idia	....	303			
Idianova	....	145			
IN2	....	300			
Int. Metal Service	....	1093			

Marché des options négociables le 30 janvier 1990

Nombre de contrats : 19 740.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier
Accor	880	–	43	–	–
Bouygues	600	17,50	–	23	–
CGE	520	33	50	12	–
Elf-Aquitaine	560	16	41	24	–
Eurotunnel SA-PLC	60	7,50	12,50	5	7
Havas	1 500	–	74,50	–	–
Lafarge-Coppée	350	18	–	15	–
Michelin	171	4,50	–	13	–
Midi	1 550	13,50	–	–	–
Paribas	680	48	72	–	–
Pernod-Ricard	1 500	30	–	–	–
Peugeot SA	720	60	–	14	24
Rhône-Poulenc CI	440	16	30	–	–
Saint-Gobain	600	22	42	25	–
Source Perrier	1 500	9	–	8	–
Société générale	480	55	–	8	–
Suez Financière	440	27	–	9,40	–
Thomson-CSF	140	6,10	11,50	11	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 30 janvier 1990

Nombre de contrats : 61 838.

COURS	ÉCHÉANCES Mars 90	Juin 90	Septembre 90
Dernier	101,96	102,44	102,72
Précédent	102	102,48	102,70

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 90	OPTIONS D'ACHAT Juin 90	OPTIONS DE VENTE Mars 90	OPTIONS DE VENTE Juin 90
104	0,08	0,63	0,11	0,43

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,75 F ⬆

Le dollar était en hausse le mercredi 31 janvier, en raison des rumeurs qui avaient circulé la veille sur la démission de M. Mikhaïl Gorbatchev de son poste de secrétaire général du Parti. La Banque du Japon est intervenue, mercredi, à Tokyo pour contenir la poussée de la devise américaine. Celle-ci s'inscrivait, à Paris, à 5,75 F, contre 5,70 F la veille à la cotation officielle.

FRANCFORT	30 janv.	31 janv.
Dollar (en DM)	1,6885	1,6925
TOKYO	**30 janv.**	**31 janv.**
Dollar (en yens)	143,25	144,40

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (31 janv.) .... 10 5/8-10 3/4 %

New-York (30 janv.) . 8 3/16-8-1/4 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	29 janv.	30 janv.
Valeurs françaises	95,4	
Valeurs étrangères	99,9	
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	528,7	524,3
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 904,71	1 892,83

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

Industrielles	2 553,38	2 543,24

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

Industrielles	1 863,9	1 853
Mines d'or	369,6	364,5
Fonds d'Etat	81,77	81,64

TOKYO

	30 janv.	31 janv.
Nikkei Dow Jones	37 215,67	37 188,95
Indice général	2 741,22	2 737,57

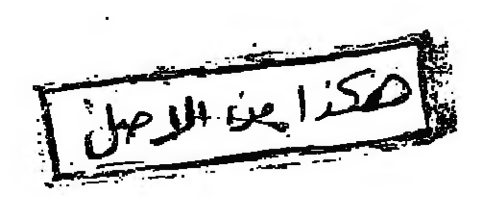
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

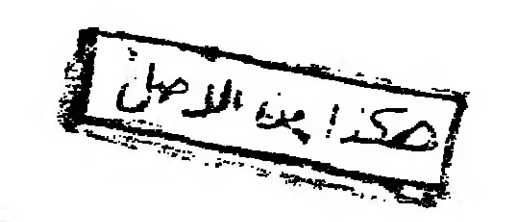
	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,7430	5,7450	+ 100	+ 110	+ 220	+ 245	+ 710	+ 770
$ can.	4,8301	4,8384	– 94	– 66	– 175	– 135	– 291	– 208
Yen (100)	3,9763	3,9812	+ 113	+ 134	+ 230	+ 264	+ 719	+ 784
DM	3,3948	3,3992	+ 63	+ 79	+ 134	+ 161	+ 399	+ 453
Florin	3,0115	3,0157	+ 40	+ 53	+ 90	+ 113	+ 297	+ 342
FB (100)	16,2232	16,2465	– 4	+ 81	+ 26	+ 187	+ 193	+ 564
FS	3,8338	3,8397	+ 18	+ 43	+ 55	+ 92	+ 229	+ 302
L (1 000)	4,5652	4,5722	– 91	– 61	– 172	– 132	– 438	– 365
£	9,6396	9,6538	– 338	– 287	– 657	– 576	– 1762	– 1602

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/16	8 5/16	8 8/16	8 5/16	8 1/4	8 3/8	8 5/16	8 7/16
DM	7 9/16	7 13/16	7 13/16	7 15/16	8	8 1/8	8 3/8	8 1/2
Florin	8 3/8	8 5/8	8 9/16	8 11/16	8 11/16	8 13/16	8 13/16	8 15/16
F.B. (100)	10 1/8	10 1/2	10 1/4	10 9/16	10 5/16	10 5/8	10 1/2	10 13/16
F.S.	8 7/8	9 1/8	9 9/16	9 11/16	9 9/16	9 11/16	9 9/16	9 11/16
L (1 000)	14 1/4	15 1/4	12 1/2	12 7/8	12 1/2	12 7/8	12 5/8	13
£	14 11/16	14 15/16	15	15 1/8	15 1/16	15 1/8	14 15/16	15 1/16
F franç.	10 9/16	9 13/16	10 9/16	10 11/16	10 3/4	10 7/8	11 1/16	11 3/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 30 JANVIER

Cours relevés à 17 h 38

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3835	C.N.E. 3% ★	3821	3834	3825	+ 0 10
1055	B.N.P. T.P.	1051	1051	1051	....
1220	C.C.F. T.P.	1220	1220	1229	+ 0 74
1065	Créd. Lyon. T.P.	1057	1057	1057	....
1795	Renault T.P.	1760	1760	1755	− 0 28
2080	Rhone-Poul. TP	2065	2065	2080	+ 0 73
1270	St-Gobain T.P.	1269	1241	1258	− 0 87
1269	Thomson T.P.	1230	1249	1279	+ 3 98
860	Accor	882	863	882	....
840	Air Liquide	658	651	653	− 0 76
2350	Als. Superm.	2295	2300	2300	+ 0 22
575	A.L.S.P.I.★	573	573	575	+ 0 35
2770	Arjom. Prioux★	2785	2787	2750	− 1 26
616	Ausedat-Rey★	615	615	615	....
980	Aux. Entrepr. ★	993	995	985	− 0 81
620	Av. Dassault ★	621	621	615	− 0 97
....	Axa Midi Assur.	290 50	304	297	+ 2 24
360	BAFIP ★	367	366 50	368	+ 0 27
340	Bail-Equipem.★	330	334	336	+ 1 82
970	Bail Investiss.★	980	989	985	+ 0 51
395	B.N.P. C.I. ★	373	373 50	374 40	+ 0 38
905	Bolloré Tech.	895	895	895	....
600	Cie Bancaire ★	592	589	585	− 1 18
790	Bazar H.-V.★	770	769	765	− 0 65
746	Béghin-Say ★	745	740	752	+ 0 94
1450	Berger (Mal)	1401	1400	1400	− 0 07
795	Bic ★	746	753	749	+ 0 40
950	B.I.P. ★	970	950	945	− 2 58
590	B.I.S.★	571	570	570	− 0 18
3110	Bongrain S.A. ★	3010	3000	2950	− 1 99
1080	Bon-Marché ★	1057	1057	1052	− 0 47
600	Bouygues ★	595	595	585	− 1 68
162	B.P. France ★	183 50	184	193	+ 5 18
730	B.S.N.★	714	718	707	− 0 98
835	Canal Plus★	845	842	843	− 0 24
480	Cap Gem. S.★	475	475	473 80	− 0 25
3420	Carrefour★	3400	3415	3315	− 2 50
200	Casino★	186 20	187	164	− 11 92
132	Casino A.D.P.★	124	127	117 10	− 5 56
1010	Castorama D.I.	1040	1055	1055	+ 1 44
150	C.C.M.C.	150	150	150	....
725	C.E.G.I.D.	688	681	685	− 0 44
235	Centrest	250	251	255	+ 2
555	C.E.P. Comm.	551	545	549	− 0 36
430	Cerus CER	420 20	419 10	418 30	− 0 45
570	Cetelem★	564	564	554	− 1 77
895	C.F.A.O.★	698	698	703	+ 0 72
515	C.G.E.	530	533	536	+ 1 13
1670	C.G.I. Informat.	1651	1655	1650	− 0 06
1390	C.G.I.P.★	1440	1470	1439	− 0 07
630	C.G.P.	610	610	617	+ 1 15
1320	Chargeurs S.A★	1363	1363	1357	− 0 44
815	Cica	820	825	825	+ 0 61
1470	Ciments franç.★	1444	1445	1440	− 0 28
740	Club Méditerr.★	720	723	707	− 1 81
200	C.M.B. Packag.	202 90	203 90	204 90	+ 1 04
186	Codetel★	167	168	165 20	− 1 08
410	Cofimeg★	416	415	418	+ 0 48
500	CPR (Par.-R.)★	490	490 10	490 60	− 1 82
870	Colas ★	850	860	814	− 4 24
240	Cpt. Entrepr.★	234 50	235	233 60	− 0 38
1150	Compt. Mod. ★	1110	1080	1079	− 2 79
390	Concept S.A.	385	383	383	− 0 51
1270	Créd. Foncier ★	1291	1298	1260	− 2 40

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
535	C. F. Internat. ★	532	525	532	....
210	C.C.F.★	214 30	213	215 80	+ 0 70
660	Cr. Lyon. (CI) ★	632	638	632	....
1320	Crédit Nat.★	1327	1325	1316	− 0 83
345	C.S.E.E. ★	333	340	329	− 1 20
4050	Damart S.A. ★	3919	3762	3850	− 1 76
2070	De Dietrich★	2000	2000	1950	− 2 50
220	Dév. P.d.C. (Li)	210	215	215	+ 2 38
335	Dév. R. Sud-Est	330	325	330	....
620	D.M.C.	606	608	615	+ 1 49
340	Drouot Assur★	356	356	360	+ 1 12
5190	Docks France ★	5020	5020	4900	− 2 39
830	Dumez ★	848	854	854	+ 0 71
2130	Eaux (Gén.)★	2097	2098	2080	− 0 81
460	Ecco ★	470	478 90	462 10	− 1 68
975	Electrofinanc. ★	970	970	951	− 1 96
460	El. S. Dassault★	447	449 80	430	− 3 80
530	Elf-Aquitaine	556	555	544	− 2 16
415	— (certific.) ★	429	421 20	413	− 3 73
1370	Epeda B.-F.	1340	1331	1331	− 0 67
2730	Essilor★	2717	2760	2740	+ 0 85
1330	Essil. Int.(DP)★	1333	1300	1320	− 0 98
695	Esso S.A.F. ★	697	692	698	+ 0 14
2420	Euralfrance★	2415	2400	2364	− 2 11
1850	Eurocom ★	1860	1865	1865	+ 0 27
91	Eurodisneyland	91	90 90	90 80	− 0 22
4700	Euromarché★	4671	4650	4670	− 0 02
1160	Europe n° 1 ★	1220	1240	1240	+ 1 64
60	Eurotunnel ★	60 40	60 95	61 20	+ 1 32
1950	Exor ★	1942	1950	1902	− 2 06
1860	Facom★	1871	1858	1860	− 0 59
1110	Fichet-Bauche★	1158	1179	1179	+ 1 81
205	Financial★	208	206	205 50	− 1 20
440	Fives-Lille★	447 60	446	446	− 0 36
2440	Fromager. Bel★	2280	2280	2400	+ 5 26
1820	Gal. Lafayette★	1878	1900	1879	+ 0 05
545	Gascogne★	530	517	517	− 2 45
1650	Gaz et Eaux★	1635	1649	1640	+ 0 31
1090	Géophysique★	1100	1110	1105	+ 0 45
675	Gerland★	845	840	840	− 0 78
720	Groupe Cité★	687	695	698	+ 1 60
1610	Gr. Victoire	1570	1570	1540	− 1 91
1130	— (certif.)	1060	1080	1090	+ 2 83
1320	GTM-Entrep.★	1311	1320	1330	+ 1 45
1150	Guyenne-Gas.★	1180	1163	1174	− 0 51
380	Hachette ★	384	382	383	− 0 26
1390	Havas ★	1434	1434	1425	− 0 63
615	Hénin (La)★	605	606	607	+ 0 33
1170	Hutchinson ★	1250	1261	1273	+ 1 84
290	Imétal ★	292	296	286	− 2 05
....	Immobil. Phénix	73 85	75 10	75 75	+ 2 57
150	Ingénico ★	150	150	153	+ 2
5890	Inst. Mérieux★	5620	5410	5590	− 0 53
515	Interbail★	520	523	521	+ 0 19
1750	Intertechnique★	1700	1700	1651	− 2 88
1170	J. Lefebvre★	1030	1050	1011	− 1 84
1260	Labinal ★	1255	1257	1263	+ 0 64

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2420	Lab. Bellon★	2410	2410	2420	+ 0 41
370	Lafarge-Coppée	349 50	350 90	344 80	− 1 34
1350	Labon ★	1380	1365	1385	+ 0 37
3470	Legrand ★	3440	3440	3404	− 1 05
1910	Legrand (DP) ★	1944	1974	1926	− 0 93
....	Leroy-Somer★	2000	2030	2000	....
790	Locabail Im.★	770	789	775	+ 0 65
510	Locafrance ★	500	504	495	− 1
836	Locindus★	860	856	855	− 0 58
435	Lucheire★	460	459	449 10	− 2 37
4950	L.V.M.H.★	4880	4885	4800	− 1 64
536	Lyonn. Eaux ★	543	548	543	....
320	Majorette (Ly)★	315	315	326	+ 3 49
450	Mar. Wendel ★	441 20	449	444	+ 0 63
380	Matra ★	379	377	370 50	− 2 24
4820	Merlin-Gerin ★	4970	4970	4965	− 0 10
220	Metaleurop★	203	202 50	197 90	− 2 51
240	Métrologie Int.★	242	240	240	− 0 83
169	Michelin	163	163 60	159	− 2 45
1350	Midi (Cie)	1350	1350	1345	− 0 37
175	Midl. Bk SA★	177 50	172	172 50	− 2 82
480	Min Salsig (Ma)	512	501	501	− 2 15
190	M.M.B.M. ★	184	184	181 10	− 1 58
130	Moulinex★	131 80	132	133 50	+ 1 44
1870	Navig. Mixte ★	1917	1920	1920	+ 0 16
185	Nord-Est ★	180	180 10	179 90	− 0 06
435	Nordon (Ny)	410	410	401 10	− 2 17
740	Nouvelles Gal.★	735	735	735	....
775	Occid. (Gén.)★	785	785	795	+ 1 27
1600	Omn.F.Paris★	1598	1609	1621	+ 1 44
405	Olipar ★	408 50	401	400	− 2 08
4580	Oréal (L')★	4696	4710	4730	+ 0 72
685	Paribas	689	700	693	+ 0 58
1640	Pechelbronn ★	1659	1642	1650	− 0 54
285	Pechiney CIP★	275	278	276	+ 0 36
186	Pechiney Int.	178	179 90	174	− 2 25
560	Penhoet★	564	580	565	+ 0 18
1400	Pernod-Ricard★	1410	1410	1387	− 1 63
720	Peugeot S.A.	758	760	753	− 0 66
455	Plastic Omn.★	450	464	441	− 2
540	Poliet ★	549	550	542	− 1 28
1160	Préséball Sic.★	1200	1200	1200	....
865	Primagaz★	865	865	868	+ 0 35
690	Printemps★	680	690	675	− 0 74
4410	Promodès★	4420	4455	4400	− 0 45
600	Radiotechn. ★	587	587	609	+ 3 75
180	Raff. D. Total ★	195 20	200	199	+ 1 95
3420	Redoute (La) ★	3560	3411	3450	− 3 09
435	R.-Poulenc CIP★	428	429	426	− 0 47
380	Robur financ.	349	352	352	+ 0 86
150	Rochette (La)	119 20	118 90	111 20	− 6 71
2230	Roussel-Uclaf★	2240	2240	2226	− 0 63
4700	R. Impér. (Ly)	4700	4660	4775	+ 1 60
180	Sade	184 50	184	184	− 0 27
1470	Sagem ★	1480	1440	1489	− 0 07
586	Saint-Gobain	588	592	589	+ 0 17
1590	St-Louis ★	1575	1590	1530	− 2 86

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2710	Salomon	2716	2725	2755	+ 1 44
560	Salvepar	545	550	550	+ 0 92
1050	Sanofi ★	1035	1032	1042	+ 0 68
1520	S.A.T. ★	1560	1540	1512	− 3 08
330	Saul-Chât (B)★	335	335	337	+ 0 60
1420	Saupiquet (Na)	1490	1530	1530	+ 2 68
880	Schneider ★	880	877	875	− 0 57
42	S.C.O.A.★	44 75	45	44 60	− 0 34
1120	S.C.R.E.G. ★	1105	1105	1136	+ 2 81
1050	Seb ★	1020	1015	1011	− 0 88
530	Sefimeg ★	532	532	517	− 2 82
590	Sextant A.	575	575	564	− 1 91
1630	S.F.I.M.★	1502	1500	1502	....
285	S.G.E.★	264 80	264	260	− 1 81
820	Silic★	825	815	825	....
580	Simco	602	600	600	− 0 33
990	Sk. Rossignol★	1042	1045	1045	+ 0 29
870	Sligos ★	871	890	902	+ 3 56
490	Société Génér.	515	517	521	+ 1 17
144	Sodexco	143	145	145	+ 1 40
187	Sodero (Na)	168	167 10	167 10	− 0 54
715	Sodexho ★	712	712	706	− 0 84
102	Sogenal (Ny)	98 50	100	100	+ 1 52
480	Sogerap★	483 90	480	492	+ 1 67
2400	Somm-Allib. ★	2391	2380	2357	− 1 01
1730	Source Perrier★	1745	1750	1744	− 0 06
740	Sovac ★	725	730	685	− 5 52
700	Spie-Batignol.★	681	694	698	+ 2 64
1160	Strafor ★	1180	1187	1184	+ 0 34
445	Suez	453	452 20	452	− 0 22
470	Synthelabo ★	450	450	457 90	+ 1 76
136	Thomson-C.S.F.	136	136 70	134 90	− 0 81
545	Total (CFP) ★	537	542	537	....
100	— (certific.)★	104	104	103 90	− 0 10
415	Truffaut (Fr.)	410	410	408 50	− 0 37
435	U.F.B.-Locab. ★	416	417	417	+ 0 24
1100	U.I.C. ★	1100	1100	1114	+ 1 27
675	U.I.F. ★	685	685	686	+ 0 15
970	U.I.S.★	1012	1010	1045	+ 3 26
225	U.C.B. ★	223	223	224	+ 0 45
890	Unibail★	907	901	910	+ 0 33
750	Valéo ★	752	752	745	− 0 93
430	Vallourec ★	428	427	421 20	− 1 59
385	Via Banque★	388	385	382	− 1 55
1380	Zodiac	1417	1415	1401	− 1 13
1050	Elf-Gabon ★	1160	1142	1160	....
132	Amax Inc.	129 70	128	128 30	− 1 08
180	Amer. Express	170	169 20	169 20	− 0 47
240	Amer. Teleph.	225 30	225 70	223	− 1 02
220	Anglo Amer. C.	230	232 10	230	....
630	Amgold	674	660	661	− 1 93
280	Banco Santander	280 50	285	285	+ 1 60
990	BASF (Akt)	1011	1038	1034	+ 2 27
1020	Bayer	1039	1061	1059	+ 1 92
108	Buffelsfont.	117 80	116 90	115 50	− 1 95
183	Chase Manh.	172 90	174 40	174 40	+ 0 87
111	Echo Bay Mines	116 50	116 40	116 40	− 0 09

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
105	De Beers	105 60	108 10	108 20	+ 2 46
2770	Deutsche Bank	2790	2765	2760	− 1 08
1420	Dresdner Bank	1420	1420	1421	+ 0 07
93	Driefontein Cid	97 55	97 75	96 20	− 1 38
895	Du Pont-Nem.	835	838	838	+ 0 47
230	Eastman Kodak	217 10	215	218	+ 0 41
32	East Rand	37 30	36 50	36 50	− 2 14
265	Electrolux	264	264	255	− 3 41
830	Ericsson	843	853	853	+ 1 19
270	Exxon Corp.	265 50	267 90	267 90	+ 0 90
255	Ford Motors	248	246	245	− 1 21
90	Freegold	98 50	97 60	96	− 2 54
20	Gencor (Ltd.)	21 80	21 50	21 50	− 1 38
370	Gén. Electr.	355	352	356	+ 0 28
545	Gén. Belgique	559	560	560	+ 0 18
240	Gen. Motors	239	233 50	233 50	− 2 30
59	Gd Metropolitain	61 05	61 50	61 50	+ 0 74
64	Harmony	80 50	79	79	− 1 86
260	Hewlett-Packard	249 50	250	250	+ 0 20
62	Hitachi	63 05	62 95	62 95	− 0 16
860	Hoechst Akt.	1000	1023	1023	+ 2 30
125	Homestake	132 30	133 50	133 50	+ 0 91
104	Imp. Chemical	104	105	104 90	+ 0 87
580	IBM	552	555	552	....
315	ITT	308	305 80	305 80	− 0 71
173	Ito-Yokado	172 50	173 50	173 50	+ 0 58
182	Mac Donald's	177 50	178	178 50	+ 0 56
91	Matsushita	91 10	90 25	90 25	− 0 93
20	Maxwell	20 75	21 20	21 20	+ 2 17
415	Merck	411	411 80	411 80	+ 0 19
455	Minnesota M.	431 90	434	434	+ 0 49
335	Mobil Corp.	331	335	335	+ 1 21
205	Morgan J.P.	201 50	202 80	202 80	+ 0 65
34550	Nestlé	33750	33900	33900	+ 0 44
1030	Nixdorf	999	920	919	− 8 01
147	Norsk Hydro	144 10	148	150 90	+ 4 72
215	Ofsil	227	222	221	− 2 64
1850	Petrofina	1918	1913	1913	− 0 26
220	Philip Morris	213	212	212	− 0 47
132	Philips	129	129 50	130	+ 0 78
117	Placer Dome	117	116 80	115 80	− 1 03
365	Quilmès	350 10	347	347	− 0 89
560	Randfontein	602	580	578	− 3 99
420	Royal Dutch	419	426	425	+ 1 43
49	Rio Tinto Zinc	50	50 20	50 25	+ 0 50
24	Saat. & Saatchi	24 95	24 70	24 65	− 1 20
75	St Helena Co	83 20	82	82 40	− 0 96
275	Schlumberger	259 50	258	256	− 1 35
42	Shell transp.	44 05	44 70	44 70	+ 1 48
2470	Siemens A.G.	2505	2505	2500	− 0 20
345	Sony	347	332	331 50	− 4 47
132	Sumitomo	137	137	137	....
46	Telefonica	44 50	44 40	44 40	− 0 22
265	T.D.K.	249 90	242 20	242 30	− 3 04
46	Toshiba Corp.	48 05	48	47 70	− 0 71
465	Unilever	449 10	455	455 10	+ 1 34
300	Unit. Techn.	283 50	284 50	284 50	+ 0 35
720	Vaal Reefs	762	755	743	− 2 49
380	Volvo	372	372	372	....
310	West Deep	325	320	320	− 1 54
320	Xerox Corp.	306	305	305	− 0 33
141	Yamanouchi	139	138 70	138	− 0 72
2 45	Zambia Corp.	2 60	2 74	2 75	+ 5 77

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8.80 % 77	119 50	6 078
9.80 % 78/93	98 95	5 424
10,80 % 79/94	100 75	4 379
13,25 % 80/90	100 72	8 749
16,20 % 82/90	....	..
16 % juin 82	101 66	10 301
14,60 % fév. 83	103 69	13 720
13,40 % déc. 83	109 95	1 468
12,20 % oct. 84	104	3 810
11 % fév. 85	106 37	10 337
10,25 % mars 86	101 25	9 108
OAT 10 % 2000	102 38	6 796
OAT 9,90 % 1997	101 80	1 302
OAT 9,80 % 1996	99 99	..
Ch. France 3 %	143 50	..
CNB Bques janv. 82	98 75	0 702
CNB Paribas	98 85	0 702
CNB Suez	99	0 702
CNI janv. 82	98 85	0 702
PTT 11,20% 85	103	1 823
CFF 10,30% 86	97 35	0 254
CNE 11,50% 85	101 80	6 834
CNT 9% 86	92 50	8 613
CRH 10,90% déc. 85	103	0 833
C.N.C.A. T.P.	....	109
Cerus 4%	2080	204
C.G.E. 6% janv. 89-89	....	52 900
Drouot Ass. Obl. conv.	....	..
Métrologie I. 6% 6/7	....	7 820

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté. Fin.)	....	1560
A.G.F. (St Cent.)	....	1101
Alsthom	....	....
Applic. Hydraul.	....	1180
Arbel	....	940
Astorg	....	328
Avenir Publicité	....	1706
Bain C. Monaco	....	581
Banque Hypoth. Eur.	....	....
Béghin-Say (C.I.)	....	530
Blanzy-Ouest	....	3249 d
B.N.P. Intercontin.	....	297
Bénédictine	....	4300
B.T.P. (Compagnie)	....	106 60
Calf	....	900
Cambodge	....	710
C.A.M.E.	....	186
Carbone-Lorraine	....	930
Case-Poclain	....	30
C.E.G.Frig.	....	431
Centen. Blanzy	....	6240
Cerabati	....	146 10
Champex (Ny)	147 50	149

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.C. (Financ. de)	....	218
C.I. Maritime	....	737
Citram (B)	2390	....
Clause	....	820 o
Cofradel (Ly)	....	....
Cogifi	....	390-
Comiphos	....	784
Cie Industrielle	....	8400
Comp. Lyon-Alem.	....	577
Concorde (La)	....	1198
C.M.P.	....	27 05 d
Créd. Gén. Ind.	....	547
Cr. Universel (Cie)	....	730
Créditel	....	139 50
Darblay S.A.	....	735
Degremont	....	733
Delalande S.A.	....	2030
Delmas Vieljeux	....	4520
Didot-Bottin	....	1120
Eaux Bass. Vichy	....	....
Eaux Vittel	....	4400
E.C.I.A.	....	1620
Electro-Banque	....	360
Elf-Antargaz	....	1180
E.L.M. Leblanc	....	620
Entrepôts Bretagne	....	410
Entrepôts Paris	....	1450
Europe Soutre Indust.	....	....
Eternit	....	2130
Finalens	....	216
FIPP	....	241
Fosc	....	1900
Foncière (Cie)	....	776
Fonc. Lyonnaise	....	900
Foncina	....	....
Forinter	....	990
Fougerolle	....	900
France I.A.R.D.	....	1249
France (La)	....	3285
From. Paul Renard	....	2100
GAN	....	1998
G.F.I.I.	....	323
Gaumont	....	1048
Geraflm	....	355
Gévelot	....	534
Gr. Fin. Constr.	....	435
Gds Moulins Paris	....	1460
G. Transp. Ind.	....	815
Imm. Plaine-Monceau	....	....
Imminvest	....	....
Immobail	....	....
Immobanque	....	808
Immob. Marseille	....	8630
Immofice	....	526
Invest. (Sté Cent.)	....	2900
Jaeger	....	234 80
Lambert Frères	....	512
Lille-Bonnières	....	1690
Loca-Expansion	....	282
Locafinancière	....	390 20
Logatel	....	370 30
Louis Vuitton	....	1250
Louvre (Sté)	....	4051
Lucia	....	1880
Machines Bull	....	82 05

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Magasins Uniprix	....	192
Magnant S.A.	....	147 40 d
Maritimes Part.	....	375 20
Métal Déployé	....	619
Mors	....	181
Navig. (Nat. de)	....	223
Nozal	....	286
Optorg	....	395
Oréal (L') C.I.	2230	2243
Origny-Desvroise	....	1360
Palais Nouveauté	....	1061
Paluel Marmont	....	661
Parfinance	....	245 50
Paribas-CIP	370	365 o
Paris France	....	245
Paris-Orléans	....	279 90
Partenaire	....	474 50
Patern. Risq. Div.	....	1720 d
Pathé-Cinéma	....	....
Piper-Heidsieck	....	2235
P.L.M.	....	522
Porcher	....	704
Promodès	1626	1633
Publicis	....	835
Rochefortaise S.A.	....	1150
Rosario (Fin.)	....	580
Rougier et Fils	....	410
Rozières (usine de)	....	640
Sacer	....	716
SAFAA	....	492
Safic-Alcan	....	646
SAFT	....	2549
Saga	....	226
Salins du Midi	....	500
Satam	....	127 10
Savoisienne (M)	348	349
SCAC	....	721
Senelle Maubeuge	....	502
S.E.P. (M)	180	180 50
Sicli	....	500
Simnor (Li)	....	....
Sinvim	....	428
Siph (Plant. Hévéas)	....	441
Soleil financière	....	....
Soficel	....	1125
Soffo	....	602
Soficomi	....	720
S.O.F.I.P. (M)	458	450
Sofragi	....	1540
Sopagri	....	163
Sophia-Bail	....	455
Soudure Autog.	....	905
Sovabail	....	635
Suez (Fin. de)-CIP	231	231
Stemi	....	....
Taittinger	....	4345
Télémécanique Elect.	....	....
Testut-Aequitas	....	674
Tour Eiffel	....	....
Uliner S.M.D.	....	790
Ugine A. Chat. Gueug.	....	344 90
U.A.P.	....	583
U.T.A.	....	4083
Vicat	....	3001
Viniprix	....	2440

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Vieux	....	205
Waterman S.A.	....	....
Brass. du Maroc	....	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1020	....
Akzo	365	....
Alcan Alum	115	113 50
Algemene Bank	118 10	118 10
American Brands	360	360 20
Arbed	823	....
Asturienne Mines	185 70	182 50
Bco Pop Español	420	420
Banque Ottomane	1850	1850
B. Régl. Internat.	42050	42050
Br. Lambert	690	705
Canadian-Pacific	121 20	120
Chrysler corporation	92	96
CIR	22 80	22 10
Commerzbank	999	1029
Dart. and Kraft	....	....
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	363	366 c
Gén. Belgique	....	....
Gevaert	1250	....
Glaxo	70	70 10
Goodyear	210	206
Grace and Co	160	163
GTE corporation	360	....
Honeywell Inc.	480	475
Johannesburg	1600	1660
Kubota	47	46
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	35 70	36 10
Mineral-Ressourc.	92 60	94
Noranda	111	112
Olivetti	20 80	20 80
Pakhoed Holding	445	460
Pfizer Inc.	380	385
Procter Gamble	385	361 10
Ricoh Cy Ltd	47	....
Rolinco	297 70	299 70
Robeco	301 20	302 10
Rodamco	231 50	231
Saipem	10 50	10 50
Sema Group	33 10	33 10
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	130 10	130 10
Steel Cy of Can.	108 60	126 d
Tenneco	323	320
Thorn EMI	75	74 50
Toray indust. inc	38 60	38 60
Vieille Montagne	....	....
Wagons-Lits	1429	1450
West Rand	24 50	24 20
Whitman Corporation	142	143

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
American Petrofina	....	....
Banque Hydro-Energie	315	....
Bolloni	850	....
Calciphos	168	167
Chambourcy (M.)	978	....
Cochery	380	....
Cogenhor	143 50	155 d
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	353	356
Europ. Accumul.	71 10	73
Gechot	118	117
Guy Degrenne	511	....
Haribo-Ricqlès-Zan	210	....
Hoogovens	297	....
Merlin Immobilier	240	....
Nicolas	910	....
Particip. Percier	387	....
Rorento N.V.	174 50	174 60
St-Gobain-Emballage	1890	....
Sams-Metra	325	346
S.E.P.R.	2810	1870 o
S.P.R.	580	....
Sté Lecteurs du Monde	498	498
Ufinex	380	....
Union Brasseries	95 70	....
Wonder	1470	....

SICAV (sélection) 30/1

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1122 60	1095 22
Actilion	236 75	230 41
Actions France	598 15	574 60
Actions sélectionnées	684 16	659 43
Aedificandi	671 70	647 42
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1202 63	1173 30
A.G.F. 5000	701 10	684
A.G.F. ECU	1072 20	1061 58
A.G.F. Foncier	125 76	122 69
A.G.F. Interfonds	436 75	426 10
A.G.F. Invest	127 91	124 79
A.G.F. OBLIG.	1117 43	1111 87
A.G.F. Sécurité	11129 56	11129 56
Aglimo	711 44	694 09
Alcali	207 19	199 70
A.L.T.O.	177 32	170 91
Amat-Gen	6358 59	6071 21
Amplitude	858 75	839 56 ◆
Arbitrages court terme	5781 57	5770 02
Associc	1058 92	1058 92
Atout Futur	371 92	359 89
Aurecic	1517 74	1473 53
Avenir C.I.C.	104 14	101 11
Avenir Alizés	1552 39	1521 96
Axa Europe	123 69	118 27
Axa Investissements	128 76	122 91
Axa N.P.I.	108 04	103 14
Axa Valeurs PER	134 45	128 35
Brad Associations	2593 88	2586 12
Capitacic	1045 27	1029 82
Capital Plus	1682 99	1682 98
Casden-Pierre	34 56	33 72
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Cosmis	1054 86	1039 27
Comptavalor	5669 46	5650 97
Compostorale	112 46	109 18
Convertimmo	422 60	408 35
Credinter	530 45	515
Crédit Mutuel Capital.	1045 80	1025 29
Dieze	1157 08	1119 03
Drouot-France	878 38	838 55
Drouot-Investiss.	1072 55	1023 91
Drouot-Sécurité	251 88	240 46
Drouot-Sélection	146 30	139 67
Ecuric	1072 86	1057
Ecureuil Capitalisation	2084 07	2043 63
Ecureuil Investissement	412 64	400 62 ◆
Ecureuil Monepremière	53835 34	53835 34
Ecureuil Monétaire	31714 67	31714 67
Ecureuil Trimestriel	1976 14	1956 57
Elicash	2237484	2237484
Energie	269 74	257 61
Epargic	2895 13	2895 13
Eparcourt Sicav	4333 96	4323 15
Epargne Associations	25681 22	25622 78
Epargne-Capital	8611 46	8526 20
Epargne Court-Terme	548 06	548 06
Epargne Croissance	1639 49	1594 64
Epargne-Industr.	96 56	93 98
Epargne Inter	599 12	583 09
Epargne J	58464 83	58464 83
Epargne Long-Terme	191 26	186 14
Epargne Monde	1365 39	1319 11
Epargne Première	11821 77	11733 77
Epargne-Oblig.	196 29	191 04
Epargne-Quatre	1081 22	1052 28
Epargne-Unie	1363 16	1313 89
Epargne-Valeur	454 93	442 75
Epsilon	1158 94	1145 49
Eurocic Leaders	1118 11	1085 54
Eurodyn	1165 96	1127 62
Euro-Gan	7409 47	7073 48
Fonsicav (div. par 10)	11527 98	11527 98 ◆
Foncical	269 91	257 54
France Avenir	......	......
France-Gan	9842 88	9396 54
France-Garantie	269 95	269 41

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
France-Index Sicav	114 21	111 48
France-Investiss.	442 02	431 24
France-Obligations	459 24	453 70
Francic	485 22	480 80
Francic Pierre	119 48	115 98
Francic Régions	1332 40	1293 59
Fructi-Associations	28 92	28 92
Fructi-Epargne	29 71	28 89
Fructicapi	34 20	33 89
Fructicourt	114612 09	114612 09
Fructidor	236 77	233 27
Fructifrance	941 13	918 18
Fructinomo	31 99	31 21
Fructivar	4436 99	4425 63
Fructi ECU	569 78	561 38
Fructi-Première	10803 70	10644 04
Futurobig	1157 53	1119 47
Gestilion	59191 79	59044 19
Gestion Associations	160 27	156 74
Gest. France Sécurité	......	......
Horizon	1247 62	1211 28 ◆
Interoper	103209 46	103115 98
Intermoblig.	11786 71	11314 14
Intersélect France	540 84	525 09
Japacic	193 27	187 64
Jeune épargne	240 43	236 88
Laffitte-Amérique	224 46	214 28
Laffitte Europe	297 48	283 99
Laffitte-Expansion	291 70	278 47
Laffitte-France	365 11	348 55
Laffitte-Immobilière	271 70	259 38
Laffitte-Japon	454 33	433 73
Laffitte-Oblig.	138 86	132 58
Laffitte—Rend.	189 13	180 55
Laffitte-Tokyo	393 98	376 11
Latitude	5484 75	5476 54
Leumi Court terme	10249 67	10249 67
Leumi Long terme	5499 73	5339 54
Lion-Associations	10742 91	10742 91
Lion-Institutionnels	23514 04	23455 40
Lionplus	776 58	768 89
Lion Trésor	2161 63	2140 43
Livret Bourse Investis.	547 66	531 71 ◆
Livret portefeuille	729 45	708 20
Méditerranée	198 33	189 34
Mensuel CIC	10138 80	10038 40
Mondiale Investissem.	446 61	426 36
Monecic	5616 80	5616 80
Monedor	54335 35	54335 35
Mone J.	58851 55	58851 55
Mutualité Dépôts	10888 69	10867 16
Mutuelle Unie Sél.	145 42	138 83
Natio.-Epargne	14252 11	14111
Natio.-Epargne Trésor	6375 41	6382 68
Natio.-Court terme	228041	228041
Natio.-Inter.	1169 34	1138 04
Natio-Monétaire	20530 19	20530 19
Natio.-Obligations	501 25	487 83
Natio.-Patrimoine	1483 88	1444 17
Natio.-Placements	66885 16	66885 16
Natio-Revenu	1017 33	1007 26
Natio.-Sécurité	11484 05	11484 05
Natio.-Valeurs	857 43	834 48
Nippon-Gan	6974 98	6583 23
Nord-Sud Développ.	1240 40	1237 92
Normatif	12173 15	11934 46
Obli Association	123 74	122 51
Oblicic Mondial	2281 49	2247 77
Oblicic Régions	1033 33	1016 05
Oblig. toutes catég.	146 48	144 32
Obliion	1078 60	1067 92
Oblisécurité	10379 35	10379 35 ◆
Oraction	1271 34	1229 54
Orsalor	6435 94	6203 32
Paribas Epargne	16719 52	16689 15
Paribas Opportunités	124 04	118 98
Paribas Patrimoine	558 45	535 68
Paribas Revenu	88 65	87 97

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Patrimoine Retraite	179 44	175 92
Parvalor	887 53	867 50
Phenix Placements	267 96	260 05
Pierre Investiss.	761 90	743 32
Placement A	1201 90	1178 33
Placement crt-terme	72678 83	72633 76
Placement J	5826 81	5815 18
Placement Premier	53925 40	53817 78
Plénitude	118 42	113 30
Poste Gestion	52750 83	52750 83
Première Obligations	10982 50	10971 53
Prévoyance Ecureuil	113 47	110 43 ◆
Priv'Association	23781 72	23781 72
Quartz	124 34	121 28
Rentacic	162 21	159 81
Revenus Trimestriels	5297 22	5244 77
Revenu Vert	1115 60	1099 11
St-Honoré Bio-aliment.	917 25	875 65
St-Honoré Global	277 78	265 18
St-Honoré Matignon Pl.	239 95	229 08
St-Honoré Pacifique	609 82	582 17
St-Honoré P.M.E.	537 94	513 55
St-Honoré Real	12148 84	12100 24
St-Honoré Services	518 97	499 01
St-Honoré Technol.	810 95	774 19
Sécuricic	1425 29	1423 87
Sécuri Taux	11325 19	11325 19
Sicasden (Casden BP)	704 69	694 28
Sicav-Associations	1506 45	1504 23 ◆
S.F.I. fr. et étr.	713 84	693 05 ◆
Sicav 5000	438 35	424 67
Slivafrance	689 49	671 04
Slivam	451 77	439 68
Slivarente	213 22	211 11
Slivinter	435 11	424 44
S.N.I.	1264 07	1227 25
Sogepargne	332 33	320 32
Sogevar	1119 76	1058 98
Soginter	1391 76	1328 65
Soleil Investissement	562 84	537 32
Stratégie Actions	1204 68	1158 33
Stratégie Rendement	1172 85	1135 93
Technocic	1155 38	1121 71
Techno-Gan	6221 77	5939 64
Thesora	526 91	521 69
Transcontinents	87 49	85 77
Trésor Plus	1043 07	1032 74
Trésor Réel	11606 13	11606 13 ◆
Trésoricic	103942 95	103942 95
Trilion	5092 87	5042 45
U.A.P. Investiss.	484 37	468 86
U.A.P. moyen terme	110 84	108 83
Uni-Associations	111 53	111 53
Unifrance	604 82	582 96
Unifoncier	1478 41	1423 05
Uni-Garantie	1250 27	1225 73
Uni-Régions	3243 21	3125 99
Unisanté	2323 29	2246 90
Univar	185 38	185 38
Univers-Actions	1287 73	1245 39
Univers-Obligations	1629 15	1575 58
Valorem	584 18	569 93
Valorg	1659 95	1638 25
Valrea	43199 83	43178 24
Vauban	23453 55	23430 10

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 30/1	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 682	5 700	5 520	5 970
ECU	6 915	6 924	....	....
Allemagne (100 DM)	339 750	339 800	329 500	350
Belgique (100 F)	16 245	16 245	15 750	16 800
Pays Bas (100 fl.)	301 640	301 580	292	311
Danemark (100 krd)	87 830	87 900	85	92
Norvège (100 k)	87 850	87 800	85	92
Grande-Bretagne (£ 1)	9 640	9 587	9 200	10
Grèce (100 drachmes)	3 627	3 630	3 400	4 200
Italie (1 000 lires)	4 565	4 569	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	383 850	383 800	371	385
Suède (100 krs)	92 950	....	....	....
Autriche (100 sch)	48 257	48 272	46 750	49 850
Espagne (100 pes.)	5 243	5 256	5	5 550
Portugal (100 esc.)	3 854	3 860	3 660	4 350
Canada ($ can 1)	4 789	4 779	4 600	5
Japon (100 yens)	3 982	3 985	3 850	4 070

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 30/1
Or fin (kilo en barre)	77500	78800
Or fin (en lingot)	77750	77000
Pièce française (20 fr)	446	446
Pièce française (10 fr)	392	.....
Pièce suisse (20 fr)	503	499
Pièce latine (20 fr)	443	443
Souverain	560	564
Pièce de 20 dollars	2655	2640
Pièce de 10 dollars	1427 50	1427 50
Pièce de 5 dollars	826	.....
Pièce de 50 pesos	2915	2905
Pièce de 10 florins	451	462
Or Londres	.....	.....
Or Zurich	.....	.....
Or Hongkong	.....	.....
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

Mettant en cause les enseignements spécifiques pour les immigrés

M. Jospin insiste sur la réduction des inégalités pour tous les enfants

Le comité interministériel pour l'intégration, qui devait se réunir mercredi 31 janvier sous la présidence de M. Michel Rocard pour examiner les mesures destinées à améliorer l'accueil par l'institution scolaire des enfants issus de l'immigration, pourrait marquer un net infléchissement dans la philosophie de l'éducation nationale en la matière. M. Lionel Jospin envisage, en effet, l'extinction progressive des structures scolaires spécifiquement chargées des immigrés et la mise en œuvre d'une politique globale de réduction des inégalités et d'ouverture sur le monde. Ces mesures, présentées comme une *« évolution »* plutôt qu'une *« rupture »*, devraient toutefois être appliquées en œuvre avec prudence.

« L'intégration des immigrés passe d'abord par l'école. » Combien d'hommes politiques, de ministres de l'éducation nationale en particulier, n'ont-ils pas repris cet argument ! C'est bien à l'école, en effet, que se rencontrent et se mêlent les futurs citoyens de toutes origines. Mais le débat autour de l'affaire dite des foulards ou des initiatives du maire de Montfermeil a montré à quel point les tensions sociales, religieuses ou ethniques pouvaient mettre l'institution scolaire en difficulté.

Les structures mises en place par l'éducation nationale pour accueillir les *« enfants de migrants »* datent de la fin des années 70 et n'ont jamais été véritablement modifiées, en dépit de multiples propositions. Or il s'agissait à l'époque de scolariser des enfants non francophones ou nés en France de parents étrangers, que l'on pensait installés dans l'Hexagone à titre provisoire. D'où la création de structures scolaires spécifiques, comme les *« classes d'initiation »* (CLIN), destinées à apprendre le français aux nouveaux arrivants, les *« centres de formation et d'information pour la scolarisation des enfants de migrants »* (CEFISEM), chargés de former les instituteurs exerçant dans les classes à fort taux d'« immigrés », ou la négociation avec les pays d'origine d'accords permettant à des instituteurs étrangers d'enseigner les *« langues et cultures d'origine »* (LCO) dans les écoles publiques. Or le retour au pays n'est plus aujourd'hui l'hypothèse la plus vraisemblable, et les structures spéciales souffrent de marginalisation.

Ce sont donc ces dispositifs, mais aussi l'ensemble de la politique scolaire destinée aux élèves issus de l'immigration que les propositions récemment remises à M. Jospin à sa demande par M. André Hussenet, inspecteur général de la vie scolaire, entend *« réorienter »*. Constatant *« la cristallisation dans l'école des problèmes d'immigration, l'association fréquente et pernicieuse de la situation d'échec scolaire et de celle d'élève immigré (...) »* et *« l'installation d'une population étrangère qui n'envisage qu'exceptionnellement le retour au pays »*, M. Hussenet propose d'assigner désormais pour mission à l'école *« d'accueillir et d'intégrer les enfants étrangers comme tous les autres enfants en situation difficile »*. Ce retour au droit commun suppose que *« l'école redevienne pleinement consciente de son rôle et soit capable de proposer aux élèves — et* a fortiori *aux élèves étrangers — des valeurs susceptibles de les rallier et de les mobiliser »*. Un seul principe doit donc inspirer la politique scolaire, *« la même ambition pour tous »*, et les actions spécifiques ne se justifieront que *« si elles sont mises en œuvre de façon transitoire en vue de corriger les inégalités »*.

Des formations d'excellence

M. Hussenet propose de limiter au strict nécessaire le séjour des enfants arrivant de l'étranger dans les « classes d'initiation » et de n'y affecter que des enseignants formés à l'enseignement du français langue étrangère, ce qui est rarement le cas actuellement. Il insiste sur le rôle de l'école maternelle dans la réussite scolaire et sur l'amélioration des relations entre les parents étrangers et l'école, notamment par la diffusion de documents d'information en langue étrangère ; il propose l'organisation d'heures de soutien et d'études dirigées dans les établissements scolaires pour les enfants étrangers *« avec les enfants français qui se trouvent dans une situation similaire »*, ces cours devant être coordonnés avec les initiatives des associations et des municipalités. L'inspecteur général veut aussi que les classes spéciales destinées à aider les élèves déficients intellectuels cessent de servir à l'« accueil » des élèves issus de l'immigration.

Mais sa proposition la plus originale et la plus ambitieuse consiste à inverser la logique de paupérisation scolaire des *« zones d'éducation prioritaire »* (ZEP), souvent assimilées à des « zones d'échec scolaire » et à fort taux d'immigrés, en y recommandant l'implantation de formations d'excellence. L'idée consisterait à revaloriser l'image de ces écoles, collèges et lycées en y permettant par exemple l'enseignement précoce des langues étrangères, en les dotant de matériel informatique et audiovisuel, en y créant des sections *« sport-études »* ou *« bilingues »*, des options *« internationales »* et des classes préparatoires. Cette stratégie s'accompagnerait d'une politique de promotion des personnels travaillant dans les établissements *« concernés par l'intégration »*, qu'ils soient situés ou non dans une ZEP. Les enseignants pourraient être recrutés sur profil et non seulement au barême, et bénéficier de conditions de rémunération, de carrière et de travail avantageuses.

Pour M. Hussenet, l'enseignement des « langues et cultures d'origine » (LCO) est *« en l'état actuel des choses, un facteur de discrimination et non d'intégration »*. Il propose de les maintenir si les huit pays concernés *« les estiment encore opportuns »*, mais demande de les reporter systématiquement en dehors du temps scolaire et d'en corriger le contenu, *« pas toujours compatible avec le principe de laïcité »*. Autre structure spécifique remise en cause : les CEFISEM, dont la mission serait élargie à l'ensemble des questions d'intégration scolaire.

M. Hussenet propose, en revanche, l'étude de l'arabe ou du portugais dès le cours moyen, dans le cadre de l'apprentissage précoce des langues mis en place à la rentrée dernière. Cet enseignement pourrait être poursuivi au collège, en parallèle avec une deuxième langue (anglais ou allemand) dès la sixième. Des sections internationales pourraient être créées dans les régions à forte immigration. M. Hussenet propose aussi d'intégrer dans les programmes *« une étude objective des croyances et des rites des grandes religions représentées en Europe »*.

Visant l'intégration de tous les enfants, immigrés ou non, ces propositions tournent le dos à la philosophie « différencialiste », qui garde cependant ses partisans au sein de l'éducation nationale. Le cabinet de M. Jospin avait rédigé de son côté, une série de vingt et une propositions visant à aménager les structures spécifiques existantes. Après de nombreuses retouches apportées aux suggestions de M. Hussenet, M. Lionel Jospin a choisi d'éviter les déclarations d'intention trop tranchées sur des sujets aussi sensibles que les langues et cultures d'origine. Il faut certes mieux contrôler, inspecter et évaluer ce qui se fait pendant ces cours. Mais la renégociation d'accords internationaux, même si elle est souhaitée, ne saurait faire l'objet d'une annonce unilatérale. D'autant qu'il faudrait financer l'équivalent des 1 500 postes d'enseignant actuellement pris en charge par les Etats étrangers.

L'intégration des élèves d'origine étrangère est un sujet qui divise la gauche et le ministère de l'éducation nationale en particulier. La proximité du congrès du Parti socialiste comme le souvenir de l'affaire de Creil ne peuvent qu'inciter M. Jospin à une certaine prudence.

PHILIPPE BERNARD

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 31 janvier 1990 a été tiré à 539 278 exemplaires.

Huit jours de suspension de permis de conduire pour M. Michel Charasse

La commission administrative de suspension du permis de conduire a infligé, mardi 30 janvier, à M. Michel Charasse, ministre délégué chargé du budget, un retrait de huit jours de son permis.

Le ministre avait été chronométré, en octobre 1989, à 129 km/h sur le boulevard périphérique parisien où la vitesse est limitée à 80 km/h. *« C'est le tarif habituel,* a déclaré M. Charasse. *Je n'ai aucune excuse. »* (*Le Monde* du 31 janvier.)

□ **Le fondateur de *la Voix de l'islam* retrouvé.** — M. Abdul Farid Gabteni, fondateur de *la Voix de l'islam*, et son épouse, disparus depuis vendredi 26 janvier (*le Monde* du 30 janvier), ont été retrouvés en bonne santé chez des amis, dans la région de Grenoble.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 31 janvier

Poursuite de la baisse

Dans le sillage des bourses de New-York et de Tokyo, la place parisienne a enregistré une légère baisse dès l'ouverture des échanges mercredi matin. L'indice CAC 40 perdait 0,37 % en fin de matinée dans un marché calme.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Un citoyen trop modeste

A force de me voir aboyer, chien méchant, après tout ce qui bouge, tout ce qui passe à portée de ma niche, vous devez me prendre pour une sans-cœur, une cynique, une aigrie, incapable d'un élan d'admiration, de fierté patriotique. Vous vous trompez. J'ai été bouleversée, moi, ce matin, par l'événement de l'année, que dis-je, du siècle : un ministre, fleshé à 129 km/h sur le périph, qui daigne comparaître devant la commission de retrait du permis de conduire et qui accepte d'en être privé pendant huit jours. Le tarif habituel, c'est un mois, j'ai vu le barème, mais, bon, il ne faut quand même pas pousser trop loin le bouchon.

Il est venu à pied, en plus, Charasse : Déposez-moi là, Léon, et allez vous garer au coin de la rue. OK ! Pas seul, non, précédé de son logo en forme de cigare, suivi de sa cuadrilla, directeur de cabinet, attaché de presse, avocat et flanqué de son collègue aux transports venu saluer l'exemplaire courage de ce citoyen comme les autres. C'est admirable, c'est vrai.

Mais le plus beau, c'est sa stupeur à la vue de la meute des confrères armés de bic, de micros et de caméras, impérativement convoqués par ses services — vous êtes sûre qu'on passera au 20 heures, Annick ? — qui guettaient sa sortie : Pourquoi êtes-vous là ? Pour moi ? Mais fallait pas ! Il y a des centaines de gens dans mon cas.

Alors, ça, c'est pas vrai, chéri ! Pas un seul des 351 064 conducteurs condamnés en 1988 n'a eu sa photo dans le journal parce qu'il avait brûlé un feu rouge. T'es trop modeste, aussi ! Tu vois pas l'immense portée de ton geste. Devant un tel sens du devoir, une telle discrétion, une indifférence aussi exceptionnelle aux coups médiatiques, plus personne maintenant n'osera jouer du piston histoire de faire sauter une contravention. Quelle leçon !

A peine remise de mon émotion, j'ouvre *le Parisien*, et les larmes me remontent aux yeux devant l'image de Michou-les-Bretelles étalant sa bedaine sur la banquette arrière de sa voiture de fonction, gyrophare, sirène à deux tons, et tout prêt à regagner ses pénates sous le crépitements des flashes. Une semaine sans permis, il va en baver, le pauvre !

Durcissant leur mouvement

Les internes et les chefs de clinique annoncent une nouvelle grève des urgences

Dans la soirée du 30 janvier, au terme d'une assemblée générale houleuse, chefs de clinique, internes et internes de médecine ont à nouveau, et à l'unanimité, voté la grève des soins jusqu'au vendredi 3 février inclus et décidé de déposer un préavis de grève des gardes (y compris des gardes d'urgence) pour les lundi 5, mardi 6 et mercredi 7 février.

Le compte-rendu des négociations qui se sont déroulées lundi entre la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) et les trois syndicats de médecins, et où les grévistes étaient pour la première fois représentés, n'a pas duré plus de cinq minutes. *« Nous en sommes toujours au même point »*, a-t-on conclu.

Une chef de clinique a alors pris la parole pour expliquer les rapports de forces entre les trois syndicats de médecins signataires de la convention : *« La CSMF et la FMF n'étaient pas, au départ, contre nous. Seul MG France, qui ne regroupe que des généralistes, a accepté d'emblée les propositions de la CNAM et a ainsi obligé les deux autres, qui craignaient de le voir négocier tout seul, à le suivre. »* Et d'ajouter, sous les applaudissements : *« MG France est un pseudo-syndicat, un syndicat progouvernemental. »* Les trois syndicats n'en ont pas moins été invités à se joindre à la prochaine assemblée générale, prévue pour le vendredi 3 février.

Suivait alors le traditionnel tour des salles de garde, destiné à prendre le pouls de la base. Les représentants de Cochin et de Beaujon ont signalé que la mobilisation des chefs de clinique diminuait ; ceux d'Avicenne et de Broussais se sont plaints de la pression exercée par les patrons sur les grévistes ; celui de Boucicaut a rappelé que, pour beaucoup, le fait de ne pas être payés commençait à poser des problèmes.

Mais, constat général, plus personne n'a évoqué dans le détail, comme lors des premières assemblées générales, les problèmes d'installation en secteurs I (conventionné) et II (à honoraires libres).

Dans la matinée du 30 janvier, au cours d'une assemblée générale nationale des chefs de clinique, le bureau national de l'intersyndicat avait été désavoué et, en conséquence, avait préféré démissionner. Quatorze CHU, contre neuf, n'avaient pas accepté de nouvelles propositions orales du gouvernement garantissant aux internes et aux chefs de clinique *« le principe d'équité, dans un même lieu, quelle que soit la date d'installation »*.

Dans un communiqué, les membres du bureau, parmi lesquels le président de l'intersyndicat, le docteur Philippe Collet, précisent :

1. — *« L'avenir du secteur libéral français symbolisé par le libre choix du médecin pour tous les malades, a été une de nos préoccupations dominantes.*

2. *» Le bureau national s'est toujours attaché à faire prévaloir l'idée d'une équité entre les différentes générations de médecins, quelles que soient leurs modalités d'exercice, plutôt que celle de la survie d'un secteur dit à honoraires libres qui resterait accessible à tous, sans limitation de quota ni critères de qualification.*

3. — *» La régulation de l'accès et de l'exercice dans un secteur promotionnel doit être gérée par le corps médical lui-même, mais doit également prendre en compte les aspirations des assurés sociaux à pouvoir bénéficier dans un lieu donné de soins bien remboursés.*

» Ces deux derniers principes ayant été réfutés par l'assemblée générale nationale des chefs de clinique assistants, malgré les réalités de la démographie médicale pour les quinze années à venir, et malgré la nécessité de garantir aux jeunes praticiens les mêmes possibilités que leurs aînés dans le futur système conventionnel, éventuellement aménageables selon le lieu, le bureau de l'intersyndicat national s'est démis se ses fontions. »

□ **Grève largement suivie et nouveau préavis à FR3, Radio-France et RFO.** — La grève déclenchée mardi 30 janvier par les syndicats de Radio-France, FR3 et RFO a été largement suivie dans ces trois sociétés publiques (à 80 % selon les syndicats). Les journaux nationaux et la plupart des journaux régionaux de FR3 ont été annulés ou perturbés. A Radio-France, les journaux ont été réduits. Les syndicats, qui réclament l'alignement des salaires sur ceux des journalistes d'Antenne 2, ont déposé un nouveau préavis de grève (qui concerne aussi RFI) pour le 7 février. Une réunion est prévue le 5 février avec l'association des employeurs de l'audiovisuel.

